This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

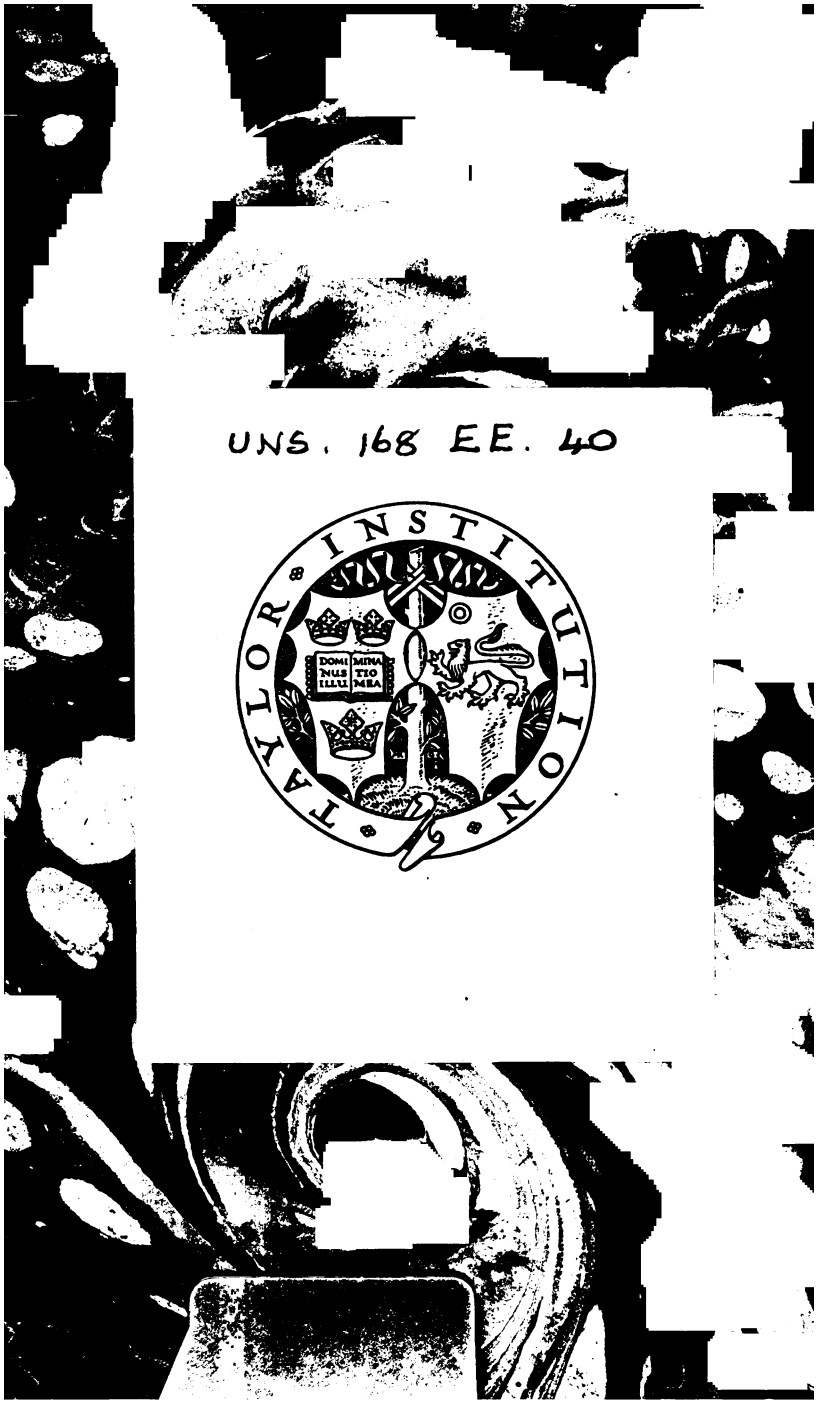
UNS. 168 EE. 40

UNS. 168 EE. 40

LA DÉFENSE
DE
LA RELIGION,
DE LA MORALE, DE LA VERTU; DE LA POLITIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ.

Dans la Réfutation des Ouvrages qui ont pour titre, l'un; SYSTÊME SOCIAL: *ou* PRINCIPES NATURELS DE LA MORALE ET DE LA POLITIQUE. *Avec un examen de l'influence du Gouvernement ſur les mœurs. L'autre;* LA POLITIQUE NATURELLE: *ou* DISCOURS SUR LES VRAIS PRINCIPES DU GOUVERNEMENT.

Par le R. P. CH. L. RICHARD, Profeſſeur en Théologie, de l'Ordre & du Noviciat général des FF. Prêcheurs.

A PARIS;
Chez MOUTARD, Libraire de la REINE, de MADAME; & de Madame la Comteſſe d'ARTOIS, rue du Hurepoix, à Saint-Ambroiſe.

M. DCC. LXXV.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
2 DEC 1958
OF OXFORD
LIBRARY

A SON ÉMINENCE

MONSEIGNEUR

LE CARDINAL DE LUYNES,

ARCHEVÊQUE DE SENS, PRIMAT DES GAULES ET DE GERMANIE.

MONSEIGNEUR,

LA Religion fait toutes vos délices, vous la pratiquez avec une fidélité exemplaire, vous la défendez avec zele, vous n'en parlez qu'avec une douce

onction qui la fait aimer, en l'insinuant jusqu'au fond de l'ame, & qui charme tous ceux qui ont l'avantage de vous entendre. Voilà sur-tout ce qui m'a porté à ambitionner l'honneur de publier sous vos auspices un Ouvrage principalement consacré à la défense de la Religion & de la vertu ; ce n'est cependant pas le seul motif de mon ambition.

Votre juste & respectueux attachement à la Personne sacrée du meilleur & du plus sage des Rois, dont vous venez de donner, tout récemment, une preuve non moins authentique qu'éclatante, MONSEIGNEUR ; cette puissante considération si analogue à mes

diſpoſitions les plus intimes, a plutôt néceſſité que déterminé mon hommage.

Je parle de cette belle & touchante Lettre Paſtorale que Votre Éminence vient d'adreſſer aux fideles de ſon Dioceſe, pour leur remettre ſous les yeux, *le divin flambeau du Chriſtianiſme à la main*, que le devoir le plus indiſpenſable que leur impoſe le titre glorieux de Chrétiens, c'eſt la ſoumiſſion la plus inébranlable à un Souverain qui eſt pour eux l'image de Dieu ; qui ne ſe plaît à régner dans leurs cœurs que par l'amour & la confiance, qui ſe montre plus leur pere que leur Roi, qui brûle du déſir de les rendre heureux, & qui

déploye ſa tendreſſe paternelle juſque dans les châtimens que l'obligation de punir le crime *arrache à ſa juſtice en déchirant ſes entrailles de pere.*

Je pourrois encore parler de votre Inſtruction Paſtorale donnée en 1771, *pour ne rien dire de celle que nous avons lieu d'attendre de votre piété ſi active. Ces ouvrages dépoſent & dépoſeront à jamais en faveur de la pureté de votre foi, de l'étendue de vos lumieres & de l'ardeur de votre zele pour la Divinité & pour le Monarque qui la repréſente, pour l'intérêt de la patrie, pour le bien général de l'Etat & de la ſociété.*

Le tendre amour de la Religion Chrétienne & du Roi très-Chrétien

qui brille dans votre conduite & dans vos Ecrits, MONSEIGNEUR, forment donc les deux premiers motifs, qui m'ont fait aſpirer à l'avantage précieux de voir orné de votre illuſtre Nom, le frontiſpice d'un Ouvrage qui n'a d'autre objet que de défendre le Sacerdoce & l'Empire, la Vertu, les Mœurs, les Loix, le Gouvernement, contre les efforts toujours renaiſſans d'une foule d'ennemis qui ont juré leur ruine, & qui la préparent depuis trop long-temps & avec de trop rapides ſuccès, hélas ! dans cette coupe fatale des productions monſtrueuſes & non moins ſéditieuſes qu'impies, qu'ils ne ceſſent de préſenter à leurs imprudens

lecteurs pour les enivrer du poiſon funeſte qu'elle renferme ; j'oſe ajouter une troiſieme raiſon, le déſir bien légitime de vous rendre, MONSEIGNEUR, un témoignage public de l'attachement inviolable & de la ſincere reconnoiſſance du Couvent de Saint-Dominique, que vous daignez honorer de votre bienveillance, à l'exemple de vos illuſtres Ayeux.

Je ſuis, avec le plus profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

De Votre ÉMINENCE,

Le très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
Fr. RICHARD,
Dominicain.

Licentia Reverendiſſimi Generalis totius Ordinis FF. Prædicatorum.

Nos Frater Joannes-Thomas de Boxadors, ſacræ Theologiæ Profeſſor, nec non totius Ordinis FF. Prædicatorum humilis Magiſter Generalis & Servus.

Harum ſerie noſtrique autoritate officii tibi Reverendo Patri F. Carolo-Richard, Provinciæ noſtræ Sancti Ludovici Regis alumno ſacræ Theologiæ Profeſſori, facultatem concedimus typis edendi opuſcula quædam à te compoſita, modo priùs à RR. PP. ſacræ Theologiæ Profeſſoribus Reverendo P. T. Petro Caudron, Noviciatus noſtri Generalis Pariſiis Priore, & R. P. F. Jacob, ejuſdem Noviciatus Syndico examinata & approbata fuerint, cæteraque de jure ſerventur; in quorum fidem &c. Romæ, in Conventu noſtro Sanctæ-Mariæ ſuper Minervam, die 24 Maii 1774.

F. Joannes-Thomas de Boxadors, Magiſter Ordinis.

Regiſtr. pag. 117. *F. T.* Theas, *ſacræ Theologiæ Doctor & ſocius.*

APPROBATION.

Nous ſouſſigné, Prieur & Profeſſeur en Théologie au Couvent du Noviciat des Freres Prêcheurs, avons lû, par l'ordre de notre Révérendiſſime Pere Général, un Manuſcrit qui a pour titre, *Défenſe de la Religion, de la Morale, de la Vertu, de la Politique & de la Société*, compoſé par le Révérend Pere Richard, Religieux du même Ordre.

Après avoir combattu avec autant de force que de ſu-

périorité & de ſuccès deux Ouvrages infiniment pernicieux ; l'un intitulé, *de la Nature* ; l'autre, *l'Alambic moral* ; l'Auteur en attaque auſſi-tôt deux autres qui ne ſont pas moins dangereux, parce qu'ils tendent à la même fin, l'extinction totale de la Religion, des mœurs, de la vertu, de la ſaine politique, de la ſociété & des puiſſances qui la gouvernent dans l'ordre civil & Religieux. Tels ſeroient les funeſtes effets de l'Ouvrage intitulé, *Syſtême ſocial*, & de celui qui a pour titre, *la Politique naturelle*, s'il étoit poſſible que la pratique répondît à la théorie de ces deux pernicieuſes productions. La lecture de celle qui les réfute nous a mis à portée de juger que le Révérend Pere Richard a fait voir juſqu'à l'évidence tout le danger des Ouvrages dont il a entrepris la réfutation ; le ſien ne peut donc qu'être ſinguliérement utile à toutes les claſſes des citoyens, ainſi qu'aux Chefs qui les gouvernent, ſoit dans l'ordre de la Religion, ſoit dans celui de la ſociété civile ; & c'eſt le témoignage que nous nous croyons obligés de lui rendre. En foi de quoi nous avons ſigné, à Paris, ce 20 Janvier 1775.

F. Pierre Caudron, Prieur, Docteur & Profeſſeur en Théologie.

PRÉFACE.

PARMI cette foule d'Ouvrages impies qui paroiſſent tous les jours ſous toutes ſortes de formes pour le malheur du genre humain, & dont la ſeule nomenclature pourroit former un juſte volume ; les deux que nous entreprenons de réfuter ne ſont pas les moins pernicieux par le fonds même des choſes qu'ils renferment ; ni les moins ſéduiſans par la maniere de les préſenter. Le premier qui eſt diviſé en trois parties, & que l'on dit imprimé à Londres en 1773, a pour titre, *Syſtême ſocial*, ou *Principes naturels de la Morale & de la Politique. Avec un examen de l'influence du gouvernement ſur les mœurs.* Le ſecond partagé en deux tomes & imprimé à Londres la même année que le premier, eſt intitulé, *la Politique naturelle*, ou *Diſcours ſur les vrais principes du gouvernement.* Par un ancien Magiſtrat (ſoi-diſant.)

Comme ces deux Ouvrages n'ont qu'un même but & un même objet, nous n'avons pas dû les ſéparer dans la Réfutation ;

& leur but, hélas ! n'eſt que trop ſaillant pour la perte des hommes. Entaſſer ruines ſur ruines, & dans le civil & dans le moral, en démoliſſant avec l'antique édifice de la Religion chétienne, celui des mœurs, de la vertu, de la ſaine politique, de la ſociété bien ordonnée quelconque; bâtir des ſyſtêmes auſſi abſurdes qu'irréligieux, non moins contraires à la raiſon qu'à l'expérience & aux ſentimens gravés en traits profonds dans l'eſprit des mortels; rompre tous les canaux de communication entr'eux & le Ciel; bannir, exterminer du monde le Dieu qui le tira du néant, y introduire l'impiété la plus complette, en permettant toutes les opinions, la licence la plus conſommée, en ne meſurant les vertus & les actions humaines que ſur l'intérêt propre, l'anarchie la plus entiere, en ſoumettant les Souverains à leurs ſujets, & la confuſion la plus horrible, en armant les ſujets les uns contre les autres, toutes les fois que l'ombre la plus légere du plaiſir ou de l'intérêt viendra luire aux yeux de leur cupidité. Tel eſt le but de ces deux Ouvrages, & tels ſont les effets qu'ils ne peuvent manquer de produire dans les eſprits faux, ſuperficiels, ou déja gâtés,

& qui ne liſent que pour s'affermir dans leurs égaremens & leur corruption.

Sous prétexte de communiquer des connoiſſances neuves à la ſociété, de donner aux hommes des leçons de vertu, de leur apprendre les vrais principes du gouvernement, de la moralité & de l'harmonie morale, de les éclairer efficacement ſur leur véritable bonheur & la route qui y conduit, les Auteurs de ces Ouvrages ne penſent en effet, qu'à les égarer, à renverſer toutes leurs idées, à relâcher tous les liens qui les uniſſent entr'eux, après avoir briſé ceux qui les attachent à la Divinité, à dégrader la majeſté des Souverains & celle des trônes ſur leſquels ils ſont aſſis, pour manier les rênes des Empires qui leur ſont confiés, à leur cacher leurs futures deſtinées qu'il leur importe uniquement de connoître, en les aveuglant juſques ſur leur propre eſſence & la nature de leur ame, à cauſer enfin un bouleverſement général dans l'ordre religieux, politique & civil. Tout leur art conſiſte à étourdir leurs lecteurs, par le ton d'aſſurance avec lequel ils avancent les paradoxes les plus abſurdes, à les embarraſſer par des difficultés captieuſes & ſubtiles, à les ſéduire par

les graces de la diction & les faux charmes d'un ſtyle propre à en impoſer à ceux qui ont la ſimplicité de ſe payer de mots & de prendre l'oripeau pour l'or le plus pur.

Un autre moyen que les ennemis de la Religion chrétienne employent pour la rendre odieuſe, c'eſt de la calomnier, en la peignant des plus noires couleurs elle & ſes dogmes ſpéculatifs & moraux, ſon culte, ſes cérémonies, ſon Fondateur, ſes Miniſtres. Le Dieu des Chrétiens, diſent-ils, eſt un Dieu ignorant, impuiſſant, ou méchant; ignorant s'il ne ſait pas toutes les ſotiſes des hommes; impuiſſant, ſi les ſachant il n'a pas le pouvoir de les empêcher; méchant, ſi pouvant les prévenir & les empêcher, il les laiſſe faire ſans y mettre aucun obſtacle. C'eſt encore un Dieu bizarre, capricieux, partial, qui refuſe le néceſſaire aux uns en comblant les autres de biens; c'eſt un Dieu ſans ſoin, ſans ſouci, ſans providence, & qui pis eſt, un Dieu ſujet à tous les vices & à toutes les paſſions, un Dieu inconſtant, léger, jaloux, emporté, vindicatif, inhumain, cruel, barbare, qui ne fait pas ſeulement ſouffrir dans ce monde les créatures intelligentes, le chef-d'œuvre de ſes mains, en leur

envoyant les guerres, les peſtes, les famines, les maladies, tous les fleaux qui les déſolent, mais qui leur prépare encore, au moins pour la plûpart, des ſupplices éternels dans l'autre monde, ne les ayant tirés du néant que pour avoir l'affreux plaiſir de les tourmenter ſans fin.

Tel eſt le Dieu que l'impie calomniateur ſubſtitue au Dieu des Chrétiens; ce Dieu foncièrement incapable d'aucun défaut, & néceſſairement doué de toutes les perfections; ce Dieu infiniment parfait & qui eſt ſi pur qu'il n'admet aucun mélange; ſi ſaint qu'il repouſſe juſqu'à l'ombre du péché, ſi vrai qu'il lui eſt impoſſible de mentir ou de ſe tromper; ſi droit qu'il ne fléchit jamais en faveur de l'iniquité; ſi juſte qu'il rend toujours à chacun ce qui lui eſt dû ſelon ſes œuvres; ſi bon qu'il ne ſe plaît qu'à verſer des graces; ſi ſage, ſi éclairé, ſi intelligent qu'il ſait tout & le voit comme dans une glace; ce Dieu enfin ſi doux, ſi clément, ſi patient, ſi indulgent qu'il ne punit qu'à regret, & que ſa miſéricorde éclate juſques dans les châtimens mêmes que les crimes des pécheurs arrachent à ſa juſtice.

Jeſus-Chriſt, continue l'incrédule, Jeſus-Chriſt le Fondateur du Chriſtianiſ-

me, n'étoit pas Dieu & n'a pas même été envoyé de Dieu pour ſauver les hommes, il n'a prouvé ſa miſſion divine ni par ſa conduite, ni par ſa doctrine, ni par ſes miracles. Dieu ordonne dans le Décalogue, d'honorer ſon pere & ſa mere, Jeſus-Chriſt ne reſpecta point ce commandement en quittant ſes parens pour aller prêcher dans le temple à leur inſçu, & en traitant ſa mere avec dureté aux nôces de Cana. On le vit chaſſer avec violence les vendeurs qui ſe tenoient dans le parvis de ce même temple, & on l'entendit ſouvent invectiver contre les Prêtres, les Docteurs & les Magiſtrats du pays. Il converſoit auſſi & mangeoit fort ſouvent avec les pécheurs & les péchereſſes, ce qui n'eſt pas édifiant : voilà pour ſa conduite.

Quant à ſa Doctrine, celle qui a pour objet les myſteres, eſt contraire à la raiſon, & celle qui regarde les mœurs, eſt ou impraticable dans ce qui paroît de ſublime & de parfait, ou aſſez triviale pour le reſte, & beaucoup mieux énoncée dans les écrits de pluſieurs Philoſophes du Paganiſme. Pour ce qui eſt de ſes miracles, il n'en eſt aucun qui ſoit indubitablement certain, pas même celui de ſa réſurrection, lequel s'il étoit vraiment indubitable, décideroit de tous les autres.

Jeſus-Chriſt eſt vraiment Dieu & homme tout-à-la fois. Annoncé par les Prophêtes comme fils de Dieu, ou ſimplement Dieu à cauſe de ſa nature divine, & fils de David à cauſe de ſa nature humaine; il naît à Béthléem en ſortant ſans effort du chaſte ſein de la plus pure des Vierges où il avoit été conçu par l'opération du ſaint-Eſprit. Il vit parmi les hommes en leur donnant l'exemple d'une vertu ſi conſtante & ſi uniforme, qu'elle le met en état de leur donner un défi public de lui reprocher aucun péché. Il parcourt la Judée & la remplit de ſes bienfaits, tendant à tous ceux qui implorent ſon aſſiſtance, une main ſecourable, avec une douceur, une bonté, une tendreſſe majeſtueuſe qui n'avoit encore paru que dans ſa perſonne divine; s'il parle, c'eſt avec une noble & céleſte ſimplicité qui le décele: jamais homme ne parla comme lui, s'écrie le peuple qui l'écoute; s'il répond, c'eſt avec une juſteſſe qui confond les ennemis mêmes qui cherchent à le ſurprendre dans ſes paroles; toutes ſes réponſes ſont toujours dictées par la ſageſſe, & utiles à ceux qui les entendent, s'ils en veulent profiter. Lors donc qu'il laiſſe ſes parens pour aller prêcher dans le temple au milieu des Docteurs, c'eſt que

La branche de cette Doctrine qui a les myſteres pour objet, n'eſt nullement contraire à la raiſon & aux lumieres naturelles de l'eſprit humain; elle eſt ſeulement au-deſſus de la raiſon à cet égard par le défaut d'évidence intrinſéque qui eſt eſſentiel aux myſteres qu'elle propoſe à croire, & dont l'obſcurité myſtérieuſe eſt heureuſement compenſée par l'évidence des motifs qui en montrent l'exiſtence & la réalité. Ces myſteres n'ont donc rien en eux-mêmes qui les rendent impoſſibles & contraires à la raiſon. S'ils ſont incompréhenſibles, c'eſt qu'ils prennent leur ſource ou dans la nature, ou dans les opérations de l'Etre infini, qui eſt eſſentiellement incompréhenſible lui-même, & dans ſon eſſence & dans ſes propriétés & dans ſes opérations, que l'eſprit de l'homme ne ſauroit pénétrer : ceux qui les prétendent impoſſibles & contraires à la raiſon, ſeront toujours dans l'impoſſibilité d'établir leur prétention, puiſqu'ils ne les connoiſſent pas clairement, & que pour les prouver impoſſibles & contradictoires, il faudroit qu'ils en euſſent préalablement une idée claire & diſtincte. Comment en effet, pouvoir démontrer l'impoſſibilité d'une choſe que l'on ne con-

çoit pas clairement ? Le moyen de faire voir la répugnance & la contradiction intrinſéque d'un objet dont on ignore le fond, l'intime eſſence, la maniere & les divers rapports qui ſont imperceptibles ? Tous les efforts de l'incrédule contre nos myſteres ſe réduiſent donc à leur incompréhenſibilité ; dira-t-il que c'eſt pour cela même qu'il leur refuſe ſon aſſentiment, ne pouvant ſe réſoudre à croire ce qu'il ne conçoit pas clairement ? Qu'il nie donc auſſi & par la même raiſon, tout ce qui eſt au-dedans & au dehors de lui, tout ce qui le conſtitue & tout ce qui l'environne : qu'il nie ſa propre exiſtence & toutes les opérations de ſon ame, tous les mouvemens de ſon corps : qu'il nie tous les effets de la nature & la nature elle-même toute entiere, parce qu'il ne peut la comprendre : qu'il croie fermement que tous ſes ſens le trompent perpétuellement & qu'il vit dans un rêve, un délire non interrompu.

Mais de bonne foi, les myſteres du Chriſtianiſme ſont-ils donc plus incompréhenſibles que ceux de l'incrédulité ? Conçoit-on mieux la matiere exiſtante de toute éternité, qu'un Dieu pur eſprit exiſtant par lui-même & par la néceſſité de

ſon Etre ? Conçoit-on mieux une matiere inerte qui meut tout, qu'un eſprit infiniment actif qui lui donne le mouvement ? Conçoit-on mieux une matiere qui penſe, juge, raiſonne, combine, réfléchit ſur ſes penſées, ſes jugemens, ſes raiſonnemens & ſes combinaiſons, qu'une ſubſtance immatérielle qui produit ces différentes opérations ? Eſt-il plus facile de ſe former l'idée d'une matiere brute, aveugle, inintelligente & ſoumiſe à des loix immuables qui donne cependant à l'homme l'intelligence & la liberté, que de comprendre un Etre tout ſpirituel & ſouverainement éclairé, libre, intelligent, qui communique à ce même homme, une portion de ſes lumieres, de ſa liberté, de ſon intelligence ?

Mais de bonne foi encore, comment ſous prétexte de l'incompréhenſibilité de nos myſteres, comment l'incrédule prouveroit-il qu'ils ſont vraiment impoſſibles, contradictoires, oppoſés à la raiſon, deſtructifs des lumieres naturelles ? Comment prouvera-t-il, par exemple, qu'il eſt impoſſible qu'il y ait trois perſonnes dans une ſeule & même ſubſtance, qui ne ſoient qu'un ſeul & même Dieu ? N'avons nous pas dans la nature & juſques dans le fond

intime de notre être, des images de cette vérité ? Notre ame douée d'entendement, de volonté, de memoire, n'eſt-elle pas une ſorte de Trinité, par la diſtinction de ces trois facultés & l'unité de ſon eſſence ?

Comment prouver que, pour racheter le genre humain perdu par le crime de ſon premier pere, une des perſonnes de la Trinité n'a pu s'incarner en prenant un corps & une ame extrêmement purs, pour les gouverner & imprimer à leurs actions un prix infini, ſans rien perdre de ſa ſainteté, de ſa puiſſance, de ſa grandeur, de ſa majeſté, de ſa félicité ? L'union de l'eſprit ſuprême avec la nature humaine eſt-elle donc plus impoſſible que celle de l'ame avec le corps ? L'eſt-elle plus que celle de l'eſprit univerſel à la maſſe de l'univers, avec lequel l'incrédule prétend qu'il ne fait qu'un même tout, prétention qui renferme les plus évidentes & les plus extravagantes contrariétés, comme de dire que cet eſprit unique eſt doué de l'étendue & de la penſée; que tous les corps & toutes les ames qui exiſtent en ſont les modes & les modifications, que cet eſprit eſt le monde, & que le monde eſt cet eſprit, ſujet au mouvement

& au repos, immobile & dans un changement perpétuel, cauſe efficiente & ſujet paſſif, agent & patient, par rapport au mal phyſique & au mal moral, voulant & ne voulant pas, aimant & haiſſant, niant & affirmant, triſte & gai, ſachant tout & ne ſachant rien, tout-à-la fois, &c.

Comment prouver que les peres du genre humain n'ont pu perdre par leur faute l'innocence avec la félicité originelle pour eux & pour leur poſtérité, dont ils étoient les chefs & les repréſentans ?

Comment prouver que la juſtice de Dieu qui eſt infinie, ne peut punir éternellement des pécheurs conſommés qui ne ceſſeront jamais de haïr la vertu & d'aimer le crime ?

Comment prouver enfin qu'un ſeul de nos myſteres contredit la raiſon, puiſqu'on n'en comprend aucun, & que l'incompréhenſibilité de tous eſt une preuve certaine qu'on ne ſauroit faire voir leur incompatibilité avec la raiſon, puiſque pour la faire voir cette incompatibilité, il faudroit d'abord les comprendre & en avoir l'idée la plus complette, pour montrer enſuite que leur intime eſſence détruit radicalement la raiſon & toutes les lumieres naturelles ?

La branche de la Doctrine chrétienne qui a les myſteres pour objet, ne contrarie donc point la raiſon, celle qui regarde les mœurs eſt excellente & ſupérieure de beaucoup à celle des ſages du Paganiſme, ſans être impraticable.

Quoi de plus excellent en effet, de plus pur, de plus ſaint, de plus ſublime, de plus divin que la Doctrine qui nous apprend à éviter tous les péchés, même les plus légers de l'eſprit ou du cœur & de la ſimple penſée; ſans faire grace à aucun, à remplir tous les devoirs, à pratiquer toutes les vertus! Dans quel lieu enſeigna-t-on, non-ſeulement à fuir tous les vices, mais encore à les couper dans leur maîtreſſe racine, qui n'eſt autre que l'amour propre; non-ſeulement à pratiquer toutes les vertus, mais auſſi à les animer du noble motif de l'amour de Dieu? Quel eſt le Sage du Paganiſme qui connût ou qui ſoupçonnât que les actions les plus héroïques ne ſont rien, dès qu'au lieu de les rapporter à Dieu qui en doit être la fin, comme il en eſt le principe, on ne les rapporte qu'à ſoi-même par une complaiſance purement humaine? Quel Philoſophe de l'antiquité entreprît de renverſer toutes les

idées des hommes, appellant bien ce qu'ils appellent mal, & mal ce qu'ils appellent bien, tenant pour heureux ceux qu'ils croyent malheureux, & pour malheureux ceux qu'ils eſtiment heureux; prêchant que la béatitude conſiſte, non dans la poſſeſſion des richeſſes, la jouiſſance des plaiſirs, le faſte des grandeurs & des dignités, mais à être humbles, mortifiés, détachés de tous les biens de la terre, qui n'eſt qu'un lieu d'exil, de gémiſſemens & de larmes? Quel Philoſophe connût ou pratiquât la ſublime morale que des millions de Chrétiens ont pratiquée dans tous les temps? Elle n'eſt donc pas moins praticable avec le ſecours de la grace, qu'excellente & parfaite en elle-même. La certitude de ſes miracles répond à l'excellence & à la perfection de ſa morale.

Puiſque l'incrédule veut s'en tenir au miracle de la réſurrection de Jeſus-Chriſt, nous ne parlerons ni de la guériſon du paralitique, ni de celle de l'aveugle né, ni de la réſurrection du Lazare, qui commençoit à ſentir mauvais depuis quatre jours qu'il étoit renfermé dans le tombeau, miracle ſi public & ſi frappant que les ennemis de J. C. vouloient faire mourir

Lazare, ni enfin de tant d'autres prodiges opérés par notre divin Sauveur, pour prouver ſa divinité. Nous ne nous arrêterons donc ici qu'à ſa réſurrection toute ſeule, qui décide de tous ſes autres prodiges, ainſi que de la divinité de ſa perſonne & de ſa religion.

Jeſus-Chriſt meurt donc attaché à la croix, comme il l'avoit prédit; car prétendre avec quelques incrédules, qu'il contrefait le mort ſur la croix ſans mourir effectivement, ou que Pilate lui ſuppoſa un autre criminel qu'il fit mourir à ſa place, c'eſt un roman tout-à-fait comique qui ne prouve que l'extrême embarras ou plutôt le déſeſpoir de l'incrédule. Quand Jeſus-Chriſt auroit été aſſez adroit pour contrefaire le mort pendant trois heures qu'il demeura attaché à la croix aux yeux de tout un peuple qui le conſidéroit attentivement, il n'auroit pû ſoutenir ce perſonnage lorſque le ſoldat lui perça le côté d'un coup de lance, & ce coup tout ſeul auroit été plus que ſuffiſant pour le faire mourir en effet, en lui ôtant le peu de vie qui auroit pû lui reſter après tous les tourmens qui avoient précédés. Ce même peuple qui regardoit Jeſus-Chriſt attaché à la croix en plein midi, & parmi ce

peuple, les Scribes, les Phariſiens, les Princes des Prêtres, les anciens qui ſe moquoient de lui, qui avoient demandé ſa mort & l'avoient obtenue à force de menaces & de cris, tous ces furieux acharnés contre lui, démontrent l'impoſſibilité de la ſuppoſition d'une autre perſonne à la ſienne : il eſt donc mort véritablement & dans ſa propre perſonne. On le deſcend de la croix, on le met dans le ſépulchre dont on ferme l'entrée avec une groſſe pierre ; les Juifs la font ſceller cette pierre, & placent des gardes autour du ſépulchre pour en défendre l'approche à quiconque auroit voulu la tenter.

Cependant malgré toutes ces précautions Jeſus-Chriſt reſſuſcite en ſortant glorieux du tombeau, comme il l'avoit prédit, il ſe montre à pluſieurs repriſes & en diverſes circonſtances aux Apôtres & aux Diſciples, ſi peu diſpoſés à croire ſa réſurrection qu'ils traitent de rêverie le récit des ſaintes femmes qui la leur annoncent, & ne ſe rendent enfin qu'après que Jeſus-Chriſt reſſuſcité a converſé, bû, mangé avec eux, en leur offrant ſes plaies à toucher pendant l'eſpace de quarante jours, au bout deſquels il aſſemble cinq cents Diſciples tout-à-la fois ſur une montagne,

où il leur ordonne d'aller annoncer ſa réſurrection à toute la terre, & d'où il s'élève porté ſur un brillant nuage qui le dérobe à leurs yeux, en les laiſſant pleins d'admiration & de courage pour publier par-tout l'univers un événement incroyable qui l'étonne, le confond, le révolte, l'arme de toute piece contre les Prédicateurs, & qu'il croit néanmoins malgré ſes préjugés, ſes paſſions, ſes répugnances de toute eſpece, à la vue des prodiges qui le confirment & de la conſtance plus qu'humaine des Apôtres qui le ſcellent de tout leur ſang.

Point du tout, reprend l'incrédule, rien de plus ſimple que la manœuvre des Apôtres dans toute cette affaire, & de plus facile que leur réuſſite. Ils s'aſſemblent incontinent après la mort de leur maître, s'abouchent avec Joſeph d'Arimathie pour le faire enterrer dans le ſépulchre qu'il s'étoit fait tailler pour lui-même dans le roc, ils s'entendent enſuite avec ce Joſeph pour venir nuitamment enlever le corps de Jeſus; ils l'enlevent en effet, le cachent dans quelqu'antre impénétrable, publient qu'il eſt reſſuſcité; on les en croit ſur leur parole, Juifs & Gentils tous s'empreſſent à l'envi d'embraſſer la foi Chrêtienne.

Voilà comment ils réuſſiſſent à convertir l'univers.

Les Apôtres, dit l'incrédule, *s'aſſemblent incontinent après la mort de Jeſus-Chriſt pour concerter les moyens de perſuader ſa réſurrection.* Les Apôtres ! Quoi ? ces hommes groſſiers & ſans eſprit, ſans talens, ſans adreſſe, ſans intrigue, ſans courage, ſont devenus tout-à-coup des hommes aſſez ſpirituels, aſſez intriguans, aſſez adroits, aſſez hardis & aſſez courageux pour former un projet auſſi critique & auſſi haſardeux que celui d'enlever le corps mort de leur maître malgré les ſoldats qui le gardent, & la fureur des Juifs déchaînés contre lui ? *Ils s'abouchent avec Joſeph d'Arimathie pour le faire enterrer dans le ſépulchre qu'il s'étoit fait faire pour lui-même* ? Mais quel avantage pouvoient-ils retirer de cette entrevue, pour l'exécution de leur deſſein ? Le ſépulchre de Joſeph étoit creuſé dans le roc, & n'avoit point d'autre entrée que celle qui étoit fermée d'une groſſe pierre & gardée par les ſoldats Romains. *Ils s'entendent avec Joſeph pour venir nuitamment enlever le corps de Jeſus.* Joſeph ne pouvoit pas plus qu'un autre pour favoriſer l'enlevement. *Les Apôtres enlevent en effet, le*

corps mort de Jeſus-Chriſt. Oui, & ſans faire aucun bruit, ni pour ôter la groſſe pierre du ſépulchre, ni pour tranſporter le corps de Jeſus pendant la nuit & au milieu des gardes poſtés pour empêcher le tranſport en cas de beſoin ? *Mais les gardes dormoient* : je le veux, & même d'un ſommeil profond, létargique, accablant : mais s'ils dormoient, comment ont-ils pû ſavoir ce qui s'eſt paſſé pendant leur ſommeil, & en quelle vérité ont-ils pû dire que les Apôtres ont enlevé le corps de leur maître, tandis qu'ils dormoient ? Que l'on nous cite un tribunal où des hommes endormis ſoient reçus comme témoins d'un fait arrivé durant leur ſommeil.

Après avoir enlevé & caché le corps de leur maître, les Apôtres publient qu'il eſt reſſuſcité. Si dans l'hypothéſe de la non-réſurrection de Jeſus-Chriſt, les Apôtres avoient publié hautement que c'étoit le plus inſigne de tous les impoſteurs, qui ne méritoit que la haine & l'exécration publique, pour les avoir abuſés & trompés, il n'y auroit rien qui dût ſurprendre dans leur conduite, tout y ſeroit ſimple, naturel, ordinaire ; mais qu'ils publient ſa réſurrection qu'il leur avoit promiſe ſi

ſouvent, tandis qu'il n'eſt pas vraiment reſſuſcité & qu'il les a groſſiérement illudés, qu'ils la publient ſans la moindre apparence qu'ils puiſſent la perſuader; qu'ils la publient ſans aucun intérêt & contre tous leurs intérêts réunis; qu'ils la publient en s'expoſant aux plus grands dangers, tels que les priſons, les tourmens, la mort; c'eſt ce qui n'eſt pas ſeulement incoyable, mais encore plus que moralement impoſſible. Non, il n'eſt nullement poſſible que des hommes qui n'ont pas totalement perdu la raiſon, aillent ſe mettre dans la tête de perſuader à l'univers qu'un ſcélérat qui les a ſéduit & qui a été crucifié publiquement, s'eſt reſſuſcité lui-même pour prouver qu'il eſt Dieu, le ſeul qu'il ſoit permis de reconnoître & d'adorer, ſi ſa réſurrection n'eſt qu'une fable dont il les a bercés pendant ſa vie, & dont ils ſont pleinement déſabuſés, puiſqu'il n'eſt pas reſſuſcité, comme il le leur avoit promis.

Les Apôtres qu'on ſuppoſe publier la réſurrection de Jeſus-Chriſt contre la vérité du fait & les remords de leurs conſciences, en ſont crus ſur leurs paroles! Eh! par qui? par les Prêtres des Juifs qui les font fuſtiger pour les obliger de ſe taire? Par les

Gentils qui les tourmentent & les font mourir en mille différentes manieres plus cruelles les unes que les autres, ſans qu'ils puiſſent leur impoſer ſilence ſur la vérité d'un fait dont ils ont été les témoins oculaires, auriculaires, & qu'ils ſcellent avec joie de leur ſang ?

Cependant les Juifs & les Gentils les croient, le monde entier les croit, il ſe convertit, il ſe fait Chrétien, c'eſt-à-dire, Diſciple & fidele adorateur de Jeſus-Chriſt crucifié & vainqueur de la mort par ſa triomphante réſurrection ! Oui, le monde croit ce fait ſi incroyable en apparence, il le croit malgré toutes les raiſons de ne pas le croire, malgré les préjugés de l'éducation, malgré la ſuperſtition, les paſſions, les vices & les habitudes vicieuſes de toute eſpece qu'il lui faut immoler ſans pitié & ſans réſerve à la croyance d'un ſeul Dieu & d'une Religion unique qui ne prêche que ſacrifices, privations, mortifications, pénitence, chaſteté, ſobriété, tempérance, douceur, patience, modeſtie, humilité, charité, amour des ennemis, détachement, renoncement général à tous les plaiſirs criminels, malgré ſon prodigieux attachement au culte de ſes Dieux tutelaires, & à toutes ſes céré-

monies religieuſes, attachement fortifié par un long uſage & par les loix de l'Etat, le culte des Dieux faiſant une partie eſſentielle de la conſtitution des Empires & des Républiques, & ſe trouvant lié à l'adminiſtration des affaires civiles; attachement ſi fort recommandé par les Prêtres, les Devins, les Augures, & tous les autres Miniſtres des Temples & du culte des faux Dieux, attachement ſoutenu par une multitude d'ouvriers & de marchands dont le commerce dépendoit de ce culte idolâtre; attachement enfin fortement appuyé par les jeux, les fêtes, les ſpectacles qui ſe célébroient avec une pompe & une magnificence étonnante chez les Payens, & pour leſquels ils avoient un goût décidé, une ardeur ou plutôt une fureur incroyable.

Le monde croit malgré tous ces obſtacles, il ſe convertit à la voix d'une douzaine d'hommes groſſiers qui lui prêchent tout ſimplement qu'il faut qu'il renonce à tous ſes Dieux & à toutes ſes paſſions pour n'adorer qu'un ſeul Dieu en trois perſonnes, & embraſſer la Religion de Jeſus-Chriſt mort & reſſuſcité pour le ſauver, à cette condition indiſpenſable qu'il abandonnera pour toujours & ſes erreurs, &

ſes vices les plus enracinés, & ſes paſſions les plus cheres & les plus favorites, en ſe faiſant à lui-même une guerre continuelle & irréconciliable. Le monde accepte la condition toute dure qu'elle eſt & malgré le frémiſſement de la nature; il l'accepte, il ſe convertit, il embraſſe le Chriſtianiſme, qui s'établit, ſe propage, s'étend par-tout, ſe perpétue, ſubſiſte & ſubſiſtera juſqu'à la fin des ſiecles. Uu pareil événement n'eſt point dans la nature & le cours ordinaire des choſes, il n'eſt aucune proportion entre lui & les cauſes naturelles, les forces humaines quelconques; il ſurpaſſe infiniment toutes les profondeurs de la ſageſſe, tous les reſſorts de la politique, toute la capacité des génies les plus vaſtes. Il faut donc l'attribuer à une cauſe ſupérieure, à un agent tout puiſſant & tout divin, à Jeſus-Chriſt l'homme Dieu reſſuſcité, agiſſant miraculeuſement par les Apôtres témoins de ſa réſurrection, ou opérant ſans miracle la converſion du monde, point de milieu. Mais, comme l'a dit excellemment ſaint-Auguſtin, & qu'on ne ſauroit trop le répéter d'après lui, ſi le monde s'eſt converti parce qu'il a vû des miracles, ces miracles ſont donc vrais, & ſi ces miracles ſont

vrais, Jeſus-Chriſt eſt donc vraiment reſſuſcité, puiſque les Apôtres ont fait ces miracles en témoignage de ſa réſurrection, & qu'il eſt impoſſible que Dieu leur ait accordé le don des miracles pour appuyer la ſcélérateſſe de Jeſus-Chriſt, le plus grand impoſteur qui fût jamais, ſuppoſé qu'il ne ſoit pas reſſuſcité en effet, malgré les promeſſes réitérées qu'il avoit faites à ſes Apôtres qu'il reſſuſciteroit le troiſieme jour après ſa mort. Si au contraire le monde s'eſt converti ſans miracles, ſa converſion eſt elle-même le plus grand de tous les miracles, & ne peut être qu'un effet tout-à-fait extraordinaire & ſurnaturel de la toute puiſſance de Dieu, qui a fait croire au monde entier les vérités les plus incroyables & pratiquer les choſes les plus difficiles par un changement ſubit de ſon eſprit & de ſon cœur, & une transformation générale de tout lui-même. Dans l'une & l'autre hypothéſe la réſurrection de Jeſus-Chriſt eſt un fait auſſi certain que quelque fait hiſtorique que ce puiſſe être, puiſqu'il porte ſur la ſouveraine véracité de Dieu qui ne peut autoriſer le menſonge & l'impoſture, ni par la converſion ſurnaturelle du monde, ni par des miracles qu'il feroit faire aux hommes pour leur ſervir de témoignage, ni par des miracles

qu'il feroit lui-même dans ce deſſein. Donc la réſurrection de Jeſus-Chriſt n'eſt pas moins certaine que l'exiſtence de Dieu même. Donc la Religion chrétienne qui repoſe ſur la réſurrection de Jeſus-Chriſt comme ſur ſa baſe, n'eſt pas moins certaine elle-même que la réſurrection de Jeſus-Chriſt ſon fondateur, & que l'exiſtence de Dieu. Donc il faut la croire ou nier tout & juſqu'à ſa propre exiſtence, par un pyrrhoniſme univerſel qui fait la honte de la raiſon & le comble de la folie.

Les Apôtres & les hommes Apoſtoliques, pourſuit l'incrédule, les Martyrs, les Confeſſeurs, les Peres, les Docteurs, les Théologiens de l'Egliſe, les Moines, les Anachoretes, les Reclus & Recluſes, tous les Croyans, en un mot, de l'un & l'autre ſexe, ſont ou des charlatans & des impoſteurs de mauvaiſe foi, ou des dupes qui ont été trompés de bonne foi, & qui ont cru ſur la parole de leurs maîtres ſéducteurs, que Jeſus-Chriſt étoit vraiment reſſuſcité pour le ſalut du genre humain, & qu'on ne pouvoit être ſauvé qu'en croyant en lui & en pratiquant ſon Evangile : & de-là l'enthouſiaſme qui leur a fait non-ſeulement pratiquer un genre de vie dur & pénible, mais encore braver les ſup-

plices & la mort ; ce qui ne doit pas paroître ſurprenant dans des enthouſiaſtes de bonne foi.

C'eſt ainſi que l'incrédule croit pouvoir répondre d'une maniere ſatisfaiſante à cette foule de preuves démonſtratives & ſouverainement victorieuſes qui mettent la Religion chrétienne dans le plus beau jour & hors de toute atteinte. Toutes ſes réponſes ſe réduiſent à blaſphemer, à outrager, à calomnier tout ce qu'il y a de ſaint, de ſacré dans le Ciel & ſur la terre ; à l'entendre, le Dieu des Chrétiens, ce Dieu la ſageſſe même, la ſainteté, la juſtice, la bonté par eſſence, n'eſt qu'un être capricieux, bizarre, mal-adroit, injuſte, malfaiſant, cruel, barbare ; Jeſus-Chriſt n'eſt qu'un chef de parti très-vil & très-obſcur, un menteur ſcandaleux, un impoſteur, un pertubateur puniſſable du repos public ; Marie ſa mere qui n'eſt pas ſi Vierge qu'on le penſe communément, eſt honorée comme la Divinité & même plus que la Divinité, par un culte vraiment idolâtre, dans la plûpart des pays ſoûmis à l'Egliſe Romaine ; on ne trouve qu'ignorance, menſonge, fourberie, orgueil, ambition, eſprit de domination, entêtement, enthouſiaſme, fanatiſme, folie, fureur,

dans les Apôtres & dans tous les Paſteurs & les Docteurs qui leur ont ſuccédé, tels que les Clément, Evêque de Rome, les Ignace d'Antioche, les Polycarpe, les Irénée, les Origène, les Athanaſe, les Cyprien, les Baſile, les Grégoire de Nazianze, les Jerôme, les Auguſtin, les Chryſoſtôme, &c.

Voilà les hommes que les incrédules traduiſent comme autant de fanatiques plongés dans un délire continuel, de parfaits viſionnaires, dont tous les ouvrages ne reſpirent que l'ivreſſe, l'enthouſiaſme & la démence, une morale calquée ſur les titres ténébreux de la bible, qui ne convient point à des hommes, & qui eſt plus propre à les rendre inſenſés & malfaiſans qu'à les conduire à la vertu; une morale qui ne tend qu'à proſcrire la raiſon, à bannir la ſcience, à étouffer les arts & l'induſtrie, à enchaîner les peuples, à anéantir la ſociété, à couvrir le monde des plus épaiſſes ténébres & à éterniſer ſon enfance avec ſon aveuglement. C'eſt à diffamer la Religion chrétienne & ſes Miniſtres, en les peignant des plus noires & des plus fauſſes couleurs que les partiſans de l'incrédulité font ſervir leurs talens & tout ce qu'ils ont d'art, d'in-

duſtrie, d'intrigue, d'éloquence, de ſubtilité, de fourberies, de fineſſe. Le grave & le comique, la ſatyre, & les turlupinades, l'aménité du ſtyle & les plus furieuſes déclamations, l'altération & la fabrication des faits; ils employent tout, rien ne leur échappe pour rendre ridicules, odieux, exécrables, & le Chriſtianiſme lui-même & les plus grands perſonnages de l'antiquité chrétienne.

L'on aura ſans doute lieu d'en être moins ſurpris, & l'on ſera en même temps plus circonſpect dans ſes jugemens ſur la fidélité des tableaux qu'ils nous font des anciens Miniſtres de la Religion chrétienne, ſi l'on fait attention au peu de ménagement qu'ils ont pour les modernes du plus haut rang, & qui méritent les plus grands égards, ſur-tout quand il s'agit de leur conduite ſur certains chefs de notoriété publique & connus de tout le monde. Juſqu'où, dans cette circonſtance, un Ecrivain qui ſe reſpecte un peu lui-même, ne reſpectât-il perſonne que lui, juſqu'où ne doit-il pas porter la délicateſſe, le ſcrupule, pour ne rien avancer que de vrai & ne pas s'expoſer à eſſuyer un démenti formel auſſi honteux que bien fondé? Si le prétendu Théologien, Auteur

de

de la Lettre à celui du Dictionnaire des trois Siecles, eût obſervé cette regle de ſageſſe & d'équité, il nous eût épargné la douleur de relever un endroit de ſa brochure qui eſt trop analogue au ſujet que nous traitons, pour qu'il nous ſoit poſſible de le paſſer ſous ſilence.

Nous autres Théologiens, dit l'Auteur de cette prétendue Lettre Théologique, (p. 17 & 18.), *nous faiſons profeſſion de mépriſer les ſciences naturelles..... Un grand Evêque*, (l'Evêque de Laon), *vient de détruire dans le Collége de ſa Ville Epiſcopale, l'enſeignement de la Phyſique, comme dangereux pour la foi.*

L'accuſation eſt très-grave & très-intéreſſante pour plus d'une raiſon : c'eſt l'enſeignement de la Phyſique, cette ſcience ſi belle & ſi utile qu'on détruit ; c'eſt un des premiers Princes de l'Egliſe, plus diſtingué encore par ſes talens & ſes vertus que par l'éclat de ſa naiſſance, qui le détruit. C'eſt dans ſa Ville Epiſcopale qu'il le détruit, pour donner l'exemple aux autres & leur inſpirer ſes projets deſtructeurs. C'eſt à la vue de tout le monde & pour ainſi dire, ſous les yeux du Royau-

me entier, & à peu de diſtance de la Capitale, le centre de toutes les ſciences & ſur-tout de la Phyſique dont elle fait ſes délices, que le Prélat ne craint pas d'opérer cette fatale deſtruction. C'eſt tout récemment & tout au beau milieu du ſiecle des lumieres, qu'il oſe commettre ce noir & ténébreux attentat. C'eſt parce qu'il le regarde comme un coup de maître des plus favorables à la Religion, & qu'il eſtime l'enſeignement de la Phyſique dangereux pour la foi.

Le fait eſt donc inconteſtable, de notoriété publique & évidemment certain; où l'Ecrivain qui l'avance, l'imprime, le débite, eſt de tous les hommes le plus imprudent & le moins jaloux de ſa réputation; j'adoucis les termes & il le faut bien, on exige aujourd'hui les plus douces expreſſions, lors même qu'il s'agit de relever les plus horribles atrocités. Le Lecteur eſt impatient de ſavoir ce qui en eſt; le voici.

A la mort de M. Languet, Archevêque de Sens, M. le Cardinal de Rochechouart, Evêque Duc de Laon, fut choiſi par le feu Roi pour Supérieur de ſon Collége Royal de Navarre, il ſollicita auprès de Sa Majeſté, l'établiſſement d'une chaire

de Phyſique expérimentale qui manquoit dans l'Univerſité. La nomination à cette chaire ayant été dévolue à M. le Cardinal en qualité de Supérieur du Collége, il y nomma M. l'Abbé Nollet, & après lui M. Briſſon, Adjoint de l'Académie des Sciences, qui l'eſt encore aujourd'hui. La Ville de Laon s'étant vue forcée par le mauvais état de ſes affaires, de retrancher trois Profeſſeurs du Collége, entr'autres celui de Philoſophie, M. le Cardinal qui ſait combien cette ſcience eſt néceſſaire à l'étude de la Théologie, établit dans ſon Séminaire un Profeſſeur de Philoſophie dont il paye les honoraires, non-ſeulement pour enſeigner les Séminariſtes, mais encore les externes. Tous ceux qui ont l'honneur d'approcher ſon Eminence, ſavent qu'elle a un goût décidé pour les Mathématiques, la Phyſique & l'Aſtronomie; qu'Elle conſacre ſes loiſirs à cette derniere ſcience, & que c'eſt M. de Caſſini qui lui procure les inſtrumens & les livres pour ſes obſervations.

Voilà cependant le Prélat ennemi déclaré de la Phyſique, dont il a pieuſement aboli l'enſeignement, comme dangereux pour la foi. Diſons plus vrai, voilà com-

ment les ennemis de la foi oſent outrager & calomnier ſes plus illuſtres Défenſeurs, en forgeant des faits pour les rendre ridicules, odieux, & les vouer, s'ils le pouvoient, au mépris & à la haine, à l'exécration publique. Tel fut l'eſprit des incrédules dans tous les temps, tel il eſt encore aujourd'hui : ne pouvant trouver dans la conduite des fideles Miniſtres de la Religion, rien qui ne ſoit digne d'elle & d'eux, ils ne ſe font aucune peine d'inventer à plaiſir des faits calomnieux propres à les flétrir & à les déshonorer ; le procédé de l'Auteur de la Lettre à celui du Dictionnaire des trois Siecles, ſuffiroit ſeul pour le prouver, quand il n'y en auroit nul autre, & qu'il ne prendroit pas le ſoin de nous en fournir lui-même vingt & trente preuves dans une ſi mince production.

Mais ce qui doit frapper toute perſonne qui penſe, c'eſt cette réflexion bien ſimple & qui ſe préſente naturellement à l'eſprit, ſi l'impie porte l'audace juſqu'à ſuppoſer aux perſonnes actuellement exiſtantes de la plus haute diſtinction, des faits injurieux & abſolument faux, des faits non-ſeulement faux, mais encore démentis par

des faits préciſément contraires à ceux qu'on leur impute, des faits dont tout le monde peut connoître la fauſſeté dans un moment, & que les inventeurs ne peuvent ſoutenir ou colorer en aucune ſorte, des faits tendans à déprimer la Religion & ſes Miniſtres, des faits dont l'évidente fauſſeté couvre leur Auteur de confuſion, en lui imprimant la tache honteuſe & le ſceau flétriſſant d'effronté calomniateur; ſi, dis-je, l'impie pouſſe l'audace juſqu'à inventer des faits de cette nature & les mettre ſous les yeux du public exiſtant & futur par la voie de l'impreſſion; quelle créance mérite-t-il quand il nous raconte des faits anciens & qui ſont paſſés depuis des milliers de ſiecles, des faits de l'antiquité la plus reculée, & qui vont ſe perdre dans la nuit des temps, des faits qui, ſans avoir l'ombre de vaiſemblance, n'ont pour tout fondement que de vaines conjectures, les obſcurités de la chronologie, les fables des anciens peuples & les récits fabuleux de quelques voyageurs ignorans, ou de quelques Hiſtoriens profanes & mal intentionnés.

Voilà donc tout ce que nos modernes incrédules beaucoup plus hardis & plus

téméraires que les anciens, ont de plus fort pour combattre la Religion chrétienne & ſes Miniſtres, des faits controuvés & forgés à plaiſir, des anecdotes ſcandaleuſes & dénuées de toute vraiſemblance, des fables populaires & puériles, une longue chaîne de menſonges, de calomnies & d'outrages; des ſophiſmes ſans principes, des ſaillies ſans jugement, des plaiſanteries & des turlupinades. C'eſt avec de telles armes qu'ils ſe flattent d'exterminer la Religion, les Pontifes & les Rois, qu'ils ne rougiſſent pas de repréſenter comme les ennemis jurés des hommes, des mangeurs de peuples, des tyrans non moins injuſtes que voraces & barbares, ligués enſemble pour faire diſparoître de deſſus la terre la vertu & la félicité, en opprimant le genre humain, aſſez imbécille pour porter tranquillement les fers de ſes cruels oppreſſeurs, au lieu de les enchaîner eux-mêmes & de les immoler, s'il le faut, comme des victimes qu'il eſt glorieux de faire périr teintes & fumantes de leur ſang.

C'eſt ce qu'on lit, non ſans horreur, dans une foule d'Ecrits également impies & ſéditieux, qui renferment tout ce qu'on

peut imaginer de plus injurieux à Dieu & à ſes Saints, de plus inſultant pour la Religion & ſes Miniſtres, de plus violent contre les Souverains & leur gouvernement; de plus contraire aux bonnes mœurs, de plus favorable à la licence & au libertinage, de plus flatteur pour tous les vices & toutes les paſſions. C'eſt ce qu'on lit en particulier dans les deux Ouvrages que nous allons réfuter, & ce qui nous a déterminés à en entreprendre la réfutation, convaincus qu'il ſeroit honteux aux diſciples de la vérité de marquer moins d'ardeur pour la défendre que les Apôtres du menſonge pour la défenſe de leurs erreurs qu'ils ne ceſſent de répandre avec une ſorte de fureur. Heureux ſi le ſuccès pouvoit couronner nos efforts en raiſon de la ſenſibilité de notre ame à la vue des maux affreux qui découlent de ces ſources empoiſonnées, & du déſir ardent que nous aurions d'y apporter quelque remede!

Mais plus heureux encore ſi notre foible voix, nos triſtes accens, notre douleur profonde, pouvoient parvenir juſqu'aux pieds du trône du plus ſage & du plus religieux des Rois, & l'attendrir

aſſez pour le déterminer à tarir, de ſa main royale, ce torrent d'Ecrits contagieux qui inondent ſon vaſte Royaume en le corrompant, & dont l'effet immanquable ſera toujours de lui débaucher les cœurs de ſes ſujets, en les ſouſtrayant à l'empire la Religion, des mœurs, de la vertu. Eh! pourroit-il donc y avoir quelque choſe de plus important & de plus preſſant tout-à-la fois, que de frapper les derniers coups ſur l'énorme coloſſe de l'irréligion qu'on voit fiérement aſſis au milieu de ſes adorateurs proſternés à ſes pieds, juſque dans le centre du Royaume chrétien par excellence, & couvrant tout le reſte de ſon ombre homicide!

N'eſt-ce pas le premier devoir d'un Roi très-Chrétien, & le plus grand ſervice qu'il puiſſe rendre à ſes peuples, qu'il ne peut conduire au bonheur que par le chemin de la vertu? La propre félicité & la gloire du Monarque pourront-elles jamais avoir lieu, tant qu'il laiſſera vivre & regner un monſtre, l'ennemi capital de la Divinité & de ſes Repréſentans ſur la terre, le contempteur furieux des loix & de l'autorité, le corrupteur des mœurs, le deſtructeur impitoyable de tout ſenti-

ment honnête & vertueux, l'atroce aſſaſſin des hommes dans les deux parties d'eux-mêmes, puiſqu'il briſe tous les liens qui les attachent les uns aux autres, & qu'il déchaîne contr'eux toutes les paſſions, tous les vices, tous les forfaits qui leur cauſent une double mort, celle de l'ame & celle du corps?

Puiſſe donc le jeune Souverain qui compte à peine un an de regne, & qui manie déja les rênes de l'Empire avec une ſageſſe, une force & une intelligence qui feroient honneur aux plus grands Rois; puiſſe-t-il enchaîner, exterminer un monſtre qui brûleroit sûrement le ſceptre du Monarque comme la houlette du Paſteur, ſi ſon pouvoir égaloit ſa perverſité, & qu'il eût autant de vigueur que de rage & de méchanceté! Puiſſe-t-il au moins l'empêcher de nuire, & il le peut très-facilement; un regard, un mot, un ſeul acte de ſa volonté ſuprême, un ſceau d'ignominie légérement imprimé ſur le front de l'idole ſuffira pour la réduire en poudre, en écartant loin de ſa cendre tous ſes cliens étonnés. Qu'il parle donc, & il ſera obéi; c'eſt ſon propre intérêt, c'eſt l'intérêt de

tout ſon peuple, c'eſt la Religion éplorée, c'eſt l'humanité fondant en larmes qui le lui demandent avec les plus vives inſtances ; pourroit-il fermer l'oreille à tant de cris redoublés & ſi capables de le toucher, de l'attendrir ? Non, & le maintien des loix, de la vertu, des mœurs, de la Religion, de l'Egliſe & de ſes Miniſtres, l'humiliation profonde de l'incrédulité & l'efficace prohibition de ſes livres ſéducteurs, la conſervation enfin de tous les droits des citoyens, ſeront les fruits précieux de la grace puiſſante que Louis XVI vient de recevoir dans l'auguſte cérémonie de ſon ſacre, où il a promis ſolemnellement & à la face des ſaints Autels, de protéger les Evêques & les Egliſes qui leur ſont confiées, de conſerver leurs priviléges, leurs droits, leur juriſdiction, d'empêcher les rapines & les iniquités, de faire obſerver la juſtice & la miſéricorde dans les jugemens.

Nous en avons un gage aſſuré dans la Lettre du Roi aux Archevêques & Evêques de ſon Royaume, cette Lettre ſi lumineuſe & ſi touchante, qui n'eſt que la naïve expreſſion des ſentimens du cœur d'un pere Roi, & plus pere encore que

Roi pour tous ſes ſujets qu'il regarde & qu'il aime comme ſes enfans. C'eſt-là que tous les bons citoyens & tous les vrais Chrétiens liſent avec un attendriſſement qu'il eſt plus facile de ſentir que d'exprimer, les ſages précautions, la prévoyance active, les tendres & inquiétes ſollicitudes d'un jeune Monarque qui, tout occupé du bonheur de ſes ſujets qu'il ne peut ſéparer du ſien, va au-devant de tout ce qui pourroit le troubler, en croiſant ſes vues bienfaiſantes, leur expoſe avec bonté les puiſſans motifs qu'ils ont de demeurer inviolablement attachés à leurs devoirs, malgré les preſſantes ſuggeſtions d'une troupe de brigands qui s'efforcent de les entraîner à la révolte, & par conſéquent au crime de léze-Majeſté & aux châtimens qui le ſuivent, emploie tout-à-la fois & les charmes de la douce perſuaſion, & la terreur des menaces pour les affermir contre les dangereux artifices & toutes les inſidieuſes inſinuations de ces hommes pervers & déteſtables qui ne méritent que l'exécration publique & les vengeances céleſtes, porte enfin l'attention juſqu'à craindre

pour des maux qui ne ſemblent que menacer, la juſtice juſqu'à faire réparer efficacement les maux réels, & punir promptement leurs criminels Auteurs, la grandeur d'ame & la déſappropriation de ſa propre gloire; enfin, juſqu'à vouloir la partager avec les Miniſtres du Seigneur, en les aſſociant à ſes ſoins, en leur donnant occaſion de déployer leur zele, en les mettant ſur la voie de développer l'eſprit de l'Evangile & les ſublimes préceptes de la Religion de Jeſus-Chriſt, ſi bien d'accord avec les Loix de l'Etat ſur l'inviolable fidélité dont les ſujets ſont tenus envers leurs Souverains, & en les rendant par conſéquent ſes coopérateurs dans le bien qu'il veut faire à ſes peuples, & les co-artiſans de la félicité qu'il leur prépare.

C'eſt ce que comprendront ſans doute tous les Paſteurs qui exercent le miniſtere public de notre Religion ſainte dans ſon vaſte Royaume, & ce qu'a déja compris le premier Paſteur de la Capitale, comme le prouve cette belle Lettre Paſtorale qu'il vient d'adreſſer à tous les fideles de ſon Dioceſe. On y voit un religieux Pontife qui ſe plaint triſ-

tement de la prolongation des jours qui lui montrent un événement auſſi contraire à la Religion & à l'Etat, qu'affligeant pour ſon cœur. Il y déplore les excès d'une troupe de ſéditieux non moins coupables devant Dieu que devant les hommes, puiſque Dieu défend aux ſujets de ſe révolter ſous aucun prétexte contre les Souverains qu'il leur a donné lui-même, & leur fait un devoir rigoureux de l'obéiſſance envers eux. Il y expoſe les vrais principes de l'Egliſe Catholique ſur cette importante obligation; il y peint d'une maniere touchante & très-propre à en inſpirer la plus grande horreur, les maux affreux qu'enfante la ſédition, & finit par exhorter tous ſes Diocéſains au reſpect & à l'amour dûs au Monarque dont l'ame vraiment Royale & bienfaiſante a conſacré par des bienfaits le premier uſage de ſon pouvoir, & qui ne veut regner, comme il le dit lui-même, que pour faire régner la Religion, la juſtice & les mœurs.

Venez donc, ô François, venez tous vous raſſembler autour du trône du meilleur comme du plus ſage & du plus

Chrétien des Rois, ſous la houlette de vos Paſteurs ; vous y apprendrez que le reſpect, l'obéiſſance, la fidélité à toute épreuve, l'amour ſincere & filial, tendre, reconnoiſſant, généreux, forment les principaux devoirs que la Divinité même qui a placé les Souverains ſur vos têtes, exige de vous à leur égard. Reſpectez donc ſes ordres ſuprêmes ; reſpectez d'eſprit & de cœur ſon image vivante dans la perſonne ſacrée du religieux & bienfaiſant Monarque qu'elle vous a donné pour la repréſenter. Reſpectez d'eſprit & de cœur la Religion, comme il la reſpecte lui-même, pratiquez la juſtice, ayez des mœurs dignes de lui & de vous ; il vous aimera comme ſes enfans, vous protégera comme ſes ſujets, n'oubliera rien pour eſſuier vos larmes, de ces mêmes mains Royales qui ſoutiennent ſans fléchir le fardeau de l'Etat, en vous procurant la paix, le repos, l'abondance, un bonheur enfin proportionné à l'étendue de ſon pouvoir & à celui de vos beſoins, autant que peut le comporter la condition de cette vie miſérable & toute ſemée de peines, qui n'eſt qu'une pré-

paration à l'autre, où il n'y aura ni faim, ni ſoif, aucune ſenſation douloureuſe, & dans laquelle tous ceux qui auront ſçu mettre à profit les afflictions paſſageres qui nous éprouvent ici bas, trouveront avec l'affranchiſſement général de leurs maux, l'heureux aſſemblage de tous les biens dans la douce & toujours durable poſſeſſion de l'Auteur même de tous ces biens heureuſement raſſemblés ſur leurs têtes.

INTRODUCTION.

L'ignorance, les préjugés, l'opinion, l'éducation, des gouvernemens injuſtes, la pareſſe, voila les ſources permanentes de la corruption des peuples : leurs vices & leurs folies ſont des ſuites fatales & néceſſaires de leurs inſtitutions déraiſonnables. (p. 1.)

CETTE énumération des ſources de la corruption des peuples, n'eſt ni complette, ni véritable à certains égards : elle n'eſt point complette, parce qu'elle ne préſente pas, à beaucoup près, toutes les ſources permanentes de la corruption des peuples. L'orgueil, l'avarice, l'ambition, la vanité, l'envie, la volupté, l'amour des plaiſirs ſenſuels, toutes les paſſions enfin, ne ſervent-elles donc pas à former ce déluge de déſordres & de corruption qui inonde malheureuſement la terre ? La pente naturelle que nous éprouvons tous pour le mal, ne produit-elle aucun forfait, n'enfante-t-elle pas un crime ?

2°. Cette énumération n'eſt pas véritable à certains égards : les vices & les folies des hommes ne ſont pas toujours les ſuites de leurs inſtitutions déraiſonnables, & lors même qu'ils le ſont, ce n'eſt jamais par la force irréſiſtible d'une néceſſité fatale. Ariſtote fut l'inſtituteur d'Alexandre dit le Grand, & avec toutes ſes

inſtitutions ſi pleines de raiſon, il ne l'empêcha pas d'être colere, ivrogne, admirateur chagrin des conquêtes de ſon pere, ambitieux juſqu'à la phrénéſie, un monde ne lui ſuffiſoit pas; vain juſqu'au ſacrilége & à l'impiété, il vouloit deſcendre des Dieux.

Neron, ce monſtre exécrable & la honte du genre humain, Neron eut Seneque pour précepteur: les meilleurs Inſtituteurs ne ſont donc pas toujours de bons Diſciples, & les mauvais n'en font pas toujours des méchants. Il eſt donc faux que les vices & les folies des peuples ſoient les ſuites fatales & néceſſaires de leurs inſtitutions déraiſonnables: l'homme eſt libre, & peut conſtamment réſiſter à la malignité de la plus vicieuſe éducation.

Les principes ſimples & naturels de la morale & de la politique ſont encore à trouver.... C'eſt au peu de ſageſſe, à la négligence, à la perverſité des Inſtituteurs & des guides des hommes, qu'il faut s'en prendre des vices dont nous les voyons infectés. Nous ne ſommes pas plus en droit d'être ſurpris de leurs vices ou de nous indigner contre eux, que d'être étonnés des effets d'un incendie que tout conſpire à propager, ou de nous fâcher contre des malheureux que nous verrions languir d'une contagion générale que leurs Medecins s'efforceroient d'éterniſer..... La morale eſt ſi vaine & ſes préceptes ſi ſtériles, parce que ceux qui l'enſeignent, faute de connoître l'homme & de conſidérer les cauſes qui agiſſent inceſſamment ſur lui, n'ont fait que s'égarer eux-mêmes, & n'ont jamais connu ni la ſource du mal, ni les moyens de l'arrêter. Le Théologien

ſuppoſe l'homme eſſentiellement corrompu, incapable par ſa nature de faire le bien, ennemi de toute vertu : ſi vous lui demandez ſur quoi fonde-t-il ſon jugement ſi défavorable à la nature humaine ? Il vous débite auſſi-tôt mille fables, il vous dira qu'au mépris de la défenſe de ſon Dieu, le premier pere du genre humain a mangé d'une pomme ; que les vices & les miſeres de ſes deſcendants ſont les ſuites fatales de ce premier péché : ſi vous vous plaignez de ne rien concevoir à cette bizarre origine du mal, on en eſt quitte pour vous dire que c'eſt un profond myſtere qu'il faut croire ſans le comprendre. (p. 2, 3 & 4.)

Que de choſes à reprendre dans ce lambeau de l'Introduction de l'Auteur !

1°. Quoi de plus faux, que les principes ſimples & naturels de la morale & de la politique ſoient encore à trouver ? *Vous aimerez Dieu par-deſſus tout, & le prochain comme vous-même pour l'amour de Dieu. Vous ne ferez point aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'ils vous fiſſent à vous-même.* Voila certainement des principes bien ſimples & bien naturels, & en même temps bien efficaces de la morale & de la politique ; ils renferment comme dans un germe précieux, tous les préceptes de l'une & de l'autre. Toute morale, toute politique qui ne découle pas de cette ſource pure & ſacrée, ne peut rien pour le bonheur ſocial ; elle n'eſt capable que d'ébranler, de ſaper les fondemens de la ſociété, de la félicité, des mœurs, de la vertu. Or, ces principes ne ſont point à trouver, ils ne ſont pas même nouveaux, ils ſont auſſi anciens que le monde ; ils

datent du premier inſtant de la création : Dieu les grava de ſes divines mains dans le cœur de l'homme en le formant.

2°. Le peu de ſageſſe, la négligence & la perverſité des inſtituteurs & des guides des hommes, ſont pour quelque choſe dans leur corruption : qui en doute ? Mais ils n'en ſont à coup sûr ni la ſeule, ni peut-être la principale cauſe. Le penchant funeſte qui nous porte au mal, & que nous apportons tous en naiſſant, voila la premiere cauſe de nos déſordres : ce même penchant eſt plus vif & plus impétueux dans les uns que dans les autres : tel eſt le fatal écueil contre lequel viennent ſe briſer trop ſouvent tous les ſoins & toutes les leçons des inſtituteurs les plus ſages, les plus vigilans & les plus vertueux. Il eſt donc faux que l'incurie & la perverſité des inſtituteurs ſoient la ſeule ou la premiere, ou même la principale ſource des vices qui inondent les hommes.

3°. Nous avons droit d'être ſurpris des vices des hommes, ou de nous en indigner contre eux, & nous n'en avons pas d'être étonnés des effets d'un incendie que tout conſpire à propager : la raiſon de cette différence eſt bien claire & bien ſenſible ; les effets d'un incendie que tout conſpire à propager, ſont les ſuites naturelles & néceſſaires des cauſes phyſiques, d'un feu extrêmement actif, & dont l'extrême activité ſe trouve encore puiſſamment ſecondée par tout ce qui peut ſervir à le nourrir, à l'enflâmer, à le répandre, à le propager, ſans que rien s'offre pour l'arrêter. Je ne ſuis donc point étonné de ſes terribles ravages ; ce qui m'étonneroit prodi-

gieuſement, ſeroit de le voir s'arrêter tout-à-coup dans ces circonſtances ; je crierois alors au miracle. Il n'en eſt pas ainſi des vices des hommes ; je ſuis ſurpris, je l'avoue, de les voir ſi méchants, ſi vicieux, ſi corrompus ; ce ne ſont pas des inſtruments purement paſſifs, ni des automates invinciblement appliqués au mal par la force irréſiſtible de quelque agent extérieur, ou par le jeu ſecret & non moins invincible de quelque reſſort intérieur & inviſible. Non, l'homme eſt libre, il peut toujours réſiſter au mal, & il a mille moyens & mille motifs de réſiſtance ; l'honneur, l'intérêt, la paix de l'ame, le repos de la conſcience, le devoir, la vertu, la religion, la crainte de Dieu & celle des hommes, &c. C'eſt donc avec droit que je ſuis ſurpris de le voir ſi corrompu, malgré tous les prétextes qu'il m'allégue pour ſa juſtification. Le paralelle d'un homme corrompu & d'une maiſon brûlée, n'a donc aucune juſteſſe ? Celui de ce même homme avec des peſtiférés que leurs Medecins s'efforcent de tenir empeſtés, en a-t-il davantage ?

Ces malheureux peſtiferés que l'on ſuppoſe entre les mains de Médecins qui s'efforcent d'éterniſer leur mal, ont des moyens d'échapper & au mal & aux Médecins, ou ils n'en ont pas ; s'ils n'en ont pas, je les plains ſans me fâcher contre eux, parce qu'ils ſont malheureux ſans être coupables ; mais je ſoutiens qu'il n'y a nulle parité entr'eux & l'homme corrompu, parce que ce dernier a mille moyens de ſe ſouſtraire à la corruption. Si les peſtiferés ont des moyens efficaces d'échapper à leurs maux & à leurs Mé-

decins & qu'ils refuſent de s'en ſervir, j'admets alors la parité entre eux & l'homme corrompu, mais je ne me contente pas de les plaindre tous comme des malheureux, je les blâme encore comme autant de criminels : je me fâche, je m'indigne contre eux, & je conſens qu'on les puniſſe, puiſqu'ils le méritent par le coupable abus qu'ils font de leur liberté.

4°. Parmi les Moraliſtes qui ont donné ou qui donnent encore des leçons de morale, il s'eſt trouvé & il ſe trouve encore, de grands Maîtres qui ont connu & qui connoiſſent l'homme avec les cauſes qui agiſſent ſur lui, les ſources de ſes maux & les moyens d'en arrêter le cours ; leurs préceptes n'ont pas toujours été ſtériles, ils ont porté des fruits plus ou moins abondants, & s'ils n'ont pas eu tout l'effet deſiré, ce n'eſt ni à la morale ni aux Moraliſtes qu'il faut s'en prendre, mais à la dureté volontaire & à la dépravation du cœur humain.

5°. C'eſt outrer la matiere que d'avancer que le Théologien ſuppoſe l'homme eſſentiellement corrompu ; ſi l'homme étoit eſſentiellement corrompu, la corruption ſeroit de ſon eſſence, & comme l'on ne peut changer l'eſſence des choſes, l'homme ne pourroit ſortir de ſon état de corruption, ſans ceſſer d'être homme. Quel Théologien s'aviſa jamais de ſoutenir une pareille abſurdité ? Qu'enſeigne-t-il donc ce Théologien ſi injuſtement calomnié par notre Auteur ? Il enſeigne que l'homme créé dans la juſtice, l'innocence, la droiture, ſans aucun penchant pour le mal, perdit par ſa faute ces précieux avantages, & avec eux l'heureuſe inclination

qui le portoit vers le bien ; il ſe ſentit dès-lors porté au mal, mais ſans y être néceſſité ; ſon libre arbitre fut bleſſé, affoibli ; il ne fut pas éteint, exterminé ; il ſubſiſte encore, quoique débilité, & malgré ſa foibleſſe il conſervera toujours aſſez de force pour éviter le mal & faire le bien même ſalutaire, à l'aide des ſecours ſurnaturels qu'il trouve dans les tréſors inépuiſables de la bonté de Dieu. Tel eſt l'enſeignement du Théologien ſur l'état préſent de l'homme, & cet enſeignement il le fonde non ſur des milliers de fables, comme le dit notre Ecrivain, mais ſur des faits authentiques, indubitables & ſi évidemment certains, que leur certitude, quoique morale en ſoi, équivaut néanmoins à la démonſtration & à l'évidence métaphyſique, puiſqu'elle s'appuie ſur le même motif ; ſavoir, l'idée claire & poſitive d'une choſe. Je vois clairement que le conſentement univerſel d'un peuple nombreux ſur des faits qui l'intéreſſent ſi eſſentiellement, qu'il eſt obligé de les rejetter pour ſon honneur, s'ils ſont faux, eſt une preuve indubitable de la vérité de ces faits ; parce qu'il répugne qu'un peuple nombreux puiſſe mentir conſtamment & porter même à la face de l'univers, un faux témoignage contre lui-même & contre ſes intérêts. Or, le peuple Juif tout entier atteſte hautement & conſtamment à la face de l'univers, la vérité des livres de Moïſe & des faits qu'ils renferment ; faits qui pour la plûpart, couvrent de honte & de confuſion ce peuple qui les atteſte aux dépens même de ſon honneur & de ſes jours. Ils ſont donc vrais ces faits déshonorants & les Livres

qui les renferment ? Ils ſont certains d'une certitude morale au ſouverain degré, & équivalent à l'évidence métaphyſique, puiſqu'elle ſe réduit en derniere analyſe à un motif équivalent. Quel eſt le premier motif de la certitude methaphyſique ? C'eſt l'inſpection des idées claires. Quel en eſt le ſecond & le dernier ? C'eſt la ſouveraine véracité de Dieu, qui ne peut permettre que l'évidence nous trompe, puiſque ſi elle nous trompoit, l'illuſion retomberoit ſur Dieu même. Quel eſt le premier motif de la certitude morale ? C'eſt le témoignage de nos propres ſens pour les choſes ſenſibles que nous avons touchées, vues, entendues, ou le témoignage des ſens étrangers pour les choſes que nous n'avons ni touchées, ni vues, ni entendues immédiatement par nous-mêmes. Quel eſt le ſecond & le dernier motif de la certitude morale ? C'eſt encore la ſouveraine véracité de Dieu, puiſqu'il ceſſeroit d'être vrai ſi le témoignage clair, conſtant & uniforme de nos ſens intérieurs & extérieurs, propres & étrangers, qu'il nous a donné pour connoître les choſes ſenſibles, tels que les faits préſents ou paſſés, nous induiſoit en erreur & en illuſion; ce ſeroit Dieu lui-même qui nous tromperoit & nous illuderoit; il ne ſeroit donc plus ſouverainement vrai. La véracité de Dieu eſt donc le dernier motif de la certitude morale comme de la certitude métaphyſique; l'une & l'autre ſe réduiſent donc en derniere analyſe au même motif; la certitude morale eſt donc équivalente à la certitude ou évidence métaphyſique, puiſqu'elle a le même motif ou le même fondement à

Les faits appuyés sur ce fondement ne sont donc pas des fables, mais des vérités inconteſtables qu'on ne peut nier ſans folie, puiſqu'il faut alors nier tous les faits par l'inſenſée manie d'un pyrrhoniſme hiſtorique univerſel?

Mais le premier pere du genre humain manger d'une pomme contre la défenſe de ſon Dieu! Les vices & les miſeres de ſes deſcendants devenir les ſuites fatales de ce premier péché! Cette bizarre origine du mal qu'il faut croire comme un profond myſtere ſans le comprendre!

Le premier pere du genre humain manger d'une pomme contre la defenſe de ſon Dieu! Oui, & c'eſt un fait qui n'eſt pas moins certain que les Livres de Moyſe qui le racontent; & les Livres de Moyſe ont une certitude morale, ſouveraine au premier degré, qui équivaut à l'évidence métaphyſique. Si l'on ne croit pas les Livres de Moyſe, il ne faut croire ni ceux d'Homere, ni ceux de Virgile; il n'en faut croire aucun, il faut nier tous les faits; l'exiſtence de Troyes & celle de Carthage doivent être miſes au rang des fables. La manducation de la pomme contre la défenſe de Dieu, eſt un fait ſouverainement certain, un fait révélé, & par conſéquent divin; c'eſt encore un fait indubitable indépendamment même de la révélation: Moyſe a pu le connoître indubitablement & fort aiſément par la voie de la tradition orale, parce qu'entre ce fait & la narration qu'il nous en a laiſſée, il n'y a qu'un très-petit nombre de générations, dont l'une avoit tranſmis à l'autre

le fait dont il s'agit ici. Moyſe avoit vécu long-temps avec Levi ſon ayeul, celui ci avec Iſaac, Iſaac avec Sem fils de Noé, qui n'avoit pas converſé moins de ſix cents ans avec Mathuſala, lequel avoit été deux cents ans compagnon d'Adam. Moyſe put donc aiſément ſavoir par la voie de la tradition ce qui s'étoit paſſé dans le Paradis Terreſtre; il le raconta tel qu'il l'avoit appris. Quelle candeur, en effet, dans ce grand Hiſtorien! Quelle ſincérité! Quelle naïveté! Quelle ſimplicité! Quelle probité! Quelle vertu! On admire dans ſa perſonne tous les caracteres d'un homme ſolidement humble & véritablement ſaint; il avoue ſes défauts, tandis qu'il garde un profond ſilence ſur ſes belles actions, ſi ce n'eſt quand la gloire de Dieu lui fait un devoir de le rompre. Il n'a donc point voulu tromper, & il étoit bien inſtruit de ce qu'il a raconté.

Les vices & les miſeres deuenir les ſuites fatales du péché d'Adam dans tous ſes deſcendans! Oui, comme une tige gâtée corrompt toutes les branches qui en naiſſent, & comme une ſource empoiſonnée infecte de ſon poiſon tous les ruiſſeaux qui en dérivent. Cela n'eſt pas ſi étrange, que nous n'en ayons quelques traits dans la Juſtice humaine qui flétrit quelque fois à jamais tous les deſcendans d'un pere énormément coupable.

Cette bizarre origine du mal! Pas ſi bizarre. Dieu crée le premier homme & le Pere du genre humain dans une parfaite innocence, une abondance délicieuſe de toutes ſortes de biens, & avec tous les avantages que la nature hu-

maine peut comporter. Pour tant de bienfaits, il ne lui impoſe d'autre devoir que celui de l'obéiſſance à ſes ordres, & lui défend en même tems de manger du fruit d'un certain arbre qu'il lui montre, ſous peine de perdre l'innocence avec la vie, lui & tous ſes deſcendans, le jour même qu'il oſera violer un précepte ſi facile à obſerver. Adam, le malheureux Adam le viole néanmoins ce précepte ſi important, & il perd auſſi-tôt avec les charmes de l'innocence toutes les douceurs de la félicité, lui & tous ſes triſtes enfans. Je cherche la biſarrerie dans cette ſuite d'événemens. Eſt ce donc que Dieu ne pouvoit pas éprouver l'obeiſſance & la fidélité de ſa Créature, & attacher à une ſi légere épreuve la ſtabilité de ſes dons envers elle ? N'eſt-il pas le maître, & ſon empire abſolu ſur toutes les créatures n'exige-t-il pas un hommage de celle qu'il a plus avantagée que toutes les autres, en la faiſant à ſon image, & en la rendant, pour ainſi dire, le miroir étincelant de ſes divines perfections. Quoi ! L'homme ce chef-d'œuvre de tous les êtres viſibles, & la vive image de la Divinité par ſon intelligence, ne ſera tenu d'aucun devoir envers ſon bienfaiteur qui s'eſt plu à verſer à pleines mains ſur lui tous les tréſors de ſa puiſſance, de ſa ſageſſe, de ſa magnificence !

Mais attacher les miſeres, la mort & la mort éternelle à la déſobéiſſance d'Adam, & envelopper dans ſon malheur toute ſa poſtérité ; c'eſt un myſtère, j'en conviens, mais un myſtère qui n'eſt point impoſſible, & qui ne répugne pas à ma raiſon, quoiqu'il la ſurpaſſe ;

un myſtère que j'entrevois dans le code de la ſageſſe de Dieu, & l'enſemble de ſes attributs combinés les uns avec les autres, ſans que je puiſſe le pénétrer. Dieu eſt bon, ſaint, juſte, ſage, puiſſant, immenſe, infini en toutes ſortes de perfections. Voilà ce que je vois clairement & ſans aucun nuage. Puiſque Dieu eſt infini en toutes ſortes de perfections, il peut donc faire une infinité de choſes que je ne comprends pas, moi qui ſuis fini par ma nature, & dont l'intelligence, ainſi que toutes les autres facultés, ne le ſont pas moins. Il a donc pu créer l'homme libre, lui donner des ordres, & le punir pour les avoir tranſgreſſés. Juſques-là, nulle difficulté pour moi. Dieu eſt le maître de donner à ſes ouvrages tel dégré d'être & de perfection qu'il le juge à propos dans le conſeil de ſa ſageſſe. La liberté eſt une perfection; il a pu la donner à l'homme, quoiqu'il prévit l'abus qu'il en feroit par ſa faute; cette préviſion ne lui a rien ôté de ſes droits: pour être prévoyant, Dieu n'en eſt ni moins indépendant, ni moins maître abſolu de ſes opérations; en un mot, Dieu eſt tout puiſſant & parfaitement libre de ſes volontés; il a pu créer l'homme libre en lui donnant parmi tant d'autres ce trait particulier de reſſemblance avec lui, il l'a pu, il l'a voulu & il l'a fait. L'homme abuſant de ſa liberté, a violé le commandement de ſon Dieu, qu'il pouvoit obſerver ſi facilement, s'il eut voulu; il eſt inexcuſable, il mérite la mort: c'eſt un criminel de Leze-Majeſté divine. Terre, ouvre tes entrailles pour engloutir le prévaricateur! Si je le plains comme malheureux, je le déteſte comme

rebelle. Juſqu'ici rien ne m'arrête. Mais toute la poſtérité d'Adam, pécheur, participante de ſon crime, de ſes diſgraces & de ſes châtimens!

Ici, je l'avoue, ma raiſon s'étonne ſans ſe déconcerter néanmoins; elle voit clairement que l'infini peut une infinité de choſes qu'une intelligence bornée ne ſauroit comprendre, & elle entrevoit la juſtice de la tranſmiſſion du péché d'Adam & de ſes ſuites à toute la poſtérité de ce fameux coupable. Qui oſera, ſe dit-elle à elle même, qui oſera diſputer au Tout-Puiſſant le juſte pouvoir de punir un criminel inſigne, & le Pere comme le chef d'une multitude d'enfans, en le dégradant lui & ſa poſtérité nombreuſe? Pourquoi refuſeroit on à la juſtice de Dieu ce qu'on accorde à celle des hommes? Une ſemblable diſpoſition répugne-t-elle évidemment aux attributs divins, & les connoît-on aſſez pour qu'on puiſſe le ſoutenir ſans crainte de ſe tromper? Qui des mortels s'eſt élancé au ſein de la Divinité pour en ſonder les profondeurs, y porter un regard fixe ſur l'immenſité de ſes attributs, y contempler à loiſir ce qu'elle peut & ce qui paſſe les bornes de ſon pouvoir? J'entrevois donc le myſtère qui m'étonne, je l'entrevois comme à travers un crêpe, & à la pâle lueur d'un foible flambeau; & quand je ne l'appercevrois point du tout, je ne le croirois pas moins ſans héſiter, puiſque c'eſt un fait clairement révélé, & que ma raiſon me dicte qu'il ſeroit déraiſonable de nier un fait évidemment certain, parce que je ne pourrois le comprendre, moi qui ne comprends preſque rien de tout ce qui tombe ſous mes ſens, & dont je ne

pourrois ſans folie conteſter l'exiſtence, la réalité. Je ne comprends donc pas le péché originel; mais je penſe, avec l'immortel Paſcal, que ſans ce dénouement, je me comprends encore moins moi-même avec tout cet enſemble myſtérieux de grandeur & de baſſeſſe, de lumieres & de ténebres, de défauts & de perfections, de vices & de vertus que je ne puis ne point appercevoir en moi.

PRINCIPES NATURELS

DE

LA MORALE.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Origine des idées morales, des opinions, des vices & des vertus des hommes.

LA Politique, la Religion & très-ſouvent la Philoſophie nous ont donné des idées fauſſes de l'homme. Faute de connoître ſa nature, ou de remonter juſqu'au principe de ſes actions, on l'a regardé comme naturellement enclin au mal, comme ayant une averſion preſqu'invincible pour le bien, comme l'ennemi

né des êtres de ſon eſpece. . . . . L'homme par ſa nature n'eſt ni bon ni méchant. - Les paſſions eſſentielles à nôtre eſpece, inhérentes à nôtre nature, qui caractériſent l'être ſenſible, ſe réſolvent toutes en deſir du bien-être & en crainte de la douleur. Ces paſſions ſont donc néceſſaires ; elles ne ſont par elles-mêmes ni bonnes, ni mauvaiſes, ni louables, ni blâmables ; elles ne deviennent telles que par l'uſage qu'on en fait. (p. 9 & 10.)

Il y a du vrai & du faux dans ces paroles. Rien de plus facile que d'en faire le diſcernement. Il n'eſt beſoin pour cela que de ſe former une idée juſte des paſſions.

Les Paſſions en général ſont des affections de l'ame qui nous portent à pourſuivre les biens, à éviter les maux ſenſibles.

On peut les conſidérer ou quant à l'habitude, ou quant à l'acte, ou quant à la ſubſtance, ou quant au mode, ou enfin quant à leurs objets particuliers, tels que les richeſſes qui ſont l'objet de l'avarice ou de la prodigalité, les honneurs, celui de la vaine gloire &c.

Les Paſſions conſidérées quant à l'habitude, ne ſont autre choſe que les penchants naturels que nous avons tous pour les biens ſenſibles, lors même qu'ils demeurent oiſifs en nous ces penchants, & qu'ils ne ſont pas réduits à l'acte.

Les Paſſions conſidérées quant à l'acte, ſont ces penchants mêmes réduits à l'acte ou à l'action ; c'eſt l'exercice même de ces penchants, par lequel nous pourſuivons actuellement & de fait un tel ou un tel bien ſenſible, ou nous fuyons un tel ou un tel mal de la même eſpece.

Les

Les Paſſions enviſagées quant à la ſubſtance, ſont les penchants naturels conſidérés préciſément en eux-mêmes, abſtraction faite de l'excès & des autres circonſtances vicieuſes qui peuvent les accompagner.

Les Paſſions enviſagées quant au mode, ſont ces mêmes penchants revêtus des circonſtances bonnes ou mauvaiſes qui peuvent les accompagner, telles que la modération ou l'excès & les divers déréglemens qui les accompagnent trop ſouvent

Si on conſidere les paſſions préciſément quant à la ſubſtance & à l'habitude, il y en a qui ſous ce rapport précis ſont abſolument bonnes & d'autres vicieuſes, ſans être néanmoins des péchés formels & proprement dits, lorſqu'on y réſiſte. La paſſion, par exemple, qui nous porte à deſirer & à nous procurer les choſes propres à ſatisfaire la faim & à appaiſer la ſoif, eſt abſolument bonne en ſoi, parce qu'elle eſt conforme à la ſaine raiſon, & qu'elle ne tend qu'à ſatisfaire les beſoins naturels de l'homme. Les Paſſions, au contraire, qui nous portent au plaiſir de la chair, au luxe de la table, à la magnificence des habits & à l'éclat des vaines parures, &c. ces Paſſions ſont vicieuſes en elles-mêmes, parce qu'elles ne ſont pas conformes à la ſaine raiſon, & qu'elles ne tendent point à contenter des beſoins naturels & néceſſaires; elles ne ſont cependant pas des péchés formels & proprement dits, tant qu'on ne s'y laiſſe point entraîner, & qu'on réſiſte à leurs impulſions.

Si l'on conſidere les Paſſions quant à l'acte, cet acte eſt innocent, vertueux même, lorſqu'il

eſt accompagné de modération, & qu'on n'en uſe que pour le beſoin, s'il s'agit des paſſions bonnes quant à la ſubſtance; mais s'il eſt queſtion des paſſions vicieuſes en elles-mêmes, leurs actes ſont toujours plus ou moins criminels, parce qu'ils ſont toujours plus ou moins contraires à la ſaine raiſon qui les condamne.

Les Paſſions conſidérées quant au mode, ou à la maniere de les exercer, ſont bonnes lorſqu'elles ſont accompagnées de modération & des autres circonſtances convenables, à moins qu'elles ne ſoient ſubſtantiellement vicieuſes; car ſi elles l'étoient, nulle circonſtance ſurajoutée ne pourroit leur ôter le vice intrinſeque qui les infecte. Par exemple, l'attrait ou la paſſion qu'on éprouve pour les richeſſes, eſt bon quand il eſt modéré, & qu'on en uſe modérément, ſelon les loix de la raiſon; mais ce même attrait devient eſſentiellement mauvais, s'il eſt exceſſif & immodéré, parce qu'il eſt pour lors contraire à la raiſon; & qu'on ne peut ſous aucun prétexte ſouhaiter exceſſivement & immodérément les richeſſes, ſans contrarier la raiſon. Ce que nous diſons de l'attrait & de la paſſion des richeſſes, on doit le dire de la paſſion des plaiſirs, même innocens, &c.

Enfin les paſſions conſidérées par rapport à leurs objets particuliers ſont bonnes ou mauvaiſes ſelon que ces objets qui les caractériſent ſont eux-mêmes bons ou mauvais; la paſſion pour les plaiſirs défendus, par exemple, eſt eſſentiellement mauvaiſe, parce que les plaiſirs défendus qui ſont l'objet de cette paſſion, ſont mauvais eux-mêmes. Que conclure de toutes ces vérités ? Le voici.

La Religion ne nous a point donné des idées fauſſes de l'homme faute de connoître ſa nature & le principe de ſes actions. Elle connoît parfaitement l'un & l'autre ; c'eſt même un privilége qui lui appartient excluſivement. Elle nous montre donc l'homme tel qu'il eſt en effet, quand elle nous dit qu'il eſt naturellement enclin au mal, par le vice de ſon origine, & que, par une conſéquence néceſſaire, il eſt méchant à cet égard, c'eſt-à-dire radicalement vicieux & vicié ; qu'il porte dans ſon ſein le germe de toutes les paſſions ; que parmi ces paſſions, il en eſt de ſubſtantiellement bonnes, & qui ne peuvent devenir mauvaiſes que par l'excès & l'abus qu'on en fait ; qu'il en eſt d'autres d'intrinſequement mauvaiſes, & qui ne peuvent jamais devenir bonnes ; que quoique ſujet aux paſſions, & naturellement enclin au mal, l'homme cependant n'en eſt pas invinciblement entraîné ; qu'il peut toujours réſiſter aux plus violentes impulſions par l'énergie d'une force interne qui réſide dans ſon ame, & qui fait que, maîtreſſe de ſon eſſor & de ſes déterminations, elle peut choiſir le bien de préférence au mal en réſiſtant aux pentes les plus fortes, & en triomphant de toutes les paſſions. Il eſt donc faux de dire, abſolument parlant, qne *l'homme par ſa nature n'eſt ni bon ni méchant*, puiſqu'il apporte en naiſſant une nature viciée & portée au mal. Il eſt faux que toutes les paſſions *ne ſoient ni bonnes ni mauvaiſes par elles-mêmes*, puiſqu'il y en a qui ſont eſſentiellement bonnes, & d'autres eſſentiellement mauvaiſes. Il eſt faux par conſéquent que la religion nous ait donné des idées fauſſes de l'homme, en nous le repréſentant enclin au mal.

On fait de l'homme tout ce qu'on veut. Tu te trompes, dit *Séneque*, ſi tu penſes que nos vices naiſſent avec nous; ils nous ſont ſurvenus; l'on nous en a rempli. *Le plus grand ſcélérat auroit pu devenir un homme de bien ſi le ſort l'eut fait naître de parens vertueux, ſous un Gouvernement ſage, & l'eut placé dans ſa jeuneſſe parmi des gens de bien. Le grand homme dont nous admirons les vertus, n'eut été qu'un brigand, un voleur, un aſſaſſin, s'il n'eut jamais fréquenté que des hommes de cette trempe. . . . L'homme de bien eſt celui qui par une ſuite de ſon tempérament, de ſa propre expérience, des principes qui lui ont été ſoigneuſement inculqués. . s'eſt habitué de bonne heure à placer ſa propre félicité dans l'eſtime & la bienveillance de ceux parmi leſquels ſon deſtin l'a fait vivre.* (p. 12, 13 & 14.)

On ne peut douter que le tempérament, l'expérience, les principes d'éducation, l'exemple & le commerce des perſonnes avec leſquelles on vit, les loix, l'opinion, les préjugés, le gouvernement n'aient une grande influence dans les mœurs des hommes. Mais prétendre, abſolument parlant, *qu'on fait de l'homme tout ce que l'on veut, que nos vices ne naiſſent point avec nous, que le ſcélérat eut été à coup sûr homme de bien s'il fut né de parens vertueux, & l'homme vertueux un ſcélérat s'il n'eut jamais fréquenté que des hommes de cette trempe, & qu'enfin, l'homme de bien eſt celui qui par une ſuite de ſon tempérament, & des principes qui lui ont été inculqués, s'eſt habitué de bonne heure à placer ſa propre felicité dans l'eſtime & la bienveillance de ceux parmi leſquels ſon deſtin*

le fait vivre, c'eſt avancer des paradoxes auſſi contraires à l'expérience qu'à la raiſon, ſans parler de la Religion qui ne les repouſſe pas avec moins de force.

Oui, l'expérience prouve qu'on ne fait pas de l'homme tout ce que l'on veut, & que nos vices naiſſent avec nous. L'on a vu des hommes très-méchans qui avoient reçu la plus excellente éducation, & l'on en a vu d'autres très-bons, qui avoient été très-mal élevés. Rien de plus ordinaire que de voir des enfans à peine âgés de quelques mois, qui ſont coleres, impatiens, jaloux, vindicatifs &c. Seneque ſe trompoit donc quand il diſoit que *nos vices ne naiſſent point avec nous*, & notre Auteur ſe trompe lui-même lorſqu'il définit *l'homme de bien, celui qui s'eſt habitué de bonne heure à placer ſa propre félicité dans l'eſtime & la bienveillance de ceux parmi leſquels ſon deſtin le fait vivre.*

On ſait que les anciens Philoſophes étoient ſi prodigieuſement partagés touchant la nature du bonheur de l'homme, qu'il y avoit parmi eux juſqu'à deux cens quatre-vingt huit opinions différentes ſur ce point, au rapport de St. Auguſtin, dans le I Chapitre du XV Livre de la Cité de Dieu. Les Epicuriens le plaçoient dans la volupté; les Stoïciens dans la vertu toute ſeule; les Péripatéticiens dans la vertu jointe aux biens du corps & de la fortune. Ils ſe trompoient tous plus ou moins. Dieu ſeul peut faire le vrai bonheur de l'homme, parce qu'il eſt ſeul capable de remplir la vaſte capacité de ſon cœur, & de contenter tous ſes deſirs. Ce n'eſt donc ni dans la volupté, ni dans la vertu toute

ſeule, ni dans la vertu eſcortée des biens du corps & de la fortune, ni dans l'eſtime & la bienveillance de ſes ſemblables, que l'homme doit placer ſa félicité. Tout cela eſt incertain, imparfait, limité, frivole & toujours mélangé de peines, jamais pur ni durable. La vertu même, la charmante vertu ne peut pas être aimée uniquement pour elle-même ; malgré tous ſes charmes, on ne doit point ſe repoſer en elle, comme dans ſa derniere fin, elle n'eſt que la voie qui y conduit.

Envain donc les Stoïciens plaçoient la vertu & la félicité de leurs Sages dans une ſorte d'inſenſibilité qu'ils nommoient *Apathie*, & qui, ſi on les en croit, leur faiſoit trouver le bonheur dans le ſein même de la douleur, & juſques dans le Taureau de *Phalaris*. Jactance vraiment comique ! Vaine parade d'un héroïſme qui n'a pour baſe qu'un faſte plein d'orgueil : je n'en veux point d'autre témoin que *Seneque* lui-même, l'un des plus illuſtres Philoſophes Stoïciens que notre Auteur vient de citer avec tant de complaiſance. Condamné par l'Empereur *Néron* à choiſir le genre de ſa mort, il ſe fait ouvrir les veines ; mais bientôt ennuyé des lenteurs de la mort, il demande du poiſon ; on le lui donne, le venin n'a plus de priſe ſur ſes veines épuiſées, & ſes membres déjà froids : ſes amis ſont forcés de l'étouffer dans la vapeur d'un bain chaud. Quel héroïſme ! & qu'il eſt différent de celui de nos Martyrs qui mouroient gaiement au milieu des flammes, en invoquant des ſupplices & plus cruels & plus longs !

La raiſon eſt la connoiſſance du bonheur véritable & des moyens capables de le procurer ; d'où il ſuit que la raiſon ne peut s'acquérir que par des expériences sûres & reitérées. (p. 17.)

La raiſon eſt la faculté de connoître, & la connoiſſance eſt un acte ou un effet de cette faculté. La connoiſſance du bonheur véritable n'eſt donc pas la raiſon ; mais un acte ou un effet de la raiſon. Elle ne s'acquiert point par l'expérience, nous l'apportons en naiſſant ; mais elle ſe développe, ſe cultive, ſe perfectionne par l'étude, l'expérience, les préceptes & l'éducation.

On veut ſur-tout que les peuples ſe gardent bien de vouloir rien comprendre à la Religion, & ne portent jamais un œil curieux ſur le Gouvernement. (p. 20.)

Si l'Auteur prétend qu'on interdit aux peuples juſqu'à la penſée de vouloir ſonder la profondeur de nos Myſteres, d'en pénétrer le fonds, & de les admettre ou de les rejetter, ſelon qu'ils les comprennent ou qu'ils ne les comprennent pas, il a raiſon. C'eſt une vérité conſtante parmi nous qu'il eſt de l'eſſence de nos Myſteres d'être incompréhenſibles, & qu'on ne peut vouloir les comprendre, ſans une ſacrilége & puniſſable audace ; mais ſi l'Auteur veut dire qu'on défend aux peuples d'étudier la Religion & les merveilles dont elle brille de toute part, ſoit dans ſa naiſſance, ſoit dans ſes progrès, ſoit dans la ſublimité de ſes Dogmes, la pureté

de ſa morale, la grandeur de ſes châtimens ou de ſes récompenſes, & enfin tout ce qui la concerne; il a tort aſſurément : l'étude de la Religion eſt de précepte pour tous les Chrétiens, & ce n'eſt que faute de l'étudier, de la méditer, de l'approfondir, qu'ils ſont malheureuſement arrivés au point de corruption où nous les voyons aujourd'hui.

Pour ce qui eſt du Gouvernement, on ne peut permettre aux peuples d'y porter un œil curieux ſans les conſtituer inſpecteurs de ceux qui les gouvernent, ſurveillans de leurs Adminiſtrateurs, juges de leurs propres Juges, cenſeurs de leurs Légiſlateurs & de leurs Maîtres.

Celui qui trompe ou qui ment pour ſauver ſa Patrie, ſes Parens, ſon Ami, eſt un Citoyen eſtimable, un homme utile & vertueux; il ne peut être condamné qu'au Tribunal d'un inſenſé. (p. 21.)

L'Auteur qui nous débite cette belle maxime, ne craint donc pas de mettre St. Auguſtin au nombre des inſenſés, en ajoutant dans une note qu'on lit au bas de la même page : que ce Pere a décidé *qu'il n'eſt pas permis de mentir, quand même il s'agiroit du ſalut du monde entier. L'Auteur ajoute auſſi que s'il étoit poſſible qu'un menſonge fût vraiment utile au monde, il deviendroit dès lors une vertu, la vertu ne pouvant conſiſter que dans l'utilité générale.* Mais il nous permettra de lui dire que parler de la ſorte, c'eſt ignorer profondément les principes du vice & de la vertu, détruire la Loi naturelle, renverſer les fondemens de la ſociété, & par conſéquent enſe-

velir ſous leur ruine le bonheur ſocial & l'utilité générale qu'on prétend établir & cimenter.

Le principe du vice eſt un rapport de diſconvenance, ou un défaut de conformité & de convenance. Le principe de la vertu conſiſte dans un rapport de convenance & de conformité avec la Loi, & ſur-tout avec la Loi naturelle qui eſt gravée par la main du Créateur au fond de l'ame de tout homme venant au monde, comme une lumiere permanente qui l'éclaire ſur le bien & le mal moral, le vice & la vertu.

Telle eſt la régle inflexible de rectitude qui décide ſouverainement de ce qui eſt droit, juſte, vertueux, ou de ce qui ne l'eſt pas. Ce n'eſt donc point par l'utilité générale ou particuliere qu'il en faut juger? Non: l'utilité & le droit, le juſte, le vertueux different eſſentiellement entr'eux; leurs idées ne ſont pas les mêmes; on les conçoit & on les définit différemment. Le droit, le juſte, le vertueux; c'eſt tout ce qui eſt conforme à la Loi naturelle ou divine, au devoir & à la raiſon. L'utile n'a pour objet que nos propres avantages humains, généraux ou particuliers. L'utile & le juſte ou le vertueux different donc eſſentiellement entre eux, puiſque leurs idées & leurs objets ſont différents, qu'ils ſe croiſent très-ſouvent, & que nous ne pouvons très-ſouvent auſſi nous propoſer l'utilité même générale, mais purement humaine du monde, ſans manquer à ce que nous devons à Dieu, & à ce que nous nous devons à nous-mêmes, comme il arriveroit infailliblement, ſi, pour ſauver ſa Patrie il falloit faire une choſe défendue par la Loi naturelle ou divine, ne fut-ce qu'un menſonge officieux. Oui, dans

cette circonſtance même le menſonge ſeroit interdit, parce qu'étant auſſi contraire à la droite raiſon qu'à la véracité de Dieu, il eſt mauvais de ſa nature, & que Dieu ne pourroit le permettre ſans ſe contredire lui-même en ceſſant d'être vrai.

Telle eſt donc la régle de rectitude propoſée à l'homme, pour y meſurer toutes ſes actions; la Loi, la droite raiſon. Tel eſt le principe directif dont il ne peut s'écarter, s'il veut être bon, ſage, vertueux, principe fondé dans l'eſſence des choſes, & bien antérieur aux conventions des hommes, comme il eſt auſſi bien ſupérieur à leur utilité générale ou particuliere.

Eh! quelle ſeroit la régle qui meſureroit les actions vertueuſes des hommes par l'utilité générale ou particuliere qui en pourroit réſulter? On pourroit donc *tromper*, *mentir pour ſauver ſa Patrie*, *ſes Parens*, *ſon Ami*, comme l'aſſure notre Ecrivain; mais on ne pourroit le faire ſans manquer à la droite raiſon, ainſi qu'à la loi naturelle & divine qui défendent la tromperie & le menſonge, en quelque cas que ce puiſſe être; on ne pourroit le faire ſans outrager Dieu par le violement de ſon Précepte; on ne pourroit le faire ſans s'outrager ſoi-même, puiſque l'homme ſe doit à lui-même la convenance de ſes actions & de ſes ſentimens les plus intimes avec la droite raiſon. On ne pourroit tromper & mentir enfin ſans offenſer le genre humain, parceque nous lui devons la vérité, & qu'il a droit de n'être point trompé par nos menſonges.

L'utilité générale ou particuliere que notre Auteur oſe nous donner pour la régle de la vertu, n'eſt donc autre choſe que la ſource em-

poiſonnée de tous les vices, & l'on ne pourroit s'y conformer ſans ſapper par le fondement la ſociété humaine, en la livrant en proie au dol, au menſonge, à la tromperie. Que penſer maintenant d'un Ecrivain qui ne rougit pas de ranger St. Auguſtin parmi les fous, pour avoir ſoutenu avec toute l'Egliſe chrétienne qu'il n'eſt jamais permis de mentir? Ce que l'on doit penſer d'un pareil Ecrivain & de ſes ſemblables!

O France, ma chere Patrie! France, le centre des Sciences & des beaux Arts, le ciel de la terre, pour m'exprimer ainſi; ah! que tu te ſerois épargnée de maux, ſi tu avois pris, il y a longtems, le ſage parti de les empêcher d'écrire; tu n'aurois pas à gémir ſur la profondeur de tes plaies, & je ne tiendrois pas dans mes mains tremblantes d'effroi la tombe funeſte de la Religion & de la ſociété, ſous le nom de Principes naturels de la morale & de la politique!

CHAPITRE SECOND

De la Morale religieuſe.

La Morale eſt l'art de bien vivre avec les hommes.

La vertu conſiſte à ſe rendre heureux par le bonheur que l'on procure aux autres. (p. 25.)

CEs définitions de la morale & de la vertu ſont tout-à-fait inſuffiſantes. Elles ne ſe bornent

ni l'une ni l'autre à nous apprendre à bien vivre avec les hommes, & à nous rendre heureux par le bonheur que nous leur procurons ; ce n'eſt que le moindre de leurs offices. Elles nous apprennent donc en premier lieu & principalement à bien vivre avec Dieu & avec nous-mêmes. L'homme a certainement des devoirs à remplir envers l'Auteur de ſon être & envers ſoi-même ; il doit à Dieu qui l'a créé le reſpect, l'admiration, l'adoration, la reconnoiſſance, l'amour ; il ſe doit à lui-même de vivre conformément aux lumieres de la droite raiſon ; il doit aux autres la juſtice & la bienfaiſance.

Tous ces devoirs ſont ſacrés & eſſentiels au bonheur de l'homme, avec cette différence néanmoins qu'il peut être heureux ſans vivre en ſociété, & par conſéquent ſans remplir les devoirs d'où dépend le bonheur ſocial ; au lieu qu'il ne peut jamais ſe diſpenſer de ſes devoirs envers Dieu & envers lui-même, ſoit qu'il vive dans la ſociété, ſoit qu'il vive iſolé & loin du commerce de ſes ſemblables.

On doit définir la Morale, l'Art de bien vivre avec Dieu, avec ſoi-même & avec les autres. Cette définition qui eſt également courte, claire & complette, renferme tout ce qui eſt néceſſaire à l'homme pour être heureux & ſolidement vertueux, puiſqu'il eſt impoſſible qu'il ne pratique la vertu, & qu'il ne jouiſſe du bonheur autant qu'il eſt poſſible d'en jouir en cette vie, lorſqu'il eſt bien avec Dieu, avec lui-même & avec ſes ſemblables. Notre Auteur définit donc mal la morale, la vertu, le bonheur, en les reſtreignant à la ſimple bienfaiſance envers

les autres, comme ſi un homme pouvoit être ſolidement vertueux & complettement heureux en prodiguant tout aux autres, & en n'accordant rien à Dieu ni à ſoi-même; à Dieu, dont il a tout reçu, & auquel il doit tout rapporter; à ſoi-même, qu'il eſt obligé d'aimer de préférence aux autres.

Un tel homme violeroit inconteſtablement les droits ſacrés de la Divinité; il violeroit ſes propres droits; il ne ſeroit donc ni vertueux, ni heureux: ce ſeroit un inſigne coupable déchiré de mille remords, & par cela même infiniment loin du bonheur.

Au lieu de chercher ſur la terre les principes d'après leſquels les hommes doivent régler leurs actions, la Religion les chercha dans les cieux. . . demandez à ces illuminés (aux Théologiens) *ce que c'eſt que la vertu? Ils vous répondront que c'eſt la conformité des actions de l'homme avec les volontés de ſon Dieu. Mais qu'eſt-ce que le Dieu dont vous annoncez les volontés à la terre? c'eſt, nous diſent-ils, un être incompréhenſible dont les mortels ne peuvent ſe former aucune idée.* (p. 26.)

L'Auteur reprend mal-à-propos les Théologiens de ce qu'ils placent la vertu dans la conformité des actions humaines avec les volontés divines, & il les calomnie groſſierement quand il ajoute que, ſelon eux, les mortels ne peuvent ſe former aucune idée de Dieu.

La vertu eſt eſſentiellement l'amour du bien, & le bien ne peut ſe trouver que dans la conformité des actions de l'homme avec les volontés

de Dieu, la ſouveraine raiſon qui veut que toutes les choſes lui ſoient conformes, & qui ne peut ne pas le vouloir, puiſqu'étant la régle inflexible de tout, il eſt impoſſible qu'il y ait rien de bien ordonné, de bien réglé qui ne lui ſoit conforme, puiſque c'eſt dans cette conformité même que conſiſtent néceſſairement l'ordre, la vertu, le bien moral. C'eſt donc très-juſtement que les Théologiens font conſiſter la vertu dans la conformité des actions humaines avec les volontés divines, & ce n'eſt pas avec moins de juſtice qu'ils nous donnent ces ſublimes & magnifiques idées de Dieu. C'eſt, diſent-ils, un pur Eſprit, Créateur du ciel & de la terre, qu'il a créés par ſa puiſſance, qu'il gouverne par ſa ſageſſe, qu'il conſerve par ſa bonté; Maître ſuprême de toutes choſes, Etre néceſſaire, indépendant, qui exiſte par lui-même, & par lequel tout exiſte, immenſe, éternel, & qui n'aura pas de fin, comme il n'a pas eu de commencement; ſouverainement bon, ſouverainement juſte, parfait en tous ſens, infini en toutes ſortes de perfections.

Telle eſt l'idée que les Théologiens nous donnent de Dieu, & cette idée n'eſt pas le fruit de leur imagination, ni l'ouvrage de leur art; ils le trouvent dans leur propre fonds, & c'eſt Dieu lui-même qui l'y a gravé en atteſtant ſon exiſtence par une empreinte ineffaçable. Eſt-ce là n'avoir aucune idée de Dieu?

Mais Dieu eſt un Etre incompréhenſible? Oui, & il eſt de ſon eſſence de ne pouvoir être compris; ſi on pouvoit le comprendre, il ne ſeroit pas Dieu, parce qu'il ne ſeroit pas infini. On ne peut donc le comprendre; mais on peut le

connoître, & le connoître assez pour savoir ce qu'il est & ce qui lui est dû; les droits qu'il possede, les devoirs qu'il exige, les obligations qu'il impose, & qui sont une suite nécessaire de l'infinité de ses perfections & de la souveraineté de son empire sur toutes ses créatures.

Nous ne comprenons pas le Soleil, cet immense flambeau qui nous éclaire, donc nous n'en avons aucune idée, & nous ne pouvons rien affirmer ni sur sa nature, ni sur son existence. C'est ainsi que raisonne notre invincible Athlete, & ce merveilleux raisonnement, on doit l'appliquer à toutes les choses que nous connoissons très-bien & dont nous avons des idées fort nettes, quoique nous ne les comprenions pas, c'est-à-dire, que nous n'en pénétrions pas l'essence intime & toutes les parties par une connoissance parfaite.

Mais Dieu est-il le même pour les habitans de toute la terre? Non, répond notre Auteur, *par la raison que les Préceptes varient dans les différentes Contrées du Globe; que Dieu ne parle pas le même langage au Chinois, à l'Indien, au Persan, à l'Européen; que chaque Religion prescrit au peuple qui l'admet des devoirs différens; que ce que la Divinité ordonne ou permet dans un tems ou dans un lieu, est rigoureusement défendu dans d'autres tems & d'autres lieux.*

Ce raisonnement est aussi juste & aussi concluant que celui qui le précéde. Le défaut qui y regne d'un bout à l'autre, consiste à mettre sur le compte de la Divinité, ce qui ne doit

être attribué qu'aux caprices & aux égaremens des hommes. Si le Chinois, l'Indien, le Perſan, l'Européen ne parlent pas le même langage en matiere de Religion, & ſi la Religion varie avec les préceptes & les devoirs dans les différentes Contrées du Globe; Dieu ne change point pour cela, il eſt eſſentiellement immuable, & toujours le même en ſoi. La diverſité, en fait de Religion, ne peut donc venir que du côté des hommes égarés, corrompus, qui ont abandonné la ſeule Religion véritable pour ſe précipiter dans un abîme d'erreurs prodigieuſement variées. Au commencement il n'y eut qu'une ſeule Religion, & celle-là même que Dieu enſeigna à l'homme après l'avoir créé. Il lui apprit à adorer ſon Créateur, à le craindre, à le bénir, à le louer, à l'aimer, à le remercier de ſes bienfaits, à implorer ſon ſecours, & enfin tous les devoirs dont le fidele accompliſſement devoit perpétuer ſon bonheur, en aſſurant ſon innocence. Dieu ne varia jamais dans l'enſeignement de cette Religion primitive dont la chaîne remonte juſqu'au premier des hommes, & ne finira qu'avec le monde, comme elle a commencé avec lui.

Toujours immuable & toujours le même au milieu des variations & des révolutions humaines, il a propoſé dans tous les tems & à tous les hommes les mêmes vérités eſſentielles à croire, les mêmes Loix à obſerver, la même morale à pratiquer, l'unité d'un Etre ſuprême, Créateur du ciel & de la terre, la néceſſité de croire en lui, de n'adorer, de ne ſervir que lui, de craindre ſes châtimens, d'eſpérer ſes récompenſes, de

lui

lui rapporter toutes ſes actions comme au premier principe & à la derniere fin de toutes choſes, de l'aimer par préférence à toutes les créatures, & de n'aimer le reſte des créatures, de ne s'aimer ſoi-même qu'en lui & pour lui.

Dieu n'a jamais varié dans ces points capitaux, & s'il a abrogé la Loi Moſaïque dont il étoit l'Auteur, ce n'a été ni quant aux Dogmes ſpéculatifs qui regardent l'Etre ſuprême, ni quant aux Préceptes moraux fondés ſur la Loi naturelle & dictés par la raiſon; mais ſeulement quant à la partie judicielle & cérémonielle qui ne devoit durer qu'un certain tems, ſelon les vues que la Sageſſe divine s'étoit propoſées en la donnant au Peuple Juif, pour le préparer à la Loi Evangélique. Les changemens qui ſont arrivés dans le Culte religieux, & qui ont partagé d'une façon ſi étonnante les différens peuples répandus ſur le Globe, n'ont donc point d'autre principe que les paſſions des hommes. Ce ſont elles ſeules qui les ont engagés dans un labyrinthe de ſuperſtitions & d'erreurs qui nous étonnent, & dont ils ne peuvent ſortir qu'en écoutant la voix de la Divinité qui les rappelle de leurs égaremens ſi prodigieuſement variés, en leur parlant à tous le même langage, les mêmes Dogmes, les mêmes vérités ſpéculatives.

Que les hommes l'écoutent cette voix ſi uniforme de la Divinité qui leur parle à tous le même langage, qu'ils l'écoutent & qu'ils la ſuivent; dès-lors ils ne formeront tous enſemble qu'un ſeul peuple & pour le Dogme & pour la Morale, & dans la théorie, & dans la pratique.

Si, pour démêler les intentions divines, on conſulte les Livres que chaque Religion fait révérer à ſes Adhérents, on trouve, que ſans violer les régles les plus évidentes de la morale, il eſt impoſſible de s'y conformer. Dans toutes les Religions de la terre, la Divinité eſt repréſentée comme un Souverain injuſte, furieux, implacable dans ſa colere, puniſſant les coupables ſans proportion ni meſure; faiſant porter aux enfans innocens les iniquités de leurs peres; ne mettant point de termes à ſa cruauté révoltante; ordonnant deſpotiquement la perfidie, le vol, le meurtre, le carnage; en un mot, dans les nations mêmes qui paſſent pour les plus civiliſées, la Religion fait adorer des Tyrans inviſibles qui ſe mettent au-deſſus de toutes les regles de la morale, & dont l'exemple ſuffit pour anéantir toute idée de devoir dans l'eſprit de leurs adorateurs. (p. 27.)

J'abandonne à notre Ecrivain toutes les fauſſes Religions; une ſeule eſt vraie, & c'eſt la Religion chrétienne. C'eſt donc elle ſeule que j'ai à venger des calomnies dont il ne craint pas de la charger. Dans quel Livre révéré des chrétiens a-t il pris qu'ils adorent une Divinité *injuſte, furieuſe, implacable dans ſa colere, puniſſant les coupables ſans proportion ni meſure, ordonnant deſpotiquement la perfidie, le vol, le meurtre, le carnage, &c?* Le Dieu des Chrétiens eſt un Etre infiniment ſaint, juſte, ſage, doux, indulgent, bon, qui hait l'iniquité, qui abhorre l'injuſtice, qui verſe les bienfaits à pleines mains ſur tout ce qui exiſte, qui trouve ſon bonheur en lui-même, dans le comble ſouverain de toutes les perfections, ſans mélange du moindre défaut.

Tel eſt le Dieu des Chrétiens. Ce n'eſt donc pas, comme le dit notre Auteur, un Dieu injuſte, cruel, perfide, voleur, meurtrier, furieux, implacable dans ſa colere. Il ne fait ni ne commande le mal; il le défend ſous les plus grieves peines; il le tolere pour un tems, & cette tolérance ne ſouille point ſa ſainteté, parce qu'il la doit à la liberté de l'homme, & que d'ailleurs il ſait faire naître le bien du ſein même de l'iniquité.

Envain donc l'Auteur nous peint Dieu comme ſujet aux paſſions humaines. Dieu, quand il punit, exerce par juſtice & ſans ombre de paſſion, ce que les hommes font ſouvent emportés par la violence des paſſions les plus fougueuſes. Envain prétend il que Dieu commande deſpotiquement la perfidie, le vol, le meurtre, le carnage; il eſt indigne de Dieu de commander la perfidie en aucun cas & ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, parce que la perfidie eſt eſſentiellement vicieuſe par ſon oppoſition avec la probité & la bonne foi; mais il faut raiſonner différemment de ce qu'on appelle vol, meutre, carnage. Dieu étant le maître ſuprême des biens & de la vie de ſes créatures, il eſt viſible qu'il peut les en priver, ou immédiatement par lui-même, ou par le miniſtere des hommes, & qu'alors ces actions ceſſent d'être des vols, des meurtres, des carnages, dans le ſens odieux qu'on a coutume de leur donner, & qu'ils méritent toutes les fois qu'on les exerce de ſa propre autorité. Eſt-ce donc qu'on eſt voleur quand on prend une choſe par l'ordre ou avec la permiſſion

du maître à qui elle appartient? Eſt-on homicide quand on met à mort un malfaiteur par l'autorité publique, ou un ennemi de la Patrie dans une guerre juſte & légitime?

Inutilement encore notre Auteur ſe récrie-t-il contre l'éternité des peines qu'il appelle *une cruauté révoltante de la part de Dieu.* Le pécheur obſtiné qui ne craint point de mourir dans l'endurciſſement & l'impénitence, ne prouve que trop la dépravation conſommée d'un cœur qui voudroit toujours vivre pour pécher toujours. Eh! qui peut douter que cette affreuſe diſpoſition qui ſubſiſtera toujours, ne mérite d'être punie ſans fin? Un Dieu juſte pourroit-il donc ne point punir éternellement un pécheur obſtiné qui expire avec le deſir réel, la volonté ferme & conſtante de pécher éternellement, s'il pouvoit vivre une éternité? Non, & ſa juſtice exige qu'il puniſſe l'outrage qui lui eſt fait autant de tems qu'il durera, & par conſéquent pendant toute l'éternité, puiſqu'il durera éternellement. N'importe que le crime du pécheur n'ait duré qu'un inſtant; il n'a été que momentané, quant à l'acte qui paſſe, j'en conviens, mais il ſubſiſte & il ſubſiſtera toujours dans le cœur du pécheur impénitent qui expire avec la volonté perſévérante de le commettre toujours, s'il vivoit toujours. Il eſt donc éternel aux yeux de Dieu le ſcrutateur des cœurs; il doit donc être éternellement puni, puiſqu'un Dieu juſte ne peut s'empêcher de punir toujours une volonté toujours injuſte, immuablement perverſe, & qui ne ceſſera d'aimer le déſordre qu'elle a commis. En un mot, le pécheur obſtiné

qui meurt impénitent, ſera toujours injuſte & toujours juſtement malheureux ; toujours injuſte, parce qu'il ne ceſſera d'aimer & de deſirer pendant l'éternité le péché qui le dominoit pendant le tems, & qu'il l'immortaliſera, pour m'exprimer ainſi, par la diſpoſition fixe, permanente, invariable de ſa volonté; toujours malheureux, parce qu'un Dieu toujours juſte ne peut s'empêcher de punir éternellement un crime éternel.

Tout homme qui s'eſt fait la moindre idée de la morale, s'il n'eſt totalement aveuglé par ſes préjugés, poura-t-il ſe propoſer pour modele le Dieu jaloux, inconſtant, vindicatif, ſanguinaire de la Judée ? Ce Dieu injuſte pour tous les peuples, à l'exception de celui que ſon caprice a choiſi, ce Dieu des armées & des vengeances, ce Dieu exterminateur des nations eſt-il fait pour ſervir d'exemple à tout être raiſonnable qui s'eſt fait des notions de bonté, de juſtice, d'humanité, à moins d'être complettement enivré d'enthouſiaſme ? Peut-on voir des perfections infinies dans un Dieu qui, dans les livres qu'on prétend inſpirés par lui-même, ſe dépeint ſous les traits d'un tyran abominable, qui a le droit de violer toutes les regles de la morale que l'on ſuppoſe pourtant émanées de ſa volonté ſuprême.

Pour réfuter complettement cette belle tirade contre Dieu, il ſuffira de faire voir qu'il n'eſt & ne s'eſt pas peint tel que notre Auteur nous le repréſente ici. Dieu n'eſt donc & ne peut être ni jaloux, ni capricieux & inconſtant, ni vindicatif, ni ſanguinaire, ni injuſte, ni ſujet

à aucune paſſion, ni violateur d'aucune regle de morale qui lui ſoit propre. Tous les paſſages de l'Ecriture qui ſemblent attribuer à Dieu des paſſions vicieuſes, telles que la jalouſie, la colere, la vengeance, ne doivent pas ſe prendre dans un ſens littéral; il faut les entendre dans un ſens métaphorique qui ne veut dire autre choſe, ſinon, que ce que les hommes font pour l'ordinaire par les mouvemens blâmables de la jalouſie, de la colere, de la vengeance, Dieu le fait ſans ombre de paſſion, & par le pur effet de ſa juſtice, de ſa ſainteté, de l'excellence de ſon Etre. Ce qui eſt jalouſie dans l'homme, n'eſt donc en Dieu que l'amour infini qu'il ſe porte néceſſairement à lui-même, & qui fait qu'il ne peut ſouffrir que ſes créatures intelligentes aiment quelque choſe autant ou plus que lui, ou ſans rapport à lui. Ce qui eſt colere, rage, fureur, vengeance dans l'homme, n'eſt en Dieu que la ſouveraine juſtice qui punit tranquillement & dans un profond calme tous les coupables qui méritent de l'être. Il faut dire la même choſe des autres paſſions que l'Ecriture ſemble attribuer à Dieu, pour s'accommoder à notre langage, à notre façon de concevoir, & nous faire entendre les choſes qu'elle veut nous apprendre.

Quant à l'injuſtice, il répugne qu'elle ſe trouve en Dieu; auſſi n'eſt-il pas injuſte, lors même qu'il partage inégalement ſes faveurs. Maître abſolu de ſes dons, il ne les doit à perſonne. Il n'eſt donc pas injuſte quand il en fait part aux uns, de préférence aux autres, pourvu qu'il donne à tous le néceſſaire. Il n'eſt pas

injuſte, non-plus, lorſqu'il extermine les nations coupables qui ſe ſont attirées leur ruine: le châtiment bien mérité ne fut jamais une injuſtice, une cruauté.

Si Dieu n'eſt pas injuſte quand il punit, il n'eſt ni léger, ni inconſtant, ni bizarre, ni capricieux quand il nous ſemble changer de plan & de deſſein, parce qu'il ne fait qu'exécuter pour lors ſes Décrets éternels. Ainſi, quand l'Ecriture nous dit que Dieu ſe repent, & qu'il eſt touché d'une douleur intérieure d'avoir fait une choſe, ces façons de parler ſont figurées, & doivent s'entendre des effets extérieurs qui font juger aux hommes qu'on a changé de deſſein, mais non pas d'un changement réel en Dieu.

Enfin Dieu eſt incapable de violer les regles de la morale qui lui ſont propres; mais auſſi toutes les regles de la morale ne lui ſont pas communes avec les créatures, & il y auroit une abſurdité palpable à ſoutenir que Dieu ne peut licitement faire que ce que peut ſa créature, ou que ſa créature peut licitement faire tout ce qu'il peut lui-même, & ſe le propoſer pour modele en tout. La Loi éternelle, c'eſt-à-dire, comme l'explique St. Auguſtin, la ſouveraine raiſon qui veut que toutes choſes ſoient très-bien ordonnées: voilà la regle de morale que Dieu ſuit invariablement, parce qu'elle eſt immuable, & qu'il y eſt néceſſairement ſoumis, non, par un aſſujettiſſement ſervile qui eſt indigne d'une Majeſté infinie, mais par l'infinité même de ſon Etre ſouverainement parfait, qui le rend incapable de toute imperfection & l'attache

immuablement au bien, à l'ordre; mais il peut faire, ſans s'en écarter, beaucoup de choſes que les créatures intelligentes ne pourroient faire elles-mêmes ſans le violer ouvertement, parce qu'il y a des choſes très-bien ordonnées dans certaines claſſes d'êtres, qui le ſeroient très-mal dans d'autres. Rien de plus facile à concevoir, & pour le rendre ſenſible, je ne veux qu'un ſeul exemple que je prends dans la perſonne du Roi vis-à-vis de ſes ſujets. Un Roi peut licitement bien des choſes que ſes ſujets ne pourroient tenter ſans crime, & ſans un violement viſible de l'ordre.

Un Roi peut & doit même punir les malfaiteurs par la perte de leurs biens, de leur honneur, de leur vie, ſelon l'exigence des cas. Les ſujets ne le peuvent de leur autorité privée, & s'ils vouloient ſe propoſer le Prince pour modele en ce point, ils pécheroient aſſurément contre l'ordre & la regle des mœurs qui leur ſont propres. Un Roi peut faire grace à un criminel, les ſujets ne le peuvent pas: un Roi peut ſe diſpenſer de ſes propres Loix & en diſpenſer les autres; de telles diſpenſes paſſent le pouvoir des ſujets. On pourroit pouſſer ce vis-à-vis beaucoup plus loin: c'en eſt aſſez pour faire toucher au doigt que les regles des mœurs ne ſont pas toujours les mêmes pour toutes ſortes de perſonnes, & que pluſieurs d'entre elles peuvent faire licitement & conformément à l'ordre ce que d'autres ne pourroient tenter ſans le violer ouvertement. Or, ſi cela eſt vrai parmi les hommes, en les comparant les uns avec les autres, combien l'eſt-il davantage en les com-

parant à Dieu ? Ce point de comparaiſon n'abſorbe-t-il pas toutes les difficultés ? Y-a-t-il du bon ſens à vouloir meſurer à une même aune le fini & l'infini, le Créateur & la créature ? N'eſt-ce pas une choſe évidemment & ſouverainement abſurde que de prétendre calquer toutes les actions de l'homme ſur celles de Dieu ; de fixer à l'un & à l'autre les mêmes regles de morale & de conduite ; de ſoutenir que tout ce que Dieu peut, l'homme le peut auſſi licitement ? Oui, cela eſt manifeſtement abſurde, & la folie d'un vil eſclave qui ſe croiroit permis tout ce qui l'eſt aux plus grands Monarques, ne ſeroit rien en comparaiſon.

Quand on ſe plaint d'un Dieu ſi peu moral, pourſuit l'Auteur, *ou de ſa conduite ſi contraire aux idées reçues parmi les gens de bien, ſes Miniſtres nous diſent que la Juſtice divine ne reſſemble pas à la Juſtice humaine ; que les voies de Dieu ne ſont pas les voies de l'homme. Mais par là même n'ébranle-t-on pas pour nous tous les principes moraux ? Si la juſtice, la bonté, les perfections de Dieu ne ſont ſemblables en aucun point à la juſtice, à la bonté, aux bonnes qualités, aux vertus des hommes, quelles idées les hommes peuvent-ils s'en former ? Si la juſtice & la bonté de Dieu lui permettent d'agir comme ce que nous appellons un tyran ; c'eſt-à-dire, comme un Maître ſouverainement injuſte & méchant, ſes adorateurs ne ſeront-ils pas tentés d'en conclure qu'il veut le mal, qu'il aime l'injuſtice & la méchanceté, qu'il faut commettre le mal pour trouver grace à ſes yeux ? Un Souverain cruel & pervers ne ſe croit bien ſervi que par des eſclaves qui lui reſſemblent.* (p. 28 à 29.).

L'Auteur raiſonne ici d'après deux fauſſes ſuppoſitions, deux calomnies qu'il impute aux Chrétiens. La premiere eſt que, ſelon eux, *la juſtice, la bonté, les perfections de Dieu ne ſont ſemblables en aucun point à la juſtice, à la bonté, aux bonnes qualités, aux vertus des hommes.*

Les Chrétiens n'ont jamais dit & ne diront jamais que les perfections & les vertus de Dieu ne ſont ſemblables en aucun point à celles des hommes; ils diſent préciſément le contraire, ſi ce n'eſt des perfections ou attributs qui ſont propres à la Divinité, excluſivement; tels que l'éternité par exemple, l'immenſité, la toute ſcience, la toute puiſſance, &c. Mais pour ce qui eſt de la ſainteté, de la juſtice, de la bonté & des autres perfections ſemblables, les Chrétiens ſoutiennent & ſoutiendront toujours qu'elles ſont ſemblables en pluſieurs, quoique non en tout point, dans Dieu & dans les hommes. La ſainteté de Dieu conſiſte dans une oppoſition ſi eſſentielle au mal moral ou au péché proprement dit, qu'il répugne à ſa nature qu'il puiſſe le commettre ou l'approuver. La ſainteté de l'homme conſiſte auſſi dans une oppoſition ſincere de ſa volonté au péché, & une haine ſi efficace & ſi forte, qu'il ſoit prêt à tout ſouffrir & à tout perdre plutôt que de le commettre ou l'approuver. Voilà, ſans parler des autres, un point de reſſemblance entre la ſainteté de Dieu & celle de l'homme. La juſtice de Dieu conſiſte à rendre à chacun ce qui lui eſt dû. La juſtice de l'homme conſiſte à rendre auſſi à chacun ce qui lui eſt dû : voilà donc encore un point de reſſemblance entre la juſtice de Dieu & celle

de l'homme. La bonté de Dieu éclate dans les bienfaits ſans nombre qu'il verſe continuellement à pleines mains ſur ſes créatures : la bonté de l'homme brille dans les dons qu'il fait & les bons offices qu'il rend à tous ceux qui en ont beſoin, à l'imitation de Dieu, le Pere commun des hommes, qui fait luire ſon Soleil ſur les bons & ſur les méchans. La bonté de Dieu reſſemble donc encore en ce point à celle de l'homme.

Mais entre les perfections de Dieu & celles de l'homme, il y a auſſi des points de diſſemblance, me dira-t-on. Eh ! oui, il y en a, & grand nombre : j'ajoute même qu'il eſt métaphyſiquement impoſſible qu'il n'y en ait pas, parce qu'elles ſont fondées ſur l'eſſence des choſes & l'immenſité de l'intervalle qui ſépare la créature du Créateur, le fini de l'infini, & l'infiniment ſaint, juſte, bon, de celui qui ne l'eſt que précairement, imparfaitement, & d'une façon très-bornée. Que diroit-on d'un Payſan extrémement bon & incapable par nature de faire le moindre mal à perſonne, qui traiteroit un grand Roi d'injuſte, de cruel, de barbare, de tyran abominable, parce qu'il feroit pendre, rouer, brûler certaines claſſes malfaiſantes de ſes ſujets ?

La ſeconde calomnie imputée par l'Auteur aux Chrétiens, conſiſte à leur attribuer de croire que *la juſtice & la bonté de Dieu, lui permettent d'agir comme ce que nous appellons un tyran, c'eſt-à-dire, comme un maître ſouverainement injuſte & méchant.* Ce blaſphême horrible & deſtructeur de la Divinité ne fut jamais dans l'eſprit ni dans la bouche d'aucun vrai Chrétien. Tous s'accordent à ſoutenir

au contraire qu'il répugne à la juſtice & à la bonté de Dieu *d'agir comme ce que nous appellons un tyran ou un maître ſouverainement injuſte & méchant*; que toutes ſes opérations portent l'empreinte de la juſtice, de la ſainteté, de la bonté, & que ceux qui ſe figurent y voir autre choſe, ſont autant de viſionnaires qui prennent quelques fauſſes lueurs pour la lumiere véritable, & les phantômes de leur imagination bleſſée pour des productions de la raiſon.

Nous ne trouverons pas dans le Dieu des Chrétiens un guide plus ſûr pour nous conduire à la vertu réelle, continue l'Auteur, *ce Dieu miſanthrope dans ſes leçons lugubres & inſociables, ſemble avoir entierement ignoré qu'il parloit à des hommes vivants en ſociété. Que nous dit en effet ſa morale tant vantée par ceux qui ne l'ont jamais ſérieuſement examinée? Elle nous conſeille de fuir le monde, de nous déteſter nous-mêmes, de haïr le plaiſir, de chérir la douleur, de mépriſer la ſcience, de lui préférer l'ignorance volontaire & la pauvreté d'eſprit, de nous détacher des créatures, de ne rien aimer ſur la terre, de craindre l'eſtime des hommes. Quels motifs le Chriſtianiſme nous donne-t-il pour ſuivre une conduite ſi contraire à la nature, ſi oppoſée à ce que nous devons à la ſociété? Il nous parle d'une autre vie dans laquelle il nous fait entrevoir un bonheur ineffable pour ceux qui ſe ſeront volontairement rendus malheureux ici bas, & qui n'auront rien fait pour le bonheur des autres. D'un côté cette Religion menace de tourmens éternels ceux qui refuſeront de pratiquer les vertus ſtériles qu'elle préfere à toutes celles qui ſont vraiment utiles aux êtres avec qui nous*

vivons. Une crédulité ſtupide qui jamais ne raiſonne ; l'eſpérance vague d'une félicité idéale, une humilité rampante, propre à briſer le reſſort de l'ame, des auſtérités, des abſtinences, des ſupplices volontaires : voilà les perfections merveilleuſes auxquelles tout bon Chrétien doit s'efforcer d'atteindre. (p. 29 & 30.)

Nous ne pouvons mieux répondre à ces vaines allégations de l'Auteur, qu'en ſubſtituant le vrai tableau du Chrétien à l'infidelle peinture qu'il nous en fait, & le voici. Le Chrétien eſt un homme qui adore un Etre ſuprême, Créateur de l'univers, comme le premier principe dont il tient tout, & la derniere fin à qui il rapporte tout par amour. Convaincu que ſa Religion ne lui commande pas ſeulement l'alliance & la ſociété avec Dieu ſon Pere ; mais auſſi avec les hommes ſes freres, en aimant Dieu, il aime encore ſes ſemblables pour l'amour de Dieu ; il les aime comme d'autres lui-même, & c'eſt dans l'accompliſſement continuel de ces deux devoirs capitaux, qui ſont l'abrégé de tous les autres, qu'il fait eſſentiellement & principalement conſiſter ſa juſtice. Il aime donc ſon Créateur : eh ! comment pourroit-il s'empêcher de l'aimer ? Il s'aime lui-même, il aime tous ſes ſemblables ; telle eſt la ſource de ſes actions vraiment parfaites juſqu'au prodige. On l'admire perpétuellement appliqué à dompter toutes ſes paſſions & à pratiquer toutes les vertus ſolitaires ou ſociales qui conviennent à ſon état, s'attachant à vaincre la volupté par la mortification, l'avarice par l'aumône, la colere par la douceur, la haine & l'ingratitude par les bienfaits. S'il promet,

il ne manque jamais à ſa parole : prend-il une réſolution, après l'avoir mûrement peſée, il eſt conſtant dans l'exécution; on le voit toujours exact à ſes emplois, frugal dans ſes repas, modéré dans ſes délaſſemens, obéiſſant à ſes ſupérieurs, affable à ſes inférieurs, tendre à ſes égaux, fidele à ſes amis, indulgent à ſes ennemis, bienfaiſant envers tous, ſage dans les entrepriſes, intrépide dans les dangers, modeſte dans les ſuccès, ſoumis & patient dans les revers & les afflictions, toujours prêt à ſe ſacrifier, & à ſe faire victime pour le Prince, le citoyen, la Patrie éxpirante. Achevons ſon portrait. Le Chrétien eſt un homme ou plutôt un Ange ſous une forme humaine, qui véritablement humble, & portant l'humilité juſqu'au faîte de l'héroïſme, ne veut de la vertu que la réalité toute ſeule, conſentant de mourir, s'il le faut, ſous les livrées du vice & de la ſcélérateſſe, au milieu des plus cruels & des plus honteux ſupplices.

Les leçons du Dieu des Chrétiens ne ſe bornent donc pas à leur prêcher des vertus inſociables, puiſqu'il ne leur recommande rien tant que de s'aimer les uns les autres, de s'aider, de ſe ſervir, de s'obliger juſqu'à ſe dépouiller & à mourir les uns pour les autres; & cela par l'appas & le doux eſpoir des récompenſes les plus magnifiques, ainſi que par la crainte des châtimens les plus terribles dans une autre vie; crainte, eſpoir évidemment fondés ſur la droite raiſon & ſur les rapports néceſſaires de la vertu au bonheur; & du vice au malheur durable dans un ſiecle à venir. Il rampe preſque toujours abattu ſous le poids des maux qui l'accablent, ce

juſte, cet homme ſi vertueux, ſi digne d'un meilleur ſort, tandis qu'il proſpere raſſaſie de bien ce méchant, cet impie qui ne mérite que les tourmens ; il faut donc, & la raiſon le dicte, il faut qu'en une autre vie, tout rentre dans l'ordre, & que la vertu y ſoit vengée des triomphes du vice. C'eſt le cri de la raiſon ; la croyance de l'univers. Le monde l'a cru cette immortalité des bons & des méchans, cette éternité de bonheur & de malheur ; il l'a cru en raiſonnant, & l'on ne peut que déraiſonner en la révoquant en doute, & en s'inſcrivant en faux contre la croyance univerſelle conſignée dans les annales du monde.

Mais quelle eſt donc cette prétendue raiſon qui oſe braver l'éternité en cenſurant la juſtice de l'Eternel ? raiſon obſcurcie par les nuages que forment autour d'elle les vices & les paſſions de concert ; raiſon ſuperbe, préſomptueuſe, & cependant ſi fragile quelle vient briſer contre un brin d'herbe, un vil atôme ; raiſon auſſi ingénieuſe & auſſi féconde à trouver des difficultés, qu'elle eſt foible & impuiſſante pour les réſoudre : telle eſt la raiſon qui veut s'aſſervir la Divinité même avec tous ſes attributs.

Dans le Chriſtianiſme l'amour du prochain ne fut jamais qu'une vertu de parade : ſi on la trouve dans les Livres des Chrétiens, elle fut toujours bannie du cœur & de la conduite de leurs Prêtres. Les Miniſtres du Dieu de paix ſe montrerent en tout tems les plus inſociables, les plus inhumains, les moins indulgens des hommes. Sous prétexte des intérêts du ciel, ils troublerent mille fois la terre par leur zele

hypocrite, ou par un fanatiſme réel. Toujours aux priſes les uns avec les autres, ils firent entrer les Princes & les peuples dans leurs funeſtes querelles; remplis d'une charité meurtriere, ils firent pieuſement égorger leur prochain toutes les fois qu'ils ne purent l'engager à recevoir les opinions qu'ils jugeoient néceſſaires à leur ſalut éternel. (p. 30 & 31.)

Si l'Auteur ne vouloit parler que de quelques Miniſtres de la Religion qui ſe ſont écartés de ſes maximes, nous les lui abandonnerions ſans peine, & nous enchéririons même ſur le portrait qu'il en fait, quelque forte qu'en ſoit la touche, mais s'il entend & l'eſprit de la Religion, & cette multitude prodigieuſe de ſes Miniſtres qui en furent animés dans tous les tems, nous lui dirons qu'il outrage, qu'il calomnie la Religion & ſes Miniſtres. L'eſprit de la Religion eſt un eſprit de douceur, de paix, de charité, qui fait qu'elle abhorre le ſang, & qu'elle exclut du nombre de ſes Miniſtres tous ceux qui ont concouru à le répandre. C'eſt ce qui forme l'irrégularité qui vient du défaut de douceur.

Pleins de cet eſprit de douceur & de charité, les vrais Evêques dans tous les tems ont ſçu arracher les coupables au ſupplice par leurs ſupplications & leurs larmes; ils ont ſçu arroſer les échafauds & les amphitéâtres de leur propre ſang; ils ont toujours ignoré l'art de verſer celui des autres. Qui ne ſçait que l'une des fonctions des Evêques étoit d'aller intercéder auprès des Princes & des Magiſtrats pour obtenir la vie des criminels, & leur donner le tems de faire pénitence; mais que leur zele, à cet égard, étant enfin devenu importun,

importun, ils furent obligés d'y mettre des bornes ? Qui ignore le trait ſi tendre & ſi ingénieux de la charité paſtorale de Saint Flavien, Patriarche d'Antioche, dans la maniere dont il obtint la grace des habitants de cette Ville, qui avoient briſé les Statues de l'Empereur Théodoſe ? A-t-on oublié le courage intrépide d'un Saint Ambroiſe, Archevêque de Milan, qui oſa fermer les portes de l'Egliſe au même Prince, juſqu'à ce qu'il eut fait une digne pénitence de la cruelle vengeance qu'il avoit exercée contre la Ville de Theſſalonique ? Oubliera-t-on jamais l'action ſi mémorable du célébre Hennuyers, Evêque de Liſieux, qui préſerva les Religionnaires de ſon Diocéſe du maſſacre de la Saint Barthelemi, ou au moins qui obtint un Edit portant défenſe d'inquiéter perſonne pour cauſe de religion ? Sont-ce ces Miniſtres des Autels, pour en taire des millions d'autres ; ſont-ce eux qui, bourreaux cruels, aiment à nager dans le ſang des victimes humaines qu'ils ont fait pieuſement égorger ?

C'eſt donc à tort que notre Auteur attribue à la Religion des maximes ſanguinaires, & ce n'eſt pas avec plus de raiſon qu'il lui impute d'inſpirer *la haine & le mépris pour tous ceux qui ne ſont pas Chrétiens, l'indulgence & l'adulation pour les Princes, des terreurs impuiſſantes pour l'avenir & incapables de corriger les penchans, l'ignorance la plus honteuſe des devoirs de la morale, des pratiques futiles & ſuperſtitieuſes, des pénitences cruelles & barbares.* Toutes ces imputations ne ſont que des calomnies, qui n'ont pour objet

que des abus que la Religion condamne par-tout où elle les rencontre, ſans exception ni diſtinction de perſonne. Elle enſeigne donc à tous ſes enfans, qu'ils doivent aimer tous les hommes juſqu'à mourir, s'il le faut, pour les ſauver; que les Princes, non plus que leurs ſujets, ne peuvent eſpérer de ſalut que par le fidele accompliſſement de leurs devoirs reſpectifs; que la pénitence ſalutaire ne conſiſte point dans des pratiques ou barbares & cruelles, ou futiles & ſuperſtitieuſes; mais dans le renouvellement intime du cœur, l'extirpation des habitudes criminelles, la mortification des paſſions, la réforme des mœurs, la correction des vices & la pratique conſtante de toutes les vertus animées de l'amour de Dieu, qui en fait le mérite & le prix. Tel eſt l'enſeignement uniforme de la Religion Chrétienne, que n'obſcurciront jamais les anecdotes ſcandaleuſes rapportées par l'Auteur, puiſqu'en les ſuppoſant vraies, elles ne prouveroient autre choſe que des abus déteſtables & déteſtés par la religion.

Bien loin d'éclairer l'homme & d'en faire un être raiſonnable, la Religion ne ſe propoſa jamais que de le tenir dans une éternelle enfance : elle n'en fit qu'un automate qui n'oſa jamais conſulter ſa raiſon, & qui ſe laiſſa toujours guider par l'autorité. Il ſe méconnut, il ſe défia de ſes propres forces, il n'eut aucune idée de la ſociété, il ignora ce qu'il ſe devoit à lui-même & ce qu'il devoit aux autres, il crut ne rien devoir qu'à des puiſſances inviſibles dont il ne connut les intentions ſecrettes que par l'organe ſuſpect de ſes Prêtres. Ceux-ci ne firent de lui que l'inſtrument

aveugle de leurs propres paſſions, de leurs intérêts, de leurs caprices & de leurs rêveries, qui ſouvent bien loin de le rendre bon, en firent un extravagant très-nuiſible à lui même & à ſes aſſociés. (p. 36.)

Pour confondre cette calomnie, il n'eſt beſoin que de crayonner légerement ici la Religion chrétienne. Elle n'eſt autre choſe que le commerce réciproque entre Dieu & l'homme, commerce par lequel Dieu ſe manifeſte ſurnaturellement à l'homme, non pour détruire ſa raiſon; mais pour l'ennoblir, l'élever, le perfectionner: non pour le tenir dans une éternelle enfance; mais pour lui communiquer toute la force & la vigueur de l'âge parfait: non pour en faire un automate inſenſible & aveugle; mais pour en former un chef-d'œuvre animé & brillant de mille lumieres. Inſtruit à l'école de ſa Religion, le Chrétien eſt donc un homme qui voit continuellement ſur ſa tête un Dieu qu'il doit craindre & aimer, parce que Juge & Pere tout enſemble, il fait pleuvoir les traits de ſa juſtice ſur les ingrats qui mépriſent ſa tendreſſe, tandis qu'il déploie toutes les richeſſes de ſon amour, & les épanchemens de ſon cœur paternel envers des enfans chéris, qui regardent comme le plus grand bonheur, celui de l'aimer & d'obſerver ſes Commandemens, qui lui impoſent les obligations les plus étroites envers ſes ſemblables, en lui ordonnant de les aimer & de les traiter comme il veut en être aimé & traité lui-même. Voilà ce que crient à l'homme la voix de la raiſon & celle de la conſcience, le ſentiment intime de ſon ame, tous les mou-

vemens de ſon cœur, il ne peut s'y refuſer ſans réſiſter aux cris de la raiſon, au témoignage de la conſcience, aux lumieres de l'eſprit, à toutes les pentes du cœur. La raiſon dicte encore à l'homme qu'il doit obéir à Dieu quand il parle, que ce ſeroit un crime de ne pas plier ſous ſon autorité, & un attentat de réſiſter à ſes volontés manifeſtement connues, touchant le culte & les devoirs religieux qu'il exige de ſes créatures. La raiſon ajoute auſſi que Dieu a parlé ſi clairement à ſes créatures ſur ces objets, qu'il eſt impoſſible de méconnoître ſon langage; que la révélation eſt un fait ſi certain, ſi authentique, ſi indubitable, qu'on ne peut le révoquer en doute ſans douter de tout, ni le nier ſans tomber dans la folie d'un pyrrhoniſme univerſel. C'eſt donc la raiſon qui conduit comme par la main à l'autorité & à la Religion Chrétienne, ainſi qu'à tous les devoirs impoſés à la créature raiſonnable, ſoit envers Dieu, ſoit envers elle-même, ſoit envers la ſociété dont elle fait partie; & il faut déraiſonner pour ſoutenir le contraire.

Rien ne fut plus déſavantageux à la morale humaine que de la combiner avec la morale divine. En liant une morale ſenſible, fondée ſur l'expérience & la raiſon, avec une Religion myſterieuſe, oppoſée à la raiſon, fondée ſur l'imagination & ſur l'autorité, on ne fit qu'embrouiller, affoiblir & même détruire la premiere. Tout homme qui réfléchit eſt à portée de connoître très-clairement ce qui nuit ou déplaît à ſon ſemblable, mais il n'eſt nullement aiſé de deviner ce qui bleſſe des Dieux que

Lon ne voit jamais que dans des nuages, que les imaginations diverſifient, que l'on ne peut connoître que par les récits diſcordans qu'en font les Interprêtes. Rien de plus facile que de voir les effets que produiſent ſur un homme des injures, des injuſtices, des violences, des médiſances, des calomnies; mais il n'y a que l'imagination des hommes ou l'autorité de leurs Prêtres maſquées ſous le nom de révélation, qui puiſſent leur apprendre les effets que ces choſes ſont capables de produire ſur la Divinité. D'après toutes les Religions du monde, ce qui nuit, ce qui déplaît, ce qui eſt parfaitement inutile aux êtres de notre eſpece, eſt ſouvent très-agréable aux Dieux, qui ſont des Etres d'une nature très-différente de la nôtre. D'un autre côté, ce qui eſt le plus utile ou le plus agréable aux hommes, ſe trouve très ſouvent propre à irriter le courroux céleſte. Ce qui eſt bon & juſte aux yeux de la Divinité ou de ſes Miniſtres, eſt quelquefois très-injuſte & très-mauvais aux yeux de la raiſon, du bon ſens & de la morale humaine, que la Religion mépriſe & foule aux pieds. Tout homme ſenſé reconnoît d'après les lumieres naturelles, que l'aſſaſſinat eſt un grand crime; mais un Chrétien dévot & bien rempli de zele, croit que rien n'eſt plus agréable à ſon Dieu que de décrier, de perſécuter, de mettre à mort un hérétique, parce que ſes Prêtres lui ont dit qu'un hérétique eſt un être à qui l'on ne peut, ſans déplaire à la Divinité, montrer ni juſtice, ni bonté, ni humanité. Tout Citoyen paiſible ſait que le bien être & le repos de la ſociété demandent que l'on ſe ſoumette à ſon Souverain légitime & aux Loix, mais un fanatique zélé ne reconnoît pas pour Souverain légitime, celui que ſes directeurs ſpirituels

lui dénoncent comme un tyran, comme un ennemi de la Religion. Le fanatique ſe croit obligé de réſiſter aux Loix les plus ſages, quand ſa conſcience égarée lui perſuade que ces Loix ſont contraires à celles qu'il ſuppoſe émanées de ſon Dieu (p. 36, 37 & 38.

L'Auteur ne pouvoit mieux prouver qu'il n'a aucune connoiſſance, ni de la morale, ni de la raiſon, ni de la Religion; débrouillons tout ce chaos.

1°. La morale eſt la doctrine des mœurs ou l'art de bien vivre, la ſcience qui enſeigne à regler ſes actions; & la moralité des actions bien reglées, conſiſte dans le rapport de conformité qu'elles ont avec les regles des mœurs; ſavoir, la raiſon increée qui eſt en Dieu, & la raiſon créée qui eſt dans l'homme, la loi & la conſcience.

2°. La raiſon créée eſt comme un rayon échappé de la raiſon increée qui éclaire l'homme ſur ſa conduite & ſes actions, en lui montrant ce qu'il doit faire ou éviter, pour qu'elles aient avec la ſouveraine raiſon qui eſt en Dieu, le rapport de conformité qui les rend moralement bonnes.

3°. La Religion eſt la vertu morale qui rend à Dieu le culte qui lui eſt dû, comme au Souverain Seigneur de toutes choſes; elle eſt naturelle ou ſurnaturelle. La Religion naturelle eſt celle que l'on connoît par la ſeule lumiere de la droite raiſon; c'eſt le ſentiment de la Divinité & du culte qui lui eſt dû, que la raiſon ſeule laiſſée à elle-même, (quand elle eſt ſaine

& droite,) enſeigne à tous ceux qui en ſont doués.

La Religion ſurnaturelle eſt celle qui a pour fondement la révélation ou la manifeſtation extraordinaire ou ſurnaturelle de Dieu, & que l'on connoît par cette révélation ou manifeſtation extraordinaire, ſurnaturelle & divine. Ces préliminaires poſés, rien de plus facile que de diſſiper les nuages que notre Auteur aime à répandre ſur les vérités les plus certaines, & de confondre ſes calomnies.

Que dit-il, quand il avance qu'on ne doit pas *combiner la morale humaine avec la morale divine, & une Religion myſterieuſe oppoſée à la raiſon, & toute fondée ſur l'imagination & ſur l'autorité ?* Il avance trois erreurs, trois calomnies groſſieres.

La morale humaine ou la morale raiſonnable peut & doit être combinée avec la morale divine, parce que Dieu n'eſt pas contraire à lui-même, & qu'étant Auteur de la raiſon il l'eſt auſſi de la morale humaine, c'eſt-à-dire, de la morale raiſonnable ou conforme à la ſaine raiſon. Donc c'eſt une erreur d'avancer que la morale humaine ne doit pas être combinée avec la morale divine, puiſque Dieu eſt Auteur de l'une & de l'autre, ou plutôt que ces deux morales prétendues différentes par l'Auteur, ne ſont au fond & dans la vérité, qu'une ſeule & même morale. Si la morale humaine n'eſt pas oppoſée à la morale divine, la Religion myſtérieuſe ou révélée ne l'eſt pas non plus à la raiſon. Les myſteres de la Religion ſurnaturelle ou révélée, ſurpaſſent, il eſt vrai,

notre foible raiſon, & cela leur eſt commun avec une infinité de myſteres de la ſimple nature, mais ils ne lui ſont point oppoſés, la Philoſophie humaine ne l'a pas démontré juſqu'ici, & elle ne la démontrera jamais l'oppoſition qu'elle imagine entre nos myſteres & la raiſon. C'eſt donc une erreur & une calomnie que de l'aſſurer hardiment. Même erreur, même calomnie à ſoutenir, que la Religion myſtérieuſe ou ſurnaturelle eſt toute fondée ſur l'imagination & ſur l'autorité : la Religion ſurnaturelle eſt un fait, ou plutôt une ſuite de faits évidemment certains, & qui portent des caracteres indubitables de certitude. Moyſe & Jeſus-Chriſt ont-ils exiſté dans le monde ? Le premier a-t-il donné une loi aux Iſraélites ? Jeſus-Chriſt en a-t-il donné une aux Chrétiens ? Les deux Légiſlateurs ont-ils fait des prodiges ? Jeſus-Chriſt eſt-il reſſuſcité, comme il l'avoit prédit, pour mettre le ſceau à la vérité de ſa doctrine ? Les Apôtres ont-ils prêché ſa réſurrection ? L'ont-ils perſuadée aux Juifs & aux Gentils, également intéreſſés à la nier ? Le monde l'a-t-il cru malgré ſes erreurs, ſes préjugés, ſes penchans, ſes paſſions ? Voilà les faits qui prouvent la vérité de la Religion myſtérieuſe, & ces faits ne ſont nullement fondés ſur l'imagination, ils le ſont ſur l'évidence des témoignages hiſtoriques qui les atteſtent, & dont il n'y auroit pas moins de folie à douter que des événemens de l'hiſtoire ancienne les plus authentiques, tels que l'exiſtence de Rome, d'Athenes, de Sparte, les victoires des Conquérans célébres, la fondation & la chûte des grands Empires.

Puis donc que la loi de Dieu eſt évidemment certaine, il eſt faux qu'il ſoit difficile de connoître ce qui le bleſſe, & qu'on ne le voit *jamais que dans des nuages.* On le voit clairement en qualité de Légiſlateur, lui & ſes volontés divines; on le voit dans les loix écrites qu'il a données aux mortels, & qui leur déclarent nettement ce qu'ils doivent faire ou éviter pour lui plaire. Que les fauſſes Religions ſe faſſent donc telle idée qu'il leur plaira de leurs Dieux, nous n'avons aucun intérêt à en prendre la défenſe contre notre Ecrivain, la ſeule choſe qui nous intéreſſe eſt de défendre la Religion Chrétienne contre ſes calomnies, & de lui ſoutenir *qu'elle ne mépriſa & ne foula jamais aux pieds la raiſon, que ce qui eſt juſte aux yeux de cette raiſon; l'eſt auſſi aux yeux de la Divinité & de tous ſes Miniſtres raiſonnables & ſenſés; que tous ces Miniſtres de ce caractere croient fermement que l'aſſaſſinat eſt un grand crime; qu'il n'eſt pas permis d'être injuſte, cruel, barbare, inhumain envers les hérétiques mêmes, qu'il faut leur garder la foi promiſe, que c'eſt un précepte divin & eccléſiaſtique d'obéir au Souverain légitime & aux Loix; & enfin qu'il eſt défendu de ſuivre les mouvemens d'une conſcience égarée.*

Les incertitudes & les obſcurités que la morale religieuſe a portées dans la ſcience ſi ſimple des mœurs, ont fait éclore une foule de Caſuiſtes ou d'Interprêtes des intentions divines, dont la fonction fut d'enſeigner aux Nations ce qui pouvoit plaire *ou déplaire à la Divinité, à quel point le Ciel étoit offenſé des actions des hommes, juſqu'où*

l'on pouvoit, ſans crainte de la damnation éternelle, nuire à ſes créatures. En conſéquence, ces Docteurs illuminés, toujours pleinement inſtruits des ſentimens cachés de leur Maître, ont eu ſoin de former des tarifs deſtinés à faire connoître les degrés de colere que les fautes pouvoient exciter en lui. Peu d'accord entr'eux ſur ces notions arbitraires, les uns affecterent dans leurs opinions une rigueur déſeſperante pour les foibles mortels, d'autres leur applanirent les voies du Ciel & leur permirent quelquefois de commettre ſans remords, les crimes les plus noirs. Chacun dans ſes déciſions ne conſulta que ſon propre tempérament, ſon imagination, les opinions ſéveres ou relâchées de ſa Secte ou de la faction religieuſe à laquelle il ſe trouvoit attaché. (p. 38 & 39.)

Nous abandonnons volontiers à la plume de notre Ecrivain, tous les Caſuiſtes bourreaux des foibles mortels ; ſoit qu'ils les aſſaſſinent par les traits barbares d'une rigueur déſeſpérante, ou par les perfides amorces d'une douceur non moins meurtriere. Mais après ce ſacrifice qui ne coûte guere à notre cœur, nous ſoutiendrons envers & contre tous, que la *morale chrétiennement religieuſe a ſeule éclairci, perfectionné & fixé la ſcience des mœurs, loin d'y avoir porté de l'incertitude & de l'obſcurité ; que les ſentimens du grand Maître de l'univers ne ſont nullement cachés, qu'on les voit à découvert dans les lettres qu'il a daigné écrire aux hommes pour les leur faire connoître, je veux dire dans les livres de l'ancien & du nouveau Teſtament, ainſi que dans la tradition des Peres & les Canons des*

Conciles & les définitions de l'Egliſe ; que c'eſt-là qu'on trouve la diſtinction bien fondée des péchés mortels & véniels, avec les tarifs, non pas deſtinés à faire connoître les degrés de colere que les fautes peuvent exciter en Dieu, il ne ſe met jamais en colere, & s'il étoit ſeulement capable de s'y mettre une ſeule fois, il ne ſeroit plus Dieu ; mais à meſurer les degrés de malice que renferment les fautes, & ceux des peines qu'elles méritent aux yeux de la tranquille juſtice de Dieu. Voilà l'occupation de la morale chrétienne, qui ne procéde jamais dans ſes déciſions que d'après des principes clairs, lumineux, certains, & très-propres en eux-mêmes à porter la lumiere & la certitude dans la ſcience des mœurs, en reglant la conduite & les actions des Chrétiens comme il faut qu'elles le ſoient pour être accomplies en tout point, & exemptes de tout reproche de défaut ou d'excès.

Elle eſt donc pure, ſainte & parfaite, la morale religieuſe des Chrétiens ; elle ne commande rien que de bon, & ne défend rien que de mauvais, embraſſant toutes les vertus, proſcrivant tous les vices, condamnant tous les péchés ſans faire grace à aucun : elle fait plus encore, puiſqu'elle les détruit tous dans leurs principes & les coupe juſques dans leurs racines, qui ne ſont autres que l'orgueil, la volupté & la cupidité. Quelle morale, & qu'elle eſt différente de celle de nos prétendus Philoſophes !

Mais, continue notre Auteur, *rien de plus indifférent pour une Nation, que la maniere dont un homme peut penſer ſur la Religion, il ſuffit*

qu'il ſe conduiſe en honnête homme & en bon citoyen. Oui, peut-être, quand cet homme tient ſes penſées ſecrettes, & qu'il les concentre toutes en lui-même, mais quand il les produit & par écrit & de vive voix, quand il les imprime & les répand de tout côté, quand *il* tâche de ſoulever les eſprits contre les deux Puiſſances, & de leur débaucher les cœurs, quand enfin, il réunit tous ſes efforts pour ébranler, pour renverſer & le Trône & l'Autel juſques dans leurs fondemens; eſt-il indifférent à une Nation de laiſſer faire un tel homme, & peut-on dire de lui qu'il ſoit honnête & bon citoyen ? Si cela eſt, on pourra donc être honnête homme & bon citoyen, en brûlant ſa patrie & en chantant ſa conſomption, comme ce Prince ſi inhumain, qui fit mettre le feu à Rome pour goûter le doux plaiſir de voir un beau feu, & qui pendant le fort de l'incendie, chantoit la priſe de Troye en habit de théâtre, & monté ſur une éminence d'où il pouvoit raſſaſier ſes yeux de ce raviſſant ſpectacle.

Rien de plus exécrable aux yeux de tout Prêtre, de quelque Secte qu'il ſoit, que celui qui refuſe de croire les dogmes & les myſteres que ce Prêtre révere, ou qui oſe douter de ſon infaillibilité. Il n'eſt aucun Prêtre Chrétien jouiſſant de ſon bon ſens, qui ſe croie perſonnellement infaillible, & l'infaillibilité eſt un privilége qui n'appartient qu'à l'Egliſe.

Le manque de foi eſt le plus affreux des crimes, ſuivant la doctrine uniforme de tous ceux dont l'opulence, les titres & l'exiſtence ſont fondés ſur la

foi. Si le manque de foi eſt à quelques égards le plus affreux des crimes, ce n'eſt pas parce que l'opulence & l'exiſtence de ſes Miniſtres ſont fondés ſur la foi, c'eſt parce qu'elle eſt la baſe, le fondement, la racine du ſalut, & que ſans elle il eſt impoſſible de plaire à Dieu : *ſine fide impoſſibile eſt placere Deo*, dit Saint Paul, dans l'onzieme Chapitre de ſon Epître aux Hébreux ; quand cet Apôtre parloit ainſi, ſon opulence, ſes titres, ſon exiſtence, étoient-ils fondés ſur la foi, lui qui ſouffroit tous les jours & qui mourut enfin pour elle ? Tous les Miniſtres de la Religion qui ont ſubi le même ſort & pour la même cauſe dans tous les temps, ne prêchoient-ils la néceſſité de la foi, que par l'appât des avantages humains attachés à leur prédication.

Les Miniſtres des Dieux ont inventé en tout pays une infinité de vertus imaginaires & de crimes fictifs qui n'ont rien de commun avec la vraie morale. Laiſſons-là les faux Dieux & leurs Miniſtres ; il n'y a qu'un Dieu : qu'une Religion véritable, & les vertus qu'elle nous enſeigne ſont parfaitement conformes à la vraie morale. Si quelques-uns de ſes Miniſtres en ont inventé de fauſſes & d'imaginaires, ainſi que des crimes fictifs, elle les a toujours déſavoués, & elle les déſavouera toujours comme des corrupteurs de ſa morale.

Celle-ci (la vraie morale) *ne parut plus qu'une chimere à ceux qui s'apperçurent que les opinions religieuſes n'étoient elles-mêmes que des chimeres.* Si par les opinions religieuſes, l'Auteur entend la Religion Chrétienne avec tout ce qu'elle nous enſeigne ſur le dogme & ſur la morale, il

a grand tort d'appeller cela opinions, ce ſont autant de vérités évidentes, certaines au point qu'il faut être inſenſé pour ne pas les croire quand on les connoît. Il a plus de tort encore de les appeller des chimeres & de ſuppoſer que des hommes raiſonnables puiſſent les regarder comme telles, parce que toutes les fois qu'ils feront uſage de leur raiſon, ils ne manqueront pas de les tenir pour des vérités certaines qu'ils croiront avec le monde entier qui les a crues en raiſonnant juſte & conſéquemment.

Accoutumés dès l'enfance à ne connoître que les rapports fantaſtiques que l'on nous avoit imaginés entre la terre & les Cieux, ils n'eurent aucune idée des rapports réels, ſenſibles & démontrés qui ſubſiſtent entre les hommes; ils ne connurent aucuns devoirs, ni envers eux-mêmes, ni envers les autres; & de ce que leurs Prêtres ne leur avoient donné que des opinions fauſſes, ils en conclurent très imprudemment qu'il n'exiſtoit point de vraie morale pour eux.

Les rapports entre la terre & les Cieux ne ſont point des rapports fantaſtiques & imaginés, ils ſont eſſentiellement fondés ſur la néceſſité indiſpenſable de la Religion, qui n'eſt autre choſe qu'un commerce réciproque entre le Ciel & la terre, entre Dieu & l'homme, commerce par lequel Dieu ſe manifeſte aux hommes pour les inſtruire de leurs devoirs envers lui, envers eux-mêmes & envers la ſociété; devoirs ſacrés, inviolables, & dont l'accompliſſement tout ſeul peut faire le bonheur de l'homme.

C'eſt ce qu'enſeigne la Religion Chrétienne à tous ſes Diſciples, & ce n'eſt que par l'effet d'une inſigne calomnie qu'on lui impute de leur laiſſer ignorer des leçons ſi néceſſaires. Nous concluons donc très-prudemment, que c'eſt ſans ombre de juſtice & de raiſon que des hommes inſtruits dès l'enfance à l'école de la Religion Chrétienne, s'aviſeroient de conclure qu'il n'exiſte point de vraie morale pour eux. Quoi! il n'eſt point de vraie morale pour ceux auxquels on a appris dès l'enfance à craindre & à aimer un Dieu également juſte & bon, qui les punira ſévérement des moindres fautes les plus ſecrettes qu'ils commettront, & qui les récompenſera magnifiquement de toutes les vertus qu'ils pourront pratiquer pour ſon amour? Il n'eſt point de vraie morale pour ceux auxquels on a ceſſé d'inculquer fortement de réſiſter au torrent de leurs paſſions, de mettre un frein à leurs deſirs corrompus, de gourmander leurs vices, de prendre l'idée du juſte, de l'honnête, pour la ſeule regle de leurs penſées, la ſeule meſure de leurs actions? On leur a caché les rapports qui ſubſiſtent entre les hommes, en leur répétant mille & mille fois qu'ils devoient tous s'entr'aider & ſe ſecourir mutuellement comme les membres d'un même corps, & préférer dans toutes les occaſions le bien général de la ſociété à leurs intérêts particuliers & à leur ſatisfaction propre? Quiconque a eu le bonheur de naître Chrétien, a ſucé avec le lait ces principes invariables de la morale chrétienne, & ſe trouve en état de donner un démenti formel à tous ceux qui oſent calomnier ſon enſeignement en lui prêtant d'autres leçons.

C'eſt donc à la nature, à l'expérience, à la raiſon, & non aux Miniſtres de la Religion que nous devons nous adreſſer pour découvrir ce que nous nous devons à nous-mêmes & ce que nous devons à la ſociété. Une autorité ſuſpecte, un fanatiſme en délire, des hypothéſes incertaines, un aveuglement volontaire, ne ſont pas des guides ſur leſquels nous puiſſions compter. (p. 40.)

Nous accordons fort volontiers à l'Auteur, qu'*une autorité ſuſpecte, un fanatiſme en délire, des hypothéſes incertaines, un aveuglement volontaire, ne ſont pas des guides ſur leſquels nous puiſſions compter.*

Son aſſertion eſt indubitable dans ſa généralité, il n'y a que l'application qu'il en fait aux Miniſtres de la Religion en général, qui nous cauſe quelques ſcrupules, & qui nous force de lui dire qu'il n'y a que la Religion Chrétienne toute ſeule, & les Miniſtres doués de ſon eſprit & de ſes lumieres, qui puiſſent nous apprendre comme il faut, ce que nous nous devons à nous-mêmes & ce que nous devons à la ſociété. La nature, l'expérience, la raiſon ne ſuffiſent point à cela; c'eſt une tâche qui ſurpaſſe leurs forces de beaucoup. Non, la nature dégradée, affoiblie, la raiſon obſcurcie, l'expérience ſi ſouvent fautive, n'apprendront jamais à l'homme d'une façon claire & ſuffiſante, tout ce qu'il ſe doit à lui-même & tout ce qu'il doit à la ſociété, à cauſe des obſtacles naturellement inſurmontables, qui s'oppoſent à la plénitude de ces connoiſſances, tels que la difficulté de pénétrer l'eſſence de l'homme & ſes rapports

rapports avec les autres, ainſi que les conſéquences qui dérivent de ces rapports ſuſceptibles de tant de différentes combinaiſons ; la lenteur & les bornes de l'eſprit, l'engourdiſſement & la dépravation du cœur, le dégoût de l'application & de l'étude, la frivolité, la diſſipation, la légérete, les diſtractions, les ſoins étrangers, les préjugés, les convoitiſes, toutes les paſſions en armes. Il n'y a donc que la Religion Chrétienne toute ſeule, qui puiſſe vaincre tous ces obſtacles, en apprenant à l'homme toutes ſes obligations, parce qu'il n'y a qu'elle qui ſoit fondée ſur l'autorité de Dieu, qui parle, qui inſtruit les créatures raiſonnables, & leur apprend d'une façon à ne pas s'y méprendre, tous les devoirs qu'elles ont à remplir, ſoit envers la Divinité, ſoit envers elles-mêmes, ſoit enfin à l'égard des autres & de la ſociété dont elles ſont partie.

CHAPITRE III.

De la Morale des Anciens.

SI le Chriſtianiſme eût enſeigné à l'univers des vertus plus réelles que celles du Paganiſme, il eût acquis le droit de déprimer les vertus des Payens... Si les vertus Grecques & Romaines n'ont été pour l'ordinaire, que les effets dangereux d'un fanatiſme excluſif dont la patrie étoit l'objet. les vertus chrétiennes n'ont eu ſouvent pour mobile qu'un fanatiſ-

me excluſif & barbare pour des myſteres, des dogmes obſcurs, des chimeres auxquelles les Chrétiens ont mille fois ſacrifié la juſtice, l'humanité, le repos des Nations, & même leur propre vie. Le fanatiſme des Grecs & des Romains ne les faiſoit au moins combattre que pour leur pays, tandis que le fanatiſme des Chrétiens ne les fit jamais combattre que pour des folies nuiſibles à la Patrie. (p. 41 & 42.)

Si l'Auteur ſe fut contenté de dire qu'il s'eſt trouvé dans tous les tems & dans toutes les croyances des fanatiques aveugles, qui ont ſacrifié leur repos & celui des autres à des opinions futiles ou folles, par un coupable & ſacrilege abus de la Religion, nous rendrions juſtice à la fidélité de ſa narration. Mais, lorſque mettant tous les Chrétiens ſur une même ligne, il oſe prononcer qu'ils n'ont jamais combattu que pour des chimeres & des folies nuiſibles à la Patrie, après avoir dit qu'ils n'ont pas enſeigné à l'univers des vertus plus réelles que celles du Paganiſme, il nous force de lui reprocher deux inſignes infidélités, deux calomnies atroces & impies.

Quoi! craindre, adorer & aimer un ſeul Dieu, principe & fin de toutes choſes, Etre infiniment puiſſant & infini en toutes ſortes de perfections, qui exiſte par lui-même, & qui donne l'exiſtence à tout ce qui ſubſiſte; condamner tous les vices, interdire tous les péchés même ſecrets, & les détruire juſques dans leurs ſources, qui ſont l'orgueil, la volupté & la cupidité; inſpirer, commander toutes les vertus, la juſtice, la force, la patience, la ſobriété, la tempérance,

la douceur, la compaſſion, la bienfaiſance, l'humanité. la charité, juſqu'à ſacrifier ſes intérêts & ſa vie même aux intérêts & au ſalut du prochain, l'humilité juſqu'à ſe mépriſer & s'abaiſſer ſoi-même pour élever les autres, l'amour des ennemis les plus cruels & les plus implacables, juſqu'à les chérir comme ſes freres, les ſervir comme ſes maîtres, les charger de bénédictions & de biens, tandis qu'ils accablent d'outrages & de maux. Quoi! ces dogmes céleſtes ne ſont que des chimères, des folies nuiſibles à la Patrie? Ces vertus ſublimes enſeignées à l'univers par le Chriſtianiſme, & pratiquées par des millions de Chrétiens, ne ſont pas plus réelles que les vertus du Paganiſme, ces vertus ou ſtériles, imparfaites & inſuffiſantes, ou vaines, faſtueuſes, ſuperbes, & conſéquemment fauſſes & corrompues par le ſubtil poiſon de l'orgueil qui en faiſoit l'ame, comme il en étoit le mobile & le reſſort? Qu'il faut être bien peu connoiſſeur pour porter un pareil jugement, & pour aſſimiler *nos Chartreux, nos Capucins & nos Peres de la Trappe aux Diogene & aux Pithagore*! (p. 44.)

Accordons à l'Auteur que ces Philoſophes tant vantés l'emportent à certains égards ſur nos Moines les plus auſteres. Non, nos Chartreux & nos Capucins ne ſont pas vêtus de ſimples haillons comme Diogene, des tonneaux ne leur ſervent pas de maiſons, & ils ne ſe croient pas aſtreints à ne boire un peu d'eau que dans le creux de leurs mains, après avoir briſé & leurs verres & leurs bouteilles. Ils ne croient pas non-plus qu'ils puiſſent ſe

laiſſer mourir de faim, comme le fit Pitha-
gore, ſi l'on en croit Dicéarque, & ils ſont
fideles obſervateurs du Précepte naturel qui leur
défend cet horrible ſuicide. Mais à ces différences
près, les vertus religieuſes & chrétiennes ne ſont
pas moins élevées au-deſſus des vertus payennes
que le ciel l'eſt au-deſſus de la terre. Diogene étoit
ſi follement enivré de la bonne opinion de lui-
même, ſi idolâtre de ſa perſonne, qu'il mépriſoit
ſouverainement le reſte des mortels, s'imaginant
qu'il les ſurpaſſoit infiniment en vertus, & ſe regar-
dant comme une Divinité vis-à-vis deux. Il n'eſt
ni vrai Chrétien, ni vrai Religieux qui ne ſe
mette en eſprit aux pieds de tous ſes ſemblables;
qui ne reconnoiſſe avec autant de ſincérité que
d'humilité que Dieu ſeul le diſcerne, que tout
le bien qui eſt en lui dans tous les ordres, il
le tient de ſa pure bonté, & qu'il eſt obligé
de le faire remonter ſans-ceſſe juſqu'à lui, en
lui en rapportant toute la gloire, comme à ſon
premier principe & à ſa derniere fin. Telle eſt
la pierre de touche de la pure, ſolide & par-
faite vertu qui ne ſe trouve que dans le ſein
du Chriſtianiſme, & qui diviniſe, pour ainſi
dire, le Chrétien, en le rendant l'image de
Dieu & de ſon éminente ſainteté; image qui
a ſon fondement inébranlable dans la parole
de Dieu même, & non pas dans le frêle ſentiment
de notre orgueil, comme l'avance l'Auteur ano-
nyme de l'Éloge de Jean-Baptiſte Colbert, qui
a remporté le Prix de l'Académie Françoiſe
en 1773, lorſqu'il s'exprime en ces termes:
(p. 6.) *ſi, comme nous l'avons eſtimé dans notre
orgueil, l'homme eſt l'image de Dieu ſur la terre.*

La croyance que l'homme eſt l'image de Dieu ſur la terre ne ſeroit-elle donc que l'ouvrage de notre imagination orgueilleuſe & ſuperbe? N'eſt-elle pas fondée ſur l'expreſſe parole de Dieu, ou bien les Livres qui nous atteſtent cette auguſte prérogative de l'homme, ne ſeroient-ils pas des Livres divins au jugement & dans l'eſtime de l'éloquent Panagériſte du grand Colbert? Nous n'avons garde de le penſer; nous croyons que c'eſt un mot échappé ſans deſſein & peu propre à flétrir les lauriers qui entourent le Diſcours juſtement couronné.

CHAPITRE IV.

Des Moraliſtes modernes.

Chez les modernes, le droit d'enſeigner la Morale ſemble appartenir excluſivement aux Miniſtres de la Religion; ceux-ci regardent comme des uſurpateurs tous ceux qui voudroient s'ingérer de donner des conſeils aux hommes. Mais entre les mains des Prêtres, cette ſcience combinée avec des notions métaphyſiques & ſurnaturelles, eſt devenue, comme on a vû, d'une obſcurité impénétrable. Ce n'eſt point aux ennemis de la raiſon humaine qu'il appartient de développer la raiſon. Oter à l'homme le droit de conſulter ſa raiſon, c'eſt éteindre pour lui le ſeul flambeau qui puiſſe l'éclairer en ce monde; c'eſt lui dire d'errer à l'aventure, ou de ſe laiſſer mener par des guides très-ſuſpects. Tenir les yeux des hommes fixés au ciel, tandis qu'ils marchent ſur

la terre, c'eſt leur faire imiter l'imprudence de cet ancien philoſophe qui, les yeux attachés ſur les aſtres, alla tomber dans un puits (p. 47.)

Si par le droit d'enſeigner la Morale, l'Auteur entend le privilége d'annoncer publiquement & dans les Chaires Chrétiennes, les vérités évangéliques, il a raiſon de dire que ce droit appartient excluſivement aux Miniſtres, & qui plus eſt aux premiers Miniſtres de la Religion ou à leurs Delégués; mais il a tort d'ajouter que ceux-ci *regardent comme des uſurpateurs tous ceux qui voudroient s'ingérer de donner des conſeils aux hommes.* Cette prétention eſt ſi loin de la penſée des Miniſtres de la Religion, qu'ils exhortent tous les hommes à ſe donner de bons conſeils les uns aux autres, & qu'ils en font un Précepte rigoureux à un grand nombre d'entr'eux : tels ſont entr'autres les Peres & Meres à l'égard de leurs enfans, les Maîtres & Maîtreſſes par rapport à leurs domeſtiques, &c. Il n'y a pas juſqu'à nos Philoſophes dont les Miniſtres de la Religion ne vouluſſent faire autant de Moniteurs & publics & ſecrets, ſi, au lieu des impiétés & des obſcénités uniquement propres à gâter l'eſprit & le cœur, dont pluſieurs d'entr'eux ſouillent perpétuellement & leurs bouches & leurs livres, ils vouloient ne parler & n'écrire que pour inſtruire, régler & corriger les hommes. Criez, leur diroient-ils, Précepteurs du genre humain, & que vos voix, s'il eſt poſſible, ſe faſſent entendre d'un Pôle à l'autre; ſuppléez du moins à leur foibleſſe par vos écrits; qu'ils volent par-tout

ces écrits ſages, lumineux, bienfaiſants, qui apprendront aux hommes à chercher leur bonheur dans la pratique de la vertu chrétienne, ſurnaturelle & divine, ſeule capable de les inſtruire de leurs devoirs envers le ſuprême Auteur de leur être, envers eux-mêmes & envers leurs ſemblables.

Leur propoſer un tel moyen d'inſtruction, ce n'eſt donc pas ſe déclarer ennemi de la raiſon, ni les empêcher de la conſulter, en éteignant à leurs yeux triſtement ſurpris le ſeul flambeau qui puiſſe les éclairer en ce monde; c'eſt au contraire les inviter à prendre conſeil de la raiſon, mais raiſon ſaine & épurée, qui ordonne à la créature d'écouter ſon Créateur quand il lui plait de lui parler & de lui manifeſter ſes volontés d'une façon ſurnaturelle & extraordinaire. C'eſt multiplier les moyens de connoître les vérités ſalutaires; c'eſt doubler les flambeaux, en leur pouſſant la lumiere juſqu'aux yeux, pour les empêcher de tomber.

Mais que veut dire notre Ecrivain avec ſa comparaiſon du Philoſophe vrai ou faux qui alla tomber dans un puits en tenant ſes yeux attachés ſur les aſtres? Plaiſante comparaiſon que celle qui rapproche, qui aſſimile l'œil de l'ame & celui du corps, l'eſprit & la matiere, le phyſique & le moral! comme ſi l'on ne pouvoit avoir les yeux de l'ame fixés au ciel & aux choſes ſpirituelles & céleſtes, à Dieu & aux vérités qu'il nous a révélées, ſans ſe perdre en tombant dans l'abyme de l'erreur; comme ſi au contraire, l'unique moyen d'éviter l'erreur, n'étoit pas d'écouter Dieu, ſoit qu'il nous parle par la voix naturelle de la droite & ſaine raiſon, ſoit qu'il nous

faſſe entendre ſes volontés & nos devoirs par le moyen de la révélation.

On a déjà pu voir les fondemens peu ſolides & les motifs imaginaires de la Morale Religieuſe ; on a fait remarquer le peu de fruit qu'elle produit ſur la terre qu'elle paroît avoir totalement oubliée dans ſes leçons. Elle n'eſt propre qu'à faire des Saints, c'eſt-à-dire, des citoyens du ciel ; mais on ne voit pas que ſes maximes ſoient capables de former des citoyens pour ce monde, ou des membres capables de ſervir utilement la Société. (p. 48.)

La néceſſité de la Morale Religieuſe eſt fondée ſur les bornes étroites de la raiſon humaine, ſur ſa dégradation, ſa foibleſſe, ſes ténebres, ſa corruption, & par conſéquent ſon inſuffiſance pour montrer à l'homme tous ſes devoirs & toutes les vérités qu'il lui importe de connoître pour bien vivre & pour être heureux. Tels ſont les fondemens de la Morale Religieuſe : ils ſont donc on ne peut pas plus ſolides, & nullement imaginaires.

Rendre à chacun ce qui lui appartient, honorer, reſpecter les Puiſſances, obéir aux Princes, les aimer, les ſervir, les aider en leur payant avec joie les tributs qui leur ſont dus, ſe montrer tendre, humain, compatiſſant, bienfaiſant envers tous, & ſur-tout à l'egard des pauvres & des infortunés ; ſe contenter de ſon état ſans chercher à en ſortir en ſupplantant les autres, ſacrifier ſans ceſſe à la choſe publique ſes intérêts particuliers, remettre ou contenir tout dans l'ordre, remplir fidelement tous les devoirs

de ſa condition, éviter tous les vices, pratiquer toutes les vertus par un principe & des motifs de Religion: voilà les maximes de la Morale chrétiennement Religieuſe, qui ont produit des fruits ſi abondants, qu'elles ont changé la face du monde en formant à la fois des citoyens du ciel & de la terre. En parler autrement, c'eſt l'ignorer ou la calomnier.

Des Moraliſtes égarés dans les régions de la Métaphyſique nous parlent de regles de Morale éternelles, immuables, indépendantes de la Divinité même. Mais ne pourroit-on pas leur demander ce qu'ils entendent par des regles ou des Loix antérieures aux êtres à qui elles puiſſent convenir. Si la Morale eſt faite pour régler les actions des hommes, comment peut-on ſuppoſer que ces regles aient exiſté avant la formation, la création, ou ſi l'on veut, le débrouillement du cahos? La Loi de ne point tuer, ſubſiſtoit-elle avant qu'il y eut des mortels? La Loi qui nous défend de voler exiſtoit-elle avant qu'il y eut des propriétés? Enfin, falloit-il aimer ſon Pere, ſa Mere, ſa Patrie, & obéir à la ſociété, avant qu'il y eut ni Parens, ni Patrie, ni ſociété? Tels ſont pourtant les écarts & les abſurdités que la Méthaphyſique a introduit dans la Morale. (p. 48.)

L'introduction des écarts & des abſurdités que notre Auteur reproche ici à la Métaphyſique, n'a pas le moindre fondement, & l'on ne conçoit pas comment il peut propoſer comme neuves des queſtions futiles auxquelles on a répondu depuis que le monde exiſte,

quoiqu'elles ne méritaſſent aucune réponſe. Nous diſons donc avec tous les Moraliſtes & tous les gens qui font uſage de leur raiſon, qu'il y a *des regles de Morale éternelles, immuables, indépendantes de la Divinité même, des Loix antérieures aux êtres à qui elles puiſſent convenir, & qui exiſtent avant la création des hommes dont elles doivent régler les actions.*

La Loi éternelle eſt ſans doute antérieure à l'homme, puiſqu'elle exiſte de toute éternité, & que l'homme ne date que de la création du monde. Eh bien; cette Loi qui n'eſt autre que la ſouveraine raiſon, qui veut que toutes choſes ſoient très-bien ordonnées, & qui défend de troubler l'ordre, cette Loi eſt immuable & indépendante de la Divinité même, parce que Dieu, tout Dieu qu'il eſt, ne peut permettre de violer l'ordre éternel & eſſentiel des choſes, ſans ſe contredire & ſe renoncer lui-même, puiſque cet ordre éternel, cette raiſon ſouveraine, cette rectitude primitive eſt Dieu-même.

La Loi éternelle qui eſt co-exiſtante à Dieu, eſt encore de toute éternité la premiere regle des mœurs. Avant que l'homme fut, il étoit vrai que ſes actions ſeroient moralement bonnes ou mauvaiſes, ſelon qu'elles ſeroient tirées ſur cette regle inflexible de la rectitude éternelle, ou qu'elles s'en écarteroient. Antérieurement à la création du monde, la diſtinction du bien & du mal moral exiſtoit, parce qu'elle eſt fondée dans les eſſences des choſes, ſcavoir dans les rapports & les proportions intrinſeques à la nature conſtitutive de Dieu & de l'homme, de l'homme dis-je, ou créé ou futur, ou ſeu-

lement poſſible. Dieu voit tout de toute éternité, le paſſé, le préſent, le futur, le poſſible; tout eſt préſent à ſes yeux. Il voit donc les regles de la Morale deſtinées à régler les actions de l'homme avant la formation de l'homme même; il voit les proportions qu'il y a entre les idées morales & les êtres moraux ou intelligents & raiſonnables, avant que ceux-ci exiſtent, parce qu'il les porte empreinte dans ſon eſſence qui ſubſiſte de toute éternité, & qu'il contemple néceſſairement.

Mais ſi la Morale eſt faite pour régler les actions des hommes, demande notre Auteur, *comment peut-on ſuppoſer que ces regles aient exiſté avant la création*? Comment? En ce que ces regles exiſtoient dans l'entendement divin, dans l'eſſence de Dieu même; comment? Tout de même qu'un plan de légiſlation pour un grand peuple qui n'exiſtera jamais, peut être gravé dans l'eſprit d'un habile Légiſlateur. La choſe n'eſt pas plus difficile à concevoir. Oh! la terrible difficulté.

La Loi de ne point tuer, ſubſiſtoit-elle avant qu'il y eut des mortels? Oui aſſurément, elle ſubſiſtoit dans l'eſſence même & les attributs de Dieu, qui font qu'il eſt le ſeul maître abſolu de tous les êtres, ſoit futurs, ſoit poſſibles. Elle ſubſiſtoit dans la Loi éternelle qui veut que toutes choſes ſoient très-bien ordonnées, & qui n'eſt autre choſe que la ſouveraine raiſon, l'eſſentielle rectitude, Dieu lui même.

La Loi qui nous défend de voler, exiſtoit-elle avant qu'il y eut des propriétés? Oui, elle exiſtoit pour les propriétés à venir. Elle exiſtoit dans l'at-

tribut de la ſouveraine juſtice de Dieu qui veut qu'on laiſſe à chacun ce qui lui appartient, & qui défend de lui faire tort. Elle exiſtoit dans la difformité du vol conſidéré en ſoi, & dans la diſconvenance intrinſeque qui affecte l'action de voler ou de prendre le bien d'autrui.

Enfin, falloit-il aimer ſon pere, ſa mere, ſa Patrie, & obéir à la ſociété avant qu'il y eut ni parens, ni patrie, ni ſociété? Non, s'il s'agit de l'action d'aimer ſon pere, ſa mere, ſa Patrie, & d'obéir à la ſociété. Quand il n'y avoit encore ni peres, ni meres, ni enfans, ni Patrie, ni ſociété, il eſt clair que l'exercice de l'amour pour ſes Parens, & de l'obéiſſance envers ſa Patrie, étoit métaphyſiquement impoſſible, loin qu'il fut néceſſaire.

Mais la Loi ou la regle des mœurs qui veut que l'on aime ſes Parens, & que l'on obéiſſe à ſa Patrie, n'en ſubſiſtoit pas moins, quant au fonds & à la ſubſtance, dans l'entendement & la volonté de l'éternel Légiſlateur, & n'en étoit pas moins propre en ſoi à obliger les hommes qui devoient exiſter dans la ſuite. Mais ſi j'ai honte de m'arrêter ſi long-tems à payer des difficultés auſſi plates & auſſi futiles, de quelle confuſion l'Ecrivain qui les propoſe comme inſolubles, ne devroit-il pas être pénétré?

Nous n'apportons en naiſſant pas plus les idées de vice & de vertu, que celles de cercle ou de triangle: nos ſentimens pour le bien & le mal ne peuvent être innés ou antérieurs à l'expérience. Ils ne ſont fondés que ſur la maniere dont nous ſommes affectés par les effets; ce qui nous met à

portée de juger des cauſes, & d'éprouver pour elles les ſentimens de l'amour ou de la haine .... nous ne pouvons diſtinguer le feu de l'eau, le plaiſir de la douleur, le triangle du cercle, une action louable d'une action blâmable, que par la diverſité des effets que ces choſes produiſent ſur nous-mêmes; nous n'en pouvons juger que relativement à nous. Prétendre le contraire, ce ſeroit prétendre que nous pouvons comparer & juger les cauſes avant d'en avoir éprouvé l'action. (p. 49.)

Nous apportons en naiſſant la raiſon, c'eſt-à-dire, la puiſſance ou la faculté de connoître & de diſcerner le vrai & le faux, le bien & le mal moral, le vice & la vertu. Le pouvoir de diſcerner ces choſes eſt donc antérieur à l'expérience, & n'eſt point fondé ſur la maniere dont nous ſommes affectés par les effets. Prétendre que nous ne pouvons diſtinguer une action louable d'une action blâmable que par la diverſité des effets que ces choſes produiſent ſur nous-mêmes, eſt une abſurdité groſſiere, ſoit qu'on faſſe attention à l'ordre phyſique & naturel, ou à l'ordre moral & au ſurnaturel.

Dans l'ordre phyſique & naturel, il peut arriver, & il eſt arrivé quelquefois qu'un homme ſoit naturellement & phyſiquement inſenſible à une action injurieuſe exercée ſur lui, telle qu'une injure, une mocquerie, un ſoufflet, ou quelqu'autre coup malfaiſant & offenſant. Ces actions ne produiſent aucun effet diſgracieux ſur un homme qui y eſt naturellement inſenſible. Dira-t-on pour cela que ces actions ne ſont point blâmables en elles-mêmes ?

Dans l'ordre moral, il ſe peut trouver, & il ſe trouve des perſonnes qui, quoique naturellement très-ſenſibles, ſont devenues comme inſenſibles en s'exerçant à ſouffrir les traitemens injurieux : on a vu des Philoſophes qui les achetoient à prix d'argent. S'enſuit-il que ceux qui les traitoient injurieuſement, lors même qu'ils n'en étoient pas priés, fiſſent des actions louables ?

L'ordre ſurnaturel offre dans tous les âges des millions de Chrétiens qui ont fait leurs délices des injures, des opprobres, des ſupplices qu'ils ont eu à ſouffrir pour la cauſe de leur Religion : en concluera-t on que leurs perſécuteurs exerçoient autant d'actes de vertus qu'ils frappoient de coups ſur ces ſaintes victimes, en déployant contre elles tout ce qu'une rage infernale pouvoit leur inſpirer de cruel & de barbare pour aggraver & multiplier leurs tourmens ?

Prétendre que nous ne pouvons diſtinguer une action louable d'une action blâmable que par la diverſité des effets que ces choſes produiſent ſur nous-mêmes, eſt donc une abſurdité groſſiere, dans quelqu'ordre qu'on veuille la conſidérer. Il n'eſt pas moins abſurde de dire que nous ne pouvons comparer & juger les cauſes avant d'en avoir éprouvé l'action. Quoi ! je ne pourrai juger de la vertu d'une épée bien tranchante qu'après en avoir éprouvé l'action ſur moi-même, c'eſt-à-dire, qu'après que je m'en ſerai percé & tué ? De quelque maniere qu'un homme puiſſe être affecté d'une action, & quelqu'effet qu'elle produiſe ſur lui, le moyen néceſſaire pour juger de ſa bonté ou de

ſa malice morale, c'eſt de la rapprocher de la droite raiſon & de la Loi naturelle; ces deux flambeaux allumés par la main du Créateur dans l'ame de toutes les créatures intelligentes pour les éclairer & les guider dans tout ce qu'ils doivent faire ou éviter; ces deux regles infaillibles de toutes leurs actions, ſont-elles meſurées ſur ces regles? Elles ſont bonnes, n'en doutons pas, de quelque maniere d'ailleurs qu'elles nous puiſſent affecter. Leur arrive-t-il de s'en éloigner? elles ſont infailliblement mauvaiſes, quelqu'effet qu'elles produiſent ſur nous.

Que notre Auteur rougiſſe donc de nous dire que nos *Jugemens moraux ne peuvent jamais être déſintéreſſés; que nous ne pouvons aimer que ce qui nous plait, ce qui nous eſt utile, ce qui nous eſt agréable, ce qui nous procure un plaiſir, ſoit durable, ſoit momentané, & que ce ne peut être qu'en nous-mêmes que nous trouvions les motifs de notre affection, de notre bienveillance pour les hommes & pour les choſes.* (p. 49 & 50.)

Parler de la ſorte, c'eſt ne connoître que l'amour effrené de ſoi-même qui rapporte tout à ſa propre utilité, & ignorer juſqu'aux premieres notions de l'amitié, de la bienveillance, de la vertu, en un mot, qui porte tout homme raiſonnable à s'oublier lui-même en faveur des autres, & à ſacrifier ſes intérêts particuliers, ſa ſatisfaction, ſes plaiſirs, à l'intérêt général de la ſociété; devoir indiſpenſable auquel eſt attaché le bonheur ſocial, ſans lequel il faut que toutes les ſociétés tombent & ſoient renverſées juſque dans leurs fondemens.

Les partiſans du ſentiment moral & de la bienveillance déſintéreſſée ont ſans doute imaginé que ces diſpoſitions que l'on trouve gravées dans les cœurs des perſonnes éclairées, ſenſibles, vertueuſes, & que l'habitude a comme identifiées avec elles, ne pouvoient manquer de ſe trouver dans tous les êtres de l'eſpece humaine. Cependant que de gens dans le monde qui n'ont que des idées très-confuſes ou très-fauſſes du bien & du mal, du juſte & de l'injuſte, du vice & de la vertu, contre un homme qui ſent ou qui ſçait apprécier le mérite ou le démérite des actions humaines ! n'en trouverons-nous pas des millions qui ne ſçavent qu'en penſer, ou qui ne s'accorderont point ſur les jugemens qu'ils en porteront. Enfin le monde n'eſt-il pas rempli d'hommes pervers à qui le vice & le crime paroiſſent utiles, & pour qui la vertu n'eſt qu'un objet déſagréable. (p. 50 & 51.)

Malgré l'étonnante multitude d'hommes répandus ſur notre Globe qui vivent ou qui penſent mal, nous aſſurons, ſans crainte de nous tromper, qu'il n'en eſt aucun qui ne puiſſe connoître, s'il le veut, les premiers principes des mœurs; aucun qui n'ait ou qui ne puiſſe avoir des notions exactes du bien & du mal moral, du juſte & de l'injuſte, du vice & de la vertu; aucun qui ne ſache ou qui ne puiſſe ſçavoir que Dieu doit être préféré à l'homme, l'ame au corps, l'homme à la bête, & qu'on ne doit pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fiſſent à nous-mêmes; parce que ces principes ſont fondés dans l'eſſence même des choſes, & dans la ſimple inſ-

pection

pection des idées. N'importe donc que ces principes ne paroiſſent ni univerſels, ni conſtans, ni uniformes, ni abſolument les mêmes chez tous les peuples du monde, & qu'il ſe trouve une ſi prodigieuſe multitude d'hommes qui les méconnoiſſent ou qui les mépriſent. Cette différence apparente ne peut venir que des préjugés, des paſſions, des cupidités, de l'ignorance groſſiere, & d'autres cauſes ſemblables qui peuvent bien, il eſt vrai, ſuffoquer en partie le germe des principes moraux, ou en empêcher l'application & la pratique; mais qui ne peuvent les extirper, ni faire qu'on ne puiſſe les connoître avec un peu d'attention & de ſoin, parce qu'ils ſont l'ouvrage de Dieu, de la nature & de la raiſon. Que ſi des millions d'hommes & des peuples entiers ne les connoiſſent ou ne les obſervent pas, c'eſt à la corruption de la nature, & non pas à la nature elle-même qu'il faut s'en prendre; & il n'en eſt pas moins vrai qu'elle les a gravés de ſa main dans l'eſprit & le cœur de tous les hommes en les formant.

La Religion, pourſuit l'Auteur, *n'a-t-elle pas en tout pays immolé des hommes à la Divinité?* Non, lui répliquons-nous. La Religion chrétienne abhorre de pareils ſacrifices comme des meurtres abominables, & les Loix qui condamnent aux flammes pour des opinions religieuſes, ne prouveront jamais le contraire, parce qu'elle ne les avoue pas pour ſon ouvrage.

La ſcience des mœurs doit être puiſée ſur la terre & n'on pas dans les cieux; il faut la cher-

cher dans le cœur de l'homme & non pas dans le ſein de la Divinité. Elle doit avoir des principes ſimples, évidens, invariables... la vraie Morale eſt une: elle doit être la même pour tous les habitans de notre Globe. (p. 56.)

Rien de plus vrai que la Morale eſt une; qu'elle doit être la même pour tous les habitans de notre Globe, & avoir des principes ſimples, évidens, invariables, mais cela prouve préciſément qu'il ne faut point la chercher ſur la terre, & qu'il eſt de toute néceſſité de s'élancer juſques dans le ſein de Dieu pour la trouver. C'eſt lui en effet qui nous a donné la raiſon, ce clair flambeau, comme un rayon échappé de ſon ſein, pour nous éclairer & nous apprendre à diſcerner le vrai du faux, le bien du mal. C'eſt lui encore qui nous a donné la Loi naturelle qui eſt en nous comme la voix de la Divinité toujours parlante pour nous dicter ſes volontés éternelles & nos devoirs. Les premiers principes en ſont ſimples, invariables, indeſtructibles, & ſi clairs, qu'on ne peut les ignorer invinciblement, parce qu'ils ſont fondés ſur la nature même des choſes, & ſur les proportions de convenance ou de diſconvenance intrinſeques qui ſe trouvent entre les êtres intelligens & leurs actions; proportions qui ſe trouvent dans les hommes mêmes les plus barbares & les plus libertins, puiſqu'ils déteſtent dans les autres les crimes qu'ils commettent eux-mêmes.

La vraie Morale eſt donc une, ſimple, invariable, & la même par-tout quant à ſes

premiers principes, tels que ceux-ci : *il faut faire le bien & éviter le mal : il ne faut point faire aux autres ce que nous ne voulons pas qu'ils nous faſſent à nous-mêmes.* Mais pour ce qui eſt des Principes ſecondaires de la Loi naturelle, qui dérivent des premiers par une ou pluſieurs conſéquences, on ne peut pas dire qu'ils ſoient également clairs & connus de tout le monde. La Loi naturelle n'eſt donc pas une par rapport à ſes principes ſecondaires, c'eſt-à-dire, qu'elle n'eſt pas généralement connue de tout le monde à cet égard, ce qui n'empêche pas que ces principes mêmes ſecondaires plus ou moins éloignés, n'appartiennent vraiment à la Loi naturelle.

CHAPITRE V.

Principes naturels de la Morale.

LE bonheur n'eſt que le plaiſir continué.... Aimer les autres... c'eſt aimer les moyens de notre propre félicité ; c'eſt deſirer leur conſervation, leur bien, parceque nous trouvons que le nôtre y eſt attaché. C'eſt confondre nos intérêts avec ceux de nos aſſociés, afin de travailler à l'utilité commune. Tels ſont les principes ſimples & clairs de la Morale. Nous ne nous tromperons pas quand nous fonderons la ſcience des mœurs ſur notre ſenſibilité phyſique, ſur les deſirs dont nous ſommes conſtamment animés, ſur l'amour continuel que chacun de nous a pour lui-même, ſur nos vrais intérêts. La vertu

n'eſt que l'utilité des hommes réunis en ſociété. (p. 58, 59 & 60.)

Ces maximes que l'Auteur nous débite comme les principes ſimples & clairs de la Morale, en ſont dans la vérité le poiſon mortel & ſouverainement corrupteur. Rien de plus honteux & de plus indigne d'un être raiſonnable que de placer le bonheur dans le plaiſir, & le plaiſir continué. Un tel langage, un tel bonheur n'eſt digne que de la bête: pour l'homme, il ne placera jamais ſon bonheur eſſentiel que dans la vertu qui éleve, qui ennoblit, qui perfectionne les facultés de ſon ame qu'il doit conſerver aux dépens même de ſes jours, ſoin qu'il ne ſoit tenu de la cultiver que lorſqu'il y a du plaiſir, ou d'autres avantages terreſtres attachés à ſa culture: & cette vertu, ſeule capable de rendre l'homme heureux, n'eſt pas, ainſi qu'on le prétend, l'utilité des hommes réunis en ſociété; comme ſi le bonheur ne ſe trouvoit que dans le nombre & la multitude; mais la vertu même la plus ſolitaire & la plus ſauvage, la vertu qui n'a que l'œil de Dieu pour témoin, comme elle n'a que ſa gloire pour motif. N'aimer les autres que comme des moyens propres à ſa félicité, ne deſirer leur conſervation, leur bien, que parce que le nôtre y eſt attaché; ce n'eſt ni les aimer véritablement, ni confondre nos intérêts avec les leurs: c'eſt n'aimer que nous-mêmes, & nous établir le centre de tout le reſte: c'eſt rapporter tout à nos propres intérêts, & ne point connoître ceux des autres: c'eſt, armé du glaive d'un cruel *Egoïſme*, ren-

verſer, détruire la ſociété juſques dans ſes fondemens. Eh! quelle ſociété peut-on ſuppoſer parmi des individus, dont chacun n'aimera que ſoi, & ſera toujours prêt à immoler ſon ſemblable au plus vil intérêt propre?

Qu'on ne diſe donc plus aux hommes pour les exciter à la vertu, qu'elle conſiſte à combattre la nature, à réſiſter à ſes deſirs, à ſe rendre malheureux ici bas, pour plaire à des puiſſances inviſibles qu'on ſuppoſe ennemies des habitans de la terre; qu'on ne leur conſeille pas de ſe haïr, de déteſter le plaiſir, de renoncer à la ſociété.... qu'on diſe plutôt aux hommes de chercher tous les moyens de ſe procurer le bien-être,.... qu'on leur découvre la conduite la plus propre à meriter l'attachement des êtres ſenſibles dont ils ſont entourés ... ſous prétexte d'éclairer l'homme ſur ſes devoirs; qu'on ne lui forge pas des devoirs imaginaires fondés ſur des rapports entre lui & des Etres dont il n'a nulle idée.... Ce n'eſt que ſon propre bonheur que l'homme peut enviſager dans toutes ſes actions, ſes penſées, ſes deſirs, ſes paſſions; ce n'eſt que lui-même qu'il peut aimer dans les objets qu'il aime; ce n'eſt que lui-même qu'il peut affectionner dans les êtres de ſon eſpece. (p. 61 & 62.)

Je trouve dans ces beaux Préceptes l'Atheiſme tout pur, un libertinage exquis, une contradiction manifeſte, la ruine de la ſociété.

1°. *L'Athéiſme tout pur*, puiſque, ſelon l'Auteur, il n'exiſte aucune puiſſance, aucun être inviſible, ni parconſéquent aucun eſprit, & qu'on ne peut pas même en avoir aucune idée.

Or, puiſque ſelon tout les croyans, Dieu eſt un pur eſprit, un Etre qui ne tombe pas ſous les ſens, une puiſſance inviſible dont ils ont une juſte idée, & qu'ils connoiſſent aſſez pour ſçavoir indubitablement qu'ils doivent l'honorer, l'aimer, le ſervir comme leur Créateur, il s'en ſuit néceſſairement que ce Dieu des croyans n'eſt qu'une pure chimère, ſelon notre Auteur.

2°. *Un libertinage exquis.* Raſſurer l'homme ſur l'œil de l'Eternel qui éclaire les plus ſecrets replis de l'ame, & ſur la voix de la conſcience qui ne manque pas de troubler par ſes cris importuns le funeſte repos que l'on cherche dans le crime; lui conſeiller de dormir tranquilement à l'ombre des plaiſirs, & de ne chercher ſon bonheur que dans leur prolongation; l'exhorter puiſſamment à ſe laiſſer conduire au gré de ſes deſirs, à ne rien refuſer à ſes paſſions, à ſuivre toutes les pentes de la nature, ſans jamais la combattre ni la contredire; chercher enfin tous les moyens de ſe procurer le bien être, ſauf néanmoins les *ſuites fâcheuſes ou pour ſoi ou pour les autres*: voilà, ſi je ne me trompe, des leçons d'un libertinage exquis.

3°. *Une contradiction manifeſte.* N'aimer que ſoi, & ne pouvoir aimer que ſoi dans les objets qu'on aime; être incapable d'affectionner autre choſe que ſoi dans les êtres de ſon eſpece auxquels on témoigne de l'affection, & cependant vouloir être aimé des autres, & *tenir la conduite la plus propre à mériter leur attachement*; voilà auſſi, ou je ſuis bien trompé, des leçons contradictoires. J'en prends à témoin notre Auteur lui-même. Que penſeroit-il d'un homme qui

pour gagner ſon affection & mériter ſon attachement, s'aviſeroit de lui tenir ce langage? Monſieur, je brûle du deſir de devenir votre ami & de mériter votre affection, votre attachement; mais ne vous y trompez pas, quelque chaudes que puiſſent vous paroître les démonſtrations d'amitié que je pourrai vous faire dans la ſuite, elles n'auront que moi tout ſeul pour objet & pour terme, étant foncièrement incapable d'affectionner autre choſe que moi dans les êtres de mon eſpece. Mon plaiſir & mon intérêt propre ſont les uniques reſſorts qui puiſſent me remuer, & dès que je n'aurai plus rien à gagner avec vous, de l'un ou de l'autre de ces deux côtés, vous trouverez bon que je prenne congé de vous en vous diſant un éternel adieu.

4°. *La ruine de la ſociété.* Quand on établit pour principe fondamental des mœurs & de la Morale, que l'homme ne peut aimer que lui-même & ſon plaiſir, ſon intérêt propre, on ſappe par cela ſeul tous les fondemens de la ſociété, puiſqu'on avertit les hommes de ſe défier continuellement les uns des autres, & par conſéquent de ſe fuir, de s'éviter de peur d'être trompés, & de ſe voir impitoyablement ſacrifiés au plaiſir ou à l'intérêt du plus fort ou du plus habile dans l'art de tromper & de ſéduire. Un tel principe eſt donc évidemment le moyen ſouverainement deſtructeur de la ſociété, puiſqu'il en briſe tous les liens, en étouffant juſqu'au germe de la bonne foi, de la fidélité, de la confiance & de la bienveillance réciproque, ſeules capables d'engager les hommes à vivre

enſemble, tandis qu'il ne leur laiſſe pour perſpective que l'amour-propre & la cupidité, ces ſources empoiſonnées & malheureuſement fécondes de tous les maux qui accablent le genre humain.

C'eſt lui-même que l'homme pleure, lorſqu'il répand des larmes amères ſur l'urne d'une épouſe, d'un enfant, d'un ami néceſſaire à ſon cœur. Ce n'eſt pas ſur des cendres froides & inſenſibles que portent nos plaintes & nos regrets; c'eſt ſur les biens, les plaiſirs, les douceurs dont nous nous voyons privés. C'eſt le ſentiment cruel de cette privation qui conduit quelquefois l'homme ſenſible au tombeau. (p. 63.)

Oui, par un jeu de l'amour propre, il arrive ſouvent qu'un homme ſe pleure lui-même, tandis qu'il croit ne tremper de ſes larmes que la cendre d'une perſonne qui lui eſt chere. Mais ce qui arrive quelquefois, ou même ſouvent arrive-t-il toujours, & ne voit-on jamais arriver le contraire? Ne vit-on pas dans tous les tems des hommes généreux ſe ſacrifier pour d'autres dont ils n'avoient ni bien, ni plaiſirs, ni douceurs à eſpérer? Quand un ami meurt librement pour ſon ami, quelles douceurs, quels biens peut-il attendre après ſa mort d'une action qui le prive pour toujours d'une perſonne qu'il aime plus que ſoi-même? L'orſqu'un homme auſſi riche que puiſſant ſe dépouille de ſes biens en faveur des pauvres, ou qu'il pardonne à un vil ennemi dont il n'a rien à eſpérer ni à craindre, une injure ſanglante qu'il en a reçue, en ſe ſevrant du plaiſir qu'il trou—

veroit à ſe venger, eſt-ce le plaiſir ou l'intérêt qui fait l'ame de ces actions héroïques? Excité par ſes courtiſans à ſe venger des inſolens qui avoient briſé ſes images, Conſtantin paſſe la main ſur ſon viſage, & dit en riant qu'il n'en a ſenti aucun mal. Louis XII. le Pere du peuple, répond dans une circonſtance toute ſemblable, que ce n'eſt pas au Roi de France à venger les injures du Duc d'Orléans. Titus s'écrie triſtement en parlant à ſes amis qu'il a perdu le jour qu'il n'a point marqué de quelque bienfait. Combien d'actions ſemblables ſont conſignées dans les annales du monde, & ſur-tout dans les faſtes de la Religion Chrétienne? Or, je demande ſi ces actions héroiques avoient pour fondement le plaiſir, l'intérêt, ou bien l'amour de la vertu? Je demande encore ſi la tendre inclination que j'éprouve au dedans de moi-même pour les hommes vertueux qui les ont pratiquées, je demande ſi cette inclination a pour motif le plaiſir ou l'utilité que j'eſpere ou que je regrette en décrivant avec tranſport les actions de ces hommes admirables & aimables, qui ne m'ont jamais fait & qui ne me feront jamais aucun bien? Je conclus donc, & avec raiſon, que ce n'eſt pas toujours le plaiſir ou l'intérêt qui détermine l'homme à agir, mais qu'il faut ſouvent chercher les motifs & les principes de ſes actions dans l'amour pur de la vertu, ſans mélange d'aucun intérêt ou d'aucun plaiſir ſenſible.

Je conclus auſſi & avec autant de raiſon, que notre Auteur n'avance que des fauſſetés, en diſant que *l'homme ne peut jamais ſe ſéparer de lui-*

même dans aucun inſtant de ſa vie, qu'il ne peut ſe perdre de vue, que tout ce qu'il tente, ce qu'il entreprend, ce qu'il fait, a pour objet de ſe procurer quelque bien ou d'éviter quelque mal. (p. 62.) Soulager un miſérable par un eſprit de bienfaiſance & de commiſeration purement naturelle, ſe refuſer l'utile, l'agréable, & même le néceſſaire pour aſſiſter les pauvres, obliger un ingrat & pardonner à un ennemi dont on n'a ni bien à attendre ni mal à craindre; ces actions, & d'autres ſemblables, ſont très-poſſibles, & elles ont été pratiquées des millions de fois, non-ſeulement ſans intérêt & ſans aucun plaiſir ſenſible, mais encore avec dommages, dégoût, violence, & par le ſeul effort de la vertu, luttant avec grande peine contre toutes les paſſions contraires, & triomphant ſéchement de leurs charmes ſéducteurs.

Le moi eſt haiſſable, ſuivant Paſcal, *on en conviendra ſans peine ſi le moi n'eſt jamais occupé du bien être des autres, ou ſi le moi ne ſait faire que des actions qui leur déplaiſent, mais le moi eſt naturel quand il ſe ſatisfait ſans faire tort à perſonne; il eſt très-eſtimable quand il ſe contente en faiſant ce qui eſt utile ou agréable à d'autres.* (p. 63.)

Le moi, dans le Dictionnaire de notre Auteur, eſt toujours haiſſable, & lors même qu'il ſe contente en faiſant ce qui eſt utile ou agréable à d'autres, il ne ſauroit éviter le blâme, la haine & le mépris, parce que dans cette poſition même, ce n'eſt ni l'utilité ni l'agrément des autres, mais ſa ſeule ſatisfaction propre

qu'il ſe propoſe comme la fin derniere de ſes actions qui ſont utiles ou agréables à d'autres.

Si l'homme qui n'aime que lui eſt un ennemi commun, celui qui aime les autres en vue de s'attirer leur amour, eſt l'ami du genre humain. Non, un tel perſonnage n'eſt ami que de lui-même, & le genre humain doit le déteſter comme l'ennemi commun des hommes, parce qu'il joint à l'indifférence pour eux, l'hypocriſie la plus profonde, en feignant de les aimer pour s'attirer leur amour, dont il prétend jouir comme d'un bien qui lui eſt propre, & qui n'eſt chargé d'aucun cens envers perſonne.

Le penchant excluſif pour nous-même eſt inſenſé, parce qu'il nous empêche de voir que nous avons beſoin des autres pour notre propre bien-être; il eſt odieux parce qu'il nous ferme les yeux ſur le bonheur de ceux à qui nous ſommes obligés de nous rendre utiles.

Le penchant excluſif pour nous-mêmes n'eſt pas inſenſé *parce qu'il nous empêche de voir que nous avons beſoin des autres pour notre bien-être;* ce n'eſt pas-là ſon vice, il le voit, il ne voit même que cela, & c'eſt parce qu'il n'enviſage que ſon propre bien-être en regardant les autres & le beſoin qu'il en a, qu'il eſt radicalement vicieux. C'eſt donc ſe jouer des termes & ſe contredire groſſiérement, que de ſoutenir que l'homme *eſt obligé de ſe rendre utile aux autres, & qu'il ne peut néanmoins enviſager que ſa propre utilité, que ſon propre bien-être dans les bons offices qu'il leur rend.* Ce n'eſt proprement qu'à lui ſeul qu'il eſt utile

dans ces principes, & l'utilité des autres n'eſt tout au plus qu'une fin prochaine, acceſſoire & intermédiaire, qu'il ſubordonne toujours à ſon utilité propre, qu'il ne peut ne pas ſe propoſer comme ſa fin derniere.

Faute d'avoir vu l'homme tel qu'il eſt, des Moraliſtes enthouſiaſtes nous diſent qu'il n'y a ni mérite ni vertu dans ce que nous faiſons pour nous-mêmes ou dans la vue de notre intérêt perſonnel; ils prétendent que le motif de l'intérêt ſuffit pour gâter les actions les plus louables. Mais ceux qui nous parlent ce langage nous montrent qu'ils n'ont aucune idée de l'homme ni de ce qui conſtitue le mérite & la vertu. Le mérite ne conſiſte que dans ce qui nous rend utiles ou chers à nos ſemblables. La vertu eſt la diſpoſition à faire ce qui eſt néceſſaire à leur bonheur en vue de notre propre bonheur, dont l'idée ne peut jamais ſe ſéparer de nous-mêmes. (p. 64.)

Le vrai Moraliſte ne condamne pas tout intérêt perſonnel, il loue celui qui eſt légitime & ne blâme que celui qui eſt exceſſif & mal reglé, c'eſt-à-dire, celui qui fait que l'homme rapporte tout, en derniere analyſe, à lui-même, comme ſi en effet, il étoit ſa derniere fin & le centre commun où tout doit aboutir. C'eſt en cela que conſiſte toute la perverſité de l'homme & le déréglement de ſon intérêt propre. Dieu eſt plus grand, plus parfait, plus excellent que l'homme, en un mot, infiniment ſupérieur à l'homme. Cela eſt auſſi vrai & auſſi clair qu'il l'eſt, que le nombre binaire eſt plus grand que l'unité, le tout que la partie, l'infini que le

point. L'homme ſe doit donc tout entier à Dieu, avec tout ce qu'il eſt & tout ce qu'il a, comme à ſon ſupérieur, ſon maître, ſon Créateur. Il doit donc tout lui rapporter, au lieu de rapporter tout à ſoi-même & à ſon propre intérêt. Ces deux vérités ſont les ſuites néceſſaires de la premiere, & ces trois vérités réunies ruinent de fond en comble le principe de notre Athée touchant le mérite & la vertu. Ils conſiſtent l'un & l'autre dans le fidele accompliſſement de tous ſes devoirs, dans les qualités & les actions vraiment vertueuſes d'après les regles & les lumieres de la droite raiſon & de la Loi naturelle & divine, ſoit que ces actions doivent être utiles, cheres & agréables aux autres, ſoit qu'elles doivent leur être inutiles, dommageables, odieuſes. Non, ſi je ſuis vertueux, je ne ſauverai point ma Patrie par un menſonge, une calomnie, une trahiſon, une perfidie, un empoiſonnement, un meurtre, & ſi je la ſauve à ce prix, quelqu'utile & quelque chere que puiſſe lui paroître mon action, dès-lors je ceſſe d'être vertueux, & la vertu me repouſſant avec horreur, me fait rougir comme d'un forfait d'une action que l'on célebre en me plaçant parmi les Dieux.

En raiſon de la force de ſon temperament, de la vivacité de ſon imagination, de l'énergie de ſes paſſions, chacun cherche ſon intérêt avec plus ou moins de vigueur. De-là, l'enthouſiaſme qui nous porte aux ſacrifices les plus coûteux pour obtenir ou conſerver les objets dans leſquels nous plaçons notre bien-être. C'eſt ainſi qu'un pere expoſe ſa

vie pour défendre ſon fils; un ami ſe dévoue pour ſon ami, un citoyen pour ſa Patrie, un fanatique pour ſa Religion, un amant pour ſa maîtreſſe. (p. 65.)

Voilà donc toutes les vertus & toutes les Religions réduites à la force du tempérament, à la vivacité de l'imagination, à l'énergie des paſſions, & ſi l'on en croit notre Auteur, il n'y eut jamais aucun martyr de la vertu, de l'amitié, de la Patrie, de la tendreſſe paternelle, de la piété filiale, de la foi en Dieu. Tous ces prétendus martyrs, & notamment ceux de la Religion chrétienne, étoient autant de fous, d'extravagants, bourreaux d'eux-mêmes, qui mouroient gaiement au milieu des plus cruels ſupplices, non par la vertu divine qui les y ſoutenoit; mais par la force de leur tempérament, quoiqu'ils fuſſent pour la plûpart d'un tempérament très-délicat & très-foible; par la vivacité de leur imagination, quoique pluſieurs n'euſſent point d'imagination, & il en falloit avoir bien peu pour n'être point effrayé de l'appareil des ſupplices qu'on mettoit à deſſein ſous leurs yeux; par l'énergie de leurs paſſions, quoiqu'ils ne connuſſent aucune paſſion. Voilà encore toutes les Religions définies par le pur fanatiſme; enſorte qu'avoir une Religion quelconque, & être fou, viſionnaire, extravagant, ne ſont abſolument qu'une même choſe. Telle eſt la baſe du ſyſtême ſocial & moral de notre nouveau Moraliſte: je laiſſe au lecteur le ſoin de l'apprécier.

La Morale doit montrer à chaque homme que

qu'il fait pour les autres n'eſt jamais perdu pour lui-même, & qu'il profite toujours des ſacrifices qu'il fait à ſes ſemblables. (p. 67.)

Cela eſt vrai dans les principes de la Religion chrétienne qui fait luire des couronnes immarceſſibles & un bonheur ſans fin aux yeux de ceux qui ſe ſacrifient pour leurs ſemblables en vue & pour l'amour de Dieu, le ſuprême rémunérateur de la vertu, comme il eſt le vengeur implacable du crime. Cela eſt faux & abſurde dans les principes de notre Auteur qui ne connoît ni Dieu, ni ame ſpirituelle, ni peines, ni récompenſes dans une autre vie. Car, je le demande, de quoi peut ſervir à un homme de mourir dans le comble de la douleur & de l'ignominie pour le profit de ſes ſemblables, ſi tout finit avec lui, & qu'il n'ait rien à eſpérer d'un ſacrifice auſſi généreux dans une autre vie? Que gagnera-t-il, durant ſa vie, en ſe gênant continuellement pour mettre ſes ſemblables à leur aiſe? Je ſuppoſe pour un moment qu'il trouve toujours des dédomagemens dans les ſacrifices qu'il fait à ſes ſemblables, & je dis que s'il n'a fait ces ſacrifices ſi beaux en apparence, qu'autant qu'ils ſont réverſibles à lui-meme, comme il ne les fait en effet que dans cette intention ſecrette, ſelon notre Auteur, dès-lors il ceſſe d'être vertueux & ami de ſes ſemblables; il n'aime que lui-même, c'eſt un monſtre d'amour propre que tout le monde doit haïr, & dont il faut ſe défier comme d'un ennemi dangéreux.

Envain donc notre Auteur nous dit-il, (p.

69.) *que s'aimer ſoi-même ; à l'excluſion de tous les êtres qui nous entourent, & que tout rend néceſſaires à notre propre félicité, c'eſt ſe haïr ſoi-même, c'eſt ignorer ſes vrais intérêts.*

Ces paroles ne forment dans ſa bouche qu'un jargon inepte & contradictoire. N'aimer les autres que parce qu'ils nous ſont utiles ou néceſſaires, n'eſt point les aimer; c'eſt nous aimer uniquement nous-mêmes, à l'excluſion de tous les êtres que notre Auteur nous diſpenſe d'aimer, dès qu'ils ceſſent de nous devenir néceſſaires ou utiles, & que nous pouvons nous paſſer d'eux. C'eſt ainſi que dans ſes principes & ſa façon de raiſonner, nos fameux Anachorettes, à qui une fontaine & un palmier ſuffiſoient pour vivre heureux, ces hommes admirables étoient diſpenſés d'aimer le reſte des humains qu'ils fuyoient, parce qu'ils leur étoient à charge, loin de leur être ou utiles ou néceſſaires. Ces merveilleux Solitaires avoient d'autres principes : ils travailloient aſſiduement pour aſſiſter les pauvres du fruit de leurs travaux, ſans attendre d'eux aucun retour.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VI.

Des devoirs de l'homme ou de l'obligation Morale.

L'expérience, la raiſon, la vérité ſont néceſſaires à tout homme & doivent régler ſa conduite, dans quelque poſition qu'il ſe trouve. (p. 70.)

CEla eſt vrai, s'il s'agit d'une expérience dirigée par la ſageſſe, & d'une raiſon droite; mais cela eſt contradictoire avec ce que l'Auteur a avoué, p. 21, *que le menſonge & l'erreur peuvent être utiles à quelques individus; qu'il leur eſt quelquefois avantageux d'être trompés; que ceux qui les trompent peuvent être des bienfaiteurs pour eux; que celui qui trompe ou qui ment pour ſauver ſa Patrie, ſes parens, ſon ami, eſt un citoyen eſtimable, un homme utile & vertueux qui ne peut être condamné qu'au tribunal d'un inſenſé; qu'un menſonge utile au monde devient dès-lors une vertu.*

Si la vérité doit toujours régler la conduite de l'homme, & ſi l'homme ne peut jamais mentir, dans quelque poſition qu'il ſe trouve; comment ſe peut-il faire que le menſonge ſoit quelquefois une vertu, & que celui qui ment pour ſauver ſa Patrie, ſes parens, ſon ami, ſoit un citoyen eſtimable, un homme utile & vertueux?

L'obligation morale eſt la néceſſité d'être utile

à ceux que nous trouvons néceſſaires à notre propre félicité & d'éviter ce qui peut les indiſpoſer ....

Si une vérité morale eſt ſuſceptible d'être invinciblement démontrée, c'eſt que toute obligation eſt fondée ſur le beſoin d'obtenir un bien & d'éviter un mal. C'eſt donc montrer une ignorance complette de la nature humaine que de nous parler d'une obligation déſintéreſſée, dépourvue de motifs relatifs à nous-mêmes, ou fondés ſur notre intérêt perſonnel. (p. 71.)

L'obligation morale ne conſiſte pas dans la ſeule néceſſité d'être utile à ceux que nous trouvons néceſſaires à notre propre félicité; ce n'eſt là qu'un pur commerce d'amour propre qui fait pitié: elle conſiſte cette obligation morale dans la néceſſité où ſont tous les êtres intelligens & libres de conformer leurs actions aux régles invariables des mœurs qui ſont la Loi éternelle & la Loi naturelle, ſoit que la fidélité à remplir ce devoir indiſpenſable leur attire les faveurs de leurs ſemblables, ſoit qu'elle les indiſpoſe contr'eux. L'obligation morale eſt donc fondée dans la nature même des choſes, & dans la convenance intrinſeque des actions libres avec les regles qui doivent les diriger, indépendamment de l'avantage particulier ou de l'intérêt perſonnel du ſujet agiſſant. Penſer autrement, c'eſt ne connoître que l'inſtinct machinal d'une nature aveugle, dépravée, corrompue; fermer les yeux à la lumiere de la raiſon, ne voir qu'à travers les nuages épais des paſſions, ignorer profondément juſqu'aux élémens mêmes de la Morale, & n'avoir aucune idée de ſes ſublimes préceptes.

Les Théologiens ont prétendu que, pour que les devoirs de la Morale fuſſent obligatoires pour nous, il falloit qu'ils fuſſent annoncés par la Divinité, vû que le ſouverain Créateur des hommes a ſeul droit de leur impoſer des Loix qui les obligent; mais ce qui vient d'être dit ſuffit pour faire voir que les devoirs de la Morale étant fondés ſur la nature même de l'homme, & découlant des rapports qui ſubſiſtent contre lui & ſes aſſociés, ils ont le pouvoir & le droit d'obliger. (p. 72.)

Les Théologiens n'ont pas ſeulement prétendu, ils ont démontré & démontrent que les devoirs de la Morale ſont obligatoires pour nous, parce qu'ils ſont annoncés par la Divinité dont la voix ſe fait clairement entendre, ſoit dans la Loi naturelle qu'elle grave dans nos cœurs en les créant, ſoit dans la Loi ſurnaturelle qui n'eſt, pour le fonds, qu'un retracement de la premiere, & qu'elle daigna nous révéler enſuite. Ces deux Loix portent également l'empreinte ſacrée de la Divinité, & le droit ainſi que le pouvoir de nous obliger; avec cette différence néanmoins, que la premiere nous oblige avant l'autre & indépendamment d'elle, non comme notre Auteur n'a pas honte de l'avancer, en vertu du ſeul inſtinct d'une nature aveugle & de la ſeule impulſion de l'amour de ſoi-même, quelle foibleſſe de raiſonnement! quelle baſſeſſe de ſentiment! mais par la force des vives lumieres & du doux empire de la droite raiſon, ce premier flambeau qui éclaire l'eſprit, comme elle eſt auſſi le premier guide qui conduit le cœur.

Quelqu'origine que l'on ſuppoſe aux êtres de l'eſpece humaine, dès que leur nature les force de chercher le bien être & de craindre le mal, ils ſe trouvent obligés de ſe ſoumettre aux devoirs que la nature leur impoſe & que l'expérience leur fait connoître, ſans aucuns ſecours ſurnaturels (ibid.)

L'origine des êtres de l'eſpece humaine n'eſt nullement problématique, elle eſt telle que nous la décrivent les Livres ſaints, & quand par impoſſible elle ſeroit toute autre, notre Auteur auroit encore tort de dire que la nature force les hommes de chercher leur bien être & de craindre le mal dans le ſens qu'il l'entend, & qu'en conſéquence, ils ſe trouvent obligés de ſe ſoumettre aux devoirs que la nature leur impoſe.

L'homme deſire naturellement d'être heureux; mais la nature ne le force pas de chercher ſon bien être & de craindre le mal, dans le ſens de l'Auteur, puiſqu'il s'eſt trouvé dans tous les tems un grand nombre d'hommes très-ſages qui ont mépriſé leur bien être & qui n'ont pas craint le mal en choiſiſſant librement un genre de vie dur, laborieux, pénible, & en préférant une mort vertueuſe à une action coupable. La nature ne force pas non plus les hommes à ſe ſoumettre aux devoirs qu'elle leur impoſe. S'ils ſont aſſez courageux pour dédaigner les biens qu'elle leur préſente & les maux dont elle les menace, ils n'ont aucun devoir naturel à remplir, dans les principes de notre Auteur.

Si l'eſtime & l'affection de ſes ſemblables ſon-

utiles, néceſſaires, agréables à l'homme en ſociété. La privation de ces choſes eſt pour lui une privation de bien-être, un châtiment véritable. La crainte de ce châtiment en impoſe bien plus que celle des ſupplices éloignés que la Religion ſuppoſe dans une autre vie à laquelle les hommes ne ſongent guères toutes les fois que des paſſions fougueuſes ou des habitudes enracinées les ſollicitent au mal. L'opinion publique, l'intérêt de la réputation, la crainte du reſſentiment des êtres qui nous entourent, ſont des motifs bien plus puiſſans que les ſpéculations vagues & les terreurs incertaines dont la ſuperſtition accable les mortels. (p. 72 & 73.)

Quand tout le contenu de cette douzaine de lignes ſeroit auſſi certain qu'il eſt indubitablement faux, il ne s'en ſuivroit nullement que la Religion, mal nommée *ſuperſtition*, & les terreurs qu'elle inſpire, fuſſent inutiles aux hommes pour les contenir dans le devoir; ce ſeroient toujours de nouveaux freins propres à renforcer les premiers. Mais voyons ſi ce que dit l'Auteur eſt bien vrai. L'eſtime & l'affection de ſes ſemblables, l'opinion publique, l'intérêt de la réputation & la crainte du reſſentiment des êtres qui nous entourent n'ont aucune priſe ſur bien des perſonnes, tels ſont les grands, les puiſſans, les ſans ſoucis; & quand même tout le monde ſeroit ſuſceptible de ces conſidérations, elles n'ont aucune force pour le réglement des actions ſecrettes qui ne ſont point expoſées aux yeux du public; de-là leur inſuffiſance pour rendre les hommes vraiment vertueux. Il n'en eſt pas

ainſi des conſidérations ſurnaturelles que préſente la Religion Chrétienne. Elles ont converti le monde entier en transformant les hommes les plus corrompus en anges, ces immortels eſprits ſi fort élevés au-deſſus des foibleſſes de l'humanité; & ce prodige étonnant, l'ouvrage par excellence de la droite du Très-Haut, elles le perpétuent dans un grand nombre d'hommes fideles qui, dénués d'un tel ſecours, ſe livreroient ſans crainte, comme ſans pudeur, à toute la fouge des paſſions les plus honteuſes & les plus déſordonnées.

L'opinion qui attache de la gloire au courage, & de la honte à la poltronerie, n'a-t-elle pas maintenu parmi les hommes des combats ſinguliers, non obſtant les ſuppliees éternels dont la Religion menace tous ceux qui périſſent en duels, & malgré la rigueur des Loix humaines contre ceux qui en réchappent. Oui, & cela ne prouve rien, ou ſi cela prouve quelque choſe contre la Religion, il en faudra conclure que les Loix humaines ne ſont pas moins inutiles que les Loix divines pour contenir les hommes dans leur devoir. Je puis citer des hommes vraiment braves que la Religion toute ſeule a empêché de ſe battre en duel (*a*). Qu'on m'en cite ſur leſquels la crainte des ſupplices de la vie préſente a produit le même effet.

Pour convaincre les hommes, la Morale doit

(*a*) Tel eſt entr'autres le célébre Baron de Renti, qui s'étoit ſignalé dans les armées ſous Louis XIII, & qui mourut en odeur de ſainteté l'an 1648.

toujours leur préſenter des intérêts ſenſibles.... dans nos ſentimens pour les êtres avec qui nous avons des rapports & dans notre conduite à leur égard, nous conſultons toujours le beſoin que nous avons d'eux, l'utilité dont ils ſont pour nous; en un mot, notre intérêt; & nous trouvons que nos devoirs envers eux ſont d'autant plus néceſſaires qu'ils nous ſont plus utiles... Ainſi les devoirs d'un fils envers ſon pere ſont les plus ſacrés de tous, parce que ſon pere eſt de tous les hommes le plus néceſſaire à ſon bonheur. (p. 73 & 74.)

L'homme qui ne ſe conduit que par le mouvement de l'intérêt ſenſible, n'eſt pas l'homme moral, mais l'homme beſtial; car la bête n'en fait pas moins, & s'il n'a des devoirs à remplir envers les autres qu'autant qu'ils ſont réverſibles à lui-même, tous ces devoirs ceſſent, & il ne doit rien à perſonne dès qu'on lui devient inutile, & qu'on ne peut le payer comptant de ſes ſervices. Ainſi pour m'en tenir à l'exemple cité par l'Auteur, dès qu'un pere ceſſe d'être utile à ſon fils, ou qu'il lui devient à charge, ce fils, par reconnoiſſance de la vie & de tous les autres bienfaits qu'il tient de lui, peut le laiſſer périr de miſere, ou bien, s'il le juge plus convenable à ſes intérêts, trancher lui-même le fil de ſes jours, en lui plongeant d'une main filiale le poignard dans le ſein.

CHAPITRE VII.

Examen des idées des Moraliſtes ſur la vertu.

La vertu eſt une diſpoſition habituelle à faire ce qui contribue au bonheur des êtres de notre eſpece & à s'abſtenir de ce qui peut leur nuire. (p. 76.)

CEtte définition de la vertu n'eſt pas ſeulement imparfaite & inſuffiſante en ſoi; elle eſt ridicule & abſurde dans les principes de l'Auteur. Elle eſt d'abord imparfaite & inſuffiſante en ſoi, parce qu'elle ne renferme qu'une partie des propriétés & des devoirs de la vertu. On ne peut être vertueux qu'en rempliſſant toute juſtice, qu'en pratiquant tout le bien commandé par la Loi éternelle, & en s'abſtenant de tout le mal qu'elle défend. Or, elle ne commande pas ſeulement de faire ce qui peut contribuer au bonheur des êtres de notre eſpèce, & de s'abſtenir de tout ce qui peut leur nuire; elle commande encore de conformer nos penſées, nos affections, nos diſpoſitions, nos actions les plus ſecrettes à la Loi éternelle, & de nous abſtenir de tout ce qui lui eſt contraire, indépendamment du bouheur ou du malheur de nos ſemblables. Donc la définition qui fait conſiſter toute l'eſſence de la vertu à faire du bien aux autres & à ne leur faire aucun mal, eſt très-imparfaite & très-inſuffiſante; com-

me ſi l'homme n'avoit aucuns devoirs à remplir ni envers Dieu, ni envers lui-même.

Je dis en ſecond lieu que cette définition de la vertu eſt ridicule & abſurde dans les principes de l'Auteur. Nous avons déjà vu plus d'une fois, & il ne manquera pas de nous faire voir plus de vingt fois dans la ſuite, qu'il eſt intimement convaincu que l'homme, dans tout ce qu'il fait, ou qu'il s'abſtient de faire à l'egard des autres, a toujours en vue ſon intérêt perſonnel dont il ne peut jamais ſe dépouiller. L'intérêt perſonnel, l'amour propre, l'amour effréné de ſoi-même qui fait qu'on ne ſe perd jamais de vue, & qu'on rapporte tout à ſoi, comme au point central où tout le reſte doit aboutir: voilà toute la vertu de notre Philoſophe Moraliſte, & voilà ce que j'appelle une vertu ridicule & abſurde, un vice réel, un vice affreux, & la ſource empoiſonnée de tous les vices, de tous les forfaits.

Il eſt donc faux que la vertu tire tout ſon prix, toute ſa dignité, toute ſon excellence, toute ſa beauté des avantages qu'elle nous procure, & à nous, & aux autres. Je ne vois dans un tel commerce qu'un bas & ſordide trafic, nullement ce contrat gratuit & de pure bienfaiſance qui caractériſe la vertu parfaite.

Les Théologiens ne reconnoiſſent pour vertueuſes que les actions conformes à la volonté divine, ou qui plaiſent à leur Dieu; ils condamnent impitoyablement ou mépriſent toutes celles qui n'ont que l'utilité ou l'intérêt des hommes pour objet. Mais nous leur demanderons avec Socrate ſi les actions plaiſent

aux Dieux, parce qu'elles ſont bonnes, ou ſi ces actions ne ſont bonnes, que parce qu'elles plaiſent aux Dieux ? Ils nous répondront ; ſans doute, que c'eſt uniquement la volonté divine qui rend les actions méritoires & bonnes. (p. 80.)

La queſtion que nous fait notre Auteur, bien que renforcé par le Sage *Socrate*, n'eſt nullement embarraſſante, & il s'eſt trop preſſé d'y répondre lui-même au nom des Théologiens, car ceux d'entr'eux qui entendent la matiere, lui donnent un démenti formel, loin d'adopter ſa réponſe. Non, les actions des hommes ne ſont pas bonnes préciſément parce qu'elles plaiſent à Dieu, & ce n'eſt pas uniquement la volonté divine qui les rend méritoires & bonnes, comme nous allons le démontrer.

La bonté morale des actions humaines eſt fondée dans l'eſſence même des choſes, ſçavoir les rapports ou proportions intrinſeques de ces actions avec les regles immuables des mœurs qui ſont & la Loi éternelle & la Loi naturelle. Or, ces regles & ces rapports ſubſiſtent antécédamment à la volonté poſitive de Dieu, je dis même indépendamment d'elle, & qui plus eſt, elles ſubſiſteroient malgré elle, s'il étoit poſſible qu'elle s'y oppoſât. Non, Dieu ne peut ni vouloir, ni faire que l'aimer lui-même, l'adorer, le bénir, dire la vérité, obſerver la tempérance, la ſobriété, la juſtice, ne ſoient des actions bonnes & méritoires en ſoi. La bonté morale des actions humaines eſt donc fondée ſur la nature & l'eſſence même des choſes qui ſont immuables. Les actions humaines ſont

donc bonnes & méritoires antérieurement à la volonté poſitive de Dieu, & Dieu ne peut pas empêcher qu'elles ne le ſoient. Ces actions ne ſont donc pas bonnes préciſément parce qu'elles lui plaiſent; mais elles lui plaiſent, parce qu'elles ſont bonnes. Ce n'eſt donc pas uniquement la volonté divine qui rend les actions méritoires & bonnes; c'eſt leur convenance intrinſeque avec la Loi éternelle & la Loi naturelle qui en ſont la regle & la meſure.

Mais puiſque notre Auteur s'aviſe de nous citer *Socrate*; nous lui dirons en paſſant que ce grand Philoſophe de l'antiquité étoit infiniment plus ſage & plus raiſonnable que tous nos ſoit-diſants Philoſophes modernes. Il ſoutenoit que les richeſſes & les divers objets de la convoitiſe humaine étoient la ſource de tous les maux qui accabloient les mortels. Nos prétendus Philoſophes ne prêchent que le plaiſir, le bien-être, l'intérêt perſonnel. Il pratiquoit toutes les vertus, ce qui lui donna la réputation du Philoſophe le plus ſage de toute la Grece: nos Philoſophes n'en pratiquent aucune, non, aucune de véritable & de bon alloi, puiſque s'ils affectent d'en pratiquer quelques-unes en très-petit nombre, elles ſont toutes gâtées par le ver de l'orgueil qui les ronge intérieurement. Toutes ces prétendues vertus ne ſont qu'amour propre, jactance, vanité, oſtentation, forfanterie. *Socrate* penſoit bien de Dieu; il en admettoit un, & n'en reconnoiſſoit point d'autres. C'eſt pour cela qu'il fut condamné à boire la ciguë, ce qu'il exécuta fort tranquillement. Nos Philoſophes modernes, pour un grand nombre,

ne veulent point de Dieu, & ceux-mêmes qui l'admettent le détruiſent en l'admettant, puiſqu'ils en font un automatte inſenſible qui ne ſe mêle point du tout de ce qui ſe paſſe ici bas. Reſte à ſçavoir ce qu'ils feroient les uns & les autres ſi on les mettoit à la même épreuve. Eh! que dis-je à la même épreuve? il faut dire à toute autre épreuve infiniment moindre que celle de *Socrate*. Je les connois, j'ai calculé leurs forces; on les verroit foibles enfans : chétives femmelettes; on les verroit pâlir, trembler, pleurer, demander grace & pardon, en embraſſant les mains, les genoux, les pieds de leurs Appariteurs.

S'il eſt vrai que Dieu ſoit infiniment bon, & qu'il veuille le bonheur de ſes créatures, nous devons en conclure que les actions utiles à l'eſpece humaine ſont les ſeules conformes à ſa volonté, & qui puiſſent lui plaire; de plus, nous devons ſuppoſer que les vertus contraires au bien de la ſociété ou celles qui répugnent à la nature de l'homme, doivent ſouverainement déplaire à ce Dieu que l'on n'appelle infiniment bon, que parce qu'on lui attribue une bienveillance infinie pour nous. (p. 80 & 81.)

Dieu eſt infiniment bon & il a une bienveillance infinie pour les hommes; mais ni cette bonté, ni cette bienveillance n'eſt calquée ſur les idées prototypes de nos Philoſophes modernes : elles n'ont d'autre exemplaire que la ſouveraine raiſon, ſeule capable d'apprécier la bonté de Dieu & de la combiner avec tous ſes autres attributs qui ne ſont pas moins in-

finis. De ce que Dieu eſt infiniment bon, & qu'il veut le bonheur de ſes créatures, il ne s'en ſuit donc pas qu'il ſoit bon & bienveillant ſelon l'eſprit très-borné de Meſſieurs nos Philoſophes; mais ſelon ſon propre eſprit qui eſt ſans bornes, & qui ſurpaſſe infiniment la pénétration de nos plus grands génies. Et de-là, les actions qui leur paroiſſent inutiles ou dommageables à l'eſpece humaine, il les regarde, préconiſer comme étant très-avantageuſes à cette ſorte d'êtres. Les vertus qu'ils ne ceſſent de préconiſer comme contraires au bien de la ſociété & répugnantes à la nature de l'homme, Dieu les préconiſe comme des vertus héroïques & ſublimes. Oui, tels ſont au jugement de Dieu le mépris du monde, le détachement de toutes les choſes viſibles, l'humilité, la mortification, le célibat chrétien, la haine évangélique de ſoi-même, le ſacrifice de toutes les paſſions & celui de la raiſon, de cette raiſon ſuperbe qu'il faut immoler ſur l'autel de la foi à la ſainte obſcurité de nos Myſtères.

Rien n'eſt plus conforme à la nature de l'homme que d'aimer la vertu, puiſque rien n'eſt plus naturel que d'aimer ce qui contribue à la conſervation & au bien être de l'eſpece humaine. Les hommes aiment la vertu & haiſſent le vice, par la raiſon même qu'ils cherchent le plaiſir & fuient la douleur. (p. 85.)

Je remarque dans ces ſix lignes trois erreurs groſſieres qui ſont les ſuites des fauſſes idées que l'Auteur s'eſt faites de la vertu, & qu'il

portera dans toutes les pages de ſon Ouvrage.

La premiere erreur qui me frappe dans cet extrait, je la trouve dans cette propoſition: *rien n'eſt plus conforme à la nature de l'homme que d'aimer la vertu.* Si l'Auteur vouloit parler de la nature ſaine, telle qu'elle ſortit des mains du Créateur ou de la nature réparée par la grace du Rédempteur, & élevée à l'ordre ſurnaturel, je lui accorderois ſans peine *que rien n'eſt plus conforme à la nature de l'homme* conſidérée dans l'un ou l'autre de ces deux états, *que d'aimer la vertu.* Mais il s'en faut bien qu'en parlant de la nature de l'homme, il ait en vue ces conſidérations; c'eſt un chiffre pour lui, une énigme inexplicable qu'il ne croit digne que d'un ſouverain mépris. Il parle donc de la nature de l'homme telle qu'elle eſt laiſſée à elle-même, & c'eſt de cette nature ainſi conſidérée qu'il ne craint pas de dire, que rien ne lui eſt plus naturel que l'amour de la vertu. Paradoxe inſenſé que dément l'expérience de tous les âges & de tous les hommes qui naiſſent enclins au mal, & naturellement amis du vice & ennemis de la vertu: eh! ſi l'amour de la vertu eſt ſi naturel à l'homme; qu'on nous diſe, de grace, pourquoi il ſe trouve ſi peu d'hommes vertueux, malgré les préceptes & les conſeils, les exhortations & les menaces, les châtimens qui flétriſſent, qui puniſſent le vice, les récompenſes attachées à la vertu. Qu'on nous diſe encore comment il arrive qu'on ne parvient au ſanctuaire de la vertu qu'à travers les haies d'épine qui en défendent l'entrée; pourquoi il en coûte du ſang, des larmes, des ſanglots, des efforts

nouis, cent & cent combats livrés, mille victoires remportées ſur les paſſions en armes? Depuis quand faut-il lutter ſans ceſſe contre toutes les pentes de la nature, & l'exterminer elle-même toute entiere pour faire ce qui eſt on ne peut pas plus conforme à la nature? Depuis quand ne fait-on qu'avec des peines extrêmes, & la laſſitude ſur le front, ce qu'on fait ſi naturellement?

La raiſon que donne l'Auteur de ſon paradoxe eſt une ſeconde erreur qui vient à l'appui de la premiere; c'eſt, dit-il, *que rien n'eſt plus naturel que d'aimer ce qui contribue au bien-être de l'eſpéce humaine.* Voilà donc, ſelon lui, toutes les vertus néceſſairement occupées de la conſervation & des plaiſirs de l'eſpece humaine. C'eſt ce qui conſtitue leur eſſence; elles n'ont point d'autres fonctions, & tout ce qui ne peut les y aider, doit être effacé de leurs diptyques. Adieu donc retraite, ſolitude, éloignement du monde, mortification, pénitence, célibat clérical ou religieux. Adieu virginité, oh! que ces bons Peres de l'Egliſe ſe trompoient lourdement, lorſque dans leurs tranſports extatiques, ils vous appelloient l'honneur de la nature humaine, l'ornement du corps, la beauté de la chair, le bonheur de l'ame, le calme des paſſions, la richeſſe de l'Egliſe, la fleur de la Religion, le temple de Dieu, la demeure du St. Eſprit, l'image de la Divinité, le fondement de la parfaite ſainteté, une vertu enfin angélique, divine & trop élevée, trop héroïque, trop ſublime pour être commandée.

Une troiſiéme erreur enfin, c'eſt d'aſſurer

que les hommes aiment la vertu & haiſſent le vice par la raiſon même qu'ils cherchent le plaiſir & fuient la douleur. A ce compte, il ſuffira donc de chercher le plaiſir & de fuir la douleur pour être vertueux; on le deviendra même en proportion de l'ardeur que l'on mettra dans la pourſuite du plaiſir & dans la fuite de la douleur, enſorte que l'effort ſuprême qui vous pouſſera vers le plaiſir en vous éloignant de la peine, ſera celui qui vous portera au ſommet de la vertu. Le croirions-nous, ſi un nouvel inſtituteur ne venoit nous l'apprendre en renverſant toutes nos idées ſur la nature, & l'héroïſme des actions vertueuſes & louables?

A l'exemple de Zénon & de ſa ſecte chagrine, bien des Moraliſtes, & ſur-tout nos Théologiens, ont fait de la vertu un phantôme bien plus propre à effrayer qu'à ſéduire... La Morale des Stoïciens, ainſi que celle des Chrétiens ſemble s'être propoſée, non ſeulement de ſéparer l'homme des autres, mais encore de le ſéparer de lui-même. D'après de tels principes, le Sage des Stoïciens ainſi que le parfait Chrétien, ou fut un être de raiſon, ou fut un homme inutile.... rien de plus inſenſé que de combattre la nature. (p. 87.)

Les Théologiens n'ont point cherché dans l'exemple ou les écrits de Zénon les couleurs propres à former ou à finir le tableau de la vertu chrétienne; ils les ont puiſées dans des ſources plus pures, l'exemple & les leçons du Fils de Dieu & de ſes Diſciples envoyés d'en haut pour inſtruire les hommes & leur ſervir de modeles

modeles. C'eſt à cette école qu'ils ont appris qu'il n'eſt rien de plus ſage, de plus grand, de plus héroïque, que de combattre la nature corrompue, juſqu'à ce qu'on l'ait domptée, aſſervie, enchaînée comme une eſclave au pied de la Raiſon ſa Souveraine. C'eſt en étudiant ces divins originaux qu'ils ont trouvé le ſecret de ſéparer l'homme des autres & de lui-même, non pour en faire un être de raiſon ou un vain ſimulacre inutile au reſte des mortels; mais pour en faire la gloire, l'ornement, le Patron animé & toujours parlant du genre humain qu'il ne ceſſe d'inſtruire, en lui apprenant ſur-tout par ſes exemples à pratiquer la ſobriété, la tempérance, la frugalité, le détachement, la ſimplicité, la modeſtie, la bienfaiſance, la charité, la douceur, la patience, l'humilité, le pardon des injures, l'amour des ennemis, toutes les vertus enfin portées juſqu'à leur dernier période & exercées gaiement; car telle eſt la maniere propre de la vertu, d'être pratiquée avec plaiſir, avec joie: *delectabiliter, cum gaudio*, nous dit le Prince des Théologiens, *Lec. I. Cap. 9. 2. ad Corinth.*

Non, la vraie vertu, la vertu chrétienne, la vertu parfaite ne paroît jamais que la joie ſur le front, la gaieté ſur le viſage, la ſérénité dans les yeux, la douceur ſur les levres, la paix dans le plus intime du cœur. C'eſt-là ſon privilege excluſif de tout ce qui n'eſt point elle, & c'eſt ce qu'elle exige de tous ceux qui veulent être ſes diſciples. Paroiſſez donc, charmante vertu, montrez-vous parée de vos graces riantes, ſeules capables de porter la joie pure

dans les ames : on ne pourra vous voir ſans vous aimer, loin de pâlir & de reculer épouvanté à votre aſpect.

Ainſi les paſſions ſont eſſentielles à l'homme, inhérentes à ſa nature, néceſſaires à ſa conſervation & à ſon bien-être, & ne peuvent être anéanties : un homme ſans paſſions ou ſans deſirs ceſſeroit d'être un homme, ſi l'on pouvoit ſuppoſer un homme de cette eſpece ; il n'auroit aucun moyen ni pour ſe conſerver, ni pour agir. (p. 89.)

Nous avons déjà diſcuté cette matiere dans le premier Chapitre, & il ſuffira d'ajouter ici qu'un Chrétien qui ſeroit ſans paſſion ni deſir quelconque, même pour ſa propre conſervation, auroit cependant les plus puiſſans motifs pour ſe conſerver & pour agir ; ceux qu'il puiſeroit dans le ſein même de la Religion & de l'obéiſſance qu'il doit à Dieu, motifs d'autant plus puiſſans, qu'un Chrétien, tel qu'on le ſuppoſe, n'aimeroit que Dieu ſeul, & feroit conſéquemment tout pour lui obéir & pour lui plaire. Ce ſeroit vraiment alors qu'un tel Chrétien pouſſé par le pur & divin motif de plaire & d'obéir à Dieu, feroit des prodiges pour l'utilité publique, dès qu'il ſauroit que telle eſt la volonté divine ſur lui. Et voilà la marque caractériſtique comme le véritable héroïſme de la vertu du Chrétien : ne ſe propoſer que Dieu ſeul pour principe, pour objet & pour fin de ſes actions, ne faire tout ce qu'il fait que par le ſublime & ſurnaturel motif de l'amour de la vertu même, de l'ordre, du devoir ; diſons mieux, de Dieu

ſeul & de ſon bon plaiſir. Porté ſur ces aîles céleſtes, il vole droit aux lieux où la voix de Dieu l'appelle pour l'avantage de ſes freres qui ſont tous les citoyens du monde, ſans être arrêté par aucun obſtacle, ſans craindre aucun péril, ſans refuſer aucune fatigue, ſans ſe rebuter d'aucune réſiſtance, en expoſant ſes jours, en prodiguant ſon ſang; en affrontant mille fois la mort. Paroiſſez Philoſophes à ſyſteme avec le bloc de l'amour de vous-même & de votre propre intérêt, paroiſſez en préſence de ce vertueux Chrétien, & ſoutenez ce vis-à-vis ſi vous le pouvez.

CHAPITRE VIII.

Du goût, du bon, du beau, de l'ordre, de l'harmonie en Morale.

LA diſpoſition qui fait qu'un homme dont le cœur eſt ſenſible, dont la tête eſt accoutumée à penſer, à combiner des idées, à faire des expériences morales, ſe trouve agréablement affecté à la vue ou au récit d'une action vertueuſe, & éprouve au contraire un ſentiment d'averſion à la vue ou au récit d'une action criminelle ou deshonnête; cette diſpoſition, dis-je, eſt évidemment acquiſe, c'eſt un effet de l'habitude, & on ne peut pas le regarder comme un ſentiment inhérent à l'homme. Toutes nos idées nous viennent des ſens. (p. 92.)

En liſant le rôle des conditions & des opé-

rations que l'Auteur eſtime néceſſaires pour juger d'une action vertueuſe ou criminelle, je me rappelle, non ſans rire, le *tantæ molis erat*. eh! qui eſt-ce qui ne riroit pas en voyant tous les apprêts qu'il exige pour qu'on puiſſe prononcer, par exemple, que ſauver la vie à un innocent aux dépens de ſa propre vie, eſt une action vertueuſe, & que maſſacrer de ſang-froid un innocent, eſt une action criminelle. Cependant pour prononcer un tel jugement, pour ſe ſentir agréablement affecté à la vue ou au récit de cette premiere action, & indigné à la vue ou au récit de l'autre, il faut une tête forte, une tête accoutumée à penſer, à combiner des idées, à faire des expériences morales; il faut beaucoup d'acquit & une longue habitude, puiſqu'enfin *ce ſentiment n'eſt point inhérent à l'homme*, & que toutes nos idées nous viennent des ſens. Or, comme les têtes fortes & habituées de longue main à penſer, à combiner, à faire des expériences morales, ſont certainement le très-petit nombre dans les individus de l'eſpece humaine, il s'enſuit néceſſairement qu'il n'y en a que très-peu qui ſoient en état de juger de la bonté ou de la malice d'une action, & d'en être agréablement ou déſagréablement affecté, ſelon qu'elle ſera bonne ou mauvaiſe. Mais parlons ſérieuſement. Soit qu'il y ait des idées innées, ſoit qu'il n'y en ait pas, ce que nous n'examinons point ici, toujours eſt-il certain qu'elles ne nous viennent pas toutes des ſens, ni médiatement, ni immédiatement, & que pour porter des jugemens ſûrs de la bonté ou de la malice des actions humaines, il n'eſt

nullement néceſſaire ni d'être doué d'une forte tête, ni d'avoir beaucoup d'acquit & une longue habitude de penſer, de combiner des idées, de faire des expériences morales.

Que faut-il donc pour cela? Un coup d'œil jetté rapidement ſur le tableau de la Loi naturelle dont les traits ineffaçables brillent, éclatent dans le ciel de l'ame en offrant à ſes yeux les couleurs du vice & celles de la vertu; un ſimple regard porté à la hâte ſur les douces lumieres de la droite raiſon qui éclaire les hommes & les inſtruit de ce qu'ils doivent blâmer ou approuver, haïr ou aimer; une légere attention à la voix de la Divinité qui ne manque jamais de parler au cœur de tous ceux qui veulent l'entendre, toutes les fois qu'il s'agit de prononcer ſur la bonté ou ſur la malice des actions qu'ils commettent ou qu'ils voient commettre aux autres. Voilà tout, & cela ne demande ni une force de tête peu commune & capable de grandes affaires, ni l'art de ſçavoir combiner une foule d'idées qui ſe croiſent & ſe confondent, ni une longue habitude des expériences morales; il ſuffit de faire uſage de ſa raiſon dans toutes les rencontres qui l'exigent.

Le goût moral ne differe en rien du bon goût dans les Arts.... Nous devenons connoiſſeurs en Morale, de même que nous devenons connoiſſeurs en peinture, en ſculpture, en architecture, &c.... Une belle action de l'antiquité nous plait, parceque nous en ſentons l'utilité..... Ces reflexions peuvent ſervir à nous montrer comment ſe forment en nous les idées du beau & du bon qui ſont la même choſe,

& qui déſignent toujours ce qui eſt utile, agréable, avantageux, intéreſſant pour les êtres de notre eſpece. (p. 94. 95.)

Le goût moral differe eſſentiellement du bon goût dans les Arts. Celui-ci ne conſiſte principalement que dans l'aptitude phyſique des organes que perfectionne l'exercice. Le goût moral au contraire conſiſte uniquement dans l'action de l'eſprit & du cœur, qui eſt indépendante desorganes du corps. Une belle action de l'antiquité ne nous plaît pas uniquement parce que nous en ſentons l'utilité, elle nous plairoit encore quand elle ne ſeroit nullement utile, ou même qu'elle ſeroit nuiſible à l'eſpece humaine, dans le ſens de notre Auteur qui confond & identifie très-mal à propos le beau avec le bon, l'utile, l'agréable, l'avantageux, l'intéreſſant pour les êtres de notre eſpece, deux choſes tout-à-fait différentes. Toute action eſt belle quand elle eſt conforme à l'ordre, à la raiſon, à la vertu, au devoir, quoiqu'elle ne ſoit ni bonne, ni utile, ni avantageuſe, ni agréable, ni intéreſſante pour les êtres de notre eſpece. Toute action eſt laide & hideuſe, quand elle eſt contraire à l'ordre, à la raiſon, à la vertu, au devoir, fut-elle d'ailleurs bonne ou utile, agréable, avantageuſe, intéreſſante pour les êtres de notre eſpece. Or, il peut arriver qu'une action conforme à l'ordre, à la raiſon, à la vertu, au devoir, ſoit déſagréable & nuiſible aux êtres de notre eſpece, tandis qu'une autre action qui leur procurera de l'agrément & des avantages, ſera cependant contraire à l'ordre, à la raiſon, à la vertu, au devoir.

Quand Abraham attacha ſon fils Iſaac ſur e bûcher pour l'immoler, il fit une action qui 'étoit point utile à notre eſpece, ni à tous es individus de la même eſpece qui devoient ortir de lui, puiſqu'une telle action devoit aturellement étouffer tout le Peuple Hébreu lans ſon germe. Cependant cette action n'en toit pas moins belle, puiſqu'elle étoit exacement conforme à l'ordre, à la raiſon, à la vertu, au devoir, qui obligent certainement la créature d'obéir aux ordres évidemment connus du Créateur qui eſt le maître abſolu de toutes les créatures, & auquel par conſéquent, toutes les créatures doivent une obéiſſance aveugle, quand il parle & qu'il ordonne. C'eſt par la même raiſon que s'il vouloit détruire une partie du monde par le miniſtere d'un certain nombre d'individus de l'eſpece humaine qu'il auroit choiſi pour cela, les Miniſtres de ſes volontés à cet égard, feroient une très-belle action, quoiqu'elle ne fut ni agréable ni utile à ceux qui tomberoient ſous leurs coups.

Notre Auteur me dira peut-être qu'il ne connoît point Dieu : ſoit ; mais tous ceux qui le connoiſſent n'en ſeront pas moins convaincus de la vérité de ma propoſition. Mais s'il ne connoît point Dieu, il connoît au moins les hommes & l'ordre qui regne entr'eux ; il connoît des Rois & des Sujets ; ainſi que leurs droits & leurs devoirs reſpectifs. Qu'il daigne répondre maintenant à la queſtion que je vais lui faire : un Général d'armée, contre la défenſe expreſſe de ſon Roi, livre imprudemment bataille à l'ennemi & le chaſſe du Royaume, ce qui eſt auſſi

agréable qu'utile à tous les Regnicoles. Je demande donc ſi l'action de ce Général eſt auſſi bonne & auſſi vertueuſe en ſoi, qu'elle eſt agréable & avantageuſe à tout le Royaume? Si l'Auteur me répond affirmativement, je lui répliquerai qu'un acte de déſobéiſſance au Souverain étant contraire à l'ordre, à la raiſon, à la loi naturelle, divine & humaine, ainſi qu'au droit du Souverain & au devoir du ſujet, il répugne qu'elle ſoit bonne, vertueuſe & méritoire; d'où il réſulte néceſſairement qu'on ne doit pas juger de la bonté morale d'une action par le plaiſir & l'utilité qu'elle procure aux êtres de notre eſpece, mais par ſa conformité avec les regles immuables des mœurs qui ſont la droite raiſon & la loi, tant éternelle que naturelle, divine & humaine.

D'ailleurs, il arrive ſouvent qu'une action qui eſt utile & agréable aux uns, eſt déſagréable & nuiſible aux autres, telle que toute victoire qui afflige les vaincus tandis qu'elle récrée les vainqueurs. Je demande maintenant à notre Auteur, ſi cette action qui afflige les uns en récréant les autres, eſt bonne ou mauvaiſe? Il ne peut répondre, ſinon qu'elle eſt bonne ou qu'elle eſt mauvaiſe, ou qu'elle eſt bonne & mauvaiſe tout à la fois. S'il répond qu'elle eſt bonne, il péche contre ſes principes, ſelon leſquels une action déſagréable & nuiſible aux êtres de notre eſpece, ne ſauroit être bonne. S'il dit qu'elle eſt mauvaiſe, il péche encore contre ſes mêmes principes, ſelon leſquels une action agréable & utile aux êtres de notre eſpece, eſt bonne & vertueuſe. S'il dit enfin,

que cette action eſt bonne & mauvaiſe tout à la fois, il avance une abſurdité groſſiere, parce que cette action étant indiviſiblement une dans l'ordre moral, il faut de toute néceſſité qu'elle ſoit auſſi bonne ou mauvaiſe dans le même ordre, indiviſiblement & ſans partage. Autrement, il faudroit dire que l'homme ſeroit bon & mauvais tout-à-la-fois, qu'il mériteroit & qu'il démériteroit par une ſeule & même action, qu'il ſe rendroit coupable d'un forfait digne des plus grands ſupplices, & qu'il exerceroit en même temps une vertu héroïque digne des plus magnifiques récompenſes. Quoi de plus abſurde! La regle propoſée par l'Auteur pour juger de la bonté des actions eſt donc abſolument fauſſe; il n'en faut point chercher d'autres que la raiſon & la loi.

Le beau moral réſulte de l'ordre moral, qui eſt l'accord des volontés & des actions des hommes, pour conſpirer à leur bonheur, le ſeul but que des êtres ſenſibles puiſſent ſe propoſer..... Une famille ou ſociété particuliere eſt dans l'ordre, lorſque le pere, la mere, les enfans, les proches, les ſerviteurs concourent à la félicité commune. Les actions & les volontés de l'homme iſolé ſont dans l'ordre; lorſqu'elles tendent à le conſerver, à le rendre heureux lui-même. Les actions & les volontés des hommes en ſociété ſont dans l'ordre lorſqu'il en réſulte la conſervation & le bien-être de l'aſſociation. (p. 97 & 98.)

L'ordre moral conſiſte donc uniquement, ſelon notre Auteur, dans *l'accord des volontés*

& des actions des hommes pour conſpirer à leur bonheur, le ſeul but que des êtres ſenſibles puiſſent ſe propoſer, enſorte que par-tout où les hommes, ſoit iſolés, ſoit aſſociés, conſpirent d'un commun accord, à leur conſervation & à leur bonheur, là ſe trouve néceſſairement l'ordre moral, le bien moral, l'action moralement bonne, l'action vertueuſe. Or, voici les conſéquences néceſſaires de ces beaux principes de morale.

1°. Tous les péchés ſecrets de penſées, de deſirs, d'affection, de paroles ou même d'action contre Dieu & contre les hommes, ſont moralement bons & autant d'actes de vertu, dès qu'ils ne ſont pas contraires à la conſervation de ceux qui les commettent, ou qu'ils peuvent ſervir à leur plaiſir, leur agrément, leur ſatisfaction, leur bonheur. On peut donc vertueuſement s'occuper de toutes les penſées qui ſe préſentent à l'eſprit, quelque horribles qu'on les ſuppoſe, entretenir dans ſon cœur les deſirs & les affections les plus criminels, ſouhaiter la mort de ſon pere & de ſon Roi, blaſphêmer à ſon aiſe contre Dieu, s'abandonner librement à toutes ſortes d'infâmies cachées, pourvu que ſans nuire à notre conſervation, cela & mille horreurs ſemblables, puiſſent nous procurer quelque ſatisfaction, quelque plaiſir, quelqu'agrément.

2°. Les forfaits même les plus atroces & les plus éclatants, ſont moralement bons dans pluſieurs circonſtances, pourvu ſeulemens qu'ils puiſſent contribuer au bien-être d'un certain nombre d'individus de l'eſpece humaine, & qu'ils ſoient commis d'un commun accord par

les parties intéreſſées. Ainſi donc, des enfans chargés d'un pere qui leur eſt incommode & qui met obſtacle à leur bonheur, pourront s'en défaire de concert. Ainſi, une armée toute entiere pourra maſſacrer ſon Général, ſi elle juge unanimement que ce meurtre eſt néceſſaire ou utile à ſa félicité. Ainſi, une Nation pourra égorger ſon Roi, à cette ſeule condition que la conſpiration ſera générale & qu'elle aura pour but l'utilité ou le plaiſir ſenſuel du corps ſenſible de la Nation. Ainſi, &c.

Ces conſéquences & leurs ſemblables, découlent naturellement des principes de notre Auteur, & elles en ſont inſéparables. Tout eſt bon dans l'ordre des mœurs, dès qu'il peut réunir l'accord des volontés & le bonheur ou l'utilité & le plaiſir des êtres moraux.

Les Moraliſtes qui regardent le ſentiment du bon, du beau moral, de l'ordre, comme inhérent à l'eſpece humaine, n'auroient-ils pas dû s'appercevoir que les hommes ne ſont aucunement d'accord ſur les objets auxquels ils attachent ces idées ? On a déja fait remarquer que des peuples entiers ont quelquefois approuvé, loué, exalté comme bonnes & belles, des actions très-criminelles & très-oppoſées à la droite raiſon. (p. 98 & 99.

Les Moraliſtes ſe ſont toujours apperçu de la différence des jugemens que portent les différens peuples ſur le bon & le beau moral ; mais cette découverte qui ne leur a rien coûté ne les a point empêché de ſoutenir avec juſtice, que le moyen de connoître le bon, le beau moral,

l'ordre, eſt inhérent à l'eſpece humaine ; car ce moyen, c'eſt la raiſon, & la raiſon eſt inhérente non-ſeulement à l'eſpece humaine, mais encore à chaque individu de cette eſpece ; quiconque ne l'a pas n'eſt point homme. D'où vient donc le peu d'accord qui regne entre les hommes ſur les idées qu'ils ſe forment du bon, du beau moral, de l'ordre ? D'où vient ? De ce que les uns prennent la droite raiſon pour la regle de leurs jugemens ſur ce point, & que les autres l'abandonnent ou par une ignorance coupable, ou par un mépris encore plus criminel, emportés par leurs paſſions plus ou moins volontaires, & conſéquemment plus ou moins injuſtes. Mais ces différens écarts empêchent-ils la raiſon d'être inhérente à l'eſpece humaine, & qui plus eſt à chaque individu de cette eſpece ? Parce qu'un homme ferme les yeux à la lumiere du ſoleil, ce bel aſtre & le pere de la lumiere, en demeure-t-il moins attaché à ſon orbe, d'où il éclaire toute la nature ? De ce qu'un homme ivre ſe perd ſur le chemin d'Orléans à Paris, s'enſuit-il qu'il n'y a pas un grand & beau chemin qui conduit ſurement d'Orléans à Paris ? Ces comparaiſons ſont juſtes, les paſſions aveuglent, elles enivrent, elles égarent. C'eſt à elles qu'il faut s'en prendre du peu d'accord qui régne parmi les hommes ſur le bon moral, & non pas au défaut de moyen pour le connoître. Un homme à beau ſe fermer les yeux, il n'en conſerve pas moins la faculté de voir, & il la conſervera juſqu'à ce qu'elle lui ſoit arrachée ; ainſi la diſcordance des différens peuples touchant l'idée du bon moral, n'empêchera jamais qu'ils n'ayent inhé-

ent à leur nature, un moyen sûr de s'accorder ur ce point.

CHAPITRE IX.

Des vertus Morales.

RENDONS justice à l'Auteur ; il y a dans ce Chapitre beaucoup de choses vraies, bien pensées & fortement exprimées sur les vertus morales, & en particulier sur la justice, qu'il regarde avec raison comme la premiere & le fondement des autres. *La justice*, dit-il, *est une disposition habituelle à faire jouir ou à laisser jouir tout homme des facultés, des droits & des choses nécessaires à sa conservation & à son bonheur ; elle consiste, non-seulement à ne pas troubler, mais encore à maintenir, autant qu'il est en nous, chaque être de notre espece dans la jouissance de sa personne, de sa liberté, de ses biens ou de sa propriété. En un mot, la justice nous prescrit de ne faire aux autres que ce que nous voudrions que les autres nous fissent a nous-mêmes ; & par conséquent de nous abstenir de tout ce qui peut leur nuire ou leur déplaire .... La justice intéresse également tous les membres de la société ; sans elle, nul d'entr'eux n'est assuré de rien. L'homme injuste brise le lien social qui l'unit avec les autres, il devient l'ennemi de tous, il donne à chacun le droit de lui nuire à lui-même .... Gouverner les hommes, c'est les obliger d'observer la justice entr'eux .... Toute autorité n'est que le droit de maintenir la justice dans la société ..... L'homme*

ſeul eſt le maître de lui-même ; c'eſt pour le mettre en ſûreté qu'il vit en ſociété. Ainſi la ſociété doit aſſurer à chacun de ſes membres, la jouiſſance de lui-même, le libre exercice de ſes droits légitimes, & la poſſeſſion des choſes que ſon induſtrie & ſon travail lui rendent propres. (p. 105, 106 & 107.)

Tout cela eſt vrai, ainſi que preſque tout le reſte de ce Chapitre. J'ai ſeulement trois reproches à faire à l'Auteur, le premier de ſe contredire, le ſecond d'expliquer mal un mot de l'Ecriture, & le troiſieme de définir mal la bienveillance & la bienfaiſance.

Je dis donc en premier lieu, que l'Auteur ſe contredit lui-même : *pag.* 85 & ailleurs ; il ne reconnoît la vertu que dans ce qui *contribue à la conſervation & au bien-être de l'eſpece humaine* ; & par conſéquent nulle vertu dans le célibat & la virginité volontaires, qui ne contribuent aſſurément pas à la conſervation de l'eſpece humaine. Ici, il ſoutient que la juſtice qui eſt le fondement de toutes les vertus morales, conſiſte *à maintenir chaque être de notre eſpece dans la jouiſſance de ſa perſonne, de ſa liberté.* Or, ſelon le droit naturel, tout homme eſt libre de ſa perſonne, par rapport au choix d'un état qui doit fixer ſa deſtinée, en le rendant heureux ou malheureux, pendant le temps qu'il a à vivre ſur la terre. C'eſt la nature qui porte les uns à embraſſer l'état du mariage, & les autres celui de la virginité. Les uns & les autres font donc un acte de vertu en ſuivant leurs attraits quoique différens, puiſqu'ils ſuivent le penchant, l'inſtinct de la nature, en uſant de la liberté naturelle ; il

eſt donc contradictoire de dire d'une part, qu'il n'y a de vertu que dans ce qui contribue à la conſervation de l'eſpece humaine ; & de l'autre, qu'il eſt juſte de conſerver l'homme dans la jouiſſance de ſa perſonne & de ſa liberté.

Le mot de l'Ecriture que l'Auteur explique mal, eſt celui de *juſte* : « dans les livres ſacrés » des Juifs & des Chrétiens, dit-il, l'homme de » bien ou l'homme agreable à Dieu, eſt com» munément appellé le *juſte par excellence*, ce qui » eſt très-ſenſé, vû que la juſtice renferme tou» tes les vertus. »

Dans le langage de l'Ecriture, le mot *juſte* ſignifie l'homme doué de toutes les vertus morales & théologales, l'homme parfait, l'homme ſaint & ami de Dieu. C'eſt en ce ſens que Joſeph, époux de Marie, eſt appellé juſte, *Joſeph autem cum eſſet juſtus*. Ce terme ne ſignifie donc pas ſeulement l'homme doué de la vertu particuliere qu'on nomme *Juſtice*, & qui conſiſte dans la volonté conſtante de rendre à chacun ce qui lui appartient ſelon l'égalité, comme s'il ſuffiſoit de ne faire tort à perſonne & de rendre à chacun ce qui lui appartient pour être juſte, c'eſt-à-dire, ſaint, aux termes de l'Ecriture & dans le langage de la Religion véritable.

L'Auteur ne définit pas mieux la bienveillance & la bienfaiſance, qu'il n'explique la juſtice dans l'eſprit & le langage des livres ſacrés.

La bienveillance & la bienfaiſance, dit-il, p. 111, *ſont des diſpoſitions dérivées de la juſtice qui nous preſcrit d'aimer les êtres de notre eſpece & de leur faire du bien en vue de l'affection que nous*

désirons de rencontrer en eux, & du bien que nous voudrions qu'ils nous fissent à nous-mêmes.

Voilà donc toute l'élévation de notre sublime Philosophe & l'apogée de sa Philosophie : son propre individu, haut de cinq à six pieds, sans doute, c'est-là son *non plus ultrà* ; il lui est impossible d'atteindre plus loin, ni en long, ni en large, & il ne peut comprendre que l'amour de bienveillance ou de bienfaisance consiste essentiellement à aimer une personne pour elle-même, & non pour nous ; à lui vouloir du bien & à lui en faire sans intérêt propre, sans retour sur nous, sans rien attendre d'elle & indépendamment d'aucun avantage qui pourroit nous en revenir. Il ne sauroit comprendre que n'aimer une personne que par l'appât des avantages qu'on en attend, ce n'est pas l'aimer, c'est n'aimer que soi-même & les avantages qu'on espére en se constituant tout à la fois le terme & la cause de tout ce qu'on paroît faire pour le bien des autres & de la société. Quelle bassesse d'ame & de sentimens ! En peut-on concevoir de plus ignobles ?

CHAPITRE X.

CHAPITRE X.

Du mal moral ou des vices des hommes, de leurs crimes, de leurs défauts, de leurs foibleſſes.

L'AUTEUR nous dit au commencement de ce Chapitre, *pag.* 116, qu'on ſe trompe ſi l'on croit *qu'une pente naturelle porte les hommes au mal.* Il ajoute, que *la vertu n'eſt réellement que la ſociabilité, que l'expérience conſtitue la raiſon, que la miſanthropie religieuſe, le renoncement au monde, ſont des vices aux yeux de la raiſon, puiſqu'ils briſent les nœuds de la ſociabilité; que la colere du dévot ſanctifiée ſous le nom de zele eſt une paſſion criminelle que la Religion, loin de calmer, ne ſert qu'à rendre plus opiniâtre, plus violente & plus audacieuſe; que nous péchons contre la ſociété autant par nos omiſſions, que par nos actions nuiſibles; que la ſuperſtition a mis la retraite au nombre des perfections; que c'eſt être inſenſé que de dire que le menſonge n'eſt jamais permis, qu'il n'eſt un mal que parce qu'il s'oppoſe au bien-être des ſociétés: la vraie morale ne peut être que le fruit de la maturité des ſociétés & des individus; le progrès des lumieres peut ſeul l'accélérer.*

Que d'erreurs dans ce ſommaire!

Prétendre qu'on ſe trompe en croyant qu'une pente naturelle porte les hommes au mal, c'eſt

non-ſeulement nier un dogme de la Religion Chrétienne & donner un démenti formel aux Livres ſaints, mais encore s'inſcrire en faux contre l'expérience de tous les ſiecles, qui nous montre dans le maillot de la plus tendre enfance, les germes funeſtes des paſſions & les premiers veſtiges du penchant malheureux qui porte les hommes au mal.

Nous avons déja prouvé que l'eſſence de la vertu ne conſiſte pas dans la ſociabilité, puiſqu'il eſt des vertus auſſi éminentes que ſolitaires, & ſouvent d'autant plus éminentes qu'elles ſont plus éloignées de la ſociété & du commerce des hommes. La vertu ne ſe trouve & ne peut ſe trouver que dans le fidele accompliſſement des devoirs de l'état & de la volonté de Dieu, le maître abſolu des hommes, comme le ſuprême arbitre de leurs deſtinées: c'eſt à lui ſeul qu'il appartient de les placer, & ils ne rencontreront la vertu que dans l'endroit précis qu'il leur aura aſſigné pour y paſſer le pélerinage de cette vie courte & fragile, ſoit dans le centre du monde, s'il les y appelle, ou dans le creux des rochers s'il trouve bon de les y confiner pour y vivre inconnus & inutiles, humainement parlant, au reſte des mortels.

Ce qui eſt poſtérieur à la raiſon ne peut conſtituer la raiſon, car la cauſe conſtitutive, comme la cauſe effectrice d'une choſe, précede néceſſairement ſon effet. Or l'expérience eſt poſtérieure à la raiſon, & la raiſon précede l'expérience, dans quelqu'état qu'on conſidere cette raiſon. Veut-on la conſidérer comme une ſimple faculté capable de diſcerner le vrai du

faux, le bien du mal? Elle ſubſiſte ſous ce rapport dans la premiere enfance, la plus inexpérimentée qu'il ſoit poſſible de concevoir. L'enviſage-t-on dans ſon exercice naiſſant? Elle précédera encore de beaucoup l'expérience qui ne s'acquiert qu'après bien du tems & des réflexions profondes. L'expérience ne peut donc conſtituer la raiſon; elle peut ſeulement la perfectionner & lui aider à s'exercer & à ſe développer.

On ne raiſonne pas mieux quand on nous repréſente la retraite religieuſe comme *une miſanthropie & un vice aux yeux de la raiſon*, ſous prétexte *qu'elle briſe les nœuds de la ſociété*. Il eſt, on en convient ſans peine, il eſt des nœuds qui attachent les hommes à la ſociété, & ces nœuds, c'eſt la nature elle-même qui les a formés en jettant de ſa main l'inſtinct ſocial dans leur ame. Mais il en eſt un autre qui le précede, & qui a la même origine: c'eſt cet inſtinct primitif qui porte l'homme à préférer Dieu & ſon propre bonheur à l'utilité des autres.

Lors donc que la voix de Dieu l'appelle loin du monde, & que ſon penchant naturel ne l'en éloigne pas moins, qui oſera le blâmer d'obéir à cette double voix? Ne ſe doit-il pas à Dieu & à lui même, avant de ſe devoir aux autres? N'y auroit-il pas de la cruauté à vouloir le contraindre à lutter ſans ceſſe contre des inſtincts auſſi naturels & auſſi légitimes que ceux qui le portent à mener une vie auſſi tranquille qu'innocente, loin du tumulte & de la contagion du monde? ſera-t il obligé de ſe rendre malheureux pour ſervir la ſociété, en

enchaînant tous ſes penchans, en forçant toutes ſes inclinations par une violence inſupportable & contraire à ſa liberté naturelle ?

Même injuſtice dans le jugement qu'on porte du zele, en le taxant de paſſion criminelle que la Religion aigrit, irrite, enflamme, rend & plus violente & plus audacieuſe. Si l'on n'entendoit parler que du faux zele que la Religion blâme, parce qu'il n'eſt pas moins contraire à ſon eſprit qu'à la raiſon & à l'humanité, nous trouverions que la touche du Peintre manque de force. Mais peindre le zele indiſtinctement & ſans la moindre exception, comme une colere de dévot ſanctifiée ſous le nom de zele, & une paſſion criminelle que la Religion ne ſert qu'à rendre plus opiniâtre, plus violente, plus audacieuſe ; c'eſt outrager indignement & la Religion elle-même, & tout ce qu'elle a jamais produit de plus grand & de plus admirable, puiſqu'il n'eſt rien en effet & qu'il ne peut exiſter rien de plus grand, de plus merveilleux, de plus divin, que ces hommes animés d'un vrai zele qui ſe ſont immolés par le martyre, ou conſumés par les travaux de la pénitence & de l'apoſtolat, pour la gloire de Dieu & le ſalut de leurs freres.

On outrage encore la Religion & la vérité en diſant que nous *péchons contre la ſociété autant par nos omiſſions que par nos actions nuiſibles, & que la ſuperſtition a mis la retraite au nombre des perfections.* Quoi ! c'eſt la ſuperſtition qui a conduit dans le Deſert les Patriarches, les Prophêtes, les plus ſaints perſonnages des deux Teſtamens, Abraham, Iſaac, Jacob, Elie

Mathias, Jean-Baptiſte, le Précurſeur du Meſſie, le Meſſie lui-même, Paul, Antoine, Pacôme, Arſene, Hilarion, Ephrem, Jerôme, Baſile, Grégoire de Nazianze, tous les céleſtes habitans du Deſert: ces hommes éminens en vertu, le modele de la perfection, la regle de la ſainteté, le ſel de la terre, la lumiere & l'ornement du monde, le protecteur des Etats, le ſoutien des empires. Ces hommes, ou plutôt ces anges ſous une forme humaine, ne péchoient pas moins contre la ſocieté que les Tyrans barbares qui l'ont mille fois déſolée, ravagée, déchirée, enſanglantée, remplie de troubles, d'horreur & de carnage. Je m'arrête.

C'eſt être inſenſé, pourſuit notre Ecrivain, *que de dire que le menſonge n'eſt jamais permis ; il n'eſt un mal que parce qu'il s'oppoſe au bien-être des ſociétés.*

Le bien-êrre des ſociétés repoſe ſur la probité, la bonne foi, la fidélité, la franchiſe, & ce qui en eſt une ſuite, la confiance mutuelle des aſſociés. Le menſonge une fois permis, rien de tout cela ne peut ſubſiſter, & conſéquemment il n'y a plus de bien-être à attendre pour les ſociétés. Mais c'eſt trop m'appéſantir ſur un Paradoxe qu'on ne fait que répéter ici, & qui a été confondu plus haut. C'en eſt un autre que d'avancer *que la Morale ne peut être que le fruit de la maturité des ſociétés & des individus, & que le progrès des lumieres peut ſeul accélérer.*

On entend à merveille ce que cela ſignifie

dans le langage de nos prétendus Philoſophes. Eux ſeuls, à les entendre, connoiſſent la vraie Morale, & ſi elle perce dans les ſociétés, ce n'eſt qu'à la faveur des vives lumieres qu'ils y répandent à pleines mains tous les jours, & qui ſervent à les mûrir & à les féconder. Mais dans l'exacte vérité, leurs diſcours & leurs écrits n'offrent à ceux qui les liſent ou qui les écoutent que des principes meurtriers de l'innocence, ſouverainement deſtructeurs de toute Morale & de toute vertu. La Morale qui eſt la ſcience des mœurs, ou la ſcience de bien vivre, a pour objet de régler, de diriger les actions humaines pour les rendre bonnes, vertueuſes, honnêtes, en les rendant conformes à la droite raiſon, à la Loi naturelle & à la Loi divine, qui ſont les regles sûres & invariables de la bonté morale, de la vertu, de l'honnêteté. Or, parmi nos Philoſophes modernes, les uns ne veulent point de Dieu, les autres nient la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame; ceux-ci aſſurent qu'il n'y a point de liberté, & que nous ſommes des inſtrumens paſſifs entre les mains de la néceſſité, ceux-là ſoutiennent qu'il n'y a en ſoi ni vice, ni vertu, ni bien, ni mal moral, & que toutes ces diſtinctions ne ſont fondées que ſur l'opinion & la convention des hommes; d'autres n'aſſignent pour motif aux actions vertueuſes que l'utilité, le plaiſir, la vanité, l'amour-propre, l'intérêt perſonnel; qu'ils répondent maintenant. Tous ces ſyſtêmes auſſi abſurdes qu'impies, ſont-ils faits pour régler les mœurs ou pour les corrompre, pour élever l'ame ou pour l'avilir & la dégra-

der, pour inſpirer des ſentimens vertueux ou pour ſécher la vertu juſques dans la racine, pour en étouffer tous les germes, pour en faire oublier juſqu'au nom & diſparoître les plus légers veſtiges !

CHAPITRE XI.

Origine de l'autorité, des rangs, des diſtinctions entre les hommes.

TOUT ce Chapitre ſe réduit à dire que *les avantages que chacun procure aux autres ſont la ſeule ſource, l'unique fondement de l'autorité, des rangs, des diſtinctions entre les hommes; que l'autorité ſouveraine ne peut être fondée que ſur celle de la ſociété; que l'obéiſſance d'un peuple pour ſes Maîtres ne peut avoir pour motif que les avantages qu'il a droit d'en attendre; que l'autorité & la ſupériorité, de quelque nature qu'elles ſoient, ne peuvent avoir pour baſe que l'utilité, le bien qu'on fait aux hommes; en un mot, la vertu; que le pouvoir n'eſt qu'une violence, quand, ſans aucuns avantages pour nous, ou même à notre préjudice, il nous oblige à nous ſoumettre à la volonté des autres; que le ſouverain lui-même dont l'autorité n'a d'autres fondemens que les avantages qu'il procure au peuple qu'il gouverne, perd tous ſes droits, & n'a plus de ſujets dès qu'il viole les droits de l'équité.*

Pour faire voir tout le faux de ces idées, il

n'eſt beſoin que de les rapprocher des vrais principes ſur l'autorité d'après l'enſeignement de la raiſon éclairée par la foi : les voici.

C'eſt Dieu qui fait les Souverains pour le repréſenter comme ſes images vivantes & tenir ſa place ſur la terre au-deſſus des hommes, il leur communique donc immédiatement ſon pouvoir ainſi que ſon rang ſuprême, ce qui les rend abſolus & indépendans de toute ſociété, de toute puiſſance humaine; ils ne relevent que de Dieu dont ils ſont l'ouvrage non moins ancien que le monde même. Dès qu'il y eut des hommes ſur la terre, le monde fut gouverné, & le premier Gouvernement inſtitué de Dieu, fut une Monarchie; le premier Souverain fut un pere de famille; la premiere Loi fondamentale de la ſociété, ce précepte divin : *tu honoreras ton pere & ta mere*, c'eſt-à-dire, non ſeulement ceux qui t'ont donné la vie; mais auſſi tous ceux qui partageront l'autorité divine dans l'ordre religieux, politique & civil. Dans l'origine du monde, les chefs de famille étoient autant de Rois établis de Dieu pour les gouverner avec une autorité ſouveraine; le premier homme fut le premier Monarque, & ſes fils le furent auſſi de leurs familles & des nations qu'elles formerent. Voilà l'inſtinct, le vœu de la nature, l'ordre, le plan, l'ouvrage du Créateur, & c'eſt en vertu de l'inſtitution divine que les Rois commandent à leurs ſujets. Ils ſont donc abſolus, indépendans de toute puiſſance inférieure à celle de Dieu, & n'ont de compte à rendre de leur conduite qu'à lui ſeul. *Principes terrarum*

ſunt à Deo inſtituti, dit St. Thomas dans l'Opuſcule 21 à la Ducheſſe de Brabant. Et de-là leur indépendance abſolue que le même Saint Docteur établit en ces termes, 1. 2. *Quæſt. 96. Art. 5. Nullus poteſt in ipſum (Regem) judicium condemnationis ferre ſi contra legem agat: undè ſuper illud Pſalmi 50. Tibi ſoli peccavi, dicit Gloſſa, quod Rex non habet hominem qui facta ſua dijudicet.*

Saint Thomas n'étoit pas l'inventeur de cette doctrine; il l'avoit puiſé dans les écrits des Apôtres. » Soyez ſoumis pour l'amour de Dieu » à tout homme qui a du pouvoir ſur vous, » dit St. Pierre dans ſa premiere Epitre, ſoit » au Roi, comme au Souverain, ſoit aux Gou- » verneurs, comme à ceux qui ſont envoyés » de ſa part. Que toute perſonne ſoit ſou- » miſe aux Puiſſances ſupérieures, dit St. Paul au 13e. Chapitre de ſon Epitre aux Romains, » car il n'y a point de Puiſſance qui ne vienne » de Dieu, & c'eſt lui qui les a toutes or- » données. C'eſt pourquoi celui qui s'oppoſe » aux Puiſſances, réſiſte à l'ordre de Dieu, » & ceux qui y réſiſtent, attirent la condam- » nation ſur eux-mêmes .... il eſt donc né- » ceſſaire de vous y ſoumettre, non-ſeulement » par la crainte du châtiment; mais auſſi par » le devoir de la conſcience. *Omnis anima poteſtatibus ſublimioribus ſubdita ſit; non eſt enim poteſtas niſi à Deo: quæ autem ſunt, à Deo ordinatæ ſunt. Itaque qui reſiſtit poteſtati, Dei ordinationi reſiſtit. Qui autem reſiſtunt, ipſi ſibi damnationem acquirunt .... ideò neceſſitate ſubditi eſtote, non ſolum propter iram, ſed etiam propter conſcientiam.*

Tel eſt l'eſprit, la doctrine, l'enſeignement invariable de la Religion Chrétienne. Tous les faits contraires qu'on pourroit citer, ſoit qu'ils ſe bornent à la ſpéculation, ſoit qu'ils s'étendent à la pratique, elle les condamne ſans aucune exception, comme des fruits malheureux du fanatiſme, de la ſuperſtition, des paſſions couvertes de ſon voile ſacré qu'elle leur arrache avec autant de force que d'indignation & de mépris.

Que l'on décide maintenant ſi ces Préceptes lumineux, élevés, ſublimes de la Religion ne laiſſent pas des eſpaces immenſes entr'eux & les dogmes groſſiers de la Philoſophie moderne qui nous enſeigne que *l'unique fondement de l'autorité des Souverains conſiſte dans les avantages qu'ils procurent à leurs ſujets, & qu'ils perdent tous leurs droits & tous leurs ſujets dès qu'ils violent les devoirs de l'équité.*

CHAPITRE XII.

De l'eſtime, de la conſcience, de l'honneur.

BIEN des gens ont voulu ravir à l'homme le droit de s'eſtimer, ainſi que celui de s'aimer & de rechercher l'affection des autres ; ces ſentimens paroiſſent trop charnels à une Morale fanatique qui s'efforce de nous rendre inutiles à ce monde, & qui voudroit nous perſuader que ce n'eſt que dans un monde inconnu que nous devons attendre la récompenſe de nos bonnes actions. (p. 152.)

Il eſt deux manieres de s'eſtimer & de s'aimer, l'une bonne & permiſe, l'autre vicieuſe & défendue. On peut, on doit même s'eſtimer & s'aimer en vue des dons qu'on a reçus du Créateur, pour lui en référer toute la gloire & en prendre occaſion de le louer, de le remercier, de s'élever ſans ceſſe & de s'attacher invariablement à lui. Ah ! ſi pénétrés de leur grandeur & de leur excellence qui les élevent ſi fort au-deſſus du reſte des créatures, les hommes ne s'aimoient & ne s'eſtimoient que dans ce point de vue en mépriſant ſouverainement tout ce qui eſt au deſſous d'eux, ils mériteroient les plus grands éloges, & le fanatiſme tout ſeul pourroit leur en faire un crime. Mais il eſt une autre maniere de s'aimer, de s'eſtimer qui eſt vraiment coupable,

& c'eſt celle qu'enſeigne la Philoſophie moderne à ſes diſciples. Elle leur apprend donc à s'eſtimer, à s'aimer éperduement eux-memes en briguant l'eſtime & l'affection des autres; & c'eſt en cela que conſiſtent le grand ſecret de ſon art & le reſſort le plus puiſſant qu'elle puiſſe employer pour remuer l'ame; c'eſt-à-dire qu'elle n'a pas de ſpécifique plus ſouverain pour guérir les hommes de leurs vices & les rendre vertueux, que de leur inſinuer juſqu'au fond des entrailles le mortel poiſon de l'orgueil, le plus dangereux comme le plus ſubtil de tous les vices. Ah! ſi elle pouvoit connoître la modeſtie, l'humilité chrétienne, elle verroit que loin de rendre les hommes inutiles à ce monde, dans l'oiſive attente des récompenſes qu'on leur promet en l'autre, elle les rend d'autant plus propres à ſervir le monde préſent, qu'ils ſont plus convaincus de la réalité du monde futur, & que les récompenſes qu'il réſerve à leurs bonnes actions pour avoir utilement ſervi leurs freres, ne ſont pas moins au-deſſus des promeſſes de la philoſophie que le ciel eſt au-deſſus de la terre, & l'éternité au-deſſus du tems.

Oter aux hommes le deſir de plaire à leurs ſemblables ou l'ambition de mériter leur bienveillance & leurs ſuffrages, c'eſt évidemment éteindre en eux toutes les vertus ſociales; ce n'eſt qu'en ſe rendant utile & agréable que l'on peut mériter l'affection des autres. Ainſi nous dire de renoncer à cette affection, c'eſt nous défendre d'avoir de la vertu.... l'indifférence & l'humilité des

Chrétiens ne ſont propres qu'à éteindre toute vertu: & on les mettoit en uſage, elles étoufferoient dans les cœurs tout deſir de ſe diſtinguer aux yeux des hommes & de mériter leur amour.... ſoit que l'on regarde ces bonnes qualités ou les vertus des hommes comme des effets de leur nature, de leur tempérament, de leur éducation, &c. ſoit qu'on les regarde comme des graces de Dieu, celui qui les poſſede ne peut ſans folie ignorer qu'il poſſede des qualités qui le rendent agréable aux autres, & dont par la même raiſon il a droit de s'applaudir; d'où l'on voit que l'humilité vraiment chrétienne eſt un être de raiſon, & que, ſi elle étoit poſſible, elle ſeroit & injuſte & abſurde. (p. 152, 153 & 154.)

L'humilité chrétienne n'eſt pas ſeulement poſſible, elle eſt encore néceſſaire & réellement pratiquée dans un dégré plus ou moins parfait par tous les vrais chrétiens, puiſqu'aucun d'eux ne peut être ſauvé s'il n'eſt humble. On ne peut donc dégrader l'humilité qu'en la défigurant, & ce n'eſt qu'après l'avoir défigurée qu'on peut ſe promettre de la dégrader. Elle n'ôte aux hommes ni le deſir de plaire à leurs ſemblables, ni l'ambition de mériter leur bienveillance & leurs ſuffrages; elle eſt même le plus sûr moyen de leur faire obtenir ces faveurs ſi courues, ſi recherchées. Il n'eſt perſonne qui n'aime & qui n'eſtime l'homme vraiment modeſte & ſolidement humble, tandis que tout le monde hait & mépriſe l'homme vain & ſuperbe. Qu'eſt-ce donc qu'elle leur ôte? Le poiſon de l'amour propre, cette racine corrompue qui ne peut que gâter leurs meilleures actions en apparence,

& produire des fruits amers. La vanité qui les porte à ſe préférer aux autres, à cauſe de leurs qualités vraies ou fauſſes dont ils aiment à ſe repaître & à ſe bouffir; le fol & ſacrilége orgueil qui fait qu'ils ſe complaiſent & ſe repoſent en eux-mêmes comme dans la fin derniere à laquelle ils rapportent tout. Mais connoître les dons qu'on a reçu de Dieu pour l'en remercier & lui en faire hommage; deſirer de plaire aux autres dans la vue de leur être utile; s'efforcer de ſe concilier leur bienveillance & de mériter leur amour pour les gagner à Dieu & les engager à travailler efficacement à leur vrai & unique bonheur: tout cela s'accorde parfaitement avec l'humilité chrétienne, & prouve que c'eſt une vertu auſſi réelle que juſte, raiſonnable, judicieuſe & ſublime.

Se mépriſer ſoi même pour le bien que l'on a fait, ſeroit joindre l'injuſtice à l'extravagance. (p. 155.)

L'Auteur connoît fort mal l'humilité chrétienne. Elle n'apprend point à ſe mépriſer pour le bien que l'on a fait, mais pour celui qu'on a omis de faire, & pour les défauts qu'on a mêlés à celui même qu'on a fait; défauts vraiment dignes de mépris, & qui ſont l'ouvrage de l'homme. Pour ce qui eſt du bien qu'il fait, il peut, il doit même s'en réjouir, s'en applaudir, pourvu que ce ſentiment délicieux attaché à la vertu ſe borne à lui en inſpirer le goût de plus en plus, ſans lui cauſer la mortelle enflure de l'orgueil qui le perdroit ſûrement.

La bonne conſcience n'eſt qu'un ſentiment d'eſtime

pour nous-mêmes fondé ſur le témoignage que nous nous rendons intérieurement d'avoir agi d'une façon propre à nous donner des droits ſur l'eſtime des autres. (p. 155 & 156.)

L'Auteur fait voir par cette définition qu'il ne connoît pas mieux la bonne conſcience que l'humilité. Eſſayons de la lui faire connoître aux rayons d'une raiſon pure, éclairée par la foi. Qu'eſt-ce donc que la bonne conſcience, ce tréſor ineſtimable & infiniment précieux? C'eſt le ſentiment intérieur accompagné d'une joie ſecrette & ineffable qui ſuit l'action vertueuſe, non comme l'effet de notre propre eſtime ou des droits qu'elle nous donne ſur l'eſtime des autres; quoi de plus bas! mais comme le fruit délicieux attaché par la main du Créateur à l'accompliſſement du devoir & de l'action faite dans la vue de lui obéir & de lui plaire; quoi de plus grand! quoi de plus ſublime! C'eſt ce qu'enſeigne la raiſon étincelante des clartés céleſtes de la foi du Chrétien.

La conſcience, pour le ſuperſtitieux, eſt la connoiſſance qu'il croit avoir des effets que ſes actions produiront ſur la Divinité; mais comme il n'a de ſon Dieu que les idées fauſſes & révoltantes qui lui ſont données par des hommes intéreſſés à le peindre ſous des traits d'un maître injuſte, capricieux & cruel qui ſouvent exige des choſes contraires à la nature, à la Morale, à la raiſon & capables d'effaroucher; la conſcience d'un dévot eſt erronée; elle lui permet ſouvent de faire le mal ſans remords & de s'applaudir d'une conduite ſoit inutile, ſoit dangereuſe pour la ſociété.

La conſcience d'un dévot fanatique ne lui reproche point ſon intolérance, ſon zele, ſes perſécutions, ſes cruautés, ſon eſprit turbulent & inſociable, parce qu'il ſe perſuade que le ciel approuve ſa conduite très-blâmable aux yeux de la raiſon que le dévot ne conſulte jamais. (p. 156 & 157)

Si notre brave champion ne s'eſcrimoit ici que contre le faux dévot qui n'eſt que fanatique & ſuperſtitieux, nous le lui abandonnerions ſans peine; mais il eſt trop viſible que c'eſt ſur l'homme religieux & ſur la Religion elle-même, ainſi que ſur la Divinité que portent ſes coups inſenſés; & c'eſt ce qui nous impoſe l'obligation de les repouſſer en lui arrachant le voile dont il tâche de les maſquer.

L'homme vraiment religieux n'héſite point du tout ſur les effets que ſes actions produiront ſur la Divinité. Il eſt indubitablement certain que ſes bonnes actions lui plairont & que les méchantes lui déplairont, ſans cependant qu'elles puiſſent lui cauſer la moindre altération contraire à l'univerſalité ou à la perpétuité de ſon infini bonheur. Il ne peut y avoir aucun homme intéreſſé à la peindre ſous les traits *d'une maîtreſſe injuſte, capricieuſe & cruelle, qui exige des choſes contraires à la nature, à la morale, à la raiſon, & capables d'effaroucher la conſcience de tout homme ſenſé*; car, qui pourroit être intéreſſé à ſe forger une Divinité dont on ſeroit à coup ſûr la triſte & malheureuſe victime? La ſuppoſition de l'Auteur eſt donc notoirement chimérique; il combat des ſpectres, des phantômes qui n'exiſterent jamais: mais non, il combat des ennemis

réels;

réels, & ces ennemis ne ſont autres que le Dieu des Chrétiens & tous les Chrétiens eux-mêmes, Princes, Rois, Magiſtrats, Pontifes, Philoſophes, Théologiens, Ecrivains, Peres de l'Egliſe, tels que les Origene, les Baſile, les Gregoire, les Jérôme, les Ambroiſe, les Auguſtin, les Chryſoſtôme; tels ſont les hommes auxquels il ne ſe laſſe pas de prodiguer les doux noms de *fanatiques*, *de ſuperſtitieux*, *d'inſenſés*, *de turbulents*, *d'inſociables*, *d'intolérans*, *de cruels*, *de perſécuteurs*, *&c.* ſous prétexte qu'ils ſoutiennent l'unité de Dieu & de la Religion divine, Religion eſſentiellement intolérante & néceſſairement excluſive de toute autre, parce que la vérité eſt une, & ne peut pas plus s'allier avec le menſonge que la lumiere avec les ténebres. Il eſt donc un Dieu, & il n'y en a qu'un, il ne peut y en avoir pluſieurs. Sa non-exiſtence eſt impoſſible, & ſon exiſtence néceſſaire, parce qu'elle eſt néceſſairement renfermée dans l'idée claire de ſon eſſence, & que ſon eſſence renferme la raiſon ſuffiſante de ſon exiſtence; il exiſte donc par ſa propre force ou par ſa propre eſſence, & fait exiſter tout ce qui n'eſt pas lui. Il a parlé, il a révélé aux hommes la Religion par laquelle il vouloit être ſervi, & c'eſt la Religion chrétienne la ſeule véritable, parce qu'elle eſt la ſeule qui ſoit fondée ſur la parole & la véracité de Dieu, comme le prouvent invinciblement les prophéties de l'ancien Teſtament qui l'ont annoncée, les miracles du nouveau qui l'ont confirmée, le ſang des martyrs qui l'a cimentée, la ſainteté de Jeſus-Chriſt ſon fondateur & celle de tous

ſes vrais Diſciples, l'excellence de ſa Doctrine, la maniere dont elle s'eſt établie par les moyens mêmes qui devoient la détruire, ſes progrès, ſon étendue & ſa perpétuité; elle durera juſqu'à la conſommation des ſiécles pour s'élever en jugement contre toutes les autres, & les convaincre par la raiſon même qu'elles devoient lui faire hommage en reconnoiſſant les traits divins qui la caractériſent, ſans que l'on puiſſe s'y méprendre.

La Religion paroit en grande partie avoir été imaginée pour fournir aux hommes des expiations & des moyens biſarres & ſurnaturels de ſe reconcilier avec eux-mêmes. En effet, tout homme qui a commis le mal fait des efforts incroyables pour ſe juſtifier à ſes propres yeux... la conſcience d'un fanatique ne le condamne pas pour s'être livré aux accès d'un ſaint zele qu'il voit applaudi par ſes guides ſpirituels; cette conſcience eſt en repos ſur les crimes les plus noirs dès que ſon Prêtre l'aſſure qu'ils lui ſont remis par la Divinité. (p. 157 & 158.)

La Religion chrétienne qui eſt la ſeule véritable, n'a point été imaginée en tout ni en partie. Nous l'avons reçue des propres mains de la Divinité; c'eſt ſon ouvrage par excellence, & ſes fondemens repoſent ſur l'infaillible autorité & la ſuprême véracité de Dieu qui l'a révélée ſi clairement, qu'elle force l'aſſentiment de la ſaine raiſon & de tout eſprit juſte & droit qui ne ſe laiſſe point dominer par la fougue des paſſions. Si elle preſcrit des expiations aux

hommes, c'eſt premierement pour les reconcilier avec Dieu, la reconciliation avec eux-mêmes eſt une ſuite de celle-ci : l'homme qui eſt en paix avec Dieu, ne ſauroit être en guerre avec lui-même : un calme délicieux, inaltérable, profond, voilà ce qu'il éprouve toutes les fois qu'il eſt bien avec Dieu.

Dire que la conſcience d'un fanatique ne le condamne pas pour s'être livré aux accès d'un ſaint zele, c'eſt marier des termes qui ne ſont pas faits l'un pour l'autre, qui s'excluent mutuellement. Une conſcience fanatique ne ſauroit être ſainte, & ſi elle eſt ſainte, elle n'eſt ni fanatique, ni livrée aux accès du fanatiſme, ni ſujette à commettre des crimes, moins encore à ſe repoſer tranquillement, malgré leur noirceur, ſur la perfide parole d'un Prêtre abominable.

Nous n'éprouvons pas de la honte, des remords, des regrets ou des craintes, que pour les actions que nous croyons de nature à déplaire, ou devoir paroître ridicules, mépriſables aux yeux des hommes... On ne ceſſe de nous vanter les effets merveilleux que la Religion produit ſur les conſciences : on prétend que l'idée d'un Juge redoutable qui voit tout, qui eſt inviſiblement préſent en tout lieu, aux yeux duquel les actions les plus ſecrettes ne peuvent point échapper, eſt un motif très-puiſſant pour empêcher les mortels de ſe livrer à leurs déréglemens. Tout nous prouve que les hommes craignent bien plus les yeux des hommes que les yeux de la Divinité. La préſence du témoin le plus abject nous en impoſe plus ſûrement que celle d'un Dieu terrible

que nous ne voyons jamais. Un débauché qui ne doute nullement de la préſence de ſon Dieu, ne commet-il pas à tout moment des actions honteuſes qu'il rougiroit de commettre aux yeux du plus vil des hommes? (p. 158, 159 & 160.)

L'Auteur juge de tous les autres par lui-même, & parce qu'il ne craint que le châtiment ou le mépris des hommes, il décide auſſi-tôt que le genre humain tout entier n'eſt ſuſceptible d'aucune autre crainte. C'eſt aſſurément pécher contre les regles de la Logique en concluant du particulier au général dans une matiere contingente. Il ne raiſonne pas plus juſte quand il s'efforce d'anéantir les impreſſions ſalutaires que fait la Religion ſur les conſciences. Qu'il réponde s'il peut. Si la Religion eſt incapable d'agir ſur les conſciences, comment donc a-t-elle pu convertir le monde aveugle, dépravé, corrompu? par quel moyen eſt-elle venue à bout de régler, de ſanctifier les villes, de peupler les deſerts, de remplir les priſons, de faire monter gaiement une infinité d'hommes ſur les échafauds, les roues & les buchers? De quelle ſorte arrête-t-elle encore aujourd'hui des multitudes de perſonnes de tout âge & de tout état ſur le bord de l'abyme du péché, où les en retire-t-elle après qu'elles ont eu le malheur d'y tomber? Quoi! la Religion a fait tout cela dans tous les tems, & beaucoup plus encore, elle continue à le faire, elle le fera juſqu'à la fin des ſiecles; & cependant ces effets ſalutaires, ces prodiges étonnants, ces converſions ſurprenantes, ces changemens de conduite

& de mœurs, ces renverſemens d'idées, ce renouvellement, cette transformation, cette nouvelle création de l'eſprit & du cœur; toutes ces ſurprenantes merveilles, l'ouvrage de la Religion & la preuve de ſa Divinité, ne ſont rien aux yeux de notre Auteur!

Mais, dit il, *les hommes craignent bien plus les yeux des hommes que les yeux de la Divinité.* Les hommes craignent bien plus? Eh! quels ſont-ils ces hommes qui craignent bien plus les yeux de leurs ſemblables que ceux de la Divinité? Ce ne peut être que des hommes aveugles & corrompus: aveugles, s'ils ne croient pas: corrompus, ſi, croyant, ils détournent volontairement les yeux des Préceptes de la Loi pour commettre ſans remords les forfaits qu'elle défend. Eſt-ce raiſonner que de conclure d'une troupe de gens de cette eſpece, l'opprobre & l'exécration du genre humain, à la totalité des hommes?

Les hommes craignent bien plus les yeux des hommes que les yeux de la Divinité. Oui: témoins ces multitudes innombrables de perſonnes de tout âge & de toute condition auxquelles nous entendons dire tous les jours que ſi la crainte de Dieu ne les retenoit, elles lâcheroient hardiment la bride à toutes leurs paſſions, & ne ſe refuſeroient rien de tout ce qu'elles pourroient impunément s'accorder aux yeux des hommes pour ſe ſatisfaire. Témoins encore ces autres perſonnes d'une eſpece bien différente, qui, après avoir foulé aux pieds la crainte de Dieu, bravent inſolemment celle des hommes en étalant à leurs yeux étonnés les plus honteux excès.

ſans garder aucune meſure, ni aucune bienſéance dans leurs turpitudes abominables.

Les hommes craignent bien plus les yeux des hommes que les yeux de la Divinité. Je le ſuppoſe pour un moment de la moitié des hommes: faudra-t-il pour cela ôter à l'autre le ſeul frein capable de la contenir? Faudra-t-il renverſer tous les autels de la Religion & de la vertu, parce qu'une partie du monde en a dreſſés au crime & à l'impiété? La moitié d'un Royaume s'eſt rangée ſous les drapeaux du tyran uſurpateur en abandonnant ceux de ſon légitime Souverain: donc l'autre moitié qui lui eſt demeurée fidelle, doit poſer les armes & ſe ranger du côté des rébelles? C'eſt cette juſteſſe de raiſonnement qu'on admire dans tout l'Ouvrage de notre Ecrivain ſyſtématique.

Les hommes craignent bien plus les yeux des hommes que les yeux de la Divinité. Je veux bien le ſuppoſer encore & même pour la totalité morale des hommes; que s'en ſuivra-t-il de cette ſuppoſition, toute gratuite qu'elle eſt? Tout le contraire de ce que notre admirable Logicien prétend en conclure. Il prétend conclure de-là, qu'il ne faut plus parler aux hommes ni de Dieu, ni de ſa crainte: c'eſt comme s'il diſoit que ſi ſur cent perſonnes il y en a quatre-vingts de malades, les vingt qui reſtent & qui ſont très-ſaines & très-vigoureuſes, doivent laiſſer mourir les quatre-vingts malades, ſans ſe mettre en peine de les ſoulager & de travailler à leur guériſon. C'eſt comme s'il diſoit encore que ces vingt perſonnes ſaines ne doivent prendre aucune précaution, aucun préſervatif pour s'em-

pêcher de tomber malades comme les autres. C'eſt enfin, comme s'il ajoutoit que parce que les hommes craignent plus le feu ou la roue, que les ſupplices moins cruels, il ne faut plus ni fouet, ni carcan, ni fer chaud, ni corde, ni priſon.

Mais qu'en diſent le bon ſens & l'expérience ? Ils diſent que parmi les hommes il en eſt un très-grand nombre qui craignent Dieu plus que tout le reſte, & auxquels, par conſéquent, il en faut parler pour les contenir dans le devoir; qu'il en eſt d'autres qui le craignent à demi, & qui ont beſoin par cette raiſon, qu'on augmente & qu'on fortifie en eux cette diſpoſition ſalutaire, en les entretenant ſouvent de maniere à leur faire les plus fortes impreſſions; & enfin, qu'il eſt encore très-utile de parler de la crainte de Dieu à ceux qui ne le craignent point du tout, ou parce qu'ils n'ont jamais eu cette crainte, ou parce qu'ils ont eu le malheur de la perdre après l'avoir reçue dans leur enfance. Les diſcours qu'on leur tiendra là-deſſus, ſerviront à la faire naître ou à la reſſuſciter, cette crainte ſalutaire. C'eſt une ſemence qui produira des fruits plus ou moins abondans, tôt ou tard, lorſque l'ivreſſe des paſſions ſera paſſée, ou du moins à la mort. Il eſt rare de trouver des hommes aſſez endurcis pour ſoutenir le perſonnage d'impies juſques dans ce dernier & terrible moment. Il eſt certain, par conſéquent, que la Religion peut beaucoup ſur l'eſprit des mortels, pour les empêcher de ſuivre les penchans vicieux qui les égarent, ou pour les rappeller de leurs égaremens lorſqu'ils ont eu le malheur de s'y livrer.

De quels droits une Religion qui croit un Dieu dont la vengeance ſera implacable & ſans bornes, prétend-elle engager les hommes au pardon des injures? Comment inſpirer la grandeur d'ame & la généroſité qui pardonne aux adorateurs d'un Dieu aſſez bas, aſſez cruel pour ſe vanger éternellement des fautes paſſageres de ſes foibles créatures? La vengeance ainſi que la cruauté annoncent une ame lâche & féroce, elles deshonorent & les Dieux & les hommes, elles ſont indignes d'un cœur élevé, humain & eſtimable. (p. 163.)

Notre Athée ne prouve autre choſe par ſes blaſphêmes horribles, que ſon ignorance profonde de la Religion & du ſens de ſes Livres ſacrés; il ne faut qu'un mot pour le confondre. Quand l'Ecriture attribue la vengeance à Dieu, & qu'il ſe nomme lui-même le Dieu des vengeances, ce terme de vengeance ne doit pas ſe prendre dans le ſens odieux qu'on le prend ordinairement, c'eſt-à-dire, *pour le bas & féroce reſſentiment d'une offenſe reçue, qui porte à punir l'offenſeur en haine de ſa perſonne & de l'outrage qu'on en a reçu*: non, un tel mouvement eſt tout-à-fait indigne de Dieu, & ce n'eſt pas non plus en ce ſens odieux que la vengeance lui convient, & que les Livres ſaints la lui attribuent. En quel ſens lui convient-elle donc, & que veut dire le terme de *vengeance* attribué à Dieu? Il ne veut dire autre choſe ſinon *la juſtice ſuprême, invariable, inflexible*, par laquelle Dieu punit le crime comme il le mérite, & ſans ombre de paſſion contre le criminel; il n'en eſt pas ſuſceptible, il en eſt eſſentiellement incapable;

il ceſſeroit d'être Dieu s'il pouvoit ſe paſſionner pour quelque choſe que ce fût. Les termes de nos divines Ecritures qui ſemblent attribuer à Dieu des paſſions humaines pour s'accommoder au langage des hommes, ſignifient donc uniquement que Dieu fait dans un calme profond & une inaltérable tranquillité, pour le châtiment du vice ou la récompenſe de la vertu, ce que font les hommes trop ſouvent d'une maniere qui n'eſt pas ſans défaut. Suppoſons cependant un grand Roi, qui, par le pur amour de la juſtice & uniquement pour ſatisfaire à l'obligation qu'il a de l'exercer, condamne certains de ſes ſujets, les uns à un banniſſement perpétuel, les autres aux galeres de la même durée, ceux-ci à une priſon qui ne finira qu'avec leur vie, ceux-là à une mort également douloureuſe & honteuſe; peines éternelles en leur maniere, & autant qu'il eſt au pouvoir de l'homme de les éterniſer. Dira-t-on pour cela que ce Roi eſt un Prince vil, abject, lâche, barbare, inhumain, cruel, féroce, vindicatif; ou bien juſte, équitable, exact, fidele aux devoirs de la Royauté? Voilà l'image de la Divinité. Si elle punit éternellement le pécheur impénitent, ce n'eſt pas en haine de ſa perſonne, ni pour ſe vanger de l'outrage qu'il en a reçu, par l'impreſſion d'un reſſentiment dont il n'eſt pas ſuſceptible; c'eſt parce que le crime du pécheur impénitent devant toujours ſubſiſter dans la volonté de ce pécheur incapable déſormais de s'en répentir & de l'effacer par la pénitence, il eſt juſte & même néceſſaire qu'il ſoit toujours puni; Dieu, la juſtice, la ſainteté par eſſence, ne pouvant ſe diſpenſer

de haïr & de punir éternellement tout crime qui ſera éternel, & c'eſt ainſi que l'action de Dieu qui punit éternellement, n'eſt en lui ni vengeance, ni cruauté, mais l'acte pur d'une juſtice éternelle, néceſſaire, infinie, & d'une ſainteté qui ne l'eſt pas moins. C'eſt encore ainſi, par conſéquent, que la Religion qui croit ce Dieu infiniment juſte & infiniment ſaint, n'en a que plus de droits d'interdire la vengeance aux hommes, & de leur faire un précepte du pardon, par la raiſon même que s'ils refuſent de pardonner, ils ſeront infailliblement punis de cet injuſte refus au tribunal de l'éternelle juſtice. Eh quoi ! parce qu'un Roi ſe réſerve le droit de punir corporellement ſes ſujets coupables, perd-il donc celui de leur défendre de ſe faire juſtice à eux-mêmes, comme s'il ne pouvoit uſer de ce droit attaché à ſa couronne, ſans donner à ſes ſujets un horrible exemple de vengeance, de barbarie, de cruauté ? Telle eſt la force & la juſteſſe du raiſonnement de notre Impie.

Tous les hommes ne peuvent prétendre à la grandeur, à la puiſſance, au crédit, à l'opulence, mais tous peuvent prétendre à ſe faire aimer ; pour y parvenir, ils n'ont qu'à être juſtes & faire le bien, dans la ſphere que la nature leur aſſigne .... On n'eſt bien avec ſoi que lorſqu'on eſt bien avec les autres ; & pour être bien avec eux il faut leur montrer des vertus. (p. 166 & 167.)

Ces maximes ſeroient vraies ſi le monde n'étoit rempli que de gens de bien, ou du moins ſi les gens de bien en faiſoient la partie dominante ;

dans l'état de corruption où il eſt & où il a ours été plus ou moins, ces maximes ſont ab-ment fauſſes & contraires à l'expérience de les temps. Oui, dans tous les temps les hom-juſtes ont été mépriſés, haïs, perſécutés, les méchants, & les méchants ont toujours la partie dominante du monde dans ſa to-é. Il eſt donc faux que le moyen sûr de ſe aimer du monde ſoit de lui montrer des us; c'eſt bien plutôt le moyen infaillible s'en faire déteſter, parce que c'eſt le con-ner hautement, lui qui eſt tout plongé dans nal. Ce n'eſt donc que dans le fidele ac-pliſſement de tous ſes devoirs, & dans la ne eſpérance des biens ineffables qui en ſeront rnelle récompenſe, que l'homme doit cher-r ſa paix, ſon repos, ſa félicité, ſoit que ſa duite vertueuſe doive lui mériter les applau-mens, la conſidération, l'affection de ſes blables, ſoit que la montre qu'il leur fera es vertus, ne lui attire que leurs inſultes, haine, leurs perſécutions, & l'expoſe com-un but à leurs traits les plus cruels.

OR INSTITUTION
OF OXFORD
LIBRARY

CHAPITRE XIII.

Du bonheur, des paſſions & de leur influence ſur le bonheur de l'homme.

L'HOMME eſt tellement conſtitué qu'il doit déſirer toujours; & quand il s'eſt procuré l'objet de ſes deſirs, il doit chercher à trouver un nouvel objet à deſirer, ſans cela ſon eſprit tomberoit dans une langueur, dans une apathie qui ſeroit pour lui l'état le plus funeſte . . . Un homme qui n'auroit rien à deſirer, ou qui obtiendroit tout d'un coup ce qu'il eſt capable de deſirer, ſeroit bientôt très-malheureux; rien ne ſeroit plus cruel pour lui que de ne pouvoir eſpérer quelqu'addition à ſon bonheur. Un plaiſir demande à être ſuivi de quelque plaiſir plus vif encore, ſinon il n'eſt plus un plaiſir, il produit du dégoût par la comparaiſon qu'on en fait avec celui qui l'avoit précédé. (p. 168 & 173.)

On voit dans cet extrait un renverſement d'idees ſi prodigieux & ſi abſurde; qu'on ne ſauroit trop être ſurpris du ton d'aſſurance avec lequel notre Ecrivain oſe nous débiter un pareil ſyſtême. Selon le ſens commun & le ſentiment de tous les ſages, ainſi que d'après l'expérience conſtante & uniforme de tous les temps, ce qui fait le malheur de l'homme, c'eſt la multiplicité de ſes deſirs, qui l'empêche d'être content de ſon ſort, & le pouſſe violemment vers quelqu'autre objet, en lui faiſant éprouver des ſenſations non moins douloureuſes que celles de l'hydropique, qui, plus il boit, plus il veut

boire, ſans pouvoir jamais étancher la ſoif qui le tourmente. Au contraire, ce qui conſtitue le bonheur de l'homme, c'eſt la jouiſſance de l'objet deſiré qui emporte la ceſſation de ſes deſirs, & qui fait qu'il ſe repoſe doucement en lui comme dans ſa fin, & le terme délicieux où il ceſſe de tendre, parce qu'il y eſt arrivé, qu'il le poſſéde, & qu'il ne lui reſte plus qu'à goûter délicieuſement les plaiſirs qu'il lui procure, & à jouir du bonheur attaché à ſa poſſeſſion. On aime donc un objet, on deſire efficacement de l'acquérir; ce deſir efficace de l'acquérir excite à choiſir les moyens les plus convenables à cette acquiſition; la volonté les choiſit ces moyens les plus convenables & les mieux proportionnés à l'acquiſition de l'objet déſiré; elle les prend, elle en fait uſage, & lorſqu'ils lui ont ſervi à faire l'acquiſition de l'objet de ſes deſirs, elle les laiſſe pour goûter uniquement cet objet raſſaſiant dont elle s'eſt miſe en poſſeſſion par l'uſage des moyens, pour en jouir comme de ſa fin, pour s'y repoſer comme dans ſon centre. Telle eſt la marche de l'homme & la progreſſion de ſa tendance vers l'objet de ſon bonheur, ou de ſon repos en lui. Tout ceſſe de ſa part dès qu'il l'a trouvé, ſinon l'acte fruitif par lequel il en jouit, & faire dépendre ſon bonheur d'une accumulation de deſirs ajoutés à la file les uns des autres, c'eſt par une interminable addition, lui forger un cercle de malheurs autour duquel on le verra ſe rouler éternellement comme un furieux déſeſpéré.

Mais que veut dire notre Auteur, quand il avance qu'*un plaiſir qui n'eſt pas ſuivi d'un autre*

plus vif encore, ne produit que du dégoût par la comparaiſon qu'on en fait avec celui qui l'avoit precédé ? Ou il parle de deux plaiſirs de même eſpece & qui appartiennent aux mêmes ſens, ou de plaiſirs de différentes eſpeces & qui appartiennent à des ſens différens ; & dans l'une ou l'autre hypotéſe, ſa propoſition eſt fauſſe, ridicule, inepte. Mettons un ſenſuel qui ſe trouve aujourd'hui à un repas délicieux & demain à un autre qui le ſera moins ; ſi demain il a bon appétit, s'aviſera-t il de faire la petite bouche & de ne témoigner que du dégoût, en comparant dans une morne & profonde méditation, le plaiſir qu'il reſſent aujourd'hui avec celui qu'il reſſentit hier ?

Suppoſons ce même homme à l'opéra ou à la comédie, au ſortir d'un repas délicieux ; l'y croirons-nous tout occupé du ſoin de conférer le chatouillement que vient d'éprouver ſon palais, avec l'effet que produit ſur ſes yeux le ſpectacle qu'il voit ou la muſique qu'il entend ?

La vertu ne conſiſte pas dans le mépris des richeſſes, des grandeurs, de la puiſſance, dans la fuite des plaiſirs, dans l'abnégation de ſoi-même, dans le renoncement à la ſociété ; elle conſiſte à chercher notre bien-être durable, en nous rendant utiles, agréables & chers à ceux qui ſont en état de concourir à nos vues. Il manque une choſe eſſentielle à cette definition de la vertu, on auroit dû ajouter, *& parce qu'on ne peut ſe rendre utiles, agréables & chers à la plûpart de ceux qui ſont en état de concourir à nos vues, qu'en flattant toutes leurs paſſions, qu'en approuvant tous leurs vices, qu'en*

adorant tous leurs caprices, qu'en encenſant tous leurs défauts & juſqu'à leurs crimes mêmes; toutes ces complaiſances ſont une partie eſſentielle du conſtitutif de la vertu, puiſque ſans cela il lui ſeroit abſolument impoſſible de trouver ſon bien-être durable, & d'engager ceux qui ſont en état de le lui procurer, à entrer dans ſes vues par leur concours qu'elle ne peut obtenir qu'à force d'attentions ſerviles à ne leur déplaire en rien, aux dépens de tous ſes devoirs les plus ſacrés & les plus inviolables, eſclave infortunée qui doit traîner juſqu'au tombeau la chaîne de ſa coupable ſervitude, ſi elle veut perpétuer ſon bien-être.

CHAPITRE XIV.

Examen des idées des Anciens & des Modernes ſur le bonheur & le ſouverain bien.

RIEN de plus vague, de plus affligeant, de plus impraticable que les conſeils que la plûpart des Moraliſtes nous ont donnés pour nous conduire au bonheur. Une ſombre Philoſophie ſemble avoir ſouvent trempé ſa plume dans le fiel pour nous peindre les malheurs de la vie humaine..... La Religion nous montre le premier homme ſe livrant au mal lorſqu'à peine il eſt ſorti des mains de ſon Créateur, & par-là ſe privant pour toujours lui & toute ſa race, de la félicité à laquelle Dieu l'avoit deſtiné. Par une ſuite fatale de ce premier delit, le cœur de

l'homme s'eſt corrompu, ſa raiſon s'eſt obſcurcie; elle n'eſt devenue pour lui qu'un guide infidele, qui bien loin de le guérir de ſes maux, ne fait que les redoubler par les égaremens dans leſquels elle l'entraîne. (p. 177 & 178.)

Il ſied mal à un Auteur qui reproche à la Philoſophie de tremper ſa plume dans le fiel pour nous peindre les malheurs de la vie humaine, il lui ſied mal de tremper lui-même ſon pinceau dans le poiſon de la calomnie, pour dénigrer la Religion. Elle nous montre, il eſt vrai, le premier homme devenu pécheur par ſa faute preſqu'en ſortant des mains toutes puiſſantes qui le formerent; mais il s'en faut bien qu'elle nous le peigne comme un malade déſeſpéré, dont la raiſon totalement obſcurcie le laiſſe errer au gré du déſeſpoir, ou plutôt ne lui ſert qu'à aigrir, à redoubler, à perpétuer ſes maux en le menant elle-même de précipice en précipice, guide infidele & barbare. Non, en nous montrant le malade & toute la grandeur des maux qui l'affligent, la Religion nous montre auſſi & le médecin & les remedes qui doivent le guérir. L'homme à peine formé tombe donc par ſa faute, & perd ſon innocence avec ſa félicité; mais il conſerve dans ſon malheur des veſtiges de ſon premier état. Il lui reſte un ſentiment intime de Dieu & de ſes attributs divins; l'idée du juſte, de l'honnête, du bien moral, de la vertu: malgré l'affreuſe nuit où il ſe trouve plongé, il y a toujours un rayon qui luit à ſes yeux: ſa raiſon toute obſcurcie qu'elle eſt conſerve encore des clartés ſombres qu'elle lui

offre

offre comme un flambeau dont la pâle lueur ſuffit pour éclairer ſes pas, & l'empêcher de ſe précipiter en aveugle dans l'abyme funeſte du crime, en lui montrant le bord du précipice. Oui, ſemblables à ces chaînes inviſibles qui retiennent dans les bords de l'Océan les flots mutinés, lorſqu'ils s'efforcent de franchir leurs limites, les traits de lumiere qui partent de la raiſon, quoiqu'obſcurcie, arrêtent ſouvent les paſſions lorſqu'elles veulent ſe ſoulever, & les abbatent aux pieds de leur légitime Souveraine. Ce n'eſt pas tout.

La Religion nous montre l'Ouvrier divin qui a fait l'homme à ſa reſſemblance, tout occupé du ſoin de réparer ce bel ouvrage en le retouchant de ſa main puiſſante, dans l'inſtant même qu'il vient de ſe briſer & de ſe défigurer par ſa faute. Il promet à l'homme tombé & à ſa poſtérité malheureuſe ſon futur libérateur. Il arrive enfin ce Meſſie promis, & forme la ſociété chrétienne qui n'en fait qu'une avec celle des Saints qui ont été, qui ſont ou qui ſeront, puiſquelle fait partie d'une chaîne qui tient par un bout au berceau du monde, & par l'autre au plus haut de l'empyrée, ce ſéjour précieux & durable à jamais de la ſainteté conſommée. Qu'elle eſt donc grande, attrayante & aimable la Religion ſainte qui nous découvre tant de merveilles! Qu'elle eſt tendre & conſolante! quel calme profond elle répand dans nos ames! De quelle douce joie elle les inonde dès-à préſent, & de quelle eſpérance plus douce encore elle les pénetre pour l'avenir! Ah! comme elle nous conſole, nous encourage, nous anime.

nous enleve & nous porte ſur ſes aîles céleſtes juſqu'au brillant ſommet de la région des Eſprits bienheureux! ô Religion! préſent du ciel, fille de l'Eternel, puiſque tu prends ta ſource dans la bouche même du Dieu Créateur, enſeignant le Pere des humains, jamais, non jamais l'homme ne trouvera ſa félicité que dans le fidele accompliſſement de tes préceptes.

Si l'homme étoit auſſi miſérable que des penſeurs mélancoliques s'efforcent de nous le peindre, rien ne ſeroit plus propre à nous affliger, à nous faire maudir la vie, à nous jetter dans le déſeſpoir. (p. 179.)

L'homme fut-il encore vingt fois plus miſérable que l'expérience journaliere ne le prouve, il ne s'en ſuivroit nullement qu'il dût maudir ſa vie & ſe précipiter lui-même dans l'abyme du déſeſpoir. Une pareille conſéquence ne peut être que le fruit amer d'une ſombre & déſeſperante Philoſophie. Que s'en ſuivroit-il donc de cette triſte & affligeante vérité? il s'en ſuivroit que l'homme ſi miſérable devroit continuellement redoubler d'efforts pour ſe rendre utiles & ſalutaires les peines inſéparables de cette vie, & aſpirer ſans-ceſſe à une vie meilleure par la pratique conſtante des bonnes œuvres qui y conduiſent sûrement. C'eſt la ſeule conſéquence que dictent à l'homme malheureux la raiſon & la Religion de concert.

L'ignorance des droits de l'homme, l'inertie des Nations, les idées menſongeres qu'elles ſe font de

la puiſſance ſuprême, n'ont-elles pas fait naître le deſpotiſme, cet abus odieux du pouvoir qui produit évidemment & la corruption publique & la deſtruction des Empires? Comment des peuples pourroient-ils être heureux ſous un gouvernement fatal qui n'eſt que la guerre d'un ſeul homme contre tous, dont la maxime conſtante eſt de diviſer pour régner, dont la politique conſiſte à n'avoir que des eſclaves aſſez miſérables pour ne jamais oſer demander le bonheur qui leur eſt dû? Comment des êtres raiſonnables, amoureux du bien-être, ont-ils pu conſentir à ſe ſoumettre à un pouvoir contre la nature, qui viſiblement anéantit tout bonheur & toute vertu? (pag. 183 & 184.)

Si l'Auteur ne vouloit parler que d'un deſpotiſme arbitraire & tyrannique, il n'y auroit que peu de choſes à relever dans ſa déclamation; mais il eſt viſible que de même que par le mot de *Religion*, il n'entend autre choſe que la ſuperſtition, il n'entend non plus qu'un deſpotiſme odieux & abuſif, toutes les fois qu'il emploie les termes de *pouvoir ſuprême*, de *gouvernement Monarchique*. C'eſt donc contre les Monarques & les Monarchies qu'il dirige tous les traits qu'il lance avec fureur & ſans aucun ménagement, contre les Deſpotes & le Deſpotiſme, quand il nous les repréſente comme les ſources fatales *de la corruption publique*, *de la deſtruction des Empires*, *de l'anéantiſſement de tout bonheur*, *de toute vertu*, & qu'il nous peint tous les ſujets fideles aux Monarques comme autant de miſérables eſclaves qui n'ont pas le courage de revendiquer leurs droits, & de demander, les

armes à la main, le bonheur qui leur eſt dû; & que les Monarques qui les gouvernent leur retiennent injuſtement. Il devroit pourtant ſavoir que le gouvernement Monarchique eſt le premier comme le plus parfait de tous les gouvernemens, que le premier homme fut le premier Monarque, le premier Roi établi de Dieu pour gouverner ſa famille avec un pouvoir ſuprême, & que longtemps après lui, tous les Chefs de familles furent autant de Monarques.

La ſuperſtition a tellement aveuglé l'eſprit de l'homme, qu'elle eſt parvenue à lui faire un crime de deſirer le bien-être en ce monde, à lui interdire tous les moyens de l'obtenir, à lui perſuader qu'un Dieu juſte & rempli de bontés, prétend que ſes créatures gémiſſent ſans interruption ici bas, dans l'eſpoir d'un bonheur imaginaire qui les attend après la mort. Les préjugés religieux que bien des gens nous vantent comme utiles & conſolans, ne font-ils pas un devoir aux peuples de conſentir en ſilence à tous les maux qu'ils éprouvent de la part de ceux qu'ils ont chargés de veiller à leur bien-être, à leur défenſe, à leur ſûreté? (p. 184 & 185.)

Cette douzaine de lignes nous fournit pluſieurs obſervations importantes; la premiere eſt la juſtification de ce que nous venons de dire, que le terme de *Religion* & celui de *ſuperſtition*, ſont deux termes ſynonimes dans la bouche & ſous la plume de notre Ecrivain.

Nous obſerverons en ſecond lieu, qu'il outre la matiere & calomnie la Religion, en l'accuſant abſolument & ſans aucune modification,

de faire un crime à l'homme *de deſirer le bien-être en ce monde, & de lui interdire* tous les moyens de l'obtenir. Il eſt aſſurément un bien être, & certains moyens de l'obtenir que la Religion ne défend jamais à l'homme tant qu'il vit ſur la terre. Non, elle ne lui défendra jamais de déſirer modérément & de ſe procurer par des moyens permis, un état honnête qui lui procure ſes beſoins, en le mettant à l'abri de l'indigence & de la miſere : elle ne lui interdira jamais non plus, ni les délaſſemens néceſſaires, ni les plaiſirs innocens, ni les joies douces & pures qui naiſſent de la pratique de la vertu & du témoignage d'une bonne conſcience. Qu'eſt-ce donc qu'elle lui défend ? Le deſir exceſſif & déréglé de ſon bien-être & tous les moyens illégitimes de l'obtenir ; l'orgueil, l'ambition, le faſte, la vanité, le luxe, la délicateſſe, la ſenſualité, la volupté, l'intempérance, l'injuſtice, le dol, la fourberie, toutes les paſſions licentieuſes & effrénées, tous les péchés, tous les crimes oppoſés à la loi naturelle ou divine & qui forment un obſtacle invincible au bonheur ineffable & évidemment certain, qui attend le fidele diſciple de la Religion dans le Ciel.

Nous remarquerons en troiſieme lieu, que notre Auteur a au moins la bonne foi de rendre plus de juſtice à la Religion que la plûpart de ſes Confreres les impies. Ceux là mettent ſans façon ſur le compte de la Religion Chrétienne, toutes les guerres, toutes les cruautés, toutes les horreurs, toutes les cataſtrophes enfin qui ont déſolé l'univers, en faiſant gemir l'humanité depuis la naiſſance de la Religion

Chrétienné, comme ſi elle les eût commandées ou conſeillées, ou permiſes, ou approuvées. Plus véridique & plus juſte en ce point que tout ce vil tas d'impoſteurs, notre Auteur reconnoît au moins que le Chriſtianiſme fait un devoir à tous les Chrétiens de conſentir en ſilence à tous les maux qu'ils éprouvent de la part du ceux qui les gouvernent, loin de leur mettre les armes en main & de les exciter à la révolte; témoignage précieux dont nous lui ſavons bon gré, pourvu qu'il ne vienne pas à le démentir dans la ſuite de ſon Ouvrage; ce que nous ne voudrions pas garantir.

Une quatrieme choſe digne de remarque, c'eſt qu'en rendant juſtice à l'eſprit de paix, de douceur & d'obéiſſance, qui fait le propre caractere de la Religion Chrétienne, notre Auteur moins pacifique, blâme cette diſpoſition ſi louable, & voudroit que les peuples qui ſe croyent lézés par les Souverains, allaſſent hardiment réclamer leurs droits les armes à la main, demander le bonheur dont ils ſe voient fruſtrés. Tel eſt l'eſprit de l'irréligion.

« Si l'on ſuppoſe que l'homme ſoit l'ouvrage » d'un Dieu bon & rempli d'équité, comment » peut-on ſans outrager ce Dieu, prétendre que » la raiſon qu'il lui a donnée eſt un guide infidele » que la nature qui le pouſſe à chercher ſon bien-» être, eſt une marâtre perfide qu'il ne doit point » écouter? » (*p.* 185.)

Ce n'eſt ni la raiſon, ni la nature telles qu'elles ſont ſorties des mains de Dieu, qui ſont l'une un guide infidele, & l'autre une marâtre perfide; ſi elles euſſent été conſervées dans leur

premier état, elles ſeroient encore aujourd'hui comme elles l'étoient alors, l'ouvrage le plus beau, le plus régulier, le plus exactement fini. Mais l'homme ce bel & magnifique ouvrage, ce chef-d'œuvre du divin Ouvrier, ſe briſa lui-même preſqu'en ſortant de mains ſavantes qui l'avoient fait ſi accompli, ſans pourtant perdre tous les traits qu'il en avoit reçus, & qui ubſiſtent encore quoique défigurés. Nous ne liſons donc pas que la raiſon ne ſoit qu'un guide infidele, ni la nature qu'une marâtre perfide dans l'état même d'obſcurciſſement & de foibleſſe où elles ſe trouvent aujourd'hui réduites : nous liſons ſeulement qu'il n'eſt rien de plus commun que de prendre pour de véritables clartés, les fauſſes lueurs d'une raiſon obſcurcie ; & pour des appétits légitimes, les inſtincts déreglés d'une nature corrompue ; & qu'en les ſuppoſant même exemptes de tout déréglement, elles ne ſuffiroient point pour porter l'homme juſqu'à la ſublime région du ſolide & vrai bonheur.

Comment ſans blaſphémer, peut-on dire qu'un Dieu juſte approuve l'injuſtice & punira ceux qui oſeroient mettre des bornes à un pouvoir injuſte, qui n'eſt tel que par les maux ſans nombre qu'il produit dans la ſociété? (p. 185.)

Ah ! que j'aime à contempler ici notre brave champion, ſe forger des fantômes pour avoir la gloire de les combattre tout à ſon aiſe. Eh ! qui a jamais pu dire ou penſer ſenſément, qu'un Dieu juſte approuve l'injuſtice ? S'il eſt juſte, il répugne très-certainement qu'il ap-

prouve l'injuſtice, & s'il l'approuve, dès-là même il ceſſe d'être juſte, & par conſéquent il ceſſe auſſi d'être Dieu. Un Dieu injuſte, quelle abſurdité ! Mais un Dieu juſte peut très-bien & pour de très-bonnes raiſons, ſouffrir & tolérer pour un temps, l'injuſtice de ceux qui gouvernent les peuples. Il peut auſſi très-bien & pour les mêmes raiſons, défendre aux peuples de réprimer les injuſtices de ceux qui les gouvernent, & leur ordonner de les ſouffrir patiemment & ſans murmure, ſans ſoulévement, ſans révolte, en ſe bornant à ſe faire de leurs ſouffrances, un exercice de vertu & une matiere de mérite à ſes yeux; lui qui voit tout & qui ſaura bien les récompenſer un jour de tout ce qu'ils auront à ſouffrir pour ne pas troubler l'ordre & le repos public. Dieu le peut & il le veut, il l'ordonne: oui, les puiſſances de la terre ſont établies de Dieu pour gouverner les hommes; elles tiennent de lui immédiatement toute leur autorité; elle eſt abſolue & indépendante de tout autre que de lui; c'eſt à lui ſeul qu'ils ſont comptables de l'uſage qu'ils en font, perſonne n'a droit de leur en demander compte; tous ſont obligés de leur obéir, non-ſeulement par la crainte du châtiment, mais auſſi par le devoir de la conſcience, & ſe révolter contr'eux, c'eſt réſiſter à l'ordre de Dieu & s'attirer ſa condamnation. Tel fut toujours l'enſeignement des vrais Paſteurs de l'Egliſe, bien différent de celui de notre Apôtre de l'irréligion, qui prétend que le pouvoir eſt injuſte dès qu'on en abuſe, & qui voudroit que tous les ſujets priſſent les armes contre leurs Souverains, pour punir & réprimer l'abus

qu'ils en font, ou qu'ils ſont cenſés en faire aux yeux de leurs ſujets devenus leurs juges, & toujours portés à les juger en toute rigueur, intéreſſés qu'ils ſont à les trouver coupables.

Souvent des malheureux ſupportent le poids de la miſere avec plus de gaieté que les grands ou les riches ne ſupportent les ennuis de la grandeur & le dégoût des plaiſirs dont ils ſont fatigués. Le berger paiſible, le pauvre qui tend la main, l'artiſan qui travaille, nous montrent aſſez ſouvent un front plus ouvert & une ame plus contente que le riche qui les dédaigne, que le Miniſtre ſoucieux, que le tyran inquiet qui les plonge dans la miſere .... Le priſonnier rit quelquefois dans les chaînes .... Le ſoldat indigent eſt communément bien plus gai que ſon Général. L'eſclave de la tyrannie s'amuſe quelquefois de ſes fers. (p. 187.)

Je n'aurois point tranſcrit cette tirade qui ne renferme rien que de vrai, ſi ce n'eut été pour faire voir combien peu notre Auteur s'accorde avec lui-même, & quelle facilité il a pour ſe contredire dans les choſes les moins importantes comme dans celles qui le ſont davantage. Je lui demande donc pourquoi le berger, l'artiſan, le ſoldat, le priſonnier, l'eſclave, le pauvre, le malheureux quelconque, ſont ſouvent gais & tranquilles? C'eſt certainement parce qu'ils ſont contens de leur état quoique pénible, & qu'ils ne déſirent point paſſionnément d'en ſortir, puiſque ſi cela n'étoit, la paix, la tranquillité, la joie fuiroient loin d'eux, & qu'on les verroit, la rage dans le cœur, déplorer leur ſort,

plaindre leurs deſtinées, maudire leurs chaînes & les tremper de leurs pleurs. Mais ſi l'on n'eſt heureux que quand on eſt content de ſon état, & qu'on n'en déſire point d'autre, comment ſe peut-il faire que, comme l'aſſure notre Auteur (p. 168.), *l'homme ſoit tellement conſtitué, qu'il doit déſirer toujours, & que quand il s'eſt procuré l'objet de ſes déſirs, il doit chercher un nouvel objet à déſirer, ſans quoi ſon eſprit tomberoit dans une langueur qui ſeroit pour lui l'état le plus funeſte.*

Faire conſiſter le bonheur d'une part dans la ceſſation, & de l'autre dans la multiplication continuelle des deſirs; ſi c'eſt-là s'accorder avec ſoi-même, j'ignore ce que c'eſt que de ſe contredire.

Après avoir rapporté les diverſes opinions des Philoſophes & des Moraliſtes ſur le ſouverain bien, notre Auteur conclut en ces termes, (page 198,) *Ainſi la Religion & le Gouvernement, ces deux cauſes ſi puiſſantes, ſemblent avoir combiné leur pouvoir pour traverſer le but de l'aſſociation humaine, & pour mettre des obſtacles au bonheur des Nations. L'une n'a fait de l'homme qu'un eſclave ſans énergie, accablé de terreurs, à qui l'on fit craindre le bien-être, à qui l'on défendit même d'y ſonger; l'autre en voulut faire un eſclave ſéparé d'intérêt de ſes compagnons de ſervitude, afin que leurs paſſions divergentes les empêchaſſent de ſe réunir contre ceux qui avoient formé le projet inſenſé de ſe rendre heureux eux-mêmes par l'infortune de tous. Ne ſoyons donc pas étonnés ſi les hommes remués par des forces ſi conſidérables, furent enivrés de paſſions déſordonnées, & n'eurent preſque*

jamais des idées vraies de la félicité. Comment la raiſon eût-elle fait entendre ſa voix à des êtres abrutis par la crédulité, épris de vaines chimeres dans leſquelles on leur apprit à placer leur bonheur ?

Nous aurions grand tort de reprocher à notre Auteur la moindre obſcurité dans les penſées ou les expreſſions ; il exprime ici, on ne peut pas plus clairement, ce qu'il penſe de la Religion & du Gouvernement. L'une & l'autre, dit-il, n'ont travaillé de concert & réuni leurs efforts combinés, que pour faire de vils & malheureux eſclaves abrutis par la crédulité & ſans aucune énergie, ſans courage, ſans force pour prendre les armes & faire une guerre irréconciliable aux Souverains, dont le projet inſenſé eſt de ſe rendre heureux eux-mêmes, par l'infortune de tous. Telle eſt donc ſans aucune ambiguité, le ſentiment de notre Auteur ſur la Religion & les deux puiſſances qui gouvernent le monde. La Religion n'enſeigne que des rêveries, & quand elle dit aux hommes de ne chercher leur bonheur que dans la paix de l'ame fondée ſur la pratique des vertus chrétiennes & dans l'éternelle poſſeſſion de Dieu qui en doit être la récompenſe, ce ſont autant de chimeres qu'elle leur préſente pour amuſer leur crédulité & les repaître d'eſpérances vaines. Pour la puiſſance temporelle, ſon unique but eſt de mettre des entraves au bonheur des Nations, & ſi elles en croyoient notre Auteur, elles ſe réuniroient toutes en un ſeul corps d'armée pour exterminer ſans pitié, cette ennemie jalouſe de leur félicité, duſſent-elles mettre en combuſtion toute

la ſociété. Oui, tels ſont les principes pacifiques de l'Auteur du Syſtême ſocial.

CHAPITRE XV.

De la vie ſociale, de l'état de la nature, de la vie ſauvage.

La ſociété eſt utile & néceſſaire à la félicité de l'homme, il ne peut ſe rendre heureux tout ſeul. (p. 200.)

CETTE aſſertion eſt fauſſe dans ſa généralité, & ſe trouve démentie par ces millions de Solitaires & d'Anachoretes qui vivoient d'autant plus heureux qu'ils étoient plus éloignés du commerce & de la ſociété du reſte des mortels. Les alimens & les vêtemens néceſſaires, un travail modéré, la contemplation des merveilles de la nature & de la grace, l'exemption des paſſions tyranniques, la ceſſation des deſirs déréglés, la pratique de la vertu, & ce qui en eſt la ſuite inſéparable, la joie pure, la paix de l'ame, le repos de la conſcience, l'eſpérance des biens futurs, voilà uniquement ce qui peut rendre l'homme heureux ſur la terre, & voilà ce qui ſe trouve ſur-tout loin de la ſociété, & plus rarement dans la ſociété. Elle eſt donc bien plutôt un obſtacle au bonheur de l'homme par les dangers qui l'environnent, qu'un moyen néceſſaire de l'acquérir; plus elle étale à ſes yeux d'objets propres à le flatter, plus elle excite ſes paſſions, plus elle pique ſes déſirs, plus elle

le trouble, l'agite, le tourmente, le déchire, & moins elle contribue par conſéquent à le rendre heureux. En deux mots, l'homme iſolé, a ſans comparaiſon, moins de beſoins & moins de deſirs que l'homme en ſociété; il a de quoi contenter & ſes beſoins néceſſaires & ſes deſirs légitimes; (il n'en a point d'autres) il eſt donc incomparablement plus heureux que l'homme en ſociété, dont le cœur ſemblable à un gouffre de beſoins & de deſirs toujours rénaiſſans, n'eſt jamais ſatisfait.

Le courage & la force ne ſont-ils pas auſſi conſidérés parmi nous que parmi nos peres barbares? les Loix les plus ſeveres & les menaces terribles de la Religion ont-elles pu juſqu'ici déraciner l'antique férocité qui maintient les duels? L'opinion publique conſtamment dépravée, n'applaudit-elle pas à ces actes de barbarie & de vengeance, contre leſquels l'humanité & l'equité réclament également? Ainſi nos opinions ſauvages & nos coutumes cruelles réſiſtent & à l'autorité des Dieux & à l'autorité des Rois. (p. 205.)

L'Auteur mérite aſſurément les plus grands éloges pour la force avec laquelle il s'éleve ici contre la barbarie des duels, ſi contraires à la Religion & à l'humanité. Il me paroît ſeulement que c'eſt une fauſſe penſée de dire, comme il le dit, que cette coutume cruelle a réſiſté & réſiſte encore à l'autorité des Rois: que les Rois & leurs Miniſtres veuillent efficacement empêcher les duels, & l'on n'en entendra plus parler.

Ce n'eſt ni à l'autorité abſolue, ni à la vo-

lonté efficace des Rois que réſiſte le cruel uſage du duel ; mais à l'impuiſſance d'une Loi morte & ſans force, par la faute de ceux qui devroient la faire exécuter : ce qui n'eſt pas fort merveilleux.

Des Prêtres ne ſont-ils pas encore regardés comme les organes de la Divinité ? Ne ſont-ils pas en droit d'exciter les paſſions des ſujets contre les Souverains, & des Souverains contre les ſujets rébelles à leurs Doctrines céleſtes ? (p. 206.).

Oui aſſurément, les Prêtres de la Religion chrétienne ſont regardés, & avec raiſon, comme les organes de la Divinité, puiſque c'eſt la Divinité elle-même qui les établit comme ſes Repréſentans, ſes Subſtituts, ſes Miniſtres, ſes Hérault, pour intimer aux mortels ſes oracles & ſes ordres ſuprêmes. Mais il eſt faux qu'ils aient droit *d'exciter les paſſions des ſujets contre les Souverains, & celles des Souverains contre les ſujets rébelles à leurs Doctrines céleſtes.* Le reſpect, l'obéiſſance, la fidélité & l'amour à toute épreuve : voilà ce que les Miniſtres de la Religion ſont obligés d'inculquer, comme autant de devoirs indiſpenſables des ſujets envers les ſouverains, & ces devoirs ne ſont pas des paſſions, ce ſont des vertus, ou ſi l'on veut les appeller paſſions, ce ſont très-certainement des paſſions bien nobles, bien louables & bien légitimes. Pour ce qui eſt d'exciter les paſſions des Souverains contre les ſujets rébelles à la Doctrine céleſte, la Religion chrétienne ignore abſolument cette manœuvre. Elle ſçait que la vérité ſe perſuade,

& qu'on ne la fait point entrer dans l'eſprit & le cœur à coups de bayonnettes ou de fuſils. Elle n'excite donc jamais les paſſions des Souverains contre les ſujets rébelles à la vérité, elle ſe borne à implorer leur protection, à réclamer leurs bontés, à invoquer leur juſtice pour contenir ou réprimer les excès des ſujets rébelles, emportés, furieux, dans le deſſein de les gagner ou de les empêcher de nuire aux autres, jamais dans l'intention de les perdre & de les exterminer, pour goûter le cruel plaiſir de les voir perſécuter, tourmenter, écraſer. Mais admirons comment notre Auteur ſe ſuit & ſe ſoutient lui-même dans tout le cours de ſon Ouvrage. Il avoit dit dès la page 32, *que les Miniſtres de la Religion toujours indulgens pour les Princes dont ils cherchent à s'attirer la protection & les faveurs, leur applaniſſent les voies du Ciel... Qu'ils ont eu le front de mettre les tyrans mêmes ſous la ſauve-garde du Ciel, de ſanctifier leurs uſurpations, de leur attribuer des droits divins, de priver les Nations de la juſte défenſe d'elles-mêmes, droit que la nature donne pourtant à tout homme*, &c. Ici, il dit que ces mêmes Miniſtres de la Religion *ont le droit d'exciter les paſſions des ſujets contre les Souverains*, dont, ſans doute, ils ne manquent pas de faire uſage dans toutes les occaſions que l'exigent leurs intérêts. *Flatter les Souverains & les tyrans mêmes, juſqu'au point de les mettre ſous la ſauvegarde du Ciel, de ſanctifier leurs uſurpations, de priver les Nations de la juſte défenſe d'elles-mêmes que la nature leur accorde, & les livrer enchaînées aux caprices de leurs Chefs; & cependant ſoulever ces mêmes Nations contre ces mêmes Chefs, exciter*

leurs paſſions guerrieres, & les pouſſer à s'armer pour leur défenſe. Voilà ce ſemble, des choſes qui ne s'accordent pas tout-à fait.

Le luxe tout dangereux qu'il eſt, peut-il produire la moitié des calamités qu'ont produit autrefois l'ignorance, le zele, la férocité? (p. 208.)

Je paſſe cette phraſe, à l'exception du mot de *zele* qu'il en faut retrancher, ou auquel il eſt néceſſaire d'ajouter l'épithéte *faux.* Qu'on diſe que le faux zele eſt plus dangereux que le luxe; j'aime mieux l'accorder ſans examen que de m'engager à calculer les maux que le luxe & le faux zele ſont capables d'enfanter, un tel calcul paſſe de beaucoup mes connoiſſances arithmétiques. Mais que le vrai zele ſoit plus dangereux que le luxe, c'eſt ce que je nie hardiment; je dis plus encore, je ſoutiens que le vrai zele n'eſt nullement dangereux, qu'il ne peut produire aucun mal, & ne peut faire que du bien. Dès qu'il eſt vrai, comme je le ſuppoſe, il eſt ſage, éclairé, prudent, mais ferme & vigoureux, parfait, en un mot, accompli à tous égards. Or, un tel zele ne peut faire que du bien ſans mélange d'aucun mal: je vais plus loin encore, & j'aſſure avec intrépidité que ce n'eſt que par le défaut d'un vrai zele que tout va mal dans la ſociété, & que ce même défaut doit être ſans contradiction, au nombre des premieres cauſes de ce débordement de maux de toute eſpece qui nous accablent, parce qu'il eſt évident que ſi ceux qui ont en main dans chaque état, les moyens de les faire ceſſer, avoient le zele de

les

employer ces moyens, tous nos maux ceſſeroient à l'inſtant.

Les idées ſaines de la Morale & de la Politique ne ſont rien moins que populaires, elles n'exiſtent que dans un petit nombre d'eſprits accoutumés à méditer, & que la raiſon a plus ou moins dégagés des préjugés barbares dont les peuples ſont infectés. (p. 210.)

Les idées ſaines de la Morale & de la Politique ſont beaucoup plus communes qu'on ne voudroit nous le perſuader. Elles exiſtent dans nos Livres ſacrés qui ſont entre les mains de tout le monde; elles exiſtent dans une infinité d'autres excellens Livres tels que ceux des Boſſuet, des Fenelon, des Maſſillon, des Duguet, des Nicole, &c. Elles exiſtent, oui, je le dis hardiment, elles exiſtent dans l'eſprit des moindres femmelettes qui joignent les leçons du Chriſtianiſme au ſens commun & à la droite raiſon. C'eſt dans ces têtes qu'on trouvera les idées ſaines de la Morale & de la Politique, bien plutôt que dans celles de nos penſeurs Philoſophes, qui extravaguent & s'égarent ſi ſouvent dans leurs folles & ridicules penſées.

Gardons-nous donc de prêter l'oreille aux conſeils d'une ſuperſtition qui nous exhorte à fuir le monde & à vivre pour nous ſeuls, comme les inutiles Anachoretes qu'elle nous propoſe pour modeles. (p. 211.)

Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir que par le mot de *ſuperſtition*, l'Auteur entend la Religion

Chrétienne, & qu'il condamne ſans façon ; l'Evangile & les conſeils évangeliques, qui nous exhortent à fuir le monde à cauſe de ſa corruption, & dans la vue de mener bien loin de lui, une vie pure, innocente & tranquille ; vie d'ailleurs d'autant plus utile au reſte des hommes, que ceux qui l'embraſſent ſont plus en état d'attirer ſur eux les plus abondantes bénédictions du Ciel, par la ferveur de leurs prieres & l'auſtérité de leur pénitence.

PRINCIPES NATURELS

DE

LA POLITIQUE.

TOME SECOND.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Société, du Pacte ſocial, des Loix, de la Souveraineté, du Gouvernement.

L'ignorance, l'erreur, le préjugé; le défaut d'expérience, de réflexion & de prévoyance; voilà les vraies ſources du mal moral. (p. 1.

CETTE énumération des ſources du mal moral eſt très-incomplette; elle ne touche que l'eſprit, ſans parler du cœur, c'eſt-à-dire, qu'elle met à

l'écart les principales ſources du mal moral, en ſe bornant aux moins principales. Il ne faut ni ſe connoître ſoi-même, ni connoître les autres, pour ignorer que le mal moral a ſon premier ſiege dans la corruption du cœur de l'homme & dans la multitude des paſſions déreglées qui le dominent & le tyranniſent. Non, il n'eſt point, ou preſque point d'homme, qui ne ſache pour l'ordinaire ce qu'il doit faire ou éviter, il n'a beſoin pour cela que de conſulter la raiſon, ce flambeau, ce rayon émané du ſoleil de juſtice qui l'éclaire, en répandant malgré lui juſques ſur les nuages de ſes paſſions coupables, une lumiere importune qui les décele; mais il eſt une infinité d'hommes qu'on voit fermer les yeux à la lumiere, s'efforcer d'éteindre le flambeau qui les éclaire, étouffer la voix ſecrette qui les rappelle de leurs égarémens, lutter, ſe roidir contre les remords de la conſcience, emportés par la fougue des diverſes paſſions qui les agitent & les entraînent. C'eſt donc indubitablement dans le cœur de l'homme qu'il faut chercher la principale cauſe de ſa dépravation, & l'ignorer ou feindre de l'ignorer, c'eſt n'avoir pas les connoiſſances néceſſaires pour traiter le ſujet qu'on entreprend de diſcuter, ou manquer de bonne foi en le diſcutant.

La Religion, comme on a vu, perpétuellement occupée des merveilles inviſibles d'un autre monde, ne donne point ſon attention à ce qui ſe paſſe ſur la terre. Ses principes, comme on l'a prouvé, tendent plutôt à diſſoudre qu'à reſſerrer les liens de la ſociété: elle ne regarde ce monde que comme un paſſage peu

digne d'arrêter les yeux des mortels, qui, ſuivant ſes maximes, ne ſont placés ici bas que pour ſe préparer à une vie future qu'elle leur montre comme bien plus importante pour eux que leur état actuel. Des Chrétiens parfaits ne connoiſſent d'autre patrie que le Ciel, pour mériter d'en devenir un jour citoyens, ils doivent ſe détacher de tous les objets qui pourroient les détourner de leur chemin; ils doivent quitter peres, meres, parens, amis, concitoyens & ſociété, pour ſuivre la route ténébreuſe que leur tracent les guides chargés de leur conduite, durant leur pélerinage ici bas. (p. 3.)

L'Auteur n'a point fait voir que la Religion ne donne point ſon attention à ce qui ſe paſſe ſur la terre, ni prouvé que ſes principes tendent plutôt à diſſoudre qu'à reſſerrer les liens de la ſociété. Ce n'eſt que faute de la connoître ou pour la rendre odieuſe qu'on lui attribue cette inattention ou cette vertu diſſolvante. Il eſt vrai qu'elle apprend aux Chrétiens parfaits & imparfaits, à ſe détacher de la terre & à regarder le Ciel comme leur ſeule patrie véritable & durable à jamais. On en concluroit cependant très-mal qu'elle ne donne aucune attention à ce qui ſe paſſe ſur la terre, ou qu'elle briſe les nœuds de la ſociété, ou enfin, qu'elle fait un devoir à tous ſes enfans de quitter effectivement peres, meres, parens, amis, concitoyens, ſociété. La Religion, au contraire eſt continuellement appliquée à ce qui ſe paſſe ſur la terre, non pour s'y fixer comme dans ſa patrie, mais pour s'y faire de tous les événemens autant de dégrés pour remonter au ciel dans le temps marqué

par l'ordre de la Providence. Elle n'apprend pas à ſes enfans à briſer les nœuds de la ſociété, elle leur apprend à les reſſerrer chrétiennement, à les ſanctifier, à les diviniſer pour ainſi dire, en leur ordonnant d'allier les devoirs que la ſociété exige d'eux avec ceux que la Divinité leur impoſe. Elle ne leur commande pas abſolument & ſans reſtriction de quitter peres, meres, parens, amis, concitoyens, ſociété: elle ne leur fait ce commandement que lorſqu'ils trouvent dans le commerce de leurs parens, de leurs amis, de leurs concitoyens, des obſtacles inſurmontables à leur ſalut, ou qu'ils ſont d'ailleurs viſiblement appellés à un état plus parfait. C'eſt alors, on en convient, qu'il faut tout quitter pour ſe ſauver & pour obéir à Dieu: quoi de plus juſte & de plus indiſpenſable! Mais hors ces deux cas qui ſortent de l'ordre général, la Religion n'eſt nullement contraire à la ſociété, & ſes principes ne tendent qu'à la ſoutenir, à la regler, à la perfectionner & à rendre tous les citoyens vraiment heureux, en leur inſpirant de s'aimer & de s'entraider les uns les autres comme les enfans d'un même pere, & les membres d'un même corps; en leur recommandant la juſtice, la douceur, l'union, la bienfaiſance, l'humanité, la charité, la pratique de toutes les vertus, & divines & humaines; en leur apprenant enfin, à remplir fidellement tous les devoirs de leurs différens états, Rois & ſujets, peres & enfans, maîtres & ſerviteurs, Commandans & ſoldats, &c. *Nous rempliſſons vos Villes, vos armées, vos Tribunaux, vos charges*, diſoit Tertullien en parlant aux Empereurs;

Payens, *il n'y a que vos Temples que nous vous abandonnons.* La Religion ne dérange donc rien dans la ſociété, elle veut que tout y ſoit à ſa place ; c'eſt l'impiété qui la trouble, l'agite, la bouleverſe & s'efforce de la mettre en combuſtion, en y ſoufflant par-tout de ſa bouche infernale, le feu dévorant de l'anarchie, de la révolte, de la ſédition.

L'Auteur s'efforce de prouver dans la ſuite de ce Chapitre, que les Souverains ne tiennent leur autorité que du conſentement des peuples, qu'il y a entr'eux & lui un pacte ſocial explicite ou implicite, & que ſi le Prince vient à rompre ce pacte par un gouvernement injuſte, le peuple a droit de prendre les armes contre lui & de l'égorger s'il le peut. *Il ſubſiſte donc évidemment*, dit-il, pag. 12, *entre les peuples & leurs Chefs, un pacte ſocial dont les Articles doivent être conçus à peu près en ces termes.*

« Engagez-vous à nous bien gouverner, c'eſt-
» à dire, à veiller à notre ſûreté, à nous pro-
» curer le bien-être, à nous garantir de toute
» oppreſſion ; & nous nous engagerons de notre
» côté, à vous obéir, à vous honorer, à nous
» occuper de votre bien être & de votre ſûreté.
» Si vous ne nous faites jouir d'aucuns biens,
» vous nous ſerez indifférent. Si vous ne nous
» faites que du mal, nos engagemens ſeront
» nuls, c'eſt vous qui les anéantirez vous-même.
» Si vous nous faites endurer des maux inſup-
» portables, nous vous déteſterons, nous vous
» traiterons en ennemi. Si nous ſommes trop
» foibles pour ſecouer notre joug, nous le por-

» terons en frémiſſant, vous aurez un ennemi
» dans chacun de vos eſclaves, & vous ſerez
» à chaque inſtant obligé de trembler ſur ce
» Trône dont vous ne ſerez qu'un injuſte uſur-
» pateur. »

Tel eſt donc le ſéditieux & ſanguinaire langage que la Philoſophie met dans la bouche de ſes Diſciples : écoutons celui que la Religion met ſur les levres de ſes enfans, & qui n'eſt que la fidelle expreſſion des ſentimens de leur cœur. » Vous tenez la place de Dieu ſur la terre, diſent-ils, « ô vous qui jouiſſez du pouvoir ſu-
» prême & du droit de nous commander, vous
» êtes les images viſibles de la Divinité : c'eſt
» elle qui vous a fait Rois pour la repréſenter ;
» elle vous a communiqué ſon pouvoir ; vous
» ne relevez que d'elle, parce que vous êtes ſon
» ouvrage, & quand, par un malheur dont le
» rang ſuprême n'eſt pas toujours exempt, il
» vous arriveroit d'abuſer de la puiſſance qu'elle
» vous a confiée, nous ne nous croirions pas
» diſpenſés de reſpecter ſon Tableau dans vos
» perſonnes ſacrées, convaincus que nous ne
» pourrions bleſſer la Copie ſans enſanglanter
» l'Original. Dans ces triſtes circonſtances,
» helas ! que nous n'aimons point à prévoir,
» ni à ſoupçonner, les ſeules armes que nous
» pourrions prendre contre vous ſeroient les
» humbles remontrances, les reſpectueuſes ſup-
» plications, les prieres vives & ardentes adreſ-
» ſées au Roi des Rois, la ſoumiſſion à ſes
» ordres, le ſilence, la patience, la pénitence
» enfin ſeuls capables de déſarmer le ciel irrité ;

» & jamais, à quelques fâcheuſes extrémités
» que nous puiſſions nous voir réduits, non
» jamais il ne nous arriveroit de nous révolter
» contre des Oints du Seigneur, diſpoſés à
» mourir mille fois plutôt que de nous ſouiller
» d'un pareil attentat, nous qui devons toujours
» être prêts à verſer tout notre ſang pour le
» ſalut de nos ennemis.

Quel langage! qu'il eſt beau, noble, ſublime, digne enfin de la Religion ſainte qui le met dans le cœur & dans la bouche de ſes enfans! mais qu'il eſt différent de celui que la barbare Philoſophie fait tenir à ſes diſciples! Ecoutons cependant ſes raiſons. *Il eſt, dit-elle, un pacte ſocial, explicite ou implicite entre le Souverain & le peuple, qui porte que le Souverain ne tient ſon autorité que du peuple, à la fin de le bien gouverner; & que ſi le Souverain s'aviſe jamais de rompre ce pacte par un Gouvernement injuſte, le peuple a droit de prendre les armes contre lui, de le précipiter du trône, & d'en arroſer les dégrés de tout ſon ſang.*

Que nous ſommes heureux, pour notre repos & pour celui du genre humain tout entier, de ce que ce prétendu pacte ſocial, explicite ou implicite, n'eſt qu'une chimere bien expreſſe & bien formelle de l'imagination bouillante de nos ſoit-diſants Philoſophes! Nous conviendrons d'abord, & ſans la moindre difficulté, que les Rois de la terre ne ſont pas ſeulement les maîtres de leurs ſujets, & qu'ils en ſont encore, & même principalement les tuteurs, les défenſeurs, les paſteurs & les peres; qu'ils doivent les gouverner avec autant de ſageſſe & de bonté que

de juſtice & d'équité; qu'ils ſont proprement les hommes des peuples & les miniſtres de la Providence envers eux, pour leur procurer l'abondance & la tranquillité, les mettre ſous la protection des Loix, & les défendre contre leurs oppreſſeurs, loin de les opprimer eux-mêmes: rien de plus vrai; mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit ici. Il eſt queſtion de ſçavoir ſi le Prince ne tient ſon autorité que du peuple, & ſi, lorſqu'il vient à en uſer mal, le peuple a droit de la lui reprendre par la force, en ſe révoltant contre lui, & en employant pour le dépouiller de ſon autorité toutes ſortes de voies. Tel eſt l'état préſent de la queſtion & le point de la difficulté.

Nous diſons donc que le Prince ne tient pas ſon autorité du peuple en vertu d'un pacte ſocial, explicite ou implicite; qu'il la tient immédiatement de Dieu, & que lorſqu'il en abuſe, il n'en eſt comptable qu'à Dieu, ſans que le peuple puiſſe le juger, le punir, le priver du trône en lui faiſant la guerre. Le prétendu pacte ſocial entre le Prince & le peuple eſt conſéquemment un pacte chimérique qui n'a aucun fondement, dans quelque tems qu'on veuille conſidérer le Prince & le peuple que l'on ſuppoſe pactiſer enſemble explicitement ou implicitement.

Je prends la circonſtance la plus favorable aux partiſans du pacte, qui eſt celle du moment où un peuple ſe choiſit un Souverain, je le ſuppoſe, & je ſoutiens que dans cette ſuppoſition même de l'élection d'un Souverain faite par le peuple, le Souverain ne tient pas ſon autorité du peuple

qui l'a élu, ni en tout, ni en partie; il la tient immédiatement de Dieu, & ne la tient que de lui ſeul. Pourquoi ? Parce que l'élection du peuple en ce cas ne doit être conſidérée que comme la ſimple déſignation du ſujet qui doit régner, ou, ſi l'on veut, comme la condition néceſſaire à laquelle Dieu a attaché le droit de régner du côté du ſujet élu Roi, & l'obligation de lui obéir de la part du peuple qui l'a élu; mais que c'eſt toujours Dieu & non pas le peuple qui lui a conféré immédiatement la puiſſance royale, ou la royauté, & qu'il eſt vraiment Roi par la grace de Dieu & non par celle du peuple. On doit donc raiſonner en ce cas de l'élection d'un Roi comme de celle de tout autre ſupérieur, d'un Evêque, par exemple. Que le peuple de concert avec le clergé d'un Dioceſe éliſe aujourd'hui un Evêque, comme cela ſe pratiquoit autrefois ; dirons-nous pour cela que ce ſont ces électeurs qui donnent l'autorité, la puiſſance paſtorale à l'Evêque élu ? Nullement, il la tient immédiatement de Dieu qui l'a fait & établi Evêque, car il eſt d'inſtitution divine. Il faut porter le même jugement des Souverains.

C'eſt Dieu qui fait les Rois, comme il fait les Evêques, leur communiquant immédiatement aux uns & aux autres la puiſſance royale ou paſtorale : *per me Reges regnant. Omnis poteſtas à Deo eſt.* Et ſi cela eſt vrai, comme on n'en peut raiſonnablement douter, des Royaumes mêmes électifs, combien l'eſt-il davantage des Royaumes héréditaires ? Le prétendu pacte ſocial explicite ou implicite qui met les Souve-

rains à la merci des peuples, n'eſt donc qu'une pure chimere ; & un peuple qui voudroit faire un autre Roi, ſous prétexte que celui qu'il a élu le gouverne mal, ne ſeroit pas moins ridicule que celui qui, ſous le même prétexte, prétendroit ſubſtituer un Evêque à celui qu'il auroit d'abord élu.

Suppoſons maintenant que le contrat ſocial eſt auſſi fondé qu'il l'eſt peu : eh bien ! j'oſe encore ſoutenir dans cette ſuppoſition même, qu'il ſeroit encore du plus grand intérêt du peuple de ſupporter patiemment un méchant Roi que de s'armer contre lui ; & j'ai pour garant de mon aſſertion l'expérience, la Religion, la raiſon. Qu'on parcoure d'un œil rapide les annales du monde, & qu'on me diſe ſi l'on y trouveta que les peuples qui ſe ſont révoltés contre leurs Souverains, ont eu le plus ſouvent l'avantage ſur eux. Qu'on me diſe s'il n'eſt pas vrai que ceux qni l'ont eu, l'ont acheté trop cher de beaucoup, & qu'au lieu d'un tyran, ils s'en ſont quelquefois forgés cent ou plus peut-être. Eſt-il de calamités plus affreuſes que les guerres civiles & inteſtines qui arment le pere contre le fils, le fils contre le pere, le frere contre le frere, l'ami contre l'ami ? La Religion & la raiſon ne s'accordent-elles pas à les proſcrire comme les plus grands des malheurs qui puiſſent affliger l'humanité, & ne nous dictent-elles pas de concertt, que de deux maux il faut choiſir le moindre, & qu'il vaut infiniment mieux ſouffrir en paix les inconvéniens momentanés d'une mauvaiſe adminiſtration, que de s'expoſer aux calamités de toute eſpece qui ſont inſéparables des guerres

domeſtiques. Le pacte ſocial explicite ou implicite eſt donc purement imaginaire, & quand il ſeroit auſſi réel qu'il eſt chimérique, les inconvéniens qu'il y auroit à le faire valoir devroient le faire oublier. Mais une choſe tout-à-fait plaiſante que nous ne devons point paſſer ſous ſilence, c'eſt la prétention curieuſe de notre Auteur qui tâche d'étayer ſon pacte ſocial de l'autorité même de St. Auguſtin, dans ſon Sermon 81, où il dit que *la juſtice briſe les fers injuſtes.*

Saint Auguſtin invoqué comme témoin & Patron par un Auteur qui l'a fait paſſer pour fol, parce qu'il ſoutient qu'il n'eſt jamais permis de mentir. (p. 21.) St. Auguſtin cité comme le défenſeur du pacte ſocial qui autoriſe les peuples à faire la guerre à leurs Rois, par un Auteur qui a reproché à ce Pere de l'Egliſe d'avoir *comparé les peuples à des eſclaves qui ſont obligés de ſupporter les caprices de leurs maîtres!* (p. 32.) Il faut l'avouer de bonne foi; on ne peut guères voir un perſonnage plus comique qu'un Auteur qui invoque comme témoin, comme garant, comme défenſeur de ſon ſentiment, un homme qu'il tient pour fol, & qu'il accuſe d'ailleurs d'avoir enſeigné tout le contraire. Examinons neanmoins les paroles de St. Auguſtin: elles ne ſe trouvent point dans le Sermon 81 auquel notre Auteur nous renvoie, & quand elles ſe trouveroient dans ce Sermon ou partout ailleurs, elles ne pourroient ſouffrir aucune difficulté, ni avoir la moindre application tant ſoit peu favorable à la fauſſe opinion de l'Auteur. *La juſtice briſe donc les fers injuſtes,*

j'ajoute même qu'elle le doit ; que c'eſt pour elle un devoir indiſpenſable, & que pour y ſatisfaire pleinement, il faut qu'elle déploie ſans craindre perſonne tout le pouvoir qui lui eſt confié : *noli quærere fieri judex, ſi non valeas perrumpere iniquitates.* Que s'en ſuit-il de-là ? Que les ſujets doivent ſecouer le joug des Souverains qui les gouvernent injuſtement : & prendre les armes contre eux ? Belle conſéquence ! il s'en ſuit que les Miniſtres de la juſtice ſont obligés de faire uſage de tout le pouvoir qui leur eſt confié pour briſer les fers des innocens, & les arracher à l'oppreſſion, ſans aucun égard pour perſonne, & malgré le crédit de leurs oppreſſeurs. Voilà toute la conſéquence que l'on peut tirer du texte de St. Auguſtin, dans quelqu'endroit de ſes ouvrages qu'il ſe trouve.

On ne fait aucun tort à celui qui conſent. » Rien de plus faux que cette maxime, dit notre Auteur, » elle autoriſeroit à dépouiller les » enfans, les perſonnes ivres ou en démence, » ou à tuer les malades dans le tranſport. (p. 16.)

Ces raiſons par leſquelles on s'efforce d'établir la fauſſeté de cette maxime ſont évidemment fauſſes elles-mêmes. Il n'eſt point de conſentement ſans liberté, & la liberté ne ſe trouve ni dans les enfans qui n'ont point encore l'uſage de la raiſon, ni dans les perſonnes ivres ou en démence, ni dans les malades qui ont le tranſport. Toutes ces peſonnes ſont incapables de conſentir librement ; on leur feroit tort en

abuſant de leur prétendu conſentement pour leur nuire ; mais on ne doit pas argumenter de ces perſonnes aux autres qui ſeroient capables d'un conſentement libre & qui le donneroient effectivement.

La ſuperſtition toujours ennemie de la liberté & du bonheur des habitans de ce monde, a viſiblement travaillé à les rendre malheureux en forgeant des titres aux deſpotes & aux tyrans. Dans l'idée de fonder leur pouvoir uſurpé ſur une baſe inacceſſible aux regards des mortels, les Souverains abſolus ne prétendent-ils pas n'avoir jamais reçu leur pouvoir de leurs nations, ne le tenir que de Dieu ſeul, & n'être comptables qu'à lui de leurs actions? N'eſt-ce pas évidemment outrager un Dieu qui, s'il exiſtoit, devroit être rempli de perfections, de juſtice & de bonté, que de le ſuppoſer l'auteur & le protecteur d'une puiſſance injuſte & qui opere évidemment le malheur des Etats ? N'eſt-ce pas anéantir toute Morale que d'aſſurer qu'un pouvoir qui détruit toute Loi, toute équité, toute vertu, eſt approuvé par le ciel ? (p. 17.)

La Religion que l'Auteur décore du nom de ſuperſtition ne travaille point à rendre les hommes malheureux en leur enſeignant que les Souverains ne ſont comptables qu'à Dieu du pouvoir qu'ils ne tiennent que de lui ; elle leur coupe par cet enſeignement la racine d'une infinité de maux qu'ils ne manqueroient pas d'attirer ſur leurs têtes, s'ils étoient perſuadés que les Souverains ne tiennent leur pouvoir que d'eux ſeuls, & qu'ils ont droit de le revendiquer par

la force des armes toutes les fois qu'ils en abuſent. Eh! quel bouleverſement affreux la Doctrine contraire ne cauſeroit-elle pas perpétuellement dans le monde, en le partageant ſans ceſſe entre une troupe de ſujets fideles, inviolablement attachés aux Souverains, & une autre de mécontens toujours en armes ſous les moindres prétextes? Dieu, oui, Dieu dont l'exiſtence eſt évidemment certaine, malgré les blaſphèmes de notre Ecrivain qui ne rougit pas de la nier ici. Dieu a prévenu tous ces maux, en ſe réſervant à lui ſeul le jugement des Souverains qu'il a établis pour commander aux hommes; & la ſageſſe, la juſtice, la bonté, toutes les perfections divines, brillent également dans cette diſpoſition, loin qu'elle en terniſſe l'éclat, ou qu'elle ſoit de nature à les anéantir. Dieu n'approuve & ne protége ni l'injuſtice, ni l'injuſte abus du pouvoir, en protégeant la puiſſance injuſte, il condamne hautement l'un & l'autre, & ſaura bien les punir dans ſon temps; mais il prend ſous ſa ſauve-garde les Puiſſances elles-mêmes & défend aux ſujets d'y toucher ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, parce que l'ordre, la paix, l'harmonie de l'univers, le veulent ainſi, & qu'on ne pourroit permettre aux particuliers de ſe faire juſtice à eux-mêmes, ſans renverſer l'ordre public & la ſociété juſques dans leurs fondemens. En un mot, l'abus du pouvoir eſt injuſte. Dieu ne l'approuve & ne peut l'approuver, il ne peut venir de lui; mais le pouvoir lui-même en vient, c'eſt lui qui en eſt l'Auteur & qui défend d'y toucher, c'eſt lui auſſi qui a établi les Puiſſances qui abuſent du pouvoir qu'il

qu'il leur a confié, & qui ne dépend que de lui, il ne veut pas que les ſujets ſe révoltent contr'elles ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, & leur fait un devoir de ſupporter patiemment leurs tyrannies, & de mériter par leur patience qu'il vienne à leur ſecours dès cette vie, ou qu'il les en récompenſe abondamment dans l'autre.

CHAPITRE II.

Origine des Gouvernemens, de leurs formes diverſes, de leurs avantages & déſavantages, de leurs réformes.

LA Religion fondée ſur la crainte des Puiſſances inviſibles auxquelles l'homme ſe croit ſoumis, date communément du tems où les peuples étoient plongés dans l'ignorance & la barbarie. C'eſt par la Religion que tous les Légiſlateurs ſont parvenus à dompter les ſauvages dont ils vouloient ſe former des ſujets. Les terreurs religieuſes ſont en effet, très-propres à rendre ſouples & dociles, des hommes ſimples & crédules dépourvus encore de raiſon, de prudence & de réflexion. En donnant des Religions à des ſauvages les Légiſlateurs ont pris la même méthode que ſuivent encore les meres & les nourrices, quand elles menacent de quelque phantôme les enfans mutins dont elles ne peuvent faire ceſſer les caprices & les cris. Mais ces moyens imaginés pour contenir ou ſubjuguer des ſauvages qui ſont de grands enfans,

n'ont plus la même force ſur l'eſprit de l'homme que la raiſon & l'expérience ont rendu moins crédule & dès-lors moins timide. Les paſſions, les affaires, le tumulte, les diſtractions & les plaiſirs des ſociétés policées affoibliſſent peu à-peu les idées religieuſes & rendent plus foible leur influence ſur les mœurs; pour lors la Religion mepriſée de ceux qui raiſonnent, n'eſt plus qu'une affaire d'habitude pour le vulgaire qui ne raiſonne jamais, & n'en impoſe qu'à quelques hommes qui ont conſervé la crédulité & la ſimplicité de leurs ancêtres ſauvages. (p. 22.)

La vraie Religion date de l'inſtant même de la création du monde; comme elle n'eſt autre choſe qu'un commerce réciproque entre Dieu & l'homme : commerce par lequel Dieu d'un côté ſe manifeſte à l'homme, & l'homme d'une autre part, honore & glorifie Dieu, il s'enſuit évidemment que la Religion n'eſt pas moins ancienne que la formation de l'homme même qui ne fut pas plutôt ſorti des mains de ſon Créateur, qu'il ſe tourna vers lui par les divers mouvemens de ſon eſprit & de ſon cœur, pour l'adorer comme ſon Maître ſuprême & le Tout-Puiſſant Auteur de ſon être, le remercier comme ſon bienfaiteur, le craindre comme ſon juge, l'aimer comme ſon pere, le ſervir comme ſon Roi, l'invoquer comme ſon défenſeur, eſpérer en lui comme dans ſon rémunérateur. Tel eſt le culte que Dieu apprit à l'homme en le créant, telle eſt la Religion qu'il lui preſcrivit. Elle date donc de l'origine du monde cette Religion ſainte, & elle ne finira qu'avec lui. Elle prend ſa ſource dans la bouche même du Créateur enſeignant le

pere des humains, & ſes fondemens dans leurs devoirs indiſpenſables envers le magnifique Auteur de leur être. L'ignorance & la barbarie ne l'ont donc point fait naître, elles l'ont plutôt étouffée, ou du moins défigurée ſans pouvoir en effacer tous les traits. Si les Légiſlateurs l'ont employée pour dompter les ſauvages & ſe former des ſujets, cela prouve que la Religion eſt très-propre à adoucir les mœurs & à réunir les hommes dans un état civil & ſocial, en leur inſpirant la douceur, l'humanité, la bienfaiſance, la fidélité à leurs promeſſes, l'obéiſſance à leurs Chefs; mais ces heureux effets qui font voir que la Religion eſt favorable à la ſociété & aux Empires, prouvent-ils donc qu'elle doit ſa naiſſance aux Légiſlateurs qui les ont fondés? Ils s'en ſont ſervis en habiles gens pour parvenir à leurs fins, mais il ne l'ont certainement pas inventée, ils l'ont trouvée empreinte en gros caracteres dans leur cœur, la chaîne en a commencé au premier homme; l'aſſimiler à ces phantômes dont les meres & les nourrices menacent leurs enfans mutins, c'eſt ne ſavoir lire ni dans le livre de ſon propre cœur, ni dans celui de la nature; loin que ce ſoit raiſonner en homme bien plus grand que le vulgaire, cette taille giganteſque dont on fait honneur aux incrédules, n'eſt qu'une forfanterie moins fondée que l'exiſtence de ces ſpectres mentionnés plus haut, que les nourrices appellent pour appaiſer leurs enfans criards.

Des ſpéculateurs ont long-temps diſputé pour découvrir quelle pouvoit être la forme de gouverne-

ment la plus avantageuſe pour un Etat, ou la plus propre à maintenir ou procurer la félicité publique. Ils n'ont ſans doute pas vu que toutes les formes étoient parfaitement indifférentes, pourvu que des Loix ſenſées ſoutenues par toute la force de la ſociété, continſſent également les Chefs pour les empêcher d'abuſer de la liberté. Un bon gouvernement eſt celui où perſonne n'a le pouvoir d'être injuſte, ou d'enfreindre impunément les Loix. Toute forme de gouvernement eſt avantageuſe, dès qu'elle laiſſe tout pouvoir à la Loi. (p. 25.)

Il eſt hors de doute que le meilleur de tous les gouvernemens poſſibles, ſeroit celui où des Loix ſages, ſcrupuleuſement obſervées, ne laiſſeroient à perſonne le pouvoir d'être injuſte. Mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit, il eſt queſtion de ſavoir lequel de tous les gouvernemens uſités, eſt plus propre à produire ce ſalutaire & merveilleux effet. Eſt ce le gouvernement Monarchique, l'Ariſtocratique ou le Démocratique ? Voilà l'importante queſtion que l'Auteur ne décide pas à beaucoup près, ſe contentant de dire vaguement que le meilleur des gouvernemens ſeroit *celui où des Loix ſenſées, ſoutenues par la force de la ſociété, contiendroient également les Chefs, pour les empêcher d'abuſer du pouvoir, ou les ſujets pour les empêcher d'abuſer de la liberté.* Cela eſt vrai, perſonne ne le conteſte; mais ce n'eſt ni le point de la difficulté, ni ce que l'Auteur avoit à prouver : il s'agit de ſavoir quel eſt de tous les gouvernemene poſſibles ou exiſtans, celui qui eſt le plus propre à *contenir également les Chefs, pour les empêcher d'abuſer du pouvoir,*

& les ſujets pour les empêcher d'abuſer de la liberté. Eſt-ce le gouv ernement Monarchique, ou l'Ariſtocratique ou le Démocratique, ou enfin quelqu'autre, ſoit exiſtant, ſoit poſſible? Voilà ce qu'il falloit dire, & ce que l'Auteur ne dit point du tout. La Loi eſt morte & n'a nulle force coactive pour ſe faire reſpecter; cette force propre à faire reſpecter la Loi, doit donc réſider dans un ou pluſieurs ſujets vivans qui la mettent en œuvre à propos. Mais en qui réſidera-t-elle plus convenablement cette force vivifiante de la Loi, pour m'exprimer ainſi? Sera-ce dans le Monarque, ou dans les Grands, ou dans les Grands & le peuple réunis enſemble, ou enfin dans quelqu'autre corps que l'on pourroit imaginer? Tel eſt préciſément l'état de la queſtion que notre Auteur ne réſoud en aucune ſorte; à la place de la déciſion, il met, pour en tenir lieu, un ſarcaſme des plus violent contre les Rois, qu'il compare *au Saturne de la fable qui dévoroit ſes propres enfans*, & qu'il appelle d'après Homere, mangeurs de peuples; il balance enſuite les avantages & les déſavantages des divers gouvernemens qui partagent le monde, pour conclure, page 32, *qu'il n'exiſte point encore de conſtitution politique bien ordonnée ſur la terre, & que c'eſt en rectifiant l'opinion, en combattant le préjugé, en faiſant connoître aux Princes & aux peuples, le prix de l'équité que la raiſon peut ſe promettre de guérir les maux du genre humain, & d'établir ſolidement le regne de la liberté.*

C'eſt ſans doute la tâche que l'Auteur s'impoſe & qu'il va remplir dans les Chapitres ſuivans.

CHAPITRE III.

De la liberté.

RENDONS juſtice à l'Auteur, ce Chapitre ne renferme preſque rien qui ne ſoit également bien penſé & bien écrit. La définition qu'on y donne de la liberté eſt excellente. *La liberté*, y dit-on, *eſt le pouvoir de prendre les moyens néceſſaires pour ſe procurer le bien-être. Cette liberté eſt limitée par la raiſon ou par l'intérêt de notre propre conſervation, même lorſque nous nous trouvons ſeuls. Dans l'état de ſociété, les limites de la liberté du citoyen ſont fixées, ſoit par l'équité naturelle qui lui défend de nuire aux autres, ſoit par des Loix poſitives deſtinées à lui faire obſerver ſes devoirs envers ſes aſſociés. Ainſi, dans quelqu'état que l'homme ſe trouve, quoiqu'il ait le droit d'être libre, quoique la liberté politique ſoit néceſſaire à ſon bonheur, il ne lui eſt pas permis d'en abuſer.... La ſociété, le gouvernement, la loi, ne ſont faits que pour nous tracer la route au bien-être, de façon à ne point mettre d'obſtacles au bien-être des autres. Un pays vraiment libre ſeroit celui où chaque citoyen protégé par la loi, jouiroit de la faculté de travailler à ſon propre bien-être, ou à ſon intérêt particulier, & où il ne ſeroit permis à perſonne d'agir contre l'intérêt général, ou de nuire au bien-être de ſes concitoyens... Une liberté juſte ne laiſſe à chacun que le pouvoir de chercher ſon avantage propre ſans préjudice de celui d'un autre. On n'eſt plus libre, on eſt licentieux,*

dès qu'on s'écarte des regles immuables de l'équité, de la vertu, de la morale, que nulle inſtitution ne peut jamais contredire, que nulle ſociété ne peut anéantir ſans ſe détruire elle-même.... La liberté ne donne pas le droit de réſiſter à l'autorité, ou de s'exempter des regles, elle donne le droit de faire ce qu'on doit vouloir & non pas ce qu'on veut... Une Nation qui connoît le prix de ſa liberté, doit déſarmer l'ambition de ſes Chefs, la priver de la force dont elle pourroit abuſer, lui preſcrire des regles qu'elle ne puiſſe enfreindre ſans danger; en un mot, c'eſt evidemment à la ſocieté qu'il appartient de regler la maniere dont elle veut être gouvernée, & de juger ſi les regles ſont fidelement obſervées.

Je ne trouve à retrancher de tout ce long extrait, que les huit dernieres lignes qui le terminent. En donnant aux ſujets le droit de prendre les armes pour déſarmer leurs Chefs & leurs Souverains, ſous prétexte qu'ils abuſent de leur pouvoir en violant les loix; on avance, comme on l'a déja fait voir une maxime violente, ſéditieuſe, éverſive de l'ordre, ennemie de la paix & du repos public, contraire à la loi de Dieu & aux priviléges des Souverains qui ne rélevent que de lui.

CHAPITRE IV.

Du Gouvernement mixte, des Repréſentans d'une Nation.

LE problême le plus important en politique, c'eſt de trouver le moyen d'empêcher que ceux qui n'ont aucune part au gouvernement ne deviennent la proie de ceux qui les gouvernent. C'eſt à la page 48, que l'Auteur propoſe ce problême ; il le réſoud aux pages ſuivantes, en diſant que ce moyen eſt que, *tous citoyens ſoient en état de porter les armes ; que le métier de la guerre faſſe partie de l'éducation publique, que les citoyens ſtipendiés pour l'exercer doivent dépendre de la ſociété & lui jurer fidélité, que c'eſt à elle à choiſir ſes Repréſentans, qui s'engageront de la façon la plus ſolemnelle, à ne recevoir ni faveurs, ni penſions, ni graces du Trône, ſous peine d'être déchus par le fait de ſtipuler les intérêts de leurs concitoyens ; que ces Repréſentans ne ſeront choiſis que parmi les citoyens qui en auront eux-mêmes, & qu'enfin les États ou Repréſentans d'une Nation auront le droit de s'aſſembler à volonté pour travailler aux affaires publiques, ou bien à des temps fixés, ſans avoir beſoin d'une convocation expreſſe, & qu'ils auront auſſi le droit de ſe ſéparer de leur plein gré.*

Le projet eſt beau, c'eſt dommage qu'il renferme des inconvéniens qui ne ſont pas petits,

& qu'il dépende de certaines conditions auſſi eſſentielles qu'impoſſibles. Il ſuppoſe néceſſairement dans la totalité morale des citoyens, un grand nombre de qualités de l'eſprit & du cœur, auſſi déſirables qu'elles ſont rares. Il faut beaucoup de ſagacité, de diſcernement, de pénétration, de pureté d'intention dans les Electeurs des Repréſentans de la ſociété, pour ne pouvoir ni ne vouloir ſe tromper dans le choix. Ces Repréſentans de leur côté, doivent réunir dans un éminent degré les lumieres, la ſageſſe, la prudence, le déſintéreſſement, la force, le courage, l'amour pur de la choſe publique, enſorte que rien au monde ne ſoit capable de les ſéduire, de les corrompre ou de les ébranler. Ces conditions ne ſont pas communes, on oſe même dire qu'elles ſont impoſſibles dans la pratique, ſur-tout pour un long eſpace de temps; il faudroit pour cela refondre tous les hommes, leur ôter tous leurs défauts, ſoit de l'eſprit, ſoit du cœur, mettre à la place des qualités toutes contraires, & rendre ces qualités inaltérables : il faudroit, en un mot, avoir le ſecret de rendre tous les hommes parfaits, infaillibles, impeccables. Faute de cet admirable ſecret, les plus beaux projets du monde s'en iront tous en fumée, & les moyens mêmes qu'on inventera pour les faire réuſſir ne ſerviront qu'à les ruiner. En armant tous les citoyens pour la défenſe de la patrie, on les armera contr'elle & contre eux-mêmes; les paſſions, les intérêts particuliers ne manqueront pas de les diviſer tôt ou tard, ils s'égorgeront les uns les autres, en tendant pour ainſi dire le col au premier d'entr'eux qui ſaura profiter de

leurs diviſions pour les aſſervir tous également. L'Auteur nous fournit lui-même l'exemple de cet événement dans toutes les formes de gouvernement qui ont partagé & qui partagent encore la terre.

CHAPITRE V.

De la liberté de penſer : influence de la liberté ſur les mœurs.

LA liberté de penſer en matiere de Religion, ne peut être ravie aux hommes que par une injuſtice auſſi abſurde qu'inutile. Chaque homme ayant reçu la Religion de ſes peres, y eſt attaché par habitude, & la ſuppoſe néceſſaire à ſon bonheur éternel. Il n'appartient donc qu'à la tyrannie de vouloir lui arracher ce qui lui paroît indiſpenſable à ſon bien-être. (p. 54.)

Comme la vérité eſt une, & qu'il n'y a par conſéquent qu'une ſeule Religion véritable, la liberté de penſer, en matiere de Religion, eſt néceſſairement vicieuſe ; toutes les penſées doivent ſe réunir en faveur de l'unique Religion véritable, & s'y concentrer abſolument. Ravir aux hommes la liberté de penſer en matiere de Religion n'eſt donc pas une injuſtice, mais un acte de bienfaiſance qui les empêche de s'égarer dans les routes trompeuſes de l'erreur, & leur arrache au moins par la voie de l'enſei-

gnement & de la perſuaſion la Religion de leurs peres quand elle eſt fauſſe; c'eſt faire à leur égard ce que l'on feroit envers un aveugle auquel on ouvriroit les yeux, ou un furieux que l'on priveroit des armes offenſives dont il voudroit ſe percer.

Le Chriſtianiſme inſociable par ſon eſſence, ne permet gueres aux partiſans de Sectes différentes de s'aimer. (ibid.)

Le Chriſtianiſme eſt inſociable par eſſence, en ce ſens, qu'il condamne toutes les erreurs, & n'en peut approuver aucune. Mais cette eſpece d'inſociabilité qui fait ſa gloire ne l'empêche pas d'avoir l'amour le plus ſincere & le plus tendre pour les errans de toutes les Sectes, & d'employer tous ſes efforts pour les mettre dans le ſentier de la vérité.

C'eſt, je le répete, *à la nation, ſource unique & véritable de toute autorité légitime, qu'il appartient de juger ſi elle eſt bien ou mal gouvernée, bien ou mal repréſentée, ſi les Loix lui ſont utiles ou nuiſibles.* (p. 57.)

Pour ne point imiter notre Auteur qui ne ſe laſſe pas de répéter ſes paradoxes, nous ne répéterons pas nous-mêmes que ce n'eſt point la nation, mais la Divinité qui eſt la ſource unique & véritable de toute autorité légitime, que quand la nation ſe croit mal gouvernée, elle n'a que la voie de la repréſentation envers ſes ſuprêmes Gouverneurs; que la puiſſance lé-

giſlative leur appartient excluſivement, ce qui eſt vrai, ſur-tout dans un Etat Monarchique tel que la France, où il eſt paſſé en proverbe & en principe que : *Qui veut le Roi, ſi veut la Loi.* C'eſt la regle de notre Droit, dit *Loiſel*, Inſtit. Liv. 1. Tit. I. Reg. I. *ce qui eſt conforme non-ſeulement à la derniere juriſprudence Romaine*, 6. 7. Tit. I. Lib. II. Inſtit. *mais encore aux Oracles ſacrés de qui les Rois tiennent leur puiſſance, comme nous l'avons fait voir ailleurs.* C'eſt ainſi que s'explique Claude Joſeph de Ferriere dans le ſecond Tome de ſon Dictionnaire de Droit & de Pratique, p. 238.

«Il eſt donc faux *que la nation ait le droit de révoquer, d'annuler, d'étendre, de reſtreindre, d'expliquer tous les pouvoirs qu'elle a donnés*, comme l'ajoute & le ſuppoſe fauſſement notre Auteur. Ibid.

La raiſon cultivée eſt le plus sûr antidote contre la corruption des mœurs; mais la raiſon ne ſe cultive que dans un pays de liberté. Le deſpotiſme ainſi que la ſuperſtition eſt l'ennemi né de la raiſon humaine; il ne veut commander qu'à des eſclaves privés de raiſon, de lumieres & de mœurs. (p. 63.)

Pour faire toucher au doigt tout le faux de cette aſſertion, je n'ai beſoin que de laiſſer parler les faits & nos Philoſophes eux-mêmes. Notre ſiecle eſt aſſurément le ſiecle des lumieres, de la raiſon, de la Philoſophie; ils ne nieront pas ſans doute cette propoſition; ce ſont eux qui l'avancent, la ſoutiennent, la prônent de tout côté. La raiſon y eſt donc cultivée,

l'ignorance mépriſée, la ſuperſtition avilie, dégradée, couverte de ridicule & d'opprobres.

Nos mœurs en ſont-elles plus pures? En ſommes-nous meilleurs & plus vertueux? A la place des vices horribles qui déshonoroient les ſiecles de nos agreſtes & barbares ayeux, ne voit-on briller & régner dans le nôtre que l'honneur, la probité, la juſtice, le déſintéreſſement, l'humanité, la bienfaiſance, la généroſité, le zele pour la Patrie, l'amour du bien public & de la ſociété porté juſqu'à l'héroïſme, toutes les vertus enfin, les aimables, les raviſſantes vertus parées de tous leurs charmes?

CHAPITRE IX.

Cauſes de l'abus du pouvoir, ou de la corruption des Princes.

PRESQU'EN tout pays les peuples ont ſuppoſé que la naiſſance conféroit toutes les qualités du cœur & de l'eſprit néceſſaires pour l'adminiſtration des Empires. Devons-nous donc être ſurpris de trouver ſi peu de bons Princes ſur la terre? A peine en mille ans rencontre-t-on dans l'hiſtoire un Souverain qui ait le mérite, les talens, les vertus de l'homme le plus ordinaire. (p. 91.)

Les peuples n'ont ſuppoſé dans aucun pays que la naiſſance conférât toutes les qualités du

cœur & de l'eſprit néceſſaires pour l'adminiſtration des Empires. Une ſuppoſition ſi abſurde ne ſauroit ſe faire jour dans une ſeule tête bien organiſée, loin qu'elle ait pu trouver place dans celles de la preſque totalité des peuples qui rempliſſent le monde. Ce qui les a donc décidé preſque tous à rendre leurs Empires héréditaires, c'eſt cette foule d'inconvéniens qui ſont inſéparables des élections des Souverains. Les manéges, les intrigues, les cabales, les brouilleries, les diſſentions, les rixes, les combats ſanglants & les flots de ſang verſé par les mains des citoyens armés les uns contre les autres; ce ſont ces événemens tragiques conſignés dans toutes les hiſtoires qui ont déterminé la plûpart des peuples à rendre leurs Empires héréditaires. Mais comment notre Cenſeur pourroit-il prouver *qu'à peine, en mille ans on trouve dans l'hiſtoire un Souverain qui ait le mérite, les talens, les vertus de l'homme le plus ordinaire*? Je ne parcourerai point toutes les hiſtoires des différentes Monarchies depuis leur origine, je me borne à la nôtre, & je demande ſi ceux de nos Rois que je vais nommer n'avoient ni le mérite, ni les talens, ni les vertus de l'homme le plus ordinaire; ou ſi leurs regnes ont été ſéparés par l'intervalle de mille ans & plus encore.

Je paſſerai ſous ſilence le Roi Clovis I. quoiqu'on ne puiſſe lui refuſer de grands talens militaires, lui qui acheva d'enlever aux Romains ce qui leur reſtoit dans les Gaules, qui gagna la bataille de Soiſſons contre Syagrius, celle de Tolbiac contre les Allemands, celle de

Champagné-Saint-Hilaire ſur le Clain contre Alaric, Roi des Viſigoths, qu'il tua de ſa propre main, &c. je ne veux nommer que Sigebert II. Roi d'Auſtraſie, qui fut pendant toute ſa vie uniquement occupé à remplir les devoirs d'un bon Roi & à rendre ſes ſujets heureux; Pepin dit le Bref, Charles dit Charlemagne, ſon Fils aîné, & peut-être de tous les Monarques qui regnerent jamais celui qui mérita mieux le ſurnom de Grand, ſoit par ſes expéditions militaires qui ne furent qu'un enchaînement de victoires & de conquêtes, ſoit pour ſon attention continuelle à régler l'intérieur de ſon Royaume avec autant d'exactitude que s'il eut toujours vécu dans une profonde paix, ſoit par la ſageſſe de ſes Loix qui font encore aujourd'hui l'admiration des Juriſconſultes & des Politiques, ſoit enfin par la protection conſtante qu'il accorda toujours à la Religion & aux Lettres. Je nommerai encore Louis ſurnommé le Débonnaire, à qui ſa bonté fit donner ce glorieux ſurnom; Robert ſi recommendable par ſa piété, ſon humanité, ſa bienfaiſance, ſa charité ſans bornes envers les malheureux; Philippe ſurnommé Auguſte; Louis VIII. dit le Lion; Louis IX. dont le nom ſeul eſt le plus grand éloge; Philippe III. Fils aîné du Saint Roi Louis IX; Philippe ſurnommé le Hardi, & auſſi cœur de Lion; Charles V. dit le Sage; Charles VII. dit le Victorieux; Charles VIII. Prince brave, doux, affable, aimant ſon peuple, bienfaiſant, *ſi bon*, dit Philippe de Comines, *qu'il n'eſt pas poſſible de voir meilleure créature*; Louis XII. dit le pere du peuple; François I. dit le

pere des Lettres; Henri IV. dit le Grand; Louis XIII. dit le Juſte, &c. Il eſt aiſé de voir par la liſte de ces grands Princes, que ſi, comme l'aſſûre notre Auteur, on trouve à peine dans mille ans un Souverain qui ait le mérite, les talens, les vertus de l'homme le plus ordinaire, il faut que notre Monarchie toute ſeule précede de quatorze ou quinze mille ans la création du monde. Mais en nommant quelques uns des Souverains qui feront à jamais la gloire de notre Monarchie, pourrions-nous oublier le jeune Monarque dont le regne à peine naiſſant brille déjà de mille vertus, & annonce dès ſon aurore à la France extaſiée tout ce qu'elle doit attendre de ſon midi.

L'éducation que même dans des Contrées plus éclairées l'on donne aux Princes, ne paroît avoir pour but que de leur endurcir le cœur & de leur retrécir l'eſprit; des Prêtres intéreſſés, des dévots imbécilles, des hommes de parti ſont ceux que l'on choiſit de préférence pour former les arbitres de la terre. Ils ne leur enſeignent que des merveilles, des fables, des dogmes inconcevables, des notions bien plus propres à détruire la raiſon dans ſon germe qu'à la développer. Pour tous devoirs on leur impoſe les pratiques minutieuſes de la ſuperſtition. (p. 96.)

Le deſſein de l'Auteur ſe montre ici à découvert. Il blâme hautement tous les dogmes, tous les préceptes, toutes les pratiques de la Religion, & ſi on l'en croyoit, on n'entretiendroit jamais les princes de toutes ces fables. Il eſt néanmoins démontré, & toutes les hiſtoires nous

nous l'atteſtent, que les Princes les plus ſolidement religieux, ont été auſſi les plus doux, les plus humains, les plus compatiſſans, les plus bienfaiſants, les plus charitables, & que la Religion toute ſeule eſt vraiment capable d'aggrandir l'ame, d'élever le cœur au-deſſus des foibleſſes naturelles, &. d'inſpirer des ſentimens nobles, généreux, divins & bien ſupérieurs à tous ceux que la raiſon laiſſée à elle même peut dicter.

On dit & l'on répete ſans ceſſe qu'il n'eſt point d'autre frein pour les Princes que la Religion. On peut répondre que dans ce cas les Princes n'ont aucun frein..... ce n'eſt pas dans le ciel, c'eſt ſur la terre qu'il faut chercher des barrieres que l'on puiſſe efficacement oppoſer aux penchants impétueux des maîtres du monde. Une éducation véridique & des Loix ſoutenues par la nation, voilà les vrais moyens de contenir les paſſions des Rois & de les empêcher de devenir des tyrans (p. 97.)

Quand on dit qu'il n'eſt pas d'autre frein pour les Princes que la Religion, l'on dit vrai, parce que Dieu défend de les toucher, & qu'il s'en eſt réſervé le jugement; mais quand on répond que dans ce cas les Princes n'ont aucun frein, on avance une fauſſeté palpable, puiſque la Religion eſt très-capable par elle-même de contenir les Princes, & que de fait elle a contenu & contient encore tous ceux qui veulent l'écouter en ſuivant ſes préceptes. Si tous ne les ſuivent pas, eſt-ce ſa faute? Il en eſt d'elle comme de toutes les autres Loix dans tous les genres; elles ſont mortes par elles-mêmes, & n'ont aucune force

coactive pour ſe faire obéir ; elles ne peuvent qu'inſtruire, diriger, exciter par tous les motifs capables de faire impreſſion ſur les eſprits & ſur les cœurs. Les inſtitutions philoſophiques auroient-elles donc plus de vertu que les leçons de la Religion chrétienne ? Notre Philoſophe ne le pretend pas, & c'eſt pour cela qu'il veut que ſes Loix ſoient toujours hériſſées de picques & armées d'autant de glaives qu'il y a de ſujets dans tous les Empires, pour mettre à la raiſon les Souverains qui les gouvernent. Telle eſt donc l'éducation réelle, tel le véritable eſprit de nos prétendus Philoſophes ; eſprit de ſédition, de révolte, de ligue univerſelle contre les Souverains qui régiſſent le monde. Tremblez donc, ô vous tous qui tenez en main le timon du Gouvernement & les rênes des Empires ; tremblez ſur les trônes où vous êtes aſſis, ſi l'on pouvoit jamais croire ces philoſophes, tous vos ſujets s'armeroient alors par principe contre vous, pour vous détrôner à leur gré, ſi leur bien-être l'exigeoit.

CHAPITRE X.

De la fauſſe Politique, du Deſpotiſme & de la Tyrannie.

D'APRE'S les idées funeſtes d'une fauſſe politique dont on remplit l'eſprit des maîtres de la terre, ils ne gouvernent point, ils tyrannisent. (p. 98.)

Si l'Auteur ne vouloit parler que des deſpotes & des tyrans véritables qui ne ſe conduiſent que d'après les idées funeſtes d'une fauſſe & cruelle politique, nous n'aurions aucun reproche à lui faire, mais il eſt viſible que dans ce Chapitre il traduit en deſpotes & en tyrans tous les Souverains qui gouvernent aujourd'hui le monde, & de-là les injures dont il les charge, ainſi que les Prêtres qui, ſelon lui, *transforment les Princes en Divinités par leurs flatteries blaſphématoires.* De-là encore cette propoſition ſéditieuſe qu'il avance à la page 101, quand il dit, *qu'il n'eſt point de maxime plus propre à corrompre les Princes & plus deſtructive pour les peuples, que celle qui perſuade & aux uns & aux autres que les Rois ne ſont comptables de leur conduite qu'à Dieu ſeul.*

Que les Rois ne ſoient comptables de leur conduite qu'à Dieu ſeul, qu'ils ne relevent que de Dieu & de leur épée, qu'ils ſoient indépendans de toute autre puiſſance & de toute autre autorité que de la ſienne dans les choſes civiles & temporelles; ce ne ſont point des maximes fauſſes & contagieuſes, ce ſont des vérités certaines qui prennent leur ſource dans l'inſtitution divine. C'eſt Dieu qui fait les Rois pour tenir ſa place ſur la terre au-deſſus des hommes; ils ſont donc abſolus & indépendants de toute autre puiſſance humaine, & n'ont perſonne au-deſſus d'eux dans les choſes temporelles. Toutes ces conſéquences ſont autant de ſuites néceſſaires de l'inſtitution divine des Rois, puiſqu'ils ſont l'ouvrage de Dieu, & que Dieu les a établi lui-même, pour gouverner de ſa part & en ſon nom les ſujets qu'il leur a ſoumis & qui par

conſéquent ne peuvent les juger eux-mêmes & leur demander compte de leur conduite & de leur adminiſtration ; ces deux idées ſont incompatibles, elles ſe repouſſent néceſſairement. Et de-là ces principes inconteſtables du Docteur Angélique ſur la puiſſance abſolue & l'indépendance des Rois dans l'ordre civil & temporel.

I.

Poteſtas ſpiritualis & ſecularis utraque deducitur à poteſtate divinâ ; & ideò in tantum ſæcularis poteſtas eſt ſub ſpirituali, in quantum eſt ei à Deo ſuppoſita ; ſcilicet in his quæ ad ſalutem animæ pertinent.

In his autem quæ ad bonum civile pertinent, eſt magis obediendum poteſtati ſæculari quam ſpirituali. In 2. Sentent. Diſt. 44. Q. 2. Art 4.

II.

Lex non habet poteſtatem coactivam, niſi in Principis poteſtate. 1. 3. Q. 96. Art. 5. Ad. 3.

III.

Nullus poteſt in ipſum (Regem) judicium condemnationis ferre, ſi contra legem agat, undè ſuper illud Pſalmi 50. Tibi ſoli peccavi, dicit Gloſſa, quod Rex non habet hominem qui ſua facta dijudicet. ibid.

IV.

Principes terrarum ſunt à Deo inſtituti. Opuſculo 21.

Ces principes de l'Ange de l'Ecole ſur l'indépendance abſolue des Rois ſont clairs & pré-

cis. On y reconnoît la Doctrine conſtante de l'Egliſe, Doctrine puiſée dans les Livres ſaints qui ordonnent à tous les ſujets d'obéir à leurs Souverains par un principe de conſcience. *Omnis anima poteſtatibus ſublimioribus ſubdita ſit .... & ideò ſubditi eſtote, non ſolum propter iram, ſed etiam propter conſcientiam ;* Doctrine fondée conſéquemment ſur le Droit divin comme ſur le Droit naturel, & par cela même auſſi utile aux peuples, qu'elle leur eſt indiſpenſable pour avoir la paix avec Dieu & avec ceux qu'il a placés ſur leurs têtes. Telle eſt cependant la Doctrine qu'on ne craint pas de nous dépeindre comme deſtructive des peuples, & à laquelle on s'efforce de ſubſtituer la maxime ſéditieuſe & ſanguinaire qui met le glaive dans la main du ſujet.

Il ſubſiſte preſque partout un pacte entre le Tyran & les Prêtres. Ceux ci lui diſent : » commets » tous les crimes que tu voudras, & nous les expie» rons : tyranniſe les autres, mais ſois nous dé» voué. Le ciel te livre tes peuples, pourvu que » tu reſpectes les Droits ſacrés de ſes Miniſtres. » Obéis-nous à nous-mêmes, & nous te ferons » obéir comme aux Dieux. (p. 102.)

Si le pacte dont parle ici l'Auteur ſubſiſte preſque par-tout, il ne lui ſera pas difficile d'en produire l'Acte imprimé ou manuſcrit ; c'eſt la grace que je lui demande, avec promeſſe de le payer auſſi cher qu'il le voudra & de faire livrer à la Juſtice tous les Prêtres qui l'auront ſigné.

Par-tout on prêche aux peuples une obéiſſance paſſive & machinale aux volontés quelconques de leurs Maîtres les plus injuſtes : par-tout on leur défend d'y réſiſter ; par-tout où regne le deſpotiſme, des eſclaves ont pour maxime qu'on n'eſt jamais coupable en exécutant aveuglément les ordres de ſon Sultan. Quelles idées de Morale & d'équité peuvent avoir des hommes qui s'imaginent que la volonté d'un Tyran peut rendre l'oppreſſion, la rapine, les cruautés légitimes? Quelles idées de la Morale divine peuvent ſe former des êtres à qui l'on dit que Dieu protege des Tyrans & veut qu'ils ſoient obéis. (p. 106.)

Nous ne reconnoiſſons pas la Doctrine de l'Egliſe chrétienne dans ces fauſſes déclamations de l'Auteur. Jamais, non jamais elle n'enſeigna que ce fut un devoir pour les peuples *d'obéir paſſivement & machinalement aux volontés quelconques de leurs Maîtres les plus injuſtes*, ni qu'on *n'eſt jamais coupable en exécutant aveuglément leurs ordres*, ni *que la volonté d'un Tyran peut rendre l'oppreſſion, la rapine, la cruauté légitimes*, ni enfin que Dieu accorde aux Tyrans *une protection d'approbation de leur tyrannie*, ou qu'il veut qu'on leur obéiſſe *dans les choſes criminelles qu'ils ordonnent*. Loin d'enſeigner de pareils Dogmes, l'Egliſe chrétienne les réprouve comme autant d'erreurs déteſtables & monſtrueuſes, & enſeigne préciſément tout le contraire. Oui, l'Egliſe chrétienne enſeigne, comme elle a toujours fait & qu'elle le fera toujours, *qu'il n'eſt jamais permis d'obéir aux ordres injuſtes & criminels des Sou-*

verains ; que toutes les fois qu'ils ordonnent des crimes, il faut obéir à Dieu qui les défend, de préférence aux hommes qui les commandent ; qu'on devient coupable en leur obéiſſant en cela ; que leurs volontés les plus formelles ne peuvent légitimer l'oppreſſion, la rapine, la cruauté ; que Dieu eſt eſſentiellement incapable de protéger & d'approuver la tyrannie, ou de vouloir qu'on obéiſſe aux Tyrans juſqu'à exécuter les choſes injuſtes, tyranniques & criminelles qu'ils ordonnent ; elle veut au contraire qu'on leur déſobéiſſe dans ces points & ces circonſtances. Il eſt donc viſible qu'on ne reuſſira jamais à noircir la Doctrine de l'Egliſe chrétienne, qu'en la calomniant, qu'en lui imputant des erreurs qu'elle deteſte, qu'en embrouillant tout, & en équivoquant perpétuellement, comme le fait ici notre Auteur. Autre choſe eſt d'obéir aux Tyrans dans ce qu'ils commandent de criminel ; autre choſe eſt de ſe révolter contre eux. Les Martyrs ne leur obéiſſoient pas quand ils leur ordonnoient de ſacrifier aux Idoles, ils mouroient plutôt que de ſe ſouiller par ces abominables ſacrifices ; mais ils ne ſe révoltoient pas pour cela, & c'eſt ce que notre Auteur aime à confondre. Même confuſion dans ce qu'il dit : *que Dieu protege les Tyrans & veut qu'ils ſoient obéis.* Si par le terme *protéger*, il entend une approbation donnée aux actions tyranniques, & un commandement fait aux ſujets de commettre des actions criminelles pour obéir à leurs Souverains, il a tort aſſurément, puiſqu'une pareille protection & un ſemblable commandement ſont inconciliables avec la ſainteté de Dieu. Mais s'il entend que Dieu protege les Tyrans & qu'il veut

qu'on leur obéiſſe, en ce ſens qu'il défend aux peuples de ſe révolter contre leurs Souverains qui regnent tyranniquement, & qu'il veut qu'on leur obéiſſe dans tout ce qui n'eſt point criminel, il a raiſon d'attribuer cette Doctrine à l'Egliſe ; mais il a encore tort de la blâmer cette Doctrine, puiſqu'elle eſt très-pure, & auſſi conforme à la Religion qu'à la raiſon, au Droit naturel qu'au Droit divin & à la tranquillité de l'univers. Eh! quelle confuſion, grand Dieu! quel trouble, quel bouleverſement n'arriveroit-il pas dans tous les Etats s'il étoit permis de s'élever contre les Souverains ſous prétexte de tyrannie? N'y a-t-il donc pas toujours des mécontens qui ſaiſiroient ce prétexte vrai ou faux pour lever l'etendart de la révolte? Les meilleurs Princes ne ſeroient-ils pas même les plus ſujets aux plus funeſtes cataſtrophes, parce que le nombre des méchans l'emporte de beaucoup ſur celui des bons? Rendons juſtice à la ſageſſe de Dieu ; en plaçant les Souverains ſur la tête du reſte des hommes, il leur a donné tout à la fois & le titre & la regle de leur puiſſance ; mais il les a mis très-ſagement ſous ſa ſauve-garde en défendant aux peuples d'y toucher, ſous quelque prétexte que ce puiſſe etre, & en s'en réſervant le jugement à lui-même, ou pour les punir, ou pour les récompenſer, ſelon que leurs vices auront fait le malheur des hommes, ou que leurs vertus auront contribué à les rendre heureux. Tel eſt l'ordre immuable de la Divinité, le rempart des Princes qui tiennent entre leurs mains la deſtinée des peuples & le fondement du repos de ces peuples mêmes qui ne peuvent

rouver la paix & la tranquillité que dans une umble ſoumiſſion aux ſages diſpoſitions de la rovidence qui permet quelquefois que les aîtres de la terre abuſent de leur pouvoir, u pour punir les méchans, ou pour éprouver purifier les bons.

CHAPITRE XI.

De la Guerre.

E n'ai pu lire ſans admiration & ſans attenriſſement le portrait que l'Auteur nous fait la guerre & de ſes ſuites affreuſes, depuis le mmencement de ce Chapitre juſqu'à la page 5. Quel dommage qu'il commence à déraiſonner ici, comme par-tout ailleurs, toutes fois qu'il veut parler de Dieu, de Religion, providence : écoutons-le quoiqu'à regret. c'eſt, dit-il, *dans l'ordre phyſique de l'univers l'on puiſe les preuves les plus fortes de l'exiſtence des ſoins d'une providence remplie d'intelligence, puiſſance & de bonté, quelles incertitudes ne doit jetter ſur ces preuves le déſordre moral & po- que dont ce monde eſt continuellement le théâtre? rdre moral, l'ordre politique, la bonté perma- nte des Princes & des gouvernemens, les vertus citoyens auroient-ils donc fait moins d'honneur la Divinité que le mouvement réglé des aſtres, le retour périodique des ſaiſons? Le Dieu qui ouverne la nature & qui règle les deſtinées des ommes, ſeroit-il moins bien repréſenté par des Sou-*

verains juſtes & bons, que par des tyrans impitoyables, par des Sultans avides, par des conquérans farouches, perpétuellement occupés à ravager la terre, à troubler la terre & l'ordre des ſociétés? Ce Dieu puiſſant eut-il moins clairement manifeſté ſa puiſſance en forçant les Princes & les peuples à faire le bien, qu'en forçant les Planètes à décrire une route invariable? N'eut-il pas été plus avantageux à l'homme d'être néceſſairement déterminé à la vertu dans chaque inſtant de ſa durée, ou de plaire néceſſairement à ſon Dieu, que de jouir de la funeſte liberté de ſe déterminer au mal, & d'encourir par-là la colere du ciel?

Il ne faut pas être fort clairvoyant pour s'appercevoir que notre Auteur argumente d'un genre à l'autre, contre les regles de la Logique, & qu'il juge d'un ſujet très-compoſé par une ſeule de ſes parties. Le déréglement qu'on voit trop ſouvent regner dans l'ordre moral & politique, ne doit donc jetter aucune incertitude ſur les preuves que la conſtante régularité de l'ordre phyſique nous fournit à chaque inſtant d'une providence auſſi ſage & auſſi éclairée, qu'attentive, douce & puiſſante, parce qu'il eſt contre les Loix du raiſonnement de conclure du genre moral au genre phyſique, deux genres très-différents l'un de l'autre. La providence conduit donc toutes les créatures & les dirige à leurs fins ſelon leur nature; celles qui ſont libres, elle les gouverne librement, & celles qui ſont néceſſaires, néceſſairement, dit St. Thomas, 1. p. Q. 22. Art. 4. Les créatures privées d'intelligence n'étant pas libres, Dieu

détermine & les dirige à leurs fins particulières, ainſi qu'à la fin générale de l'univers, de façon néceſſaire, & ſelon l'ordre invariable marqué dans les décrets éternels; & à celles qui ſont douées d'intelligence & de liberté, il les gouverne tout autrement & ſans bleſſer leur libre arbitre.

Mais pourquoi, demande notre Auteur, Dieu conduit-il & ne détermine-t-il pas également toutes les créatures, *en forçant les hommes à faire invariablement le bien, comme il force les planètes à décrire une route invariable*? Pourquoi? Parce que la nature de toutes les créatures n'eſt pas la même, & que la nature des creatures douées de liberté repouſſe eſſentiellement une direction libre, comme celle des créatures douées de liberté ne repouſſe pas moins eſſentiellement une direction néceſſitante; eſt-ce que l'on peut changer à ſon gré l'eſſence des choſes?

Mais pourquoi, reprend encore l'Auteur, Dieu a-t-il fait l'homme une créature libre & intelligente? pourquoi! pour pluſieurs raiſons dont la premiere ſeule ſeroit péremptoire, quand il n'y en auroit point d'autres, 1°. parce qu'il eſt le maître, & qu'il l'a voulu; c'eſt ſurtout dans la ſouveraineté & l'univerſalité de ſon empire qu'il faut chercher les raiſons de ſes ouvrages. 2°. Parce que les créatures intelligentes, raiſonnables & par conſéquent douées du libre arbitre qui leur eſt eſſentiel, ſont bien plus dignes de Dieu, que les créatures privées de ces merveilleux avantages: celles-ci ſont incapables de connoître, d'adorer, de bénir leur Auteur & de mériter ſes

faveurs. 3°. Parce qu'il convient que les récompenſes & les peines de l'autre vie ſoient diſtribuées à proportion des mérites ou des démérites, & qu'il ne peut y avoir ni mérite, ni démérite, où il n'y a point de liberté. 4°. Parce qu'il convient auſſi que Dieu attache le bonheur de l'autre vie à la fidélité & à la vertu perſévérante du juſte, ainſi que le malheur du méchant à ſon impénitence finale.

Mais enfin, pourſuit notre Raiſonneur, *n'eut-il pas été plus avantageux à l'homme d'être néceſſairement déterminé à la vertu dans chaque inſtant de ſa durée, ou de plaire néceſſairement à ſon Dieu, que de jouir de la funeſte liberté de ſe déterminer au mal, & d'encourir par-là la colere du ciel?*

Voilà ce qui s'appelle juger d'un tout très-compoſé par la moindre de ſes parties. Il eut été plus avantageux à l'homme d'être néceſſairement déterminé à la vertu que de jouir de la liberté de faire le mal. Soit, en ne conſidérant que l'intérêt perſonnel de l'homme. Mais ce n'eſt pas de quoi il eſt ici queſtion, il s'agit de ſçavoir ſi, en créant l'homme, Dieu n'a dû conſulter que l'intérêt perſonnel de ſon ouvrage; s'il ne convenoit pas mieux qu'une créature intelligente & raiſonnable fût douée du libre arbitre, plutôt que d'être invariablement fixée à la vertu par la force impérieuſe du deſtin & l'invincible détermination du Créateur qui l'auroient privé du pouvoir de mériter & de démériter; ſi enfin Dieu, en formant l'homme à ſa reſſemblance, n'a dû conſulter que l'intérêt

perſonnel de la copie & nullement la gloire du Prototype.

Nos Philoſophes connoiſſent-ils donc aſſez Dieu & l'infinité, comme l'accord & la combinaiſon de ſes attributs, pour oſer diſputer avec lui & régler ſes opérations, en décidant de ce qu'il peut ou ne peut pas faire ? Ont-ils ſondé toute la profondeur de ſes conſeils & de ſa ſageſſe dans la création des divers êtres qui compoſent le monde viſible & inviſible ? Sont-ils bien aſſurés qu'il ne pouvoit former une créature intelligente que comme un automate néceſſairement déterminé au bien, & qu'il n'étoit pas libre de la faire autrement ? Sont-ils encore certains qu'il étoit obligé de produire le meilleur monde poſſible, & ce meilleur de tous les mondes poſſibles n'eſt-il pas une chimere qui anéantit & la toute puiſſance & la liberté de Dieu ? La liberté en Dieu & dans l'homme n'eſt-elle pas une perfection ? & ſi c'eſt une perfection, n'eſt-il pas mieux d'en jouir que d'en être privé ?

Concluons donc que quand il eut été plus avantageux à l'homme d'être néceſſairement fixé au bien, en ne conſidérant que ſon intérêt perſonnel, il ne s'enſuivroit nullement que Dieu eût été tenu de l'y fixer en effet, ſoit parce que dans cette hypotèſe Dieu ne ſeroit pas libre, ſoit parce qu'il auroit privé l'homme de la liberté, qui eſt une perfection qu'il eſt mieux d'avoir que de ne point avoir ; ſoit enfin parce que Dieu n'a pas dû conſulter le ſeul intérêt perſonnel de l'homme dans la création des êtres ; mais auſſi la manifeſtation de ſes attributs, tels que la puiſſance, la

ſageſſe, la liberté, la bonté, la juſtice. C'eſt donc très-mal raiſonner que de mettre en regard l'ordre moral & l'ordre phyſique de l'univers pour ruiner, s'il étoit poſſible, par ce vis à-vis les preuves de l'exiſtence & des ſoins de la providence.

CHAPITRE XII.

Du Machiavelliſme, ou de la perfidie en Politique.

LA ſuperſtition & la flaterie ayant changé les Souverains en des êtres d'une nature différente des autres hommes; en ayant fait des Divinités ſur la terre, leur ayant adjugé des droits divins, ces Princes diviniſés eurent une Morale à part, une Juriſprudence faite pour eux ſeuls & incommunicable au reſte des mortels .... le citoyen a par tout quelque choſe à craindre; les Princes ſont exempts de cette crainte, & peuvent impunément ſe permettre tout ce que leur intérêt leur ſuggere .... quoique les hommes n'oſent accuſer les Dieux d'injuſtice, cependant toutes les Religions, tant anciennes que modernes, les ont fait injuſtes, licentieux, emportés, déraiſonnables; les Théologiens en ſont quittes pour dire que les Dieux ont une juſtice à part, ou qui ne reſſemble en rien à la juſtice des hommes. C'eſt ainſi que la ſuperſtition, plus que toute autre choſe, contribue à renverſer les idées de l'équité naturelle. (p. 126 & 127.)

Disons mieux : c'est ainsi que notre Ecrivain
se lasse pas d'outrager & de calomnier la
ligion chrétienne, en la nommant *superstition*,
en lui attribuant une Doctrine qu'elle déteste.
Non, le Christianisme ne prodigua jamais
Princes les indignes & sacriléges flatteries
on aime à lui prêter ; il leur donna des leçons
tes contraires ; il leur apprit, leur inculqua
jours que les Princes sont pêtris du même
on que le reste des mortels ; qu'ils rentreront
s le sein de la terre dont ils sortirent comme
s les autres, & que leur jugement sera tout
t fois & plus ample & plus sévere que celui
leurs sujets ; qu'ils sont pour les peuples,
que les peuples ne sont point pour eux ;
ls doivent obéir aux Loix naturelles & divines
si que les moindres des hommes ; que s'ils se
rifient d'en être les maîtres, ils doivent en-
e se glorifier davantage d'en devenir les
eurs, les pasteurs & les peres par la bonté,
sollicitude, la protection, les attentions, les
ns tendres & empressés, &c. Est-ce donc-là
iniser les Souverains en leur offrant un cou-
ble & sacrilége encens ?

L'Auteur ne rend pas plus de justice à la
ligion chrétienne, quand il ose avancer qu'elle
Dieu injuste, licentieux, emporté, déraï-
nable. Quoi ! la Religion qui nous peint la
vinité comme la justice même, la pureté, la
nteté par essence, la souveraine raison qui
ouffe nécessairement jusqu'à l'ombre du vice,
défaut, de l'imperfection, de la plus légere
ssion ; cette Religion même propose à nos
mmages un Dieu, ou plutôt un monstre sa-

meux par ſes injuſtices, ſa licence; ſes emportemens, ſes fureurs, ſa déraiſon?

Mais, ajoute encore notre Ecrivain, *les Théologiens en ſont quittes pour dire que les Dieux ont une juſtice à part, ou qui ne reſſemble en rien à la juſtice des hommes.*

Les Théologiens catholiques ne diſent pas que la juſtice divine ne reſſemble en rien à la juſtice humaine; il y a entre l'une & l'autre pluſieurs traits de reſſemblance. Ils diſent donc uniquement & avec raiſon, qu'on ne doit pas meſurer en tout la juſtice divine ſur la juſtice humaine, la regle ſeroit fauſſe, parce que Dieu en qualité de Maître ſuprême de l'univers, peut faire très-juſtement beaucoup de choſes que les hommes ne ſauroient faire ſans injuſtice: & ce que diſent les Théologiens, ils le démontrent par l'exemple très-ſenſible de la juſtice humaine elle-même conſidérée dans les divers individus qui en ſont les dépoſitaires. La juſtice d'un Souverain, diſent-ils, eſt certainement bien différente de celle de ſes ſujets en pluſieurs points, & il peut faire très-juſtement en qualité de Chef ſuprême de ſon Royaume, beaucoup de choſes que ſes ſujets ne pourroient faire ſans injuſtice, comme de punir les malfaiteurs, d'enrôler des ſoldats, d'impoſer des taxes & des corvées, de lever des tributs ſur les biens & les perſonnes, &c. Si donc d'homme à homme, continuent ces Théologiens, une même choſe eſt juſte dans l'un & injuſte dans l'autre, combien à plus forte raiſon cela doit-il avoir lieu dans l'homme mis à côté de Dieu? La différence n'eſt-elle pas énorme, & la diſtance immenſe?

Si d'ailleurs tout ne prouvoit pas le peu d'effet de la Religion ſur les Princes, rien ne ſeroit plus propre à détromper de ſon utilité, relativement à eux, que l'étonnante facilité avec laquelle on les voit oublier leurs ſermens les plus ſolemnels, & fouler aux pieds leurs engagemens les plus ſacrés. A juger de leurs opinions religieuſes par leur conduite, on eſt forcé d'en conclure qu'ils mépriſent également & les Dieux & les hommes, & que la force ſeule eſt capable de les ramener aux principes de la Morale faite pour régler la conduite de tous les êtres de l'eſpece humaine, & dont jamais on ne peut s'écarter ſans danger. C'eſt aux Nations qu'il appartient de la faire obſerver à leurs Chefs, qui, tant qu'ils n'auront rien à craindre en ce monde, s'embarraſſeront fort peu des châtimens dont on les menace dans un autre. (p. 129.)

L'Auteur ne prouve aſſurément pas l'inutilité de la Religion ſur les Princes en général, par cette violente ſortie qu'il oſe ſe permettre contr'eux, parce que pour le prouver, il faudroit qu'il fît voir que les Princes ne prirent jamais pour regles de leur adminiſtration les principes religieux, ce qu'il ne prouvera jamais dans la totalité des Souverains; toutes les hiſtoires atteſtent préciſément le contraire d'un très-grand nombre d'entr'eux, dont la conduite & privée & publique, fut toujours calquée ſur les regles de la piété la plus ſolide, de la vertu la plus pure. Que prouve donc notre Déclamateur? Il prouve juſqu'à l'évidence l'eſprit de haine & de révolte dont il eſt animé contre tous les

Souverains, & le déſir ardent qu'il auroit de voir tous les peuples armés contre leurs Chefs ſuprêmes, pour les mettre à la raiſon.

CHAPITRE XIII.

Effets phyſiques ou naturels du Deſpotiſme.

Il y a dans ce Chapitre, comme dans celui *de la Guerre*, de bonnes choſes, depuis le commencement juſqu'à la page 140, que l'Auteur ſe mêle de parler de la Théologie, le grand écueil contre lequel il ne manque jamais de ſe briſer toutes les fois qu'il entreprend d'en parler. *Ainſi que la Théologie*, dit-il donc, *le pouvoir deſpotique voudroit concilier les choſes les plus inconciliables : il voudroit ſe faire aimer, tandis qu'il ne ſait inſpirer que la terreur ; il voudroit une agriculture floriſſante, tandis que ſes impôts arbitraires découragent le cultivateur : il voudroit de l'induſtrie, tandis que ſes chaînes lient les bras & puniſſent l'induſtrie, &c.*

Le paralléle eſt-il juſte ? Il eſt évident qu'il n'eſt poſſible ni de ſe faire aimer quand on ne ſait que ſe faire craindre, ni de recueillir où l'on empêche de ſemer, en forçant les Cultivateurs d'abandonner leurs terres, ni de travailler quand on a les bras liés avec de groſſes chaînes, & que le prétendre c'eſt vouloir concilier les choſes les plus inconciliables. Mais apperçoit-on la

même évidence dans l'impoſſibilité de la conciliation des dogmes théologiques ? Il faudroit pour cela que l'énoncé de ces dogmes unît enſemble des idées évidemment & eſſentiellement incompatibles, telles que celles dont on vient de parler, ou qu'il déſunît des idées eſſentiellement liées l'une avec l'autre, comme ſéparer la récolte d'une bonne ſemence jettée dans une terre fertile, bien cultivée, & qu'aucun obſtacle n'arrête, ou le travail de l'action effective de l'ouvrier, & c'eſt ce que l'énoncé des dogmes théologiques ne fait pas : il eſt vrai que la raiſon ne les comprend point, parce qu'ils ſont au-deſſus de la ſphere de ſon intelligence, & qu'ils paſſent l'étendue de ſa faculté de comprendre ; mais ils ne ſont pas pour cela contre la raiſon, & jamais on ne le démontrera ; pour le démontrer, il ſeroit indiſpenſable de produire l'énoncé de quelque dogme théologique qui affirmât clairement & préciſément ce que nieroit clairement & préciſément la raiſon, ou qui niât clairement & préciſément ce qu'affirmeroit clairement & préciſément cette même raiſon naturelle & évidente ; & c'eſt ce qui n'eſt pas, puiſque ſi cela étoit, l'oppoſition entre le dogme énoncé & la raiſon ſeroit ſi claire qu'elle ſauteroit aux yeux de tout le monde, & que perſonne uſant de ſa raiſon ne pourroit l'adopter. Cependant les dogmes théologiques & tous les myſteres de la Religion Chrétienne ont été crus & adoptés par tout le monde ; les ſavans comme les ignorans en ont reconnu la vérité : il faut donc avouer qu'ils ne ſont pas évidemment contraires à la raiſon, ou accuſer de ſtupidité, de déraiſ-

ſon & de folie, le genre húmain tout entier, pour avoir cru & adopté des dogmes évidemment déraiſonnables & inſenſés. Les incrédules ne ſe tireront point avec honneur de cette fâcheuſe alternative, & l'unique parti qu'ils aient à prendre, eſt de convenir que les dogmes de la Religion chrétienne ſont au-deſſus de la raiſon, ſans être contre la raiſon, & que quand on pourroit leur oppoſer des difficultés inſolubles, on ne les renverſeroit pas pour cela, parce qu'ils ſont évidemment vrais quant à l'exiſtence, & que c'eſt un principe inconteſtable qu'on ne doit pas nier ce qui eſt clair, parce qu'on ne peut comprendre ce qui eſt obſcur; puiſque s'il en étoit autrement, il faudroit nier les effets & les phénomenes de la nature les plus clairs & les plus évidens, par la raiſon qu'on ne peut ni les comprendre, ni les expliquer.

Nous ajouterons qu'on ne peut oppoſer aucune difficulté inſoluble à nos dogmes théologiques, & qu'il n'en eſt aucune qu'on ne puiſſe réſoudre; non en montrant toujours poſitivement la conformité de ces dogmes avec la raiſon, mais en faiſant toujours voir l'impoſſibilité de la répugnance & de la contradiction entr'eux & la raiſon. On ne manque jamais de découvrir quelque vice dans les argumens des incrédules, ils péchent tous, ou par la matiere, ou par la forme; ou ils donnent une fauſſe idée du dogme, ou ils y appliquent mal les principes évidens de la raiſon; & de-là l'impoſſibilité de démontrer la contradiction entre ces dogmes & la raiſon. Je dis plus, il eſt contradictoire que l'on puiſſe y en démontrer, à ne conſulter que

les idées tranſcendantes propres de ces dogmes, c'eſt-à-dire, les idées qui ſuffiſent pour que nous les concevions, mais qui ne ſont ni aſſez claires, ni aſſez diſtinctes pour que nous les comprenions & que nous en pénétrions l'intime eſſence. Il eſt certain qu'on ne peut démontrer aucune contradiction qu'autant qu'on peut démontrer une évidente oppoſition entre des idées claires & diſtinctes qui ſe repouſſent & s'excluent néceſſairement; or, nous n'avons pas des idées claires & diſtinctes de nos myſteres, donc on ne peut démontrer aucune contradiction entr'eux & la raiſon, & la démonſtration qu'on prétendroit en faire ſeroit elle-même contradictoire.

En vain oppoſeroit-on qu'il ſuffit que les termes deſtinés à énoncer nos dogmes théologiques préſentent quelqu'idée, pour qu'on puiſſe démontrer de la contradiction dans ces idées; la réponſe eſt facile, la tranſcendance des idées que préſentent les termes deſtinés à énoncer nos dogmes, ne permet d'en rien aſſurer ni d'en rien nier, en conſéquence des ſeules lumieres de la raiſon, & il n'y a que l'autorité de Dieu qui les a révélés, qui puiſſe fixer notre jugement à cet égard. Il eſt donc par conſéquent impoſſible d'y démontrer de la contradiction, puiſqu'une telle démonſtration ſuppoſe néceſſairement des idées claires & complettes, au moins quant à l'eſſence de l'objet dont on affirmeroit le oui & le non, ſous les mêmes rapports & aux mêmes égards, & que les objets révélés tels que nos dogmes de foi, ne préſentent pas quant à leur eſſence, des idées claires & diſtinctes, complettes, puiſque s'ils les préſentoient ces idées, ils ne ſeroient plus au-deſſus de la raiſon.

Il réſulte de tout ce que nous venons de dire, que les dogmes théologiques ſont ſublimes & d'une profondeur impénétrable, mais qu'on n'y montrera jamais ni contradiction ni impoſſibilité de les concilier avec la raiſon ; lors donc qu'un dogme eſt évidemment révélé & qu'on ne peut le comprendre, il n'y a qu'un ſeul parti à prendre, qui eſt de dire que ce dogme n'eſt incompréhenſible que par rapport à nous, & nullement par rapport à Dieu, qui, étant infini, peut faire une infinité de choſes qu'il nous eſt impoſſible de comprendre & de pénétrer. La raiſon dicte elle-même ce parti, & c'eſt s'en écarter que d'exiger qu'on prouve par l'évidence d'un dogme révélé, ſa conformité avec la raiſon, puiſque c'eſt exiger un genre de preuve qui n'a aucune proportion avec la nature de l'objet dont on demande la démonſtration.

TROISIEME PARTIE.

De l'influence du Gouvernement ſur les mœurs, ou des cauſes & des remedes de la corruption.

CHAPITRE PREMIER.

Des vraies ſources de la corruption des mœurs ; de l'opinion.

APRE'S avoir obſervé que l'Illuſtre Préſident de Monteſquieu, dans *l'Eſprit des Loix*, ſemble accorder au climat une influence trop grande ſur les inſtitutions humaines, l'Auteur prétend que c'eſt *l'opinion* qui influe le plus fortement, & *qui fait les hommes ce qu'ils ſont* ; puis il tombe tout-à-coup, ſelon ſa coutume, ſur la Religion & les *Prêtres, qui, loin d'éclairer les hommes*, dit il, *les font croupir dans la plus profonde ignorance, à l'ombre d'une Religion vénale toujours prête à expier les crimes les plus noirs.* (p. 5.).

Nous ne reconnoiſſons à ces traits odieux, ni la Religion Chrétienne, ni ſes vrais Miniſtres toujours occupés du ſoin d'inſtruire les

hommes, & de leur répéter ſans ceſſe avec toute la force que peut leur inſpirer le zele pur dont ils ſont animés, que tous les ſacrifices étrangers, & toutes les expiations extérieures ne laveront jamais leurs crimes s'ils ne les déteſtent du fond du cœur, s'ils n'y renoncent effectivement & ne s'appliquent à les effacer par une pénitence ſoutenue & la pratique conſtante des vertus contraires. Nous ne reconnoiſſons pas non plus, ni la morale, ni les préceptes, ni les conſeils évangéliques, dans ce que l'Auteur appelle les préceptes merveilleux & la morale impraticable d'une Religion ténébreuſe, les conſeils ſublimes qui ne ſont pas faits pour les habitans de la terre. La morale évangélique eſt ſublime, élevée bien au-deſſus de la conjecture des hommes, on en convient ſans peine; elle porte en toute elle-même, dans ſes préceptes comme dans ſes conſeils, l'empreinte ſacrée de ſon Auteur, & c'eſt ce qui en prouve la divinité; mais il ne s'enſuit nullement qu'elle ſoit impraticable; des millions de Chrétiens de toutes les conditions l'ont pratiquée dans tous les temps en ſe jouant, pour ainſi dire, parce que l'onction de la grace qui l'accompagne, en adoucit toutes les amertumes.

CHAPITRE II.

Des influences du Gouvernement ſur les Grands d'une Nation.

CE gouvernement (deſpotique) *ou plutôt ce brigandage, eſt devenu le fleau des Nations, le deſtructeur de tout ordre, l'ennemi de tout bien, le corrupteur de toute morale.... Sous un gouvernement tyrannique peut-il y avoir des mœurs, & à quoi la vertu pourroit-elle conduire? Toute morale n'eſt-elle pas incompatible avec le deſpotiſme, qui met perpétuellement le caprice aveugle en la place de la raiſon & de la loi, qui foule aux pieds la juſtice, l'humanité, la piété, la modération, les droits les plus ſacrés des hommes? Non, la vertu n'eſt pas faite pour des eſclaves enchaînés par un Maître qui les traîne au gré de ſes propres deſirs, les déſirs d'un tyran ſont toujours déreglés. Les peuples ne ſeront juſtes & raiſonnables, que lorſqu'ils ſeront gouvernés par des Chefs juſtes & raiſonnables. L'équité & la raiſon ne ſont point faites pour être ni connues, ni enſeignées, ni pratiquées par ceux qui haiſſent l'équité, qui proſcrivent la raiſon, qui craignent la vérité, qui refuſent de voir clair & qui mettent tout en œuvre pour empêcher que leurs ſujets ne s'éclairent.* (p. 12 & 13.)

J'admire la prodigieuſe fécondité de notre Auteur en faux raiſonnemens, & j'aurois peine à

croire qu'il pût en renfermer un ſi grand nombre en ſi peu de lignes, ſi je ne les avois ſous les yeux : reprenons ſes paroles.

Le gouvernement deſpotique eſt devenu le fleau des Nations, le deſtructeur de tout ordre, l'ennemi de tout bien, le corrupteur de toute morale.

Je veux que le gouvernement deſpotique ſoit auſſi étendu que l'Auteur le ſuppoſe, & je lui demande s'il n'y a ni ordre, ni bien, ni mœurs, ni probité, ni vertu quelconque dans tous les pays où il a établi ſon Trône ? Pour décider la queſtion, je veux choiſir le plus deſpotique de tous les gouvernemens, celui des Turcs ; & de toutes les vertus celle qui eſt la plus chere à Meſſieurs nos Philoſophes, & preſque la ſeule qu'ils reconnoiſſent, l'humanité, la bienfaiſance ; on ne m'accuſera pas de chercher à éluder ou à exténuer la difficulté. Le gouvernement des Turcs eſt donc de tous les gouvernemens le plus deſpotique & le plus abſolu : le Grand Seigneur qui les gouverne, eſt le maître ſuprême de leurs biens, de leur honneur, de leur vie, ſes ordres ſont au-deſſus de toutes les loix ; les Turcs ſont perſuadés que ſa volonté eſt celle de Dieu même, & qu'ils méritent la couronne du martyr en mourant pour lui obéir. Cependant ces Turcs ſi dépendans, ſi ſoumis, ſi eſclaves de leurs Empereurs, ont beaucoup de probité, de ſincérité, d'humanité, de bienfaiſance, ils font de grandes aumônes & n'épargnent rien pour le ſoulagement des miſérables & l'entretien des hôpitaux. Donc le deſpotiſme le plus abſolu n'eſt pas le deſtructeur de tout ordre, l'ennemi de tout bien, le corrupteur de toute

morale, l'exterminateur de toute vertu ; il s'allie même parfaitement avec la vertu favorite & preſque l'unique vertu de Meſſieurs nos Philoſophes, la bienfaiſance qu'ils ne ceſſent d'exalter dans leurs diſcours & dans leurs écrits, s'ils ne la pratiquent pas toujours.

Sous un gouvernement tyrannique peut-il y avoir des mœurs, & à quoi la vertu pourroit-elle conduire ? Oui, répondons-nous, il peut y avoir des mœurs ſous un gouvernement tyrannique & même beaucoup plus que ſous un gouvernemeut qui pécheroit par l'excès contraire. Les peuples ſont-ils dans l'abondance & les délices, on les voit ſe livrer ſans remords aux paſſions les plus déréglées. Gémiſſent-ils ſous le poids de quelque fleau, c'eſt alors qu'ils reviennent de leurs égaremens. L'affliction eſt donc moins défavorable aux mœurs qu'une conſtante & délicieuſe proſpérité ; mais entre ces deux extrêmes, il eſt un juſte milieu qu'un gouvernement ſage & équitable ne perdra jamais de vue, celui de rendre les peuples heureux & vertueux tout à la fois, en graduant ſes bienfaits ſur leurs beſoins réels, avec des proportions ſi juſtes, que le bonheur ne prenne rien ſur la vertu.

Mais à quoi la vertu pourroit-elle conduire ſous un gouvernement tyrannique ? A quoi ? au repos & à la tranquillité de l'ame, à la paix délicieuſe & ſecrette que l'on goûte dans le témoignage d'une bonne conſcience, à l'eſtime & à la tendreſſe de ſes concitoyens ; à la joie pure que ne manque pas de cauſer la pratique de la vertu dès ce monde, & aux récompenſes ineffables & éternelles qui lui ſont préparées dans l'autre. N'eſt-ce donc rien que tout cela ?

Toute morale n'eſt-elle pas incompatible avec le deſpotiſme, qui met perpétuellement le caprice aveugle en la place de la raiſon & de la loi, qui foule aux pieds la juſtice, l'humanité, &c. Il eſt viſible qu'on veut faire prendre le change : il ne s'agit point ici de ſavoir ſi toute morale eſt incompatible avec le deſpotiſme dans les Deſpotes qui l'exercent, mais dans ceux envers leſquels on l'exerce. Or, il eſt évident que la morale n'eſt nullement incompatible avec le deſpotiſme paſſif, c'eſt-à-dire, ſouffert par ceux envers leſquels on l'exerce; il leur eſt bien plutôt l'occaſion favorable de pratiquer pluſieurs vertus morales & chrétiennes, telles que la patience, l'obéiſſance, l'humble ſoumiſſion aux ordres ou aux permiſſions de la Providence, qu'ils n'auroient pas lieu de pratiquer ſans cela. C'eſt donc vouloir faire prendre le change que de dire que toute morale eſt incompatible avec le deſpotiſme, en ſubſtituant finement le deſpotiſme actif au deſpotiſme paſſif, dont il devroit être uniquement queſtion. Il y a plus, c'eſt qu'en reſtreignant la propoſition au deſpotiſme actif, elle ſeroit encore fauſſe, parce que toute morale n'eſt pas incompatible avec le deſpotiſme, même actif. Pourvu qu'on ne diſpute pas à un Deſpote ſon autorité abſolue, il ne fera nulle difficulté d'obſerver lui-même & de faire obſerver aux autres, bien des regles de conduite, de juſtice, de bienfaiſance. Parce qu'un Deſpote ne voudra pas ſouffrir qu'on le contrediſe dans ſes volontés, s'enſuit-il néceſſairement qu'il ſera incapable de faire aucun bien, & qu'il ne pourra être ni chaſte, par exemple, ni ſobre, ni tempérant, ni humain, ni bienfaiſant, ni modéré dans aucun de ſes deſirs ?

Non, la vertu n'eſt pas faite pour des eſclaves enchaînés par un monſtre qui les traîne au gré de ſes propres deſirs : les deſirs d'un tyran ſont toujours déréglés. La vertu n'eſt pas faite pour le Souverain qui tyranniſe ſes ſujets; mais elle eſt faite pour les ſujets tyranniſés, qui, ſans participer aux crimes du tyran, ſouffrent en paix la tyrannie. Une telle conduite eſt même le comble, l'héroïſme de la vertu. Quand les Néron, les Caligula & tous les autres Potentats perſécuteurs du Chriſtianiſme mettoient leur gloire à tourmenter les Chrétiens, & que ceux-ci ſouffroient tranquillement & même avec joie les ſupplices les plus horribles, ces illuſtres & généreux patiens ne méritoient-ils donc en aucune ſorte par leurs ſouffrances volontaires & leurs ſacrifices de toute eſpece? La vertu n'étoit-elle pas faite pour ces ſaintes & innocentes victimes de la rage des tyrans les plus barbares?

Les peuples ne ſeront juſtes & raiſonnables que quand ils ſeront gouvernés par des Chefs juſtes & raiſonnables. Il falloit ajouter ou que quand ils ne ſe rendront pas complices des injuſtices & de la déraiſon des Chefs iniques & déraiſonnables qui les gouvernent; ce qui eſt très-poſſible, & ce qui eſt arrivé très-fréquemment dans tous les tems, de l'aveu même de notre Auteur. Nous avons vu plus haut (p. 91.) que ſelon lui, *à peine en mille ans rencontre-t-on dans l'hiſtoire un Souverain qui ait le mérite, les talens, les vertus de l'homme le plus ordinaire.* Les Princes juſtes & raiſonnables ſont donc infiniment rares, & ils l'ont toujours été, ſi l'on en croit notre Auteur. Donc les peuples ont preſque toujours été dé-

raiſonnables & injuſtes, ou bien, s'ils ont été juſtes & raiſonnables, ils l'ont été malgré l'injuſtice & la déraiſon de leurs Gouverneurs.

L'équité & la raiſon ne ſont point faites pour être ni connues, ni enſeignées, ni pratiquées par ceux qui les haiſſent. Non ſans doute; mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit. Il s'agit de ſçavoir, s'il eſt impoſſible que les ſujets pratiquent la vertu ſous un Prince qui n'en a point; & c'eſt ce que l'Auteur ne prouve en aucune ſorte: toute ſa preuve ſe réduit à dire qu'un Prince qui hait la vertu ne la pratique pas. La découverte eſt admirable.

CHAPITRE IV.

De la ſource des crimes.

L'HOMME du peuple eſt par-tout un vrai ſauvage dont l'eſprit & le cœur n'ont été nullement cultivés: le ſoin de ſes mœurs eſt abandonné à des Prêtres qui, comme nous l'avons fait voir, contens de lui remplir l'imagination de terreurs, de fables, de chimeres, & de l'obliger de ſe conformer à des pratiques machinales, ne ſongent aucunement à le rendre ni raiſonnable, ni ſociable. (p. 32.)

Toutes les inſtructions, ſoit publiques, ſoit privées, des Miniſtres de la Religion chrétienne, tendent à inculquer à tous les Chrétiens, ſans aucune exception, la néceſſité de s'abſtenir de

tous les vices & de pratiquer toutes les vertus, juſtice, tempérance, ſobriété, douceur, patience, humanité, commiſération, bienfaiſance, charité, zele pour le bien public aux dépens de ſes intérêts propres, &c. c'eſt donc calomnier le Sacerdoce chrétien, que de lui attribuer un enſeignement tel que celui dont on nous parle ici.

On nous vante tous les jours l'efficacité de la Religion: on nous aſſure que ſes menaces terribles ſont le frein le plus puiſſant que l'on puiſſe oppoſer aux crimes du peuple. Mais pourquoi donc voyons-nous un ſi grand nombre de voleurs, d'aſſaſſins, de malfaiteurs de toute eſpece, ſur-tout dans les nations les plus religieuſes? .... C'eſt que la Religion n'eſt point aſſez forte pour déraciner les vices que le gouvernement, que des exemples funeſtes, que le luxe ont ſemés & cultivés. .... Enfin cette Religion ne raſſure-t-elle pas ceux qu'elle menace? Si elle fait entrevoir les ſupplices éternels d'une autre vie, ne fait-elle pas eſpérer qu'un repentir ſincere à la mort ſuffit pour effacer les crimes les plus affreux? (p. 41.)

C'eſt un fait hiſtorique de notoriété publique que la Religion chrétienne a prodigieuſement diminué la ſomme des crimes par-tout où elle a été adoptée, & qu'elle y a fait fleurir toutes les vertus dont on n'avoit pas même d'idée, ou du moins dont on n'avoit que des idées fort confuſes, toujours ſtériles & infructueuſes. Pour en être convaincu, il n'eſt beſoin que d'un ſeul coup d'œil jetté rapidement ſur le monde idô-

lâtre & ſur le monde chrétien ; & ce n'eſt que par un aveuglement volontaire que l'on peut ne le pas voir. Il faut s'aveugler auſſi pour ignorer qu'il y a une infinité de Chrétiens qui lâcheroient la bride à toutes leurs paſſions, s'ils n'étoient retenus par le frein de la Religion. Elle n'empêche cependant pas tous les vices; on en convient: parce qu'il n'eſt pas de ſon eſſence ni de celle des hommes qui en ſont profeſſion, qu'elle les rende impeccables en les fixant immuablement dans le bien. Cette *fixité* dans le bien, pour employer le terme dont notre Auteur fait un fréquent uſage, cette immuable *fixité* dans le bien ne convient point aux mortels voyageurs ſur la terre; elle eſt propre excluſivement aux bienheureux qui ſont arrivés au terme, c'eſt-à-dire au ciel, ce ſéjour permanent de l'éternelle félicité. Mais ſi la Religion n'empêche pas efficacement tous les vices, elle les condamne tous ſans exception, & la proſcription générale qu'elle en fait ſuffit pour conſtater l'excellence & la pureté de ſa morale, en même tems qu'elle eſt pour pluſieurs un frein puiſſant qui les arrête ſur le bord de l'abyme du péché. La blâmer de l'eſpoir qu'elle donne aux pécheurs qu'un repentir ſincere à la mort ſuffira pour effacer leurs crimes, c'eſt vouloir la rendre cruelle & déſeſpérante contre l'eſprit & la parole de ſon divin Créateur qui a promis ſolemnellement qu'à quelqu'heure que le pécheur ſe convertît, & retournât ſincerement à lui, il oublieroit toutes ſes iniquités. Mais ſi la Religion promet le pardon des péchés au repentir ſincere à la mort, elle a grand ſoin d'avertir que

rien

rien n'eſt plus rare que ce repentir ſincere à la mort; qu'il y auroit plus que de l'imprudence & de la témérité d'y compter, & c'eſt ce que notre Auteur n'auroit point dû diſſimuler. Il a tort de l'avoir fait & d'ajouter à la page ſuivante, 42, *que ce n'eſt pas la Religion qui contient les paſſions des hommes.* Nous venons de voir le contraire par rapport à un nombre infini de perſonnes.

Il n'a pas raiſon non-plus quand il dit, Ch. VIII. p. 87. *Par-là* (par une cenſure équitable) *le Magiſtrat deviendroit un Prêtre utile, & le Légiſlateur exerceroit un Sacerdoce bien plus avantageux aux nations que celui qui, ſous prétexte de les conduire au ſalut, ne les repaît que de vaines chimeres & ne leur enſeigne que de fauſſes vertus, &c.* On a démontré mille fois que le Sacerdoce chrétien n'enſeigna jamais que des Dogmes évidemment vrais, des regles de morale pleines de ſageſſe, des vertus pures & ſublimes.

CHAPITRE IX.

De l'Education.

EN tout pays, le ſoin d'élever la jeuneſſe eſt abandonné aux Miniſtres de la Religion, c'eſt-à-dire à des hommes qui, bien-loin d'avoir la volonté ou la capacité de développer la raiſon humaine, n'ont évidemment pour objet que de la combattre, pour la ſoumettre à leur autorité. Le Prêtre ne connoît rien

de plus important que d'inſpirer à ſes éleves un reſpect aveugle pour ſes propres idées, pour une autre vie, pour les Dieux, ou plutôt pour lui-même: il leur défend de s'attacher à leurs ſemblables, de rechercher leur eſtime, de s'applaudir du bien qu'ils font. Il ne leur prêche que des vertus qui n'ont rien de commun avec la vie ſociale, &c. (pp. 104 & 105.)

On ne réuſſit jamais à faire paroître la Religion coupable, qu'en la calomniant. Nous ſoutenons donc que ſa Doctrine ne tend pas à combattre la raiſon humaine pour l'avilir & la déprimer juſqu'à la ſoumettre & l'enchaîner comme une miſérable eſclave aux pieds de l'autorité particuliere de ſes Miniſtres; elle n'a d'autre but que de l'éclairer, de la diriger, de la diſcipliner aſſez pour la ſoumettre, non à l'autorité privée & précaire de ſes Miniſtres; mais à l'autorité ſuprême de la Divinité qui a parlé clairement aux hommes en ſe révélant à eux, & qui exige le ſacrifice de la raiſon humaine, non pour l'obliger de ſe ſoumettre à des Dogmes qui lui ſeroient contraires, ce qui eſt impoſſible; mais pour l'obliger de croire des vérités qui ſont au-deſſus de ſes foibles lumieres & de la ſphere très-bornée de ſon intelligence; ce qui forme un des devoirs indiſpenſables de toute créature intelligente envers le Créateur. Ce n'eſt donc pas pour ſes propres idées que le Prêtre inſpire à ſes éleves un reſpect aveugle, c'eſt uniquement pour l'autorité & les vérités divines, & alors même le reſpect qu'il exige à ſi juſte titre n'eſt point un reſpect aveugle; c'eſt un reſpect

éclairé & dicté par la ſage & ſaine raiſon elle-même qui apprend à tous ceux qui l'écoutent qu'elle doit reſpecter les ſacrées profondeurs des myſteres que Dieu a révélés, & qu'il n'eſt rien de plus raiſonnable que de le croire quand il parle ; qu'il ne peut jamais être permis à l'eſprit humain de franchir la barriere qui ſépare le ciel & la terre, le Créateur & la créature, l'infini & le fini ; que les véritables lumieres conduiſent elles-mêmes à la ſoumiſſion, & que la force de la droite raiſon conſiſte à ſe captiver ſous le joug de la foi, en atteſtant hautement que rien n'eſt plus ſublime, ni plus majeſtueux qu'elle juſques dans ſes ſaintes & profondes obſcurités.

Si la Religion défend de s'attacher à ſes ſemblables, ou de rechercher l'eſtime des autres, & de s'applaudir du bien que l'on fait ; ce n'eſt qu'autant que ces ſortes d'attachements, de recherches de l'eſtime des autres, ou enfin d'applaudiſſement de ſes bonnes œuvres ſeroient viciées ou par la nature même des objets, ou par la fin & les motifs, ou par l'excès & d'autres circonſtances défectueuſes qui les corromproient ; car pour les attachemens légitimes & les vertus ſociales, le deſir modéré d'une bonne réputation, & ce qui en eſt la ſuite, de l'eſtime des autres, la joie, la ſatisfaction ſecrette que l'on goûte dans la pratique des bonnes œuvres, & qui fait partie de leur récompenſe, la Religion les recommande, loin de les défendre : oui, elle ordonne à tous les hommes de s'aimer les uns les autres, comme les enfans d'un même pere & les membres d'un même corps, l'amour

de Dieu & du prochain aimé comme un autre ſoi-même : tels ſont ſes deux premiers préceptes, & l'abrégé comme la baſe de tous les autres. Elle veut que tous les hommes ſe préviennent mutuellement de ſervices & d'honneur, juſqu'à oublier volontiers leurs propres intérêts, pour ne s'occuper que de ceux d'autrui. Elle propoſe la bonne renommée, l'eſtime publique, le plaiſir exquis, mais pur, qui ſe trouve dans l'exercice de la vertu, comme autant de motifs puiſſans pour en allumer la flamme dans le cœur des hommes, & les engager à la pratiquer. Qu'eſt-ce donc qu'elle leur défend ? Elle leur défend tous les attachemens criminels & funeſtes à leur innocence ; toute recherche de l'eſtime des autres qui n'auroit pour motif que la vanité, l'orgueil & l'amour déſordonné d'eux-mêmes ; tout applaudiſſement du bien qu'ils font qui en déroberoit la gloire à Dieu auquel ils doivent le rapporter comme à ſa derniere fin, puiſqu'il en eſt la premiere cauſe, le premier principe. L'ordre, la juſtice, la raiſon ne brillent-elles pas dans ces défenſes, & n'eſt-ce pas fermer les yeux à la lumiere, que d'en faire un crime à la Religion ?

CHAPITRE XII.

Remedes des calamités ou des vices Moraux & Politiques. Apologie de la vérité.

DANS une nation mal gouvernée & corrompue par le luxe & la contagion du vice, tout ſemble ſe liguer contre les mœurs, & par conſéquent contre la félicité publique & particuliere. L'homme dès qu'il ouvre les yeux, ne ſe voit entouré que d'exemples qui le détournent du bien & le ſollicite au mal... Ses inſtituteurs religieux ne permettent point à ſa raiſon d'éclore, & ne lui donnent pour ſe guider que le flambeau lugubre de la ſuperſtition dont la ſombre lumiere ne fait que l'égarer : ſes Maîtres injuſtes lui font ſentir que le vice ſeul lui eſt utile & que la vertu ne ſeroit pour lui qu'un ſacrifice douloureux.

C'eſt dans le dernier Chapitre de ſon Ouvrage que notre Auteur s'exprime de la ſorte, & c'eſt ainſi par conſéquent qu'il le termine, comme il l'a commencé & continué d'un bout à l'autre, c'eſt-à-dire, en outrageant & en calomniant d'une maniere atroce la Religion, ſous le nom odieux de ſuperſtition. Nous ne finirons donc pas par répéter encore une fois ce qu'il nous a forcé de lui dire tant de fois, que la Religion fait préciſément tout le contraire de ce qu'il lui attribue calomnieuſement,

c'eſt-à-dire que loin d'inſinuer ni directement, ni indirectement à l'homme que le vice lui eſt utile & la vertu inutile, elle ne ceſſe de lui crier de toutes ſes forces: que le vice eſt proprement l'unique mal qu'il ait à craindre, & la vertu le ſeul bien qu'il puiſſe deſirer, pourſuivre & aimer, parce qu'il eſt ſeul capable de lui procurer des plaiſirs purs en lui faiſant ſavourer tous les momens de ſa vie ſi miſérable d'ailleurs, & en le conduiſant tranquillement vers le ſéjour d'un bonheur inaltérable & parfait. Nous finirons en priant l'Eternel qu'il a inſulté ſi ſouvent, de lui déſiller les yeux, en déchirant le bandeau des préjugés qui l'aveuglent, & dont il ſera tôt ou tard la triſte victime s'il ne ceſſe d'en être dès-à-préſent le jouet criminel.

FIN.

POLITIQUE NATURELLE.

TOME PREMIER.

DISCOURS PREMIER.

De la Société.

§. VII. *Des devoirs, de l'obligation, des Loix naturelles.*

C'est le beſoin qui les oblige (les hommes) *& qui leur impoſe des devoirs. Les devoirs ne ſont que les moyens néceſſaires pour parvenir à la fin qu'on ſe propoſe.... C'eſt la raiſon qui donne à notre eſpece les Loix que l'on appelle naturelles, parce qu'elles découlent de notre nature, de notre eſſence, de l'amour qui nous attache à notre exiſtence, du deſir de la conſerver, de l'attrait invincible que nous éprouvons pour l'utile & l'agréable, & de notre averſion pour tout ce qui eſt nuiſible & fâcheux.* (p. 14.)

La Loi en général eſt un lien moral qui attache en reſtreignant la liberté de faire ou de ne pas faire une choſe; c'eſt une regle qui dirige, qui fixe, qui oblige à ce qui eſt droit & juſte,

c'eſt-à-dire à faire le bien & à éviter le mal moral; c'eſt un principe de rectitude & de direction auquel l'homme eſt tenu de conformer ſes actions, pour qu'elles ſoient moralement bonnes.

On appelle naturel tout ce qui eſt fondé dans l'eſſence des choſes & l'inſpection des idées, ou ce qui eſt gravé & comme enté en nous par l'Auteur de la nature, enſorte qu'il ſoit en nous & ſans nous. C'eſt ainſi qu'on appelle lumiere naturelle la lumiere de la raiſon que Dieu, auteur de la nature, nous a donnée. C'eſt ainſi encore qu'on dit que l'exiſtence de Dieu eſt une vérité naturelle, parce qu'on peut la connoître par la ſeule lumiere naturelle & la ſeule inſpection des idées. La Loi naturelle eſt telle dans ces deux ſens, c'eſt-à-dire, & parce que Dieu l'a gravée dans notre ame en nous en imprimant le ſentiment, & parce que nous pouvons la connoître par les ſeules lumieres de la raiſon.

On ne peut raiſonnablement nier ces notions; elles forment des principes inconteſtables, d'où il réſulte néceſſairement que tout ce que notre Auteur nous débite ici des devoirs, de l'obligation, des Loix naturelles eſt abſolument faux. Selon lui les devoirs de l'homme ne prennent leur ſource que dans ſes beſoins, & les Loix que l'on appelle *naturelles* ne ſont fondées que ſur *l'amour qui nous attache à notre exiſtence, ſur le deſir de la conſerver, l'attrait invincible que nous éprouvons pour l'utile & l'agréable, & notre averſion pour tout ce qui eſt nuiſible & fâcheux.* Erreurs groſſieres! l'utile & le juſte, l'agréable & l'o-

oire différent eſſentiellement entr'eux, par-
e les idées en ſont différentes, & qu'on
ınçoit, & qu'on les définit différemment.
ıtile & l'agréable ne regardent que nous,
us ſommes libres de les prendre ou de
iſſer. Le juſte regarde les autres, & il ne
eſt pas libre de nous en diſpenſer à leur
; nous le leur devons par devoir ; nous
ɔuvons le leur refuſer ſans crime, parce
'eſt un droit qui leur appartient; la juſtice
e vertu qui nous oblige à rendre aux autres
égalité tout ce qui leur appartient. L'utile
juſte, l'agréable & l'obligatoire different
eſſentiellement entr'eux, & par conſéquent
faux de dire qu'il n'y a que le beſoin,
ou l'agréable qui impoſe des devoirs aux
ıes; que les devoirs ne ſont que les moyens
àires pour parvenir à la fin qu'on ſe pro-
que les Loix découlent de l'attrait in-
ɔle que nous éprouvons pour l'utile & l'a-
le, & de notre averſion pour tout ce qui
eſt nuiſible & fâcheux, comme ſi nous
ns tenus à rien, & que nous n'euſſions
ę obligation, aucun devoir à remplir en-
perſonne, dès que notre beſoin, notre
ſ, ou nos plaiſirs & nos agrémens ne nous
ront pas une Loi, & que nous pourrons
heureux ſans rien rendre aux autres, ou
: en violant leurs droits.
beſoin, l'utilité, le plaiſir & l'agrément ſont
évidemment des principes inſuffiſans du
de l'obligatoire, du devoir, du précepte
Loi, parce qu'indépendamment de nos
ıs, de nos avantages ou de nos agré-

ments, nous devons quelque choſe à Dieu, à nous-mêmes & aux autres. Nous devons à Dieu l'adoration, le reſpect, l'admiration, l'amour de bienveillance & de complaiſance pour ſa grandeur, ſa majeſté, ſon excellence, ſa bonté abſolue & les autres perfections qui n'ont aucun rapport à nous, & qui par conſéquent ne nous produiſent ni utilité, ni agrément. Nous nous devons à nous-mêmes la convenance de nos diſpoſitions les plus ſecrettes & de toutes nos actions avec la droite raiſon, cette regle inflexible de rectitude que Dieu a miſe en nous, afin d'y meſurer nos ſentimens les plus intimes & nos actions quelconques. Nous devons aux autres la juſtice, la compaſſion, l'humanité, la bienfaiſance, quand même nous n'aurions à en attendre que de l'ingratitude au lieu du juſte retour que méritent les bienfaits.

Pour nous impoſer des devoirs, pour nous preſcrire des Loix qui nous obligent, il faut ſans doute une autorité qui ait droit de nous commander. Refuſera-t-on ce droit à la néceſſité? Diſputera-t-on les titres de cette nature qui commande en ſouveraine à tout ce qui exiſte? L'homme a des devoirs parce qu'il eſt homme, c'eſt-à-dire, parce qu'il eſt ſenſible, parce qu'il aime le bien & fuit le mal, parce qu'il eſt forcé d'aimer l'un & de haïr l'autre.... les devoirs de l'homme ſont donc fondés ſur la nature de l'homme lui-même. (p. 14 & 15.)

C'eſt toujours la même erreur par laquelle on ſuppoſe fauſſement que tous les devoirs de l'homme ſont réverſibles à lui-même & à ſon

bien-être phyſique, ce qui, s'il étoit vrai, ne feroit de toute ſa conduite qu'un ſordide & honteux trafic. L'intérêt propre qui dans cette hypotheſe allumeroit tous ſes deſirs, corromproit toutes ſes vertus & excluroit tous ſes forfaits, il pourroit tout oſer, tout entreprendre ſans remords, dès que l'objet de ſes vœux lui paroîtroit agréable ou utile. Il faut donc une autorité pour nous preſcrire des Loix qui nous obligent, oui ſans doute, & cette autorité n'eſt autre que celle de Dieu, l'auteur ſuprême de tous les êtres qui compoſent ce que nous appellons nature. Attribuer cette autorité à la néceſſité & à la nature en général, c'eſt prononcer des mots vuides de ſens, puiſque la nature & la néceſſité n'exiſtent point & ne ſont rien dans cette abſtraction métaphyſique. L'homme a des devoirs parce qu'il eſt homme, c'eſt à-dire raiſonnable & non pas ſenſible, puiſque c'eſt la raiſon qui le diſtingue eſſentiellement des animaux ſenſibles comme lui; mais non raiſonnables comme lui. Ses devoirs ſont donc fondés premierement & principalement ſur ſa raiſon, & non pas ſur ſa ſenſibilité.

§. VIII. *Ces Loix naturelles ſont claires & ſenſibles.*

La conſcience n'eſt que la connoiſſance acquiſe par l'expérience des ſentimens favorables ou nuiſibles, que notre conduite doit exciter dans ceux qui en éprouvent les effets. Lorſque l'homme eſt aſſuré qu'il a fait le bien, ſa conſcience ne lui offre que des ſentimens agréables que l'on déſigne ſous les noms d'eſtime de ſoi, de

complaiſance, de contentement intérieur, de fierté; au contraire, lorſqu'il a violé les devoirs d'un être ſociable, il éprouve les mouvemens incommodes de la haine, du mépris de lui-même, de la honte, de l'inquiétude, de la crainte, des remords; ſon imagination allarmée, ſa mémoire importune lui retracent ſans ceſſe le tableau de ſes aſſociés indignés. (p. 16.).

Cette définition de la conſcience & la deſcription des ſentimens qu'elle produit dans le cœur de l'homme, ſelon qu'il a bien ou mal fait, ne ſont point frappées au coin de la vérité. La conſcience eſt cette ſcience ou ce jugement actuel de l'ame, qui dicte qu'une choſe eſt permiſe ou défendue, parce qu'elle eſt conforme ou contraire à la loi qui la permet ou qui la défend, & nullement par rapport aux ſentimens favorables ou nuiſibles que notre conduite doit exciter dans ceux qui en éprouvent les effets, ſi ce n'eſt qu'autant que ces ſentimens ſeroient eux-mêmes calqués ſur la loi. Il peut très-bien arriver qu'une action injuſte produiſe des ſentimens favorables dans ceux qui en éprouvent les effets. Un riche, par exemple, qui auroit amaſſé de grands biens par des voies uſuraires, & qui touché de répentir, feroit de grandes largeſſes aux pauvres, exciteroit en eux des ſentimens favorables, & dans tous ceux qui en ſeroient témoins, ou qui en entendroient parler, toutes les bouches s'ouvriroient pour chanter les louanges de ce riche Aumônier, & le célébrer comme un inſigne bienfaiteur de l'humanité ſouffrante: cependant il commettroit une injuſtice,

la juſtice l'oblige de reſtituer à ceux qu'il a ruinés ou obérés par ſes uſures. Un Prince juſte & ſévére qui punit le crime ſans miſéricorde & réprime tous les abus dans toute l'étendue de ſes Etats, excite par ſa conduite des ſentimens nuiſibles dans le cœur de tous ſes mauvais ſujets, qui, pour l'ordinaire, ne ſont pas en petit nombre, & peut-être même dans celui d'une partie de ſes bons ſujets, qui ne voudroient pas être ſurveillés de ſi près par le Prince, & qui le taxeront d'un excès de ſévérité : il fait cependant un acte de vertu très-conforme à la droite conſcience. Donc on ne doit pas juger de la bonté ou de la méchanceté morale des actions des hommes, par les ſentimens favorables ou nuiſibles qu'elle excite dans ceux qui en éprouvent les effets ; & prétendre que la conſcience n'eſt autre choſe que la connoiſſance acquiſe par l'expérience de ces ſortes de ſentimens, eſt une prétention chimérique, deſtituée de toute vérité & démentie par l'expérience même de tous les âges.

Ce n'eſt pas mieux rencontrer que de faire conſiſter les effets de la bonne conſcience dans *l'eſtime de ſoi, la complaiſance, la fierté*, non plus que les effets de la mauvaiſe conſcience dans le ſeul tableau de l'indignation de nos aſſociés. La propre eſtime, la fiere & orgueilleuſe complaiſance en ſoi-même, loin d'être les fruits délicieux d'une bonne conſcience, ſont pour elle, au contraire, le triſte ſujet des cuiſans remords, puiſqu'elles forment le plus grand de tous les crimes, cette ſecrette idolâtrie qui fait que l'homme place ſa derniere fin en lui-même, en s'attribuant par un vol ſacrilége qui le rend coupable

du crime de leze-Majeſté divine, le culte ſouverain qui n'eſt dû qu'à Dieu, principe de tout bien, de toute vertu. Et pour ce qui eſt de l'indignation des autres que l'on ſuppoſe ſans ceſſe préſente à la mémoire & à l'imagination du méchant pour le tourmenter, combien de crimes abominables aux yeux de Dieu, de la foi, de la raiſon, qui ſont honorables aux yeux du monde! L'orgueil, la vanité, l'ambition, le luxe, la magnificence, l'oſtentation, la vengeance, la fauſſe bravoure, le barbare courage qui porte à tremper ſes mains dans ſon propre ſang ou dans celui d'un ennemi; tant de diſſolutions de toute eſpece qui font rougir la pudeur & frémir l'innocence, ne ſont-ce pas ſes idoles favorites auxquelles il érige des temples & prodigue ſon encens? Le méchant n'aura donc la conſcience bourrelée que quand il aura commis quelques-uns de ces crimes extrêmement rares qui le chargeront de toute l'indignation publique, & qu'il ne ſera point encore aſſez méchamment habile pour ſecouer ce poids incommode? C'eſt donc dans la juſte indignation d'un Dieu vengeur du crime, & dans les traits de feu qu'il doit faire pleuvoir ſur les méchans, qu'il faut chercher les fruits amers que produit à chaque inſtant la conſcience gangrenée du pécheur, & qui empoiſonnent tout le tiſſu de ſa vie déréglée.

§. IX. *L'ignorance, ſource des vices & des maux de la ſociété.*

L'ignorance & le menſonge ſont les vraies ſources des maux dont nous voyons les ſociétés humaines

affligées. Les hommes ne ſon méchans que parce qu'ils ignorent leurs véritables intérêts . . . On les trompe & ſur leur vrai bonheur & ſur les moyens d'y parvenir. On les trompe ſur leur propre nature que l'enthouſiaſme & l'impoſture conſpirent à combattre, & dont la tyrannie voudroit étouffer la voix. On les trompe en leur défendant de conſulter ou de cultiver l'expérience & la raiſon, auxquelles on ſubſtitue les fantômes des fables, des rêveries & myſteres . . . . On les trompe en ce que tout conſpire à les abreuver d'erreurs, d'opinions fauſſes, de préjugés, de paſſions qui ſans ceſſe les mettent aux priſes les uns avec les autres, & leur font croire que c'eſt en commettant le mal que l'on peut ſe rendre heureux. (p. 17.)

Si l'Auteur & ſes Aſſociés peuvent répondre pertinemment aux trois queſtions que je vais prendre la liberté de leur faire, je m'engage à penſer comme eux, que l'ignorance eſt l'unique ſource des maux qui affligent les ſociétés humaines ; mais ſi je les rends muets, comme j'oſe m'en flatter, ils trouveront bon que je continue de croire que l'ignorance n'eſt ni la ſeule ni la principale ſource des maux qui nous accablent.

QUESTION PREMIERE.

Si l'ignorance eſt l'unique ſource des maux qui affligent le genre humain, comment répondre à ce mot ſi connu & ſi fondé ſur l'expérience de tous les hommes : *Video meliora proboque, deteriora ſequor.*

QUESTION II.

Un voleur de grand chemin ignore-t-il qu'il ſeroit de ſon intérêt de gagner ſa vie en travaillant au lieu de ſe faire pendre ou rouer, en dépouillant ou en aſſaſſinant les voyageurs, & la connoiſſance qu'il a de ſon véritable intérêt, l'empêche-t-elle de s'expoſer à mourir à la potence ou ſur la roue, lorſqu'il continue ſes brigandages ? Cette queſtion doit s'appliquer à tous les malfaiteurs en général.

QUESTION III.

Notre ſiécle n'eſt-il pas le ſiécle des lumieres par excellence, & n'eſt-ce pas aux travaux & aux écrits de Meſſieurs nos Philoſophes modernes qu'il eſt redevable de ce précieux avantage qui le diſtingue ſi glorieuſement de tous les ſiecles qui l'ont précédés ? Mais eſt-il auſſi par excellence, le ſiecle du patriotiſme, de la ſociabilité, de l'humanité, de la bienfaiſance, de la bonne foi, de la probité, de la ſimplicité, de la pureté & de l'innocence des mœurs, de la ſainte & auſtere vertu ?

En attendant la réponſe à ces différentes queſtions, je dirai à notre Auteur qu'il n'y a jamais eu que la Philoſophie moderne ou celle qui lui reſſembla autrefois, qui ait voulu tromper l'homme & ſur ſon vrai bonheur & ſur les moyens d'y parvenir, & ſur ſa propre nature, en s'efforçant de l'aſſimiler à la brute, à l'inſecte, ou à la pouſſiere,

pouſſiére, & en mettant tout en œuvre pour le lui perſuader. Mais quant à la Religion déſignée ici ſous les beaux noms d'*enthouſiaſme* & *d'impoſture*, elle mit toujours toute ſon application à éclairer l'homme, & ſur ſon vrai bonheur & ſur les moyens efficaces d'y parvenir, & ſur ſa propre nature; jamais elle ne ceſſa un inſtant de lui répéter, de lui crier de toutes ſes forces, qu'il ne pouvoit trouver ſon bonheur que dans la poſſeſſion de Dieu; le bien ſuprême, ni les moyens d'y parvenir, que dans la pratique conſtante de toutes les vertus; que rien n'étoit plus noble que ſa propre nature, qu'il avoit été créé à la reſſemblance de Dieu pour en être la vive image & repréſenter comme dans un tableau animé, les traits auguſtes de ſa bonté, de ſa clémence, de ſon équité, de ſa ſainteté, de ſon horreur pour le vice, de ſon amour pour la vertu, de toutes ſes perfections divines, & que ce ne ſeroit qu'en devenant la copie parfaite du céleſte original qu'il pourroit ſe rendre heureux. Voilà les leçons du Chriſtianiſme, & c'eſt ainſi qu'il fait accroire aux hommes que ce n'eſt qu'en commettant le mal qu'ils peuvent ſe frayer la route du bonheur.

§. XXIV. *De ce qui eſt licite ou illicite*

Une action, quoique défendue par la loi civile, peut être juſte lorſqu'elle eſt conforme à la loi naturelle; alors, quoique juſte, elle devient illicite. Pareillement une action eſt injuſte lorſque, défendue par la loi naturelle, elle eſt ordonnée ou permiſe par la loi civile; dans ce cas, quoiqu'injuſte, elle devient

pourtant licite ; l'injuſtice eſt du côté du Légiſlateur, qui viole une loi antérieure à toute autorité humaine. (p. 37.)

On tombe d'accord qu'une action défendue par la loi civile devient illicite quoiqu'elle ſoit juſte & conforme à la loi naturelle, en ce ſens que la loi naturelle la permet ; parce que la loi civile peut reſtreindre l'exercice des choſes que la loi naturelle permet, mais il n'en eſt pas de même des actions juſtes & conformes à la loi naturelle, en ce ſens que la loi naturelle les commande abſolument. Ces actions deviennent pour lors indiſpenſables, & quoique la loi civile les défende, elles ne deviennent pas illicites par cette défenſe, & l'on eſt obligé de les accomplir, parce qu'elles ſont eſſentiellement & néceſſairement bonnes, d'où il ſuit qu'il eſt indiſpenſable de les accomplir, & qu'on ne peut s'en diſpenſer ſans violer le précepte de la loi naturelle, ce qui n'eſt jamais permis. Pareillement une action défendue par la loi naturelle, eſt non ſeulement injuſte, mais encore illicite, quoique la loi civile la permette, enſorte qu'il faut en ce cas, déſobéir à la loi civile pour obéir à la loi naturelle, dût-il en coûter la vie. Il y a plus, c'eſt que Dieu même, tout Dieu qu'il eſt, ne peut permettre une choſe que la loi naturelle défend, parce quelle ne défend rien qui ne ſoit eſſentiellement mauvais, & que Dieu ne peut permettre ce qui eſt eſſentiellement mauvais, parce qu'il ne peut changer l'eſſence des choſes en faiſant que ce qui eſt eſſentiellement mauvais, ne le ſoit pas en effet, ni permettre ce qui eſt

eſſentiellement mauvais, ſans ceſſer d'être juſte, ſaint, & ſans ſe contredire lui-même en permettant de violer l'ordre éternel qu'il a gravé en caracteres ineffaçables dans le cœur de tous les hommes, & dont la loi naturelle n'eſt qu'une participation néceſſaire.

Rendons ceci ſenſible par deux exemples qui ſoient à la portée de tout le monde. La loi naturelle m'ordonne de reſtituer le bien mal acquis : la loi civile me le défend, je le ſuppoſe. Dans cette ſuppoſition, je dois reſtituer le bien mal acquis, & la reſtitution que j'en fais eſt non-ſeulement juſte comme conforme à la loi naturelle, mais encore *licite*, *néceſſaire*, *indiſpenſable*, malgré la loi civile qui me la défend.

La loi naturelle me défend d'adorer les idoles ; la loi civile des puiſſances payennes me le permet, elle me l'ordonne ; je dois refuſer mon encens aux idoles, & mon refus pouſſé juſqu'à la mort la plus cruelle inclusivement, eſt non-ſeulement juſte, mais encore *licite*, *néceſſaire*, *indiſpenſable*. Le Légiſlateur ne portera point mon iniquité, ſi j'ai la foibleſſe de lui obéir, je ne ferai que me rendre complice de la ſienne. Les maximes avancées dans ce XXIV Paragraphe ſur les actions licites ou illicites, ſont donc évidemment fauſſes dans la théorie, & infiniment pernicieuſes dans la pratique.

§. XXVIII. *La plûpart des peuples de la terre ſont forcés de prodiguer leur ſecours, leur ſang & leurs tréſors à des ingrats qui ſe perſuadent que le ciel a voulu que leurs ſemblables travaillaſſent pour eux & ſerviſſent à entretenir l'orgueil, le faſte & la pareſſe de ceux qu'ils ont eux mêmes choiſis pour les guider, les défendre & les rendre heureux.*

Le choix des Souverains par les peuples ſi ſouvent inculqué dans les écrits de nos Philoſophes modernes, s'y trouve trop généraliſé, & ſous ces points de vue, il eſt contraire aux lumieres de la raiſon, aux indications de la nature & à la volonté de l'Auteur même de la nature, deſtitué de tout fondement, tendant à l'anarchie & à la révolte, démenti par ceux-mêmes qui les ſoutiennent, & inutile aux effets qu'ils lui attribuent, quand même il ſeroit auſſi fondé qu'il l'eſt peu dans l'étendue qu'ils lui donnent.

Il eſt donc contre la raiſon de dire, abſolument parlant, que les Souverains ont été faits par le choix entiérement libre des peuples, puiſque la raiſon nous dicte qu'il eſt inſéparable des ſociétés humaines que les uns commandent comme ſupérieurs, que les autres obéiſſent comme inférieurs, & que la ſupériorité des premiers, ainſi que l'infériorité des ſeconds, a des ſources bien différentes du choix purement libre des peuples. On les trouve ces ſources primitives dans la différence que l'Auteur de la nature a miſe entre les hommes, ſoit du côté des forces du corps, ſoit du côté des talens de l'eſprit, ſoit par rapport au travail, à l'activité, à l'adreſſe, à l'in-

duſtrie, au mérite enfin & à toutes les qualités qui ſont que les uns ſont propres à commander & les autres à obéir. En un mot, il y eut toujours inégalité parmi les hommes, & par rapport aux forces corporelles, & par rapport aux facultés intellectuelles; notre Auteur en convient, & il ajoute, p 19, que cette inégalité fut toujours néceſſaire, que l'homme foible, ſoit de corps, ſoit d'eſprit, fut toujours forcé de reconnoître la ſupériorité du plus fort, du plus induſtrieux, du plus ſpirituel. Nous ajoutons nous, que cela poſé, il eſt faux que la ſouveraineté n'ait pour baſe que le choix libre & volontaire des peuples; elle eſt originairement fondée ſur ſa néceſſité même, pour aſſurer la tranquillité & procurer la felicité publique; la nature de l'homme réclame une autorité ſouveraine pour le conduire dans l'ordre du gouvernement, & la ſupériorité des talens propres à gouverner, eſt, pour ainſi dire, la voie qui proclame Souverain le ſujet qui les poſſéde, à remonter à l'origine des choſes & la fondation des premieres Monarchies. Le plus foible d'eſprit & de corps, le moins actif, le moins habile, le moins induſtrieux, doit obéir à celui qui joint aux forces de l'eſprit & du corps, l'activité, l'induſtrie, l'habileté; c'eſt par cette inégalité des talens que s'explique l'Auteur même de la nature ſur ceux qu'il ſoumet à l'obéiſſance; & c'eſt ainſi en effet, que les premiers Empires furent fondés. L'homme le mieux pourvu de tous les talens propres à commander, prit l'aſcendant ſur les autres, qui ſe crurent obligés avec raiſon & pour leur propre bonheur, de plier ſous ſon autorité. Ainſi l'autorité ſouve-

raine ſe trouve fondée ſur la raiſon même, ſur les qualités reſpectives des hommes, ſur leurs beſoins mutuels & les ſervices réciproques qu'ils ſe doivent les uns aux autres en proportion de la variété de leurs talens, ſur la voix de la nature, ou plutôt de l'Auteur de la nature, qui s'expliqua clairement ſur ceux qu'il deſtina d'abord au gouvernement des peuples. Il eſt donc faux, abſolument parlant, qu'il en faille chercher la ſource dans le ſeul choix parfaitement libre & volontaire des peuples; & ce prétendu choix n'eſt nullement fondé. Eh! ſur quoi le ſeroit-il? ſur les faits hiſtoriques? Qu'on nous produiſe donc les monumens certains de l'hiſtoire ancienne où ces faits ſe trouvent dépoſés; qu'on nous cite les peuples qui, dans une aſſemblée générale, ont fait choix de leurs Souverains; ſeroit-ce les Chaldéens, les Egyptiens, les Phéniciens, les Aſſiriens, les Medes, & tant d'autres peuples, dont l'origine obſcure va ſe perdre dans la nuit des temps ſans qu'il ſoit poſſible d'en rien ſavoir de certain? Ce que l'on ſait indubitablement, c'eſt que dans l'origine du monde, les chefs de familles étoient autant de Rois établis de Dieu même, & que dans la ſuite des temps les grands Empires ſe formèrent par la voie des conquêtes. Le prétendu choix des Souverains par les peuples n'a donc aucun fondement, & il tend à l'anarchie & à la révolte.

J'en atteſte ſes partiſans eux-mêmes; pourquoi veulent-ils faire entendre aux peuples qu'ils ont librement choiſi leurs Maîtres, ſinon pour leur perſuader que ce qu'ils ont librement fait, ils peuvent le défaire avec la même liberté, tou-

tes les fois qu'ils croiront avoir des raiſons pour s'y déterminer ; qu'ils peuvent auſſi ſecouer ſans aucun ſcrupule, le joug de la ſubordination qui les gêne ; que l'autorité du Prince étant leur ouvrage, ils peuvent & doivent même la reſtreindre ou la lui ôter toute entiere par la force des armes quand il en abuſe. Et c'eſt ainſi que la fauſſe opinion ſelon laquelle les peuples ont choiſi les Souverains, conduit viſiblement à l'anarchie & à la revolte, ces maux terribles & ſi funeſtes à la ſociété. Cette pernicieuſe opinion mene donc à l'anarchie & à la révolte, elle eſt encore démentie par ſes propres partiſans, & c'eſt notre Auteur lui-même qui va nous en fournir la preuve. Il ſoutient fortement que l'inégalité morale ou civile des hommes eſt naturelle & néceſſaire, parce qu'elle eſt fondée ſur l'inégalité phyſique des facultés intellectuelles & corporelles que la nature elle-même a miſe entr'eux, il aſſure que les hommes *furent toujours inégaux, qu'il ne faut point déclamer contre cette inégalité qui fut toujours néceſſaire ; que l'homme foible, ſoit de corps, ſoit d'eſprit, fut toujours forcé de reconnoître la ſupériorité du plus fort, du plus induſtrieux, du plus ſpirituel.* (p. 18 & 19.)

J'oſe donc lui demander maintenant comment tout cela peut s'accorder avec l'aſſertion de la pleine & entiere liberté des peuples dans l'élection de leurs Souverains. Un choix forcé & volontaire, néceſſaire & libre, naturel & contingent tout à la fois, fondé ſur l'eſſence des choſes, & néanmoins indifférent, dicté par la raiſon, & cependant arbitraire & dépendant du

caprice. Nous ne voudrions pas qu'on nous obligeât d'accorder toutes ces choſes, & nous ſerions charmés que notre Auteur voulût bien nous en faire voir l'accord. Nous voulons bien le ſuppoſer nous-mêmes cet accord ; nous voulons bien croire de plus que le choix des Souverains par les peuples eſt auſſi fondé qu'il l'eſt peu en effet, & dans ces deux ſuppoſitions mêmes toutes gratuites qu'elles ſont, nous ne craignons pas d'aſſurer que le ſyſtême qui conſtitue les peuples électeurs de leurs Souverains, eſt inutile au but que ſe propoſent ſes partiſans.

Le but de ce ſyſtême n'eſt autre que de donner aux peuples le droit de revenir ſur leur choix & de ſe mettre à couvert de l'abus de l'autorité ſuprême en deſtituant les Souverains qui en abuſent. Or, un pareil droit n'eſt nullement attaché à la liberté du choix de la part des peuples par rapport à leurs Souverains. Il faudroit pour cela que les peuples n'euſſent pu ſe choiſir des Souverains, ſans faire avec eux un contrat ſocial conçu en ces termes ou en d'autres ſemblables : *nous vous choiſiſſons pour notre Souverain, mais à condition que vous nous gouvernerez ſelon telles & telles regles que nous vous preſcrivons à ce moment, & que ſi vous les violez, il nous ſera libre de vous punir, de vous détrôner, de vous mettre à mort s'il le faut.* Je prie maintenant tout homme ſenſé de me dire ſi un pareil langage ne ſeroit pas ridicule & abſurde dans la bouche d'un peuple que l'on ſuppoſeroit choiſir un Souverain digne de le commander, parce qu'il poſſéderoit en un éminent dégré toutes les qualités propres au commandement? Une telle

propoſition ne ſeroit-elle pas une inſulte ſanglante pour le ſujet qu'on voudroit élire, & s'il réuniſſoit en effet dans ſa perſonne les talents & les qualités dont il s'agit ici, pourroit-il s'empêcher de la rejetter avec autant de mépris que d'indignation? *Ou vous me croyez digne de gouverner en Souverain*, répondroit-il donc au peuple qui lui tiendroit un pareil propos, *ou vous ne le croyez pas: ſi vous le croyez, vous devez vous repoſer ſur moi de tous vos intérêts qui me ſeront d'autant plus ſacrés que vous me les remettrez tous avec moins de réſerve, ſans cela vous n'êtes pas conſéquents. Si vous ne me croyez pas digne de vous gouverner, allez, vous êtes des inſolens, portez ailleurs & vos vœux pleins d'inſultes, & la baſſeſſe de vos ſentimens.*

D'ailleurs, ſi l'on ſuppoſe que les premiers peuples qui ont eu des Souverains, les ont choiſis en paſſant avec eux un contrat ſocial, & en leur preſcrivant les conditions de leur gouvernement, ces peuples ont été les maîtres de changer dans la ſuite ces conditions, de les augmenter ou de les diminuer, & les deſcendans de ces premiers peuples ont eu & auront le même droit dans toute la ſuite des ſiecles: & de-là quel trouble, quel bouleverſement dans la ſociété, lorſque les peuples mécontens de leurs Souverains, croiront pouvoir ſe faire juſtice à eux-mêmes les armes à la main, & que les Souverains armés de leur côté, ne voyant plus que des rébelles dans leurs ſujets, mettront tout en uſage pour les réduire! Ah! que la Religion chrétienne eſt bien plus ſage & plus amie des hommes que l'indiſcrette & barbare politique

qui les arme les uns contre les autres : écoutons-la donc parler un inſtant.

Vous n'êtes pas ſeulement les Chefs ſuprêmes des peuples ſoumis à vos ordres, dit-elle donc aux Souverains, vous en êtes encore & principalement les peres & les protecteurs. Vous devez donc les aimer comme vos enfans, les défendre comme vos ſujets, apporter tous vos ſoins à les rendre heureux; c'eſt pour cela même que Dieu vous a confié une portion de ſa puiſſance; vous n'en êtes les dépoſitaires qu'afin de l'exercer comme lui en verſant les graces à pleines mains. Pour vous peuples, ajoute-t-elle, reſpectez dans vos Souverains l'ouvrage de la Divinité. Ayez pour eux un amour filial & une fidélité à toute épreuve. Duſſent-ils manquer à leurs devoirs envers vous, leurs fautes ne vous diſpenſeroient pas de vos obligations envers eux & ne vous donneroient jamais la permiſſion de devenir rébelles, Leur autorité ne dépend point de vos caprices; elle dépend de Dieu ſeul qui fait les Rois & qui vous défend d'attenter à leur pouvoir, lors même qu'ils en abuſent contre vous. La patience, les vœux, les gémiſſemens, les larmes, la pénitence, les prieres ardentes adreſſées au ciel ſont les ſeules armes qu'il vous ſoit permis d'employer contre ceux auxquels le ciel lui-même a remis le glaive pour vous éprouver ou pour vous punir. Ces leçons, ſi je ne me trompe, valent bien celles de la philoſophie.

§. XXXIII. *Des Vertus ſociales.*

La vertu ne peut être que ce qui contribue à l'utilité, au bonheur & à la ſûreté de la ſociété .... on doit mettre l'activité au rang des vertus qui

ont pour objet le bien de la ſociété ; elles doivent être agiſſantes & non oiſeuſes comme les vertus factices & chimériques introduites par l'impoſture, qui ſouvent fait un mérite d'être inutiles aux autres. (P. 45 & 46.)

Nous avons déjà obſervé que cette définition de la vertu eſt très-incomplette & très-inſuffiſante, parce qu'elle ne définit la vertu que par l'une de ſes eſpeces, au lieu de la définir par le genre commun à toutes les eſpeces ; que ce qui contribue à l'utilité phyſique & temporelle de la ſociété ſoit une vertu quand il prend ſa ſource dans un bon & vertueux motif, on en convient ; mais que ce ſoit la ſeule vertu, & que tout ce qui ne tend point directement à procurer à la ſociété des avantages purement temporels doive être rélégué parmi les vertus chimériques & créées par l'impoſture, c'eſt un paradoxe révoltant d'un prétendu Philoſophe enſeveli dans la matiere, qui ne connoit que les ſens, le corps & le bien-être de la vie préſente, & qui brûle du deſir inſenſé de faire paſſer le Chriſtianiſme & toutes les vertus chrétiennes pour des ſonges creux. Un pareil délire que nous avons relevé plus haut & qui ne mérite que le mépris, ne nous arrêtera plus déſormais.

§. XXXV. *Objet du Gouvernement.*

§. XXXVI. *Source de l'autorité.*

L'auteur ne fait que répéter dans ces deux Paragraphes qui ne ſont que d'une page chacun, ce qu'on vient de réfuter touchant les ſources de l'autorité.

DISCOURS II.

Du Gouvernement.

§. I. *Ce que c'eſt que gouverner.*

GOUVERNER, c'eſt obliger les membres d'une ſociété à remplir fidelement les conditions d'un pacte .... Le Gouvernement eſt donc la force établie par la volonté publique pour régler les actions de tous les membres de la ſociété, & les obliger à concourir au but qu'elle ſe propoſe: ce but eſt la ſûreté, le bonheur, la conſervation du tout & de ſes parties. (p. 51 & 53.)

Cette définition du Gouvernement eſt abſurde & contradictoire dans les principes de l'Auteur. Elle eſt abſurde, puiſque le pacte ſocial étant une convention reciproque qui donne une force coactive aux Souverains ſur leurs ſujets & aux ſujets ſur leurs Souverains, les Souverains & les ſujets, les chefs & les membres ſe trouvent confondus; les ſujets ayant droit de gouverner leurs Souverains & de les obliger d'obſerver les conditions du pacte ſocial, comme les Souverains ont droit de gouverner leurs ſujets à leur tour & de les obliger auſſi à garder les conditions de ce même pacte; ce qui fait que les Souverains & les ſujets ſont tout à la fois Chefs & membres de la ſociété; ce qui n'eſt pas une légere confuſion, ni une médiocre abſurdité. Cette définition d

Gouvernement eſt abſurde par conſéquent; elle eſt contradictoire.

Nous prions l'Auteur de faire attention aux paroles ſuivantes, à la page 53 qu'on vient de citer : *chaque ſociété ſentit le beſoin de ſe ſoumettre à une volonté, à une force, à une autorité qui eut le droit de commander à tous ſes membres, &c.... chaque individu renonça donc pour ſon bien à une indépendance dont l'exercice ne pouvoit être que funeſte à lui-même & aux autres; il ſoumit ſa volonté, ſes facultés & ſes actions à la force centrale deſtinée à mettre le tout en mouvement.*

Nous prions encore l'Auteur de vouloir bien nous faire entendre comment il peut accorder le droit de commander à tous les membres de la ſociété, l'autorité de les gouverner, la force centrale deſtinée à les mettre en mouvement, & à les faire obéir bon gré, malgré, toutes concentrées dans le Souverain en vertu d'un renoncement général à l'indépendance & de la ſoumiſſion libre de toutes les facultés, de toutes les actions, de toutes les volontés de chaque individu de la ſociété à la volonté du Souverain; nous le prions, dis-je, de nous faire bien entendre comment il peut accorder tout cela avec le droit qu'il donne à ces mêmes individus de s'élever contre leurs Souverains, de lui faire la guerre, de lui ravir le trône, les biens, la liberté, la vie, s'ils le peuvent, pour le punir de l'abus d'une autorité à laquelle ils ont renoncé ſolemnellement en ſa faveur. *Abdiquer l'indépendance & demeurer toujours indépendant; renoncer à ſa volonté & ſe conſerver le droit de la reprendre; ſe laiſſer gouverner par ſon Souverain &*

le gouverner ſouverainement lui-même ; prendre ſes ordres & lui faire la loi : nous croirons que ces choſes ſont incompatibles & contradictoires juſqu'à ce que l'Auteur nous en ait montré l'accord & la compatibilité, & en attendant, il nous permettra de définir le Gouvernement ſuprême : *l'autorité établie de Dieu & indépendante de tout autre que de lui, pour faire obſerver les Loix naturelles, divines & humaines ; relativement au bonheur de la ſociété.*

DISCOURS III.

Des Souverains.

Les Souverains ſont des citoyens à qui les nations ont conféré le droit de les gouverner pour leur propre félicité. Quelle que ſoit la forme du Gouvernement, les droits de la ſouveraineté pour être légitimes, doivent être uniquement fondés ſur le conſentement des peuples .... Il n'eſt de Souverains légitimes que ceux qui gouvernent les peuples d'une maniere conforme à leurs volontés naturelles & raiſonnables .... la volonté d'un ſeul ne peut lier les volontés de tous, que lorſque ceux-ci l'adoptent ou conſentent à s'y conformer. (p. 87 & 88.)

Cette définition des Souverains n'eſt pas plus juſte que celle du Gouvernement ; c'eſt la même erreur qui les a dictées l'une & l'autre ; erreur qui conſiſte, comme on l'a déjà démontré tant de fois, à attribuer à la volonté & aux caprices

des peuples l'établiſſement de l'autorité ſouveraine & le choix des Souverains; de rendre les Souverains juſticiables des peuples, & les peuples juges des Souverains; au lieu que dans les vrais principes de la Religion & de la raiſon, l'établiſſement & la conſervation de l'autorité ſouveraine ſont l'ouvrage de Dieu & ne dépendent que de lui, parce que lui ſeul en qualité de Créateur & de Maître abſolu de l'univers a droit de commander aux cœurs & aux eſprits, d'exiger des peuples qu'ils obéiſſent à la puiſſance qu'il a établie & placée de ſes mains divines ſur leur tête pour les gouverner; de donner enfin ou d'ôter à ſon gré les trônes & les empires par des coups de juſtice ou de bonté, pour punir ou pour gratifier les peuples ſelon leurs mérites ou leurs démérites.

On voit régner la même erreur dans les Paragraphes ſuivans où l'on dit *que la puiſſance légiſlative & la puiſſance exécutrice des Loix appartiennent également aux peuples; que la ſociété demeure toujours maîtreſſe de fixer les regles à ceux qu'elle charge d'exercer ſon autorité; qu'elle peut toujours leur tracer la maniere dont elle veut être gouvernée; que ce droit réſide éternellement en elle; que la volonté de la ſociété eſt toujours la Loi ſuprême pour le Souverain comme pour le ſujet; que lorſque le Souverain briſe ce lien (de la volonté de la ſociété) ſes ſujets ne peuvent plus être liés; que le conſentement de la nation fait la ſouveraineté légitime; que la ſociété eſt toujours maîtreſſe de la ſouveraineté; &c.* tout cela n'eſt que la même erreur fondamentale répétée & avancée en cent manieres. Mais voyons quelque choſe de neuf

dans le Paragraphe XII intitulé, *de la Théocratie*, & dans les ſuivans.

Il n'eſt qu'une cauſe dans le monde capable de produire des effets ſi bizarres; (la ſoumiſſion des peuples, lors même que les Souverains abuſent du pouvoir ſuprême) *c'eſt la ſuperſtition toujours en contradiction avec la nature. Elle forma les Dieux ſur le modele des Monarques corrompus, elle transforma enſuite ces Monarques en Dieux. Dans preſque toutes les contrées du monde, le Sacerdoce occupa le trône, les Miniſtres de la Divinité partagerent avec elle les hommages & les reſpects de la terre, Repréſentans viſibles des êtres inviſibles de qui les mortels faiſoient dépendre leurs deſtinées, il fut un tems où les Prêtres furent dans tous les climats les Souverains, les Légiſlateurs & les Oracles de la Nation. Ce Gouvernement ſacerdotal fut nommé Théocratie; les Dieux furent cenſés gouverner eux-mêmes, tant que leurs Miniſtres régnerent ſur les hommes* (p. 103 & 104.)

On s'apperçoit aiſément que l'on en veut ici à toutes les Religions que l'on décore du nom reſpectable de ſuperſtition, & ſur-tout à la Religion Judaïque, c'eſt-à-dire, au culte preſcrit par Moyſe à la nation Juive pour honorer l'Etre ſuprême; nation dont le Gouvernement étoit vraiment Théocratique, puiſque ſes inſtitutions religieuſes & civiles avoient Dieu pour Auteur, & que c'étoit lui qui gouvernoit le peuple Juif par le miniſtere de Moyſe & de ſes ſucceſſeurs. On ne peut donc s'inſcrire en faux contre la Théocratie, relativement au peuple Juif,

Juif, ſans nier l'authenticité, la vérité & la divinité de ſes Livres qui la renferment; l'un eſt la ſuite infaillible de l'autre. Si les Livres des Juifs & de Moyſe leur Légiſlateur & leur conducteur au nom & ſous l'autorité de Dieu, ſont authentiques, vrais & divins, leur Gouvernement fut une Théocratie, puiſque ces Livres nous l'atteſtent, & la contiennent évidemment. On ne peut combattre la Théocratie Judaïque ſans combattre en même tems la Divinité des Livres que les Juifs tiennent pour divins, ni admettre la Divinité de ces Livres ſans admettre auſſi la Théocratie Judaïque qui s'y trouve conſignée. Tout ce qui prouve l'authenticité, la vérité & la divinité des Livres de Moyſe, prouve donc auſſi la Théocratie Judaïque; & il ne tiendra qu'à l'Auteur de ſe ſatisfaire pleinement ſur ce premier objet par la lecture des ouvrages excellens tant anciens que modernes, qui établiſſent d'une façon ſupérieurement victorieuſe la divinité de la Religion Judaïque & de la Religion chrétienne. Tels ſont entr'autres le Traité d'Origene contre Celſe; les Apologies de St. Juſtin & de Tertullien; la Démonſtration évangélique d'Euſebe; les ouvrages ſur la Religion de MM. Abbadie, Adiſſon, Vernet, Crouzas, Dillon, Huet, Boſſuet, de Fénélon, Paſcal, Vivez, Grotius, Denyſe, Houtteville, François, Bergier, Gauchat, Formey, le Franc de Pompignan, Tricolet, Muſſon, Bailly, Hoock, & enfin celui qui eſt intitulé: *des Titres primitifs de la révélation*, ou *Conſidérations critiques ſur la pureté & l'intégrité du Texte original des Livres ſaints de l'ancien Teſtament*, &c.

par le R. P. Gabriel Fabrici, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Docteur Théologien de Caſanate. *A Rome*, 1772. Nous dirons ſeulement ici, que ſi Moyſe n'eſt pas l'Auteur des cinq Livres qui lui ſont attribués ſous le nom de *Pentateuque*, & ſi ces Livres qui renferment la Religion & la Légiſlation des Juifs, ne ſont pas divins, il n'y a plus ni foi hiſtorique, ni faits certains; tout eſt fabuleux & chimérique dans les annales du monde & dans les hiſtoires des différents peuples qui habitent notre Globe; cela eſt évident à quiconque fait uſage de ſa raiſon. La foi hiſtorique & la certitude des faits ne portent que ſur les témoignages des Hiſtoriens qui nous tranſmettent les hiſtoires & les faits, & quand tous les Hiſtoriens de tous les tems s'accordent à les rapporter, leur accord unanime forme une certitude parfaite, une démonſtration morale, ſouveraine au premier dégré, qu'on ne pourroit nier ſans folie. C'eſt ainſi qu'il y auroit de la folie à nier qu'il y ait eu un Alexandre le Grand, un Céſar, un Pompée, &c. Eh bien! l'exiſtence de Moyſe, le Légiſlateur des Juifs, & celle des Livres qui contiennent la légiſlation, ne ſont pas moins certaines que l'exiſtence d'Alexandre le Grand, de Ceſar, de Pompée, parce qu'elles ſont appuyées ſur les témoignages réunis de tous les Ecrivains tant anciens que modernes du peuple Juif, & ſur ceux des Ecrivains du Paganiſme qui ont eu connoiſſance de ce peuple, tels entr'autres que Diodore de Sicile, Strabon, Trogue-Pompée, Juſtin, Pline, Tacite, Juvénal, Longin, Julien, Celſe. Tous ces Ecrivains atteſtent que Moyſe fut le Légiſlateur

des Juifs, & qu'il leur donna des Loix écrites dans le Pentateuque, qu'ils lui attribuent. Ces faits n'ont jamais été conteſtés, & ils ont paſſé juſqu'à nous par le canal d'une tradition conſtante, ſans la moindre interruption. Ils ſont donc certains d'une certitude parfaite, & évidens d'une évidence morale, ſouveraine au premier degré; à laquelle on ne pourroit ſe refuſer ſans folie & ſans ruiner par le fondement tous les faits & toutes les hiſtoires, puiſqu'enfin nous n'avons pas d'autres preuves qu'Homere, Hérodote, Virgile, Cicéron, & tous les Ecrivains de l'antiquité aient exiſté, & qu'ils ſoient les Auteurs des livres qui portent leurs noms.

Preſque toujours il (le Sacerdoce) *oſa tout impunément... Il perſuada aux peuples que le pouvoir que leurs chefs tenoient, ſoit de la force, ſoit du conſentement des hommes, étoit une émanation de la puiſſance ſuprême qui gouverne l'univers. Ainſi les droits des Souverains ſe changerent en des droits divins; leur autorité fut irrevocable, & leurs actions furent ſouſtraites au tribunal des nations: ces nations aveugles adopterent ces idées ſurnaturelles, & ſur la foi de leurs guides religieux, eurent pour leurs Chefs une vénération auſſi profonde, une ſoumiſſion auſſi peu raiſonnée que pour les Dieux dont elles les crurent les images. Ainſi les Rois devinrent des Dieux; ils ne furent plus comptables de leurs actions à leurs ſujets: la ſociété dégradée vit le Très-Haut dans ſes Tyrans les plus pervers... ſur les ruines de la félicité publique, on érigea un trône aux paſſions, aux fantaiſies, à l'orgueil du Monarque diviniſé.* (p. 104, 105 & 106.)

On voit ſans peine que l'Auteur en veut ſurtout au Chriſtianiſme ; mais on n'apperçoit nullement, ni l'eſprit, ni l'enſeignement de cette ſainte Religion dans l'affreuſe & infidele peinture qu'il en fait. Si elle enſeigne que les Rois ſont les images & les repréſentans de la Divinité qui s'en eſt réſervé le Jugement, & qui défend aux peuples d'y toucher ſous aucun prétexte, elle ne manque pas d'ajouter qu'ils ſont hommes comme le reſte des mortels ; que l'éminence de leurs vertus doit répondre à celle de leur rang ; qu'ils ne doivent leur élévation qu'au beſoin que les peuples ont de leur ſecours, & que c'eſt pour travailler infatigablement à la félicité publique qu'ils ſont établis ; que leur premier devoir, comme l'uſage le plus délicieux qu'ils puiſſent faire de leur puiſſance, eſt d'aſſiſter, de ſoulager, de protéger leurs ſujets, loin de les opprimer & de les tyranniſer, & qu'en manquant à cet eſſenttiel devoir, ils amaſſent ſur leurs têtes des tréſors funeſtes d'une colere d'autant plus implacable & plus terrible, qu'elle aura été plus lente à frapper : *judicium duriſſimum his qui præſunt, fiet : potentes potenter tormenta ſuſtinebunt.*

Eſt-ce donc là diviniſer les Tyrans, ſanctifier leurs crimes, leur accorder le privilége d'être méchants avec impunité, & ériger des trônes à leurs plus effrénées paſſions ? Mais, pourſuit notre Déclamateur, en accordant une origine céleſte à l'autorité ſouveraine .... *Dira-t-on qu'un Dieu que l'on appelle bon, parce qu'on lui ſuppoſe de la tendreſſe pour les hommes, veut être repréſenté ſous les traits d'un Tyran ? Peut-il approuver qu'un homme, lorſque ſes paſſions le changent en une bête féroce,*

ait le droit excluſif de dévorer ſes ſemblables ? Ce Dieu conſent-il qu'un mortel qui réellement ne differe en rien des autres, viole ſuivant ſes caprices les Loix qui maintiennent l'exiſtence de ſes créatures? A-t-il réſolu dans ſes Décrets éternels qu'un ſeul membre de chaque ſociété, profitât du travail de tous les autres, ne s'occupât que de ſon propre bonheur, & rendît à ſon gré le plus grand nombre malheureux ? Les Miniſtres de la Religion ſont en contradiction avec leurs propres principes, lorſqu'ils s'efforcent de rendre ſacrée l'autorité des Tyrans, & de mettre leur perſonne ſous la ſauve-garde du ciel.

Non, les Miniſtres de la Religion, ne ſont point en contradiction avec leurs propres principes quand ils tiennent pour ſacrée l'autorité des Tyrans de conduite ou d'adminiſtration qui abuſent de leur pouvoir légitime, & qu'ils mettent leur perſonne ſous la ſauve-garde du ciel, parce que leurs principes relatifs aux Souverains s'accordent parfaitement avec la ſûreté & tous les priviléges qu'ils leur accordent, lors même qu'ils ne craignent pas d'abuſer de leur autorité toujours ſacrée en ſoi, malgré l'abus qu'ils en font. Tout le vice dont il s'agit ici prend donc ſa ſource dans les diſpoſitions intimes de l'Auteur, qui ne peut ou ne veut pas ſaiſir l'accord des vérités qui lui paroiſſent fort mal-à-propos oppoſées & contradictoires. Ces vérités ſont, que l'autorité des Souverains mêmes qui en abuſent, ne laiſſe pas d'être céleſte & ſacrée ainſi que leur perſonne; que Dieu les met ſous ſa ſauve-garde & défend aux ſujets d'y toucher, parce que, quoiqu'il ne puiſſe approuver l'abus qu'ils font de leur autorité, il

n'en eſt pas moins vrai que cette autorité vient de lui ; qu'il a établi toutes les puiſſances de la terre, & que ceux qui leur réſiſtent en ſe révoltant contre elles, réſiſtent à Dieu même & à ſes ordres : *omnis anima poteſtatibus ſublimioribus ſubdita ſit : non eſt enim poteſtas niſi à Deo ; quæ autem ſunt, à Deo ordinatæ ſunt ; itaque qui réſiſtit poteſtati, Dei ordinationi réſiſtit. Qui autem reſiſtunt ipſi ſibi damnationem acquirunt.* (Epiſt. ad Roman. XIII. 1. 2. 3.)

Rien de plus précis que ce Texte de Saint Paul pour prouver que Dieu prend les Souverains ſous ſa ſauve-garde, comme ſon ouvrage, & rien auſſi de plus facile que de juſtifier ſa conduite à l'égard des Tyrans mêmes d'adminiſtration qui abuſent du pouvoir qu'il leur a confié. Il ne faut pour cela que diſtinguer la perſonne & l'adminiſtration du Tyran, le fond de ſon pouvoir & l'abus qu'il en fait.

La perſonne du Tyran & ſon pouvoir, quant au fond & à la ſubſtance ſont l'ouvrage de Dieu, puiſque c'eſt Dieu qui eſt l'auteur & de la Perſonne Royale & du pouvoir dont un Roi Tyran abuſe contre l'ordre & l'intention de Dieu.

Cette perſonne conſéquemment & ce pouvoir doivent être mis au nombre des choſes ſacrées que le ciel prend ſous ſa ſauve-garde & auxquelles il défend de toucher ſous peine de mort, & d'une mort éternelle. Mais l'abus du pouvoir n'eſt nullement l'œuvre de Dieu qui le condamne, le déteſte, le punira ſévérement un jour, & le ſouffre néanmoins pour un tems & pour de juſtes raiſons qu'il n'eſt ni

poſſible, ni permis à l'homme de ſonder. Helas! tout eſt myſtere pour lui dans la nature, un brin d'herbe l'embarraſſe, un fétu l'arrête, un atôme le confond; il ne connoît l'eſſence intime d'aucun des êtres qui frappent ſes yeux, & il oſeroit ſonder les profondeurs du Tout-Puiſſant, Auteur de tous les êtres, pénétrer la ſouveraine intelligence, comprendre la ſageſſe infinie & les raiſons de tout ce qu'elle fait en embraſſant pour ainſi dire & l'univers entier & la totalité des attributs de la Divinité qui brillent tous dans la maniere dont elle les gouverne? Quelle témérité pour un foible mortel!

Mais Dieu veut-il donc être repreſenté ſous les traits d'un Tyran? non: la clémence, la douceur, la tendreſſe, la bonté, la pitié, la bienfaiſance, la juſtice, la ſainteté, l'improbation du vice, l'approbation de la vertu; tels ſont entre mille autres non moins admirables les traits qui forment ſon tableau & ſous leſquels il veut être repréſenté & reconnu. Mais quand les copies ne reſſemblent point à l'original, s'enſuit-il qu'il ſoit libre à chacun de les déchirer & de les mettre en pieces? Dieu a fait les Souverains pour être ſes images & ſes copies, les miniſtres de ſa bonté & de ſa providence dans le gouvernement de leurs peuples; en établiſſant les Souverains il leur a ordonné de traiter leurs ſujets comme leurs enfans, & commandé aux ſujets d'obéir aux Souverains comme à leurs peres, ſans penſer jamais à ſe révolter contre eux, ſous prétexte d'oppreſſion, parce qu'il s'en eſt réſervé le jugement. Il arrive que ces Souverains, parce qu'ils ſont libres,

abuſent & de leur liberté & de leur pouvoir; cet abus & les maux qu'il enfante, ne repréſentent aſſurément pas les vertus & les perfections divines; mais la perſonne & le pouvoir des Souverains mêmes qui abuſent de leur autorité, ne laiſſent pas pour cela de repréſenter & la perſonne & le pouvoir de Dieu; les peuples ne ſont pas moins obligés de leur obéir dans tout ce qui n'eſt pas défendu par la Loi naturelle ou divine, & lors même qu'ils ne peuvent leur obéir, ils n'ont pas droit pour cela de ſe révolter contre eux, puiſque Dieu le leur défend, & que la révolte les rendroit autant ou plus coupables encore que les Souverains qui en ſeroient l'objet. Faut-il donc avoir des yeux de Linx pour reconnoître clairement le plus grand de tous les abus dans la permiſſion accordée aux peuples de ſe révolter contre les Souverains qui abuſent de leur pouvoir? Le Modérateur de l'univers n'auroit certainement pu mieux s'y prendre pour le remplir de trouble & de confuſion, que d'accorder un pareil privilége aux peuples toujours inquiets, toujours mécontens, toujours prêts à crier à l'oppreſſion & à la tyrannie. Que deviendroit un Royaume, ſi, ſous prétexte que les Magiſtrats & tous les Officiers établis par le Prince abuſent du pouvoir qu'il leur a confié, il étoit libre aux particuliers de ſe faire juſtice à eux-mêmes en s'élevant de leur propre autorité contre les Magiſtrats & les Officiers dépoſitaires du pouvoir ſouverain? Tel ſeroit préciſément l'état de l'univers tout entier dans le ſyſtême de notre Auteur. Qu'il reconnoiſſe donc

tout le danger de ſes erreurs, & qu'il ceſſe de blaſphemer ce qu'il ignore.

§. XV. *Du Droit-divin.*

Ceux qui fondent le pouvoir des Rois ſur la volonté divine, ne laiſſent pas de contredire par leur conduite ces ſpéculations merveilleuſes. N'eſt-ce pas en effet un attentat ſacrilege, une contradiction évidente que de ſuſpendre l'obéiſſance à des ordres émanés d'un Maître établi par la divinité même? N'y a-t-il pas de la témérité à réſiſter à un Monarque qui eſt l'image du Très-Haut? (p. 107 & 108.)

En s'exprimant de la ſorte, l'Auteur prouve qu'il ne s'entend nullement en contradiction. Si en fondant le pouvoir des Rois ſur la volonté divine nous prétendions que Dieu veut que nous rendions une obéiſſance aveugle & abſolue à leurs ordres même injuſtes & contraires à la Loi naturelle ou divine, & que cependant nous miſſions des reſtrictions à notre obéiſſance, & que nous fuſſions même perſuadés qu'on peut légitimement ſe révolter contre eux; il eſt évident que nous ſerions en contradiction avec nous-mêmes; mais auſſi c'eſt ce que nous n'avons garde de dire ou de penſer. Nous diſons donc que les Rois tiennent leur pouvoir immédiatement de Dieu; que leurs ſujets ſont obligés de leur obéir dans tout ce qui n'eſt pas défendu par la Loi naturelle ou divine, & que s'ils viennent à commander quelque choſe qui ſoit en effet défendu par l'une ou l'autre de ces

Loix, les ſujets doivent ſuſpendre leur obéiſſance en ce cas; mais ſans ſe révolter pour cela contre les Souverains, & en uſant à leur égard de tous les ménagemens compatibles avec la néceſſité indiſpenſable où ils ſont d'obéir à Dieu de préférence aux hommes. Que l'on faſſe voir de la contradiction dans cet expoſé de nos ſentimens ſur le point dont il s'agit.

Le Paragraphe ſuivant juſqu'au quarantieme qui eſt le dernier de ce troiſieme diſcours, n'offre que des répétitions, des déclamations & quelques leçons adreſſées tantôt aux Princes, tantôt à leurs Inſtituteurs & tantôt à leurs Miniſtres. Les répétitions conſiſtent à redire que la poſſeſſion ne peut légitimer l'abus du pouvoir; que les nations ont établi l'autorité ſuprême, & qu'elles peuvent la révoquer quand on en abuſe; qu'elles uſent alors de leurs droits; qu'elles ſont alors toujours les maîtreſſes de la ſouveraineté, &c. Ce ſeroit trop compter ſur l'indulgence des Lecteurs que de nous permettre de reproduire ſous les yeux les raiſons victorieuſes qui démontrent la fauſſeté de ces aſſertions paradoxales. Les déclamations ne méritent que le mépris, & pour les leçons, elles enlevent notre ſuffrage, à l'âcreté près qui les aſſaiſonne trop ſouvent.

DISCOURS IV.

Des Sujets.

§. 1. *Des Citoyens, des Sujets & des Eſclaves.*

IL n'eſt de vrais ſujets que pour des Souverains légitimes, & il n'eſt de Souverains légitimes que lorſqu'ils gouvernent les peuples de leur conſentement, ou quand la volonté du chef eſt l'expreſſion fidele de celle de la ſociété. (p. 160.)

Le ſecond membre de cette phraſe n'eſt qu'une redite ennuyeuſe & ſi peu ſenſée, qu'elle ne va pas à moins qu'à rendre tous les Souverains les ſimples eſclaves & les exécuteurs néceſſaires des volontés de leurs ſujets.

§. V. *Du Vœu de la Nation.*

La volonté de la ſociété ſera toujours ſuffiſamment connue, & le citoyen ne peut ignorer les ordres qu'il doit ſuivre, lorſque d'un côté le Souverain tout ſeul, & d'un autre côté la ſociété entiere, auront des volontés diſcordantes. On ne peut aſſez le répéter, les droits des Nations ſont antérieurs à ceux des Rois qu'elles ont choiſis pour les placer à leurs têtes. Elles n'ont jamais perdu le droit de limiter, d'altérer, de circonſcrire, de révoquer les pouvoirs qu'elles ont donnés, dès qu'elles en reconnoiſſent les abus; c'eſt alors leur voix & non celle du Souverain qui doit être écoutée. (p. 163.)

Nous n'imiterons pas notre Répétiteur, en rediſant, à ſon exemple, que les Rois tiennent leur pouvoir immédiatement de la Divinité, & que par conſéquent les Nations n'ont aucun droit de le circonſcrire ou de le révoquer abſolument ; nous nous contenterons d'obſerver qu'en donnant au citoyen pour le ſignal d'une juſte révolte contre ſon Roi, la volonté toute ſeule d'un Prince en oppoſition avec celle de tous ſes ſujets, il détruit d'une main ce qu'il s'efforce de bâtir de l'autre, puiſqu'il eſt plus que moralement impoſſible qu'un Souverain ſoit jamais ſeul contre tous ſes ſujets, il faudroit pour cela qu'il n'eût ni femme, ni enfans, ni parens ou alliés, ni amis, ni Miniſtres, ni ſerviteurs, ni eſclaves, ni ſoldats, ni courtiſans, &c. Cela eſt-il donc moralement poſſible & un Monarque ſolitaire à ce point n'eſt-il pas la plus grande des chimeres ?

§. VII. *Des troubles.*

Le Souverain le plus légitime, le plus ſage, le plus vertueux, ne ſeroit plus qu'un tyran, ſi, contre le vœu public, il s'obſtinoit à gouverner ; il rentre dans l'ordre des ſujets dès que la volonté publique a révoqué ſes pouvoirs. (p. 167.)

Il y a autant d'abſurdités que de mots dans ces quatre ou cinq lignes. Oui, il eſt abſurde de dire qu'un Souverain le plus légitime, le plus ſage, le plus vertueux, & conſéquemment le plus digne de gouverner, devient tyran s'il continue à tenir dans ſes mains les rênes du gou-

ernement contre le vœu public de ſes ſujets, ui, par cela ſeul qu'ils oſent élever la voix con- re la bonne adminiſtration d'un Prince légitime, ige & vertueux au ſouverain degré, ne doi- ent être regardés que comme autant de rebelles uſſi furieux qu'aveugles, qu'il faut mettre à la aiſon pour leurs propres intérêts & pour ceux e leur poſtérité. Tout homme raiſonnable ne ſent-il pas révolté quand il entend dire que le lus vertueux & le meilleur des Souverains eſt bligé de deſcendre du Trône pour ſe claſſer rmi le dernier de ſes ſujets, dès qu'une mul- ude injuſtement mutinée lui en donnera l'or- e, ſous peine d'être mis au rang odieux des preſſeurs & des fléaux du genre humain ? us le diſons hardiment, un plan ſemblable le plus propre de tous ceux qu'il ſoit poſſible imaginer, pour introduire l'anarchie, le trou- e & la confuſion dans l'univers, ſi ce n'eſt lui qui donneroit à chaque particulier mécon- nt du Prince, le droit de révoquer le choix u'il en auroit fait, & de lui plonger, s'il pou- oit le faire impunément, le poignard dans le ein.

§. IX. *Le citoyen doit être patient.*

Vous Souverains, que vos ordres ſoient juſtes, vous voulez être obéis. Vous ne trouverez point de ujets rebelles lorſque vous ne ſerez point vous-même ébelle à l'autorité qui doit regler la vôtre; lorſque deles organes de la ſociété vos loix ſeront conformes à ſon but. (pag. 169 & 170.)

Nous ne dirons pas que ces belles promeſſes

ont été démenties autant de fois que les bons Princes ont été ou égorgés ou combattus par des ſcélérats, & qu'elles le ſeront tant qu'il y aura des méchans dans le monde; nous dirons que la ſouveraineté ne va point du tout & ne ſauroit aller avec la dépendance d'une autorité ſupérieure qui la regle, la fixe & la détermine. Si c'eſt donc la ſociété qui a ſur le Prince une pareille autorité, il eſt évident que la ſociété eſt la ſouveraine du Prince, que le Prince n'eſt que le ſimple exécuteur de ſes volontés ſuprêmes, ſon organe, ſon inſtrument, & que le titre de Souverain n'eſt pour lui qu'un vain nom ſans aucune réalité.

§. XX. *De l'inſtruction du peuple.*

Rien de plus étonnant que le peu de ſoin que les Conducteurs des peuples ſe donnent pour leur inſtruction; elle eſt par-tout abandonnée aux Miniſtres de la Religion, bien plus occupés d'éblouir les eſprits par des fables, des merveilles, des myſteres, des pratiques, que de former les cœurs par les préceptes d'une morale humaine & naturelle. (p. 187.)

Cette ſatyre des inſtitutions chrétiennes ſi ſouvent répétée, eſt d'autant plus injuſte que ſi les peuples profitoient comme ils le doivent des leçons de leurs Inſtituteurs, le monde chrétien ſeroit vraiment l'image du Ciel: par la pratique de la bienfaiſance, de l'honnêteté, de l'amitié ſincere, des ſervices mutuels, de toutes les vertus enfin animées des plus purs motifs, que l'on y verroit briller de toute part. Tels étoient

les premiers Chrétiens, comme le témoigne le Philoſophe Athénagore dans la belle Apologie qu'il adreſſa pour eux aux Empereurs Marc-Aurèle & Luce-Aurèle Commode. « Chez nous, » dit-il, vous trouverez des ignorans, des ou» vriers, des vieilles femmes qui ne pourroient » peut-être pas démontrer par raiſonnemens la » vérité de notre doctrine, mais qui en font ſen» tir l'utilité par les effets & par les bonnes œu» vres; ils ne s'entendent ni en paroles, ni en » diſcours étudiés, mais ils font des bonnes » actions & donnent des exemples de vertu, ne » ſe défendant point quand on les maltraite, » donnant à ceux qui leur demandent & aimant » leur prochain comme eux-mêmes. Nous n'a» vons pas appris ſeulement à ne point frapper » ceux qui nous frappent & à ne pas plaider con» tre ceux qui nous font tort & dans nos per» ſonnes & dans nos biens, mais à tendre même » l'autre joue ſi on nous donne un ſoufflet, & » à abandonner encore notre manteau à ceux » qui nous prennent notre robe. » Les éleves de nos incrédules Précepteurs en font-ils autant, d'après les maximes de leurs Maîtres?

§. XXXIII. *Des Miniſtres de la Religion.*

L'expérience de tous les temps nous prouve que ce fut toujours dans les ſociétés les moins éclairées que les Prêtres eurent le plus d'aſcendant; c'eſt toujours en raiſon de leur ignorance, que les hommes ont accumulé ſur les membres du Clergé les richeſſes, les bienfaits, les honneurs. L'utilité de ces hommes ſacrés n'eſt fondée que ſur les opinions, ſur les craintes

des Nations. La raiſon ne permet donc pas de douter que la ſociété ou l'autorité qui la repréſente, n'aie le droit de diſpoſer des poſſeſſions du Clergé de la maniere la plus utile pour les peuples & la plus conforme à leur façon de penſer & à leurs beſoins actuels. Ces biens n'ont été donnés que ſous des conditions & par des motifs ſujets à diſparoître ; alors nulle preſcription ne peut en aſſurer la poſſeſſion à ceux qui en abuſent, en devenant inutiles ou nuiſibles à l'Etat. La Nation rentre alors dans ſes droits, elle fait reprendre des biens que le délire ſeul leur a fait aliéner. (p. 227 & 228.)

Les Annales de tous les Royaumes Chrétiens atteſtent que les Princes les plus éclairés & les plus avantageuſement partagés des vertus même politiques & militaires, furent préciſément ceux qui ſe firent un devoir d'accumuler ſur les membres du Clergé, les richeſſes, les bienfaits, les honneurs. Tels on vit entre une infinité d'autres, les Conſtantin, les Théodoſe, les Charlemagne, les Louis IX, les Othon, les Henri; &c. & ce qui portoit ces grands Princes à ſe montrer ſi favorables au Clergé, n'étoit ni la ſimple opinion de ſon utilité, ni la crainte je ne ſai quelle, qu'on aime à leur ſuppoſer très-gratuitement; mais la conviction intime & fondée ſur l'évidence où ils étoient de la divinité de la Religion Chrétienne & de la néceſſité indiſpenſable, ainſi que de la ſainteté de l'état de ſes Miniſtres. La ſaine raiſon ne prouvera donc jamais que la ſociété ou ceux qui la régiſſent, aient droit de diſpoſer des poſſeſſions du Clergé en faveur des peuples, puiſque

ſelon le droit naturel & divin, ces biens appartiennent en propre au Clergé, en vertu de tous les titres capables de fonder le droit de propriété commun à tous les individus de l'eſpece humaine, tels que la donation libre, l'acquiſition onéreuſe, le travail, l'induſtrie, les ſervices de toute eſpece rendus à la ſociété, ſans parler même de la conſécration particuliere que les Donateurs ont faite des biens eccleſiaſtiques à la Divinité, dans la perſonne des Miniſtres qui la repréſentent d'une façon toute ſpéciale ſur la terre, & qui ſont dévoués par état à ſon culte & à ſon ſervice. Tant qu'il y aura un Dieu & une Religion occupée à l'honorer, les conditions & les motifs de la donation des biens faite à l'Egliſe, ne diſparoîtront donc pas, ils ſubſiſteront juſqu'à la fin des ſiecles malgré les efforts réunis & les Ecrits multipliés des envieux des biens du Clergé, qu'on a foudroyés tant de fois par des réponſes victorieuſes. On peut voir entr'autres Ouvrages ſur cette matiere, les Tomes VI, VII, XI & XII des Mémoires du Clergé, les Penſées ſur différens ſujets, par un ancien Militaire, bon Ouvrage imprimé à Langres en 1773, & qui ſe trouve à Paris, chez Humblot; les Lettres d'un Archevêque à l'Auteur de la brochure intitulée, *du Droit du Souverain ſur les biens-fonds du Clergé & des Moines, & de l'uſage qu'il peut faire de ces biens pour le bonheur des citoyens*; l'article *Biens d'Egliſe*, qui commence à la page 232 du troiſieme Tome de l'Analyſe des Conciles, imprimée à Paris, chez Vincent, en 1773, & ſur-tout l'Article *Immunités Eccléſiaſtiques*, qui commence à la

pag. 138 du IVe Tome du même Ouvrage, dans lequel on répond aux plus fortes raiſons des ennemis des immunités eccléſiaſtiques.

Dans preſque toutes les Nations Européennes, le Sacerdoce forme dans le ſein de l'Etat, un corps ſéparé de l'Etat qui refuſe d'en dépendre. (p. 228.)

Comme il y a deux ſortes de ſociétés dans le monde, l'une qui a pour objet les biens de la vie préſente, & l'autre ceux de la vie future; il y a auſſi deux ſortes de puiſſances établies de Dieu pour le gouvernement de ces deux ſociétés, l'une temporelle, dont le gouvernement a pour ſujet les hommes en tant qu'ils jouiſſent de la vie préſente, & pour objet les biens de cette même vie; l'autre ſpirituelle, dont le gouvernement a pour ſujet les hommes en tant qu'ils tiennent par l'eſprit à la vie future, & pour objet tout ce qui ſe rapporte à la vie future, à la conſcience, à la Religion.

Ces deux puiſſances viennent de Dieu, & dans ſes intentions, elles ſont diſtinctes, ſéparées, indépendantes l'une de l'autre, ſouveraines chacune dans ſon reſſort, dans l'objet & ſur les ſujets qui leur ſont propres; mais elles doivent ſe renfermer chacune dans ſon ordre, ſans empiéter ſur leurs droits reſpectifs. Telle eſt la volonté de Dieu ſur ces deux puiſſances qui émanent également de lui, & qui a reglé que la puiſſance temporelle ſeroit dans la main du Prince, & la puiſſance ſpirituelle dans celle du Miniſtre de la Religion, enſorte que le Prince fût ſoumis au Miniſtre de la Religion dans les objets

de la Religion, ſans rien perdre de ſon autorité temporelle, & le Miniſtre de la Religion fût ſoumis au Prince dans les choſes temporelles & civiles, ſans rien perdre non plus de ſon autorité ſpirituelle. Lors donc qu'un Prince obéit aux Miniſtres de la Religion dans les objets ſpirituels, il conſerve toute ſon autorité ſur ce Miniſtre même dans les objets temporels & civils, & par conſéquent il ne perd rien de ſes droits en qualité de Souverain dans l'ordre de la ſociété humaine, non plus que le Miniſtre de la Religion ne perd rien de ſes droits ſpirituels en obéiſſant, comme il le doit, au Prince dans toutes les choſes temporelles & civiles.

L'Etat doit être maître du Clergé; le Clergé ne doit jamais être le maître de l'Etat. Si ces maximes paroiſſent révoltantes à ces hommes hautains dont les droits n'ont que la crédulité pour baſe, dont le préjugé ſeul fait récompenſer l'oiſiveté, on leur dira que la ſaine Politique ne ſouffrit point à leurs prétentions faſtueuſes; que les peuples guéris de leurs erreurs ſont en droit de payer moins chèrement les prétendus ſervices que leurs Prêtres leur rendent. S'ils refuſoient de reconnoître les droits de la ſociété dont ils reçoivent des bienfaits, ne ſeroit-elle pas en droit de les renvoyer, pour leur ſubſiſtance, à ces Dieux donc ils diſent que leurs droits ſont émanés? Comment devroit-elle ſes récompenſes ou ſon eſtime à des paraſites qui ne s'attachent à l'état que pour le dévorer & le troubler? (p. 229.)

L'Auteur aime à s'eſcrimer contre les ſpectres qu'il ſe forge pour avoir le plaiſir de les com-

battre. La maxime qui dit que *l'Etat doit être maître du Clergé, & que le Clergé ne doit jamais être le maître de l'Etat*, cette maxime entendue de l'ordre civil & temporel ne révolte perſonne, & le Clergé inſtruit de ſa Religion eſt le premier à l'adopter, & à donner aux peuples l'exemple édifiant d'une ſoumiſſion parfaite à l'Etat dans toutes les choſes de ſon reſſort. C'eſt donc avec autant d'injuſtice que d'impiété qu'on nous peint les Prêtres comme des voraces paraſites & des perturbateurs cruels de l'Etat, leur inſtitution comme une chimere, leurs ſervices & leurs fonctions comme des paſſe-tems inutiles, le Dieu qu'ils adorent comme un phantôme que le ſeul préjugé réaliſe.

Quel découragement pour tous les citoyens utiles & pour les cultivateurs laborieux, que de voir des eſſaims de Cénobites & de Moines pareſſeux, ſans aucun travail avantageux pour les nations, ſe nourrir du miel préparé par leurs concitoyens, & fondés ſur des droits uſurpés par l'impoſture, les ſoumettre à des impôts onéreux. Le Laboureur ira-t-il défricher des terres incultes pour s'impoſer la néceſſité de payer le produit le plus clair à des hommes avides qui ne font rien, ni pour l'Etat, ni pour lui ? (p. 229.)

Une réponſe qui viendroit de nous ſeroit toujours ſuſpecte, quelque victorieuſe qu'elle pût être. Ecoutons donc parler un ami de l'humanité, convaincu, comme il le dit lui-même, que trois choſes *contribuent également à rendre un Empire floriſſant, la population, l'agriculture & le commerce*: écoutons parler ce zelé Patriote, cet

ancien Militaire qui a eu la gloire de combattre plus d'une fois les ennemis de la Patrie, & qui jouit de l'avantage plus glorieux encore de travailler infatigablement, & par les écrits, & par ſes conſeils, & par ſes actions à faire diſparoître la miſere du Royaume, & ſur-tout des campagnes. « Ce ſont les grandes Maiſons, dit-il, » qui ont donné de grands biens à l'Egliſe, » ou ſi l'on veut, aux Religieux. Ces biens étoient » pour la plûpart des terreins incultes, des fo» rêts immenſes qui ſervoient de refuge aux » Brigands qui infeſtoient nos Contrées. Les » Religieux les défricherent à la ſueur de leur » front; ne pouvant enſuite, malgré leur nom» bre, ſuffire à tout par eux-mêmes, ils attirerent » des habitans qu'ils formerent & qu'ils habi» tuerent au travail de la terre. Inſenſiblement » on vit s'élever autour de leurs maiſons des » Hameaux, des Villages, des Bourgs & des » Villes conſidérables. Les hommes qui s'y fi» xerent furent inſtruits dans la Religion chré» tienne, & s'humaniſerent à proportion qu'elle » jetta de profondes racines dans leurs cœurs; » le nombre des brigands diminua par ce » moyen; les campagnes, les Villes, les routes » devinrent plus sûres, & les hommes commen» cerent à vivre entr'eux ſans crainte.

» C'eſt ainſi que la France fut inſtruite & » humaniſée, de vaſtes champs en friche & » abandonnés furent convertis en des terres » fertiles & abondantes, & l'Etat tira du ſein » même de ſa plus grande miſere ſa force & » ſes plus grandes reſſources: voilà des faits que » l'on ne peut ſe diſſimuler, & les plus grands

» ſervices en même tems rendus à la Patrie &
» à l'humanité entiere; c'eſt dans les Commu-
» nautés que l'on a vû de tous les tems ſe for-
» mer les plus grands Saints & les plus grands
» hommes; c'eſt aux Bénédictins en un mot
» que les Empires, les Sciences, la Religion
» & l'Egliſe ont eu les plus grandes obligations.
» Tous les Etats religieux enſuite à l'envie les
» uns des autres ont cherché à ſe diſtinguer. Un
» homme de ma profeſſion ne doit point être
» ſuſpect ſur tout ceci. Quels ſont, pourrions-
» nous demander à nos Philoſophes, les grands
» Saints qu'ils ont formés parmi eux, & les
» grandes vertus qu'ils ont pratiquées? Ont-ils
» rendu à la Patrie d'auſſi grands ſervices que
» les Religieux? . . . Me dira-t-on que le choſes
» ſont bien changées: qu'eſt-ce qui n'a pas chan-
» gé dans la vie? . . . Mais les Religieux doivent
» immenſément, ils élevent de trop beaux Edi-
» fices, tant mieux! ils décorent le Royaume;
» ils font circuler l'argent parmi des malheureux
» qui n'ont ſouvent point d'autres reſſources
» pour vivre: leurs terres n'en ſont pas moins
» cultivées, ni les pauvres moins ſoulagés. Voit-
» on la plûpart des Seigneurs qui vivent dans
» leurs Terres y faire autant de bien, autant de
» charités? . . . Si les Communautés doivent;
» ce n'eſt qu'un bien pour les particuliers dont
» ils deviennent en quelque ſorte les Fermiers,
» peuvent-ils placer plus ſûrement leur argent?
» Quoique les Religieux ne travaillent plus la
» terre, leurs biens ſont toujours mieux entre-
» tenus, & leurs terres ſont d'un plus grand rap-
» port que celles des autres; leurs Fermiers ſont

» à leur aiſe, lorſque ceux des Seigneurs ſont le
» plûpart du tems écraſés par des Amodiateurs.
» Dans les tems de miſere & de calamité, les
» Communautés ſont la ſeule reſſource qui reſte
» aux malheureux dans les Provinces. Preſque
» tous les Seigneurs habitent les Villes & dé-
» vorent les campagnes, ſans leur être d'aucun
» ſecours, ou par des travaux, ou par des au-
» mônes. Que l'on compare les terres qui ap-
» partiennent à des Seigneurs ou à des parti-
» culiers avec celles qui dépendent des Religieux,
» & l'on verra bientôt celles dont les habitans
» ſont plus à leur aiſe & les moins à plaindre:
» d'où il réſulte que ſi on dépouilloit les Com-
» munautés de leurs biens, ils ſeroient bientôt
» entre les mains de gens riches, les terres ne
» ſeroient plus ſi bien cultivées, & les pauvres
» ſe trouveroient ſans ſecours dans leurs beſoins.
» Donc il me paroit de la ſaine politique d'un
» Etat de conſerver les Communautés au lieu
» de les détruire.

» Il n'eſt pas moins vrai que les biens d'E-
» gliſe ſont beaucoup plus chargés que ceux des
» particuliers; car outre les impôts ordinaires
» que les Fermiers acquittent, les Eccléſiaſtiques
» ou Religieux, payent encore au moins le quart
» de leurs revenus pour les Décimes, ſans les
» groſſes & menues réparations dont ils ſont te-
» nus pour les Chœurs d'Egliſes, Presbyteres,
» &c. La vie des Cloîtres eſt, dit-on tous les
» jours, une vie de fainéans & de pareſſeux;
» je voudrois bien ſçavoir quelle eſt celle que
» menent ceux qui leur font le plus ce re-
» proche? J'en appelle à eux-mêmes & à leur

» propre conſcience, il eſt vrai qu'ils croient pou-
» voir impunément ſe permettre tout, & ils ne
» veulent rien paſſer aux autres. Enfin je les invite
» à faire un noviciat de ſix mois ou d'un an
» dans une Communauté nombreuſe ; ils verront
» s'ils s'accoutumeront aiſément à un jeûne ſou-
» vent continuel, au maigre, à une vie frugale,
» à ſix ou ſept heures de chœur, la nuit ou le
» jour, dans les grands froids comme dans les
» grandes chaleurs, aux couchers les plus durs,
» à la clôture & à une ſubordination continuelle.
C'eſt ce qu'on lit depuis la page 52, juſqu'à la page 59 incluſivement, *des Penſées ſur différens ſujets, par un ancien Militaire* que nous avons déjà cité.

Citons-en encore un autre de plus fraîche date, puiſqu'il eſt de l'année ſuivante 1774, & qui n'a pas, non plus que le précédent, un Religieux pour Auteur. Il a pour titre, *l'Homme du monde éclairé*, Entretiens. *A Paris chez Moutard.* Les interlocuteurs figurent dans ces entretiens ſous le nom de Comte & de Chevalier, & c'eſt dans le ſixieme Entretien qui roule ſur les Moines, que l'Auteur fait ainſi parler le Chevalier & le Comte.

» *Le Ch.* Mais, Monſieur le Comte, ſi les
» Moines ne ſont plus dangereux, convenez du
» moins qu'ils ſont inutiles.

» *Le C.* Oui, pour ceux qui ne connoiſſent
» pas la Religion, & qui ne veulent pas la pra-
» tiquer. Si l'Etat n'a pas beſoin de défenſe, il
» faut ſupprimer au plutôt ceux qui le gardent.
» Si la Religion peut ſe paſſer de Miniſtres, ſi
» elle eſt une chimere ſuperflue dans un Etat,

» il faut anéantir toute la Milice ſéculiere &
» réguliere de l'Egliſe. Mais la Religion étant
» la plus ferme colonne du Gouvernement,
» il faut conſerver l'appui pour ſoutenir l'édifice,
» il ne faut pas réformer des troupes néceſſaires
» à la conſervation de la Patrie, & fuſſent-elles
» inutiles, (ce qui n'eſt point) il faut ſe rap-
» peller ſans ceſſe les obligations que nous leur
» avons. Ce ſont les Moines qui ont défriché
» la plus grande partie des terres, & qui ont
» porté l'agriculture à ce haut point de perfec-
» tion où elle eſt aujourd'hui. Liſez les Titres
» de fondation de chaque Monaſtere; ils com-
» mencent tous par ces mots: *Damus Foreſtam*
» *noſtram Monaſterio, &c.* Le Fondateur ne dit
» pas: Je donne des Plaines graſſes & fertiles
» où il n'y a qu'à ſemer pour recueillir, des
» Côteaux charmans où il n'y a qu'à travailler
» la Vigne pour avoir du Raiſin.

» C'étoit les Donataires eux-mêmes qui, à
» force de bras, de ſoins & de fatigues, chan-
» goient cette immenſe Forêt en magnifiques
» Prairies, en belles Plaines & en Côteaux dé-
» licieux. Encore aujourd'hui il n'y a point de
» Côteaux mieux cultivés que ceux des Moines.
» Le Laïque peu économe ou éloigné de ſon
» champ, tire ſans ceſſe du ſein de la terre,
» ſans être jamais en état de lui rendre, tandis
» que la préſence du Moine, ſes dépenſes & ſes
» travaux, réparent ſans ceſſe l'épuiſement de
» cette Mere bienfaiſante. Les Lettres ſont une
» autre obligation que nous avons aux Moines.
» Le peu de connoiſſance qui étoit chez les
» Barbares, fut perpétuée dans les Cloîtres.

» Les Sciences, ces filles du ciel, n'auroient
» elles pas abandonné la terre pour toujours,
» ſans le ſecours des Moines qui les retirerent,
» & qui voulurent bien leur donner un aſyle?
» ... Les Sciences reſterent cloîtrées juſqu'au
» regne de *François I.* & *de Léon X.* qui les dé-
» voilerent & les attirerent à leur Cour à force
» d'honneurs & de largeſſes. Mais les Religieux,
» loin de ſe négliger, profiterent de la nouvelle
» lumiere que ces Princes bienfaiſans répan-
» doient alors ſur la terre, &c. On peut voir
» auſſi l'Ouvrage qui a pour titre : *l'Utilité temporelle de la Religion Chrétienne, par le R. P. Hubert Hayer, Récollet. A Paris, chez Deſprez, 1774.*

Des Princes ſans lumieres & ſans vertu ont cru trouver une très-grande utilité dans les opinions religieuſes, parce qu'ils les jugeoient propres à fortifier leur pouvoir dans l'eſprit de leurs ſujets : des Souverains plus ſages & plus équitables ſauront que le menſonge n'eſt bon à rien ; ils verront que de bonnes Loix, des bienfaits réels, une adminiſtration vigilante les feront régner plus ſûrement ſur des hommes, que toutes les rêveries, & ces hypothèſes de la ſuperſtition. Le Sacerdoce qui mille fois a troublé le repos des Empires, n'eſt utile qu'aux Tyrans qu'il couvre de l'égide de la Divinité ; il eſt inutile aux bons Princes qui n'ont rien à redouter ; il eſt inutile à tous. (p. 230 & 231.)

Quand l'Ouvrage entier qui nous occupe ne prouveroit pas que ſon Auteur eſt un Athée des plus effrontés qui rejette avec fureur toute

idée de Dieu & de Religion, ce ſeul morceau par lequel il termine ſon premier Tome, ſeroit plus que ſuffiſant pour le démontrer, & c'eſt ce qui nous diſpenſe d'en faire une plus ample réfutation qui ne pourroit conſiſter qu'en redites de ce que l'Auteur nous a forcé de répéter tant de fois; & de ce qui ſe trouve dans une foule d'excellens livres qui vengent avec tant de ſupériorité les droits ſacrés de la Divinité & de la Religion contre ces eſſains d'impies qui ne ſe laſſent point de les attaquer, quoiqu'envain & toujours à leur confuſion.

POLITIQUE NATURELLE

TOME SECOND.

DISCOURS V.

§. III. *Signes de la tyrannie.*

C'est une tyrannie de troubler les conſciences des hommes, & de les forcer à ſe conformer à ſes propres opinions, à ſon culte, à ſes préjugés; c'eſt une tyrannie de faire faire les Loix pour les uns, & de s'en ſervir pour égorger les autres; . . . c'eſt une tyrannie de vouloir commander à une nation contre ſon gré. (p. 6 & 7.)

Ces trois prétendues maximes ſont très-fauſſes dans l'étendue & le ſens qu'il plaît à notre Ecrivain de leur donner. Si, quant à la premiere, il vouloit ſeulement dire que la vérité ne ſe perſuade point par la violence, & que le zele qu'on a pour elle ne doit point être ſanguinaire & meurtrier, nous ne parlerions pas différemment; mais il n'eſt que trop viſible que la tolérance qu'il exige en matiere de Religion, eſt une tolérance univerſelle, ſoit théologique, ſoit civile, qui conſiſte à laiſſer une liberté entiere

à chaque particulier de penſer intérieurement, & de dire & de faire extérieurement tout ce qu'il voudra relativement à la Religion; enſorte qu'il puiſſe ſans aucun obſtacle prêcher les opinions les plus abſurdes, & pratiquer les cultes les plus biſarres, les plus extravagans, les plus impies & les plus monſtrueux, à cette ſeule condition, qu'il ne fera rien qui ſoit contraire à la juſtice ou à la tranquillité publique. Une pareille tolérance eſt horible à penſer. Comme il n'exiſte qu'une vraie Religion, & qu'il eſt impoſſible qu'il y en ait pluſieurs de ce caractere, cette ſeule Religion véritable repouſſe néceſſairement toutes les autres, & les Princes, comme Miniſtres de Dieu, ſont obligés de la protéger en réprimant toutes les autres, puiſqu'ils ne tiennent leur pouvoir de lui, que pour le faire ſervir à ſa gloire, à défendre ſon culte, & à rendre leurs ſujets heureux, ſur-tout par la connoiſſance des vérités, & par la pratique des Loix divines ſans leſquelles on ne trouvera jamais de bonheur ſolide ici-bas. Il eſt vrai qu'en réprimant les Sectateurs des fauſſes Religions, ou ceux qui n'en n'ont aucune, les Princes ne doivent jamais oublier qu'ils ſont les repréſentans du Dieu de la paix qui leur recommande de tempérer par la clémence l'uſage de l'autorité qu'il leur a miſe entre les mains; mais il n'eſt pas moins vrai non plus qu'un de leurs premiers devoirs eſt de favoriſer le ſeul culte capable de lui plaire, & de bannir de leurs Etats tous les cultes contraires, lorſqu'ils le peuvent, ſans bleſſer les regles de la prudence, de la modération, de l'humanité. Telle eſt la plus noble & la

plus utile de leurs fonctions envers leurs ſujets; la fin principale du pouvoir de gouverner les hommes, à laquelle tout doit être ſubordonné dans ce monde. Pour ce qui eſt de la ſeconde aſſértion, nous la paſſerons à l'Auteur, pourvu ſeulement qu'il veuille mettre à couvert le droit qu'ont les Souverains de faire grace aux coupables mêmes qui ont mérité la mort, bien entendu que les Souverains n'en abuſeront pas pour anéantir toutes les Loix & donner un libre cours à tous les forfaits dans leurs Etats, ce qui ſeroit une vraie tyrannie de leur part à l'égard de la ſaine portion de leurs ſujets qu'ils laiſſeroient à la merci des ſcélérats, par une conduite auſſi peu raiſonnable, qu'elle ſeroit injuſte & cruelle. Mais nous ne pouvons entrer dans aucune compoſition ſur la troiſieme maxime qui range parmi les Tyrans tout Prince même légitime qui veut commander à une nation contre ſon gré. Non, nous n'accorderons pas qu'un Prince ſoit obligé de deſcendre du trône au gré d'une nation capricieuſe, quand même ce ſeroit elle qui l'y auroit fait monter. Elle pouvoit, je le veux, ne pas le choiſir pour la gouverner; mais ſon choix étant conſommé, il n'eſt pas en ſon pouvoir de le révoquer ſelon ſes fantaiſies.

§. V. *Origine du deſpotiſme.*

L'idolâtrie fit tomber le Statuaire aux pieds de l'image que ſes mains avoient formée. La ſuperſtition fit tomber les nations aux pieds des Chefs qu'elles avoient créés. Point du tout. Ce fut la Religion auſſi ancienne que le monde qui abbattit les na-

tions aux pieds des Rois que Dieu établit lui-même pour gouverner le monde. Par ſes ordres ſuprêmes, & en vertu de ſon inſtitution, le premier Gouvernement fut une Monarchie, & le premier des hommes le premier Monarque.

§. VII. *Effets de la ſuperſtition.*

Il ne fallut rien moins qu'un délire conſacré par le ciel, pour faire croire à des êtres amoureux de la liberté, cherchant ſans ceſſe le bonheur, que les dépoſitaires de l'autorité publique avoient reçu des Dieux le droit de les aſſervir & de les rendre malheureux. Il fallut des Religions qui peigniſſent la Divinité ſous les traits d'un Tyran, pour faire croire à des hommes que des Tyrans injuſtes la repréſentoient ſur la terre. Il fallut l'aveuglement le plus complet pour confondre l'abus avec le pouvoir, la Loi avec le caprice, la violence avec le droit, l'injuſtice avec l'équité. (p. 11.)

Vaines déclamations qui demeurent ſeules chargées de la confuſion qu'elles reprochent aux iuſtitutions religieuſes. Non, la Religion ne confondit jamais l'abus avec le pouvoir, la Loi avec le caprice, l'injuſtice avec l'équité, la tyrannie avec l'image de la Divinité: & en ſéparant la perſonne de l'abus, de l'injuſtice, de la violence, de la tyrannie, de tous les déſordres, elle apprend à les condamner impitoyablement ces déſordres, mais ſans préjudice du reſpect inviolable que l'on doit à la perſonne qui s'y livre contre l'intention de la Divinité dont elle eſt toujours l'image, ſi ce n'eſt par les traits

des vices qui la déshonorent, du moins par l'empreinte & certains veſtiges de ſa grandeur, de ſon éclat, de ſa majeſté, de ſa puiſſance, qui font que l'on diſcerne toujours dans l'image, quoiqu'enfumée, la taille auguſte de l'original.

§. XIX. *Les Prêtres amis du deſpotiſme.*

Les Deſpotes de tous les âges ont employé avec ſuccès le crédit du Sacerdoce pour aſſervir les peuples & les retenir dans leurs chaînes. Les Miniſtres des Dieux furent chargés d'entretenir l'ignorance des peuples & de redoubler l'ignorance de leurs eſprits. .... Également ennemis de la raiſon & de la liberté des hommes, les Tyrans & les Prêtres ſont faits pour s'unir, afin d'éterniſer les calamités de la terre. Les maux du genre humain euſſent été au moins ſoulagés ſi le Sacerdoce ſe fut ſervi de l'aſcendant que l'opinion lui donnoit ſur les Maîtres de la terre pour contenir leurs paſſions, & pour ſoutenir les droits de la liberté opprimée: mais ſon Empire fondé lui-même ſur la terreur, ſur l'impoſture, ſur l'aveuglement, exigea comme le deſpotiſme que les hommes eſclaves abjuraſſent la raiſon pour jamais. Le Prêtre entra donc dans la ligue du Souverain.... Leur confédération eut pour objet d'exterminer la raiſon, la liberté, la ſcience: ceux qui ne prennent point la raiſon pour guide ſont toujours les ennemis jurés de la raiſon des autres. (p. 28 & 29.)

Tout ceci n'eſt qu'une aſſomante répétition des ſarcaſmes diſperſés ça & là dans tout l'Ouvrage contre la Religion & ſes Miniſtres. Vingt fois déjà & plus encore peut-être on y a répondu. Qu'il

Qu'il nous ſuffiſe donc de laiſſer entendre ici le cri de l'évidence qui démontre que l'eſprit du Sacerdoce chrétien fut & ſera toujours un eſprit de lumiere, d'équité, de droiture, de ſainteté, de douceur, de paix, d'humanité, de raiſon, d'accord avec la foi des Myſteres les plus ſublimes, & que tous les Prêtres qui en furent doués inſpirerent à tous les hommes, ſoit Monarques, ſoit Sujets, l'indiſpenſable néceſſité de dompter leurs paſſions & de pratiquer toutes les vertus pour être heureux.

Nous ne nous arrêterons pas non plus à ce que l'Auteur ajoute dans le Paragraphe ſuivant, lorſqu'il dit: *que les Tyrans veulent toujours exercer leur tyrannie même ſur la penſée; qu'un Tyran dévot & ſon Prêtre impoſteur ne comptent point avoir des ſujets, s'ils n'ont des eſclaves ſtupides ou de vrais automates; qu'ils aiment mieux régner ſur des animaux abrutis que ſur des êtres raiſonnables.* Il eſt conſtant que ſi nos Ecrivains mécontens de la Religion, du Gouvernement & de la politique des Etats où ils vivent, ſe contentoient d'être penſeurs, on leur laiſſeroit toute liberté de ſe repaître à leur aiſe de leurs idées; mais quand ils s'aviſeront de dogmatiſer, & de fronder dans leurs écrits, comme ils ceſſent de le faire, & la Divinité, & la Royauté, & la Religion, & le Gouvernement, en troublant le repos public, & en faiſant tous leurs efforts pour embraſer leur propre Patrie en allumant dans ſon ſein le feu deſtructeur des guerres civiles & inteſtines: ſeroit-ce trop de les traiter comme des rébelles, des perturbateurs du repos public, des ennemis de la Patrie, des incendiaires barbares, des criminels enfin de Leze-Majeſté & divine & humaine.

Si l'on aſſure que c'eſt du ciel que la puiſſance des Rois eſt émanée, aura-t-on le front de prétendre qu'une Divinité bonne & juſte, telle qu'on la voudroit ſuppoſer, ait dit à tous les habitans de la terre:

» Peuples, je ne vous ai créés que pour être les » jouets d'un homme privilégié, je ne vous ai » raſſemblés en ſociété que pour que vous fuſſiez » des eſclaves plus malheureux que les Sauvages » répandus dans les déſerts: votre vie, votre » champ, votre travail, votre liberté appartien- » dront excluſivement à l'un d'entre vous; & » jamais vous n'aurez le droit de réſiſter à ſa » méchanceté. (p. 50.)

Il regne ici comme dans tous les autres endroits de l'Ouvrage qui roulent ſur la même matiere, une battologie continuelle, une affluence de mots inutiles & faſtidieuſement répétés, qui ne frappent nullement au but, & qui ſont tout-à-fait étrangers à l'état de la queſtion. Les plus zélés partiſans de la céleſte origine du pouvoir des Rois ſoutiennent, avec raiſon, qu'il n'eſt rien de plus faux que les conſéquences qu'il plaît à notre Ecrivain de tirer de leur ſentiment, & tiennent pour extravagant le diſcours qu'il met dans la bouche de la Divinité parlant aux peuples, en la faiſant parler eux-mêmes de la maniere qui ſuit, & qu'ils donnent toute ſeule pour la juſte conſéquence de leurs principes.

» Peuples, je vous ai créés & raſſemblés en » ſociété pour être heureux en ce monde & en » l'autre. Il a fallu pour cela que je vous don- » naſſe des Maîtres capables de vous gouverner, » de vous commander, de vous contenir, &

» qui fuſſent en même tems vos légiſlateurs, vos
» tuteurs, vos paſteurs & vos peres, pour vous
» inſtruire, vous protéger, vous défendre, vous
» faire jouir du bonheur ſpirituel & temporel,
» ſans l'union deſquels vous ne pouvez être vrai-
» ment & complettement heureux. Voilà la fin
» principale & le devoir le plus noble, le plus ſu-
» blime, le plus eſſentiel du pouvoir ſouverain. Il
» arrivera pourtant quelquefois que ceux qui en
» ſeront revêtus, en abuſeront malheureuſement
» par leur faute, que je condamne, & contre mes
» intentions. Mais dans ces triſtes événemens
» mêmes que je prévois par ma toute préſcience,
» & que je ne ſuis point tenu d'empêcher par
» ma toute puiſſance, ni par aucun de mes at-
» tributs, ou plutôt dont l'accord exige que je
» les ſouffre pour un tems, je vous interdis la ré-
» volte contre les Souverains que j'ai établis,
» parce qu'ils ne relevent que de moi, & qu'ils
» ne ſont comptables qu'à ma juſtice de l'uſage du
» pouvoir que je leur ai confié. Tous vos intérêts
» & divins & humains vous font donc une Loi
» rigoureuſe de les ſupporter tranquillement, quels
» qu'ils puiſſent être. Oui, ſouffrez patiemment
» les injuſtices momentanées de vos Maîtres ſuprê-
» mes; vos révoltes ſanguinaires contre leurs per-
» ſonnes ſacrées n'amélioreroient pas votre ſort,
» elles ne feroient que le détériorer. Un inſtant de
» ſouffrances paiſibles vous vaudra un bonheur
» toujours durable dans mes tendres & divins em-
» braſſemens; c'eſt moi qui ſerai l'éternelle récom-
» penſe de vos peines inſtantanées. Si ce langage
n'eſt ni juſte, ni digne de la Divinité, il faut que
ſon contraire réuniſſe ces qualités; point de mi-
lieu, écoutons-le donc; le voici.

» Peuples, je ne vous ai créés & raſſemblés en » ſociété que pour vous faire jouir d'un bonheur » d'un inſtant, & qui expire néceſſairement avec » votre vie ſi caduque & ſi fragile. Pour attein- » dre un but de cette importance, je vous laiſſe » les arbitres de votre ſort & les maîtres abſolus » de vous choiſir des chefs & de les révoquer à » votre gré toutes les fois que vous en ſerez » mécontens. N'oubliez rien alors; mettez tout » en uſage pour les précipiter du trône où vous » les aurez placés. Ils n'oublieront rien de leur » côté pour s'y ſoutenir: n'importe, oppoſez » bras à bras, force à force, violence à violence; » étouffez, écraſez, égorgez ſi vous le pouvez » ces monſtres cruels qui prétendent vous gou- » verner avec un ſceptre de fer, & buvez avec » délice leur ſang à longs traits. Il vous en coû- » tera du vôtre; on en verra couler des flots » dans vos Villes & dans vos campagnes; le plus » ſouvent & preſque toujours, vous ne rem- » porterez de tous vos efforts que l'affermiſſement » du trône du Tyran, l'appéſantiſſement de vos » chaînes, la mort tragique de vos femmes, de » vos enfans, de vos freres, de vos amis, de » vos concitoyens; mais que tout cela ne vous » empêche pas de vous armer toutes les fois » qu'une lueur d'eſpérance venant à frapper » vos yeux, vous laiſſera entrevoir un moyen » quelconque d'opprimer vos oppreſſeurs: c'eſt » la Loi que je vous impoſe, & à laquelle vous » reconnoîtrez ſans peine que je ſuis le meilleur » des Peres, & que je ne vous ai raſſemblés que » pour vous rendre vraiment heureux.

DISCOURS VI.

De la Liberté.

§. XIV. *De la Liberté religieuſe.*

Les hommes ſont religieux, mais ils ne le ſont point de la même maniere. Tous les peuples adorent, ſoit un Dieu, ſoit des Dieux qu'ils ſe peignent ſous des traits différens, & qu'ils honorent à leur maniere. . . . Les opinions des hommes ne ſont & ne peuvent être uniformes ſur l'eſſence divine que tous adorent avec une égale ignorance : il ne peut y avoir d'accord dans la façon de penſer ſur ſon compte, ni dans la maniere de le ſervir ou de mériter ſa bienveillance. Toutes ces choſes fondées ſur des Doctrines, ſur des uſages, ſur des révélations qui ne ſont jamais les mêmes, varient dans toutes les têtes, & chacun ſe perſuade que ſa façon de les voir eſt la meilleure, c'eſt à-dire, la plus utile à ſa félicité. C'eſt donc violenter les hommes dans l'objet qui leur eſt le plus cher ; c'eſt les rendre malheureux que de vouloir les troubler dans l'exercice des devoirs qu'ils rendent à la Divinité . . . . les diviſions religieuſes ont ſurtout les conſéquences les plus terribles, lorſque l'autorité ſouveraine a la folie de vouloir mettre de l'uniformité dans des ſentimens qui n'en ſont pas ſuſceptibles, ou de prétendre régler ſur les ſiens la conduite & les idées des ſujets, relativement à une choſe plus reſpectable pour eux que toutes les Loix hu-

maines, que l'autorité des Rois, que leur propre vie. (p. 77 & 78.)

Ce Paragraphe qui devroit être intitulé : *de la licence irréligieuſe & impie*, n'eſt qu'un cahos épouvantable dans lequel on trouve pêle-mêle ſur une même ligne l'erreur & la vérité, la ſuperſtition & la Religion : en voici le débrouillement.

Il eſt un Dieu, c'eſt-à-dire un Etre néceſſaire, exiſtant par lui-même, Eſprit pur & infini en toutes ſortes de perfections. Il eſt un Dieu, & il ne peut y en avoir qu'un ; il répugne à ſon eſſence qu'il y en ait pluſieurs, parce que l'unité qui exclut d'autres Dieux ſes ſemblables, eſt une perfection qui lui eſt eſſentielle, & ſans laquelle il ceſſeroit d'être Dieu, puiſqu'il manqueroit d'une perfection intrinſeque à la Divinité, qui eſt de n'avoir point d'égal & de poſſéder la prééminence, la ſupériorité, la toute-puiſſance ſur tout le reſte.

Ce Dieu unique qui n'a & ne peut avoir d'égal, eſt le Créateur du monde, & il eſt diſtingué du monde. Il eſt le Créateur du monde, parce qu'il eſt clair qu'un ouvrage immenſe & bien ordonné dans toutes ſes parties ſuppoſe une intelligence éternelle & néceſſaire qui ſoit la cauſe de l'ordre, de l'harmonie, de la ſimmétrie qu'on y admire. Il eſt diſtingué du monde, parce qu'il n'eſt pas moins clair qu'un Ouvrier eſt néceſſairement diſtingué de ſon ouvrage, un Horloger de ſon horloge, un Peintre de ſon tableau, un Architecte de ſon bâtiment.

Comme il n'y a qu'un Dieu créateur de ce

monde & de tous les êtres qui le compoſent, il y a auſſi des rapports uniques entre ces Etres & leur Créateur. Les rapports qui exiſtent entre la créature intelligente & le Créateur, conſiſtent dans les devoirs religieux de cette créature intelligente envers l'Auteur de ſon être, qui ſont l'adoration, l'amour, l'obéiſſance aux Loix qu'il a gravées dans ſon cœur, telles que la juſtice, la bonté, la bienfaiſance envers ſes ſemblables. C'eſt ce qui forme ce qu'on appelle la Religion naturelle, parce que la nature ſeule nous l'enſeigne, & que nous y ſommes naturellement portés, que les ſeules lumieres de la raiſon nous la font connoître, & enfin que Dieu comme auteur de la nature nous l'intime & nous la preſcrit comme une regle inviolable que tous les hommes ſont obligés de ſuivre d'une maniere uniforme & conſtante.

Quoique cette Religion naturelle ſoit bonne, excellente en ſoi, elle ne ſuffit pas néanmoins pour le ſalut des hommes, parce qu'il a plu à Dieu d'attacher leur ſalut à une Religion ſurnaturelle ou révélée, ainſi nommée, parce qu'elle eſt au-deſſus de la nature & de la raiſon humaine; que l'homme ne peut la connoître par la ſeule lumiere naturelle de ſa raiſon, & qu'il a beſoin pour cela de la révélation divine. Outre la Religion naturelle, il eſt donc néceſſaire d'admettre une Religion ſurnaturelle ou révélée qui oblige à croire certains dogmes que la raiſon ne dicte pas, & à obſerver certaines Loix qu'elle n'intime pas clairement non plus, du moins pour pluſieurs, & qui ſervent à maintenir & à perfectionner la Loi naturelle.

Dieu a donc parlé aux hommes pour leur manifeſter la Religion ſelon laquelle il vouloit qu'ils l'honoraſſent. Toutes les Religions ne lui ſont donc pas indifférentes, & il n'y en a qu'une ſeule qui puiſſe lui plaire, celle-là même qu'il a manifeſtée par la révélation qu'il en a faite. Dieu ſe révéla d'abord aux Juifs par le miniſtere de Moyſe, pour leur apprendre la maniere dont il vouloit être ſervi : cette révélation ſe trouve conſignée dans les Livres que ce peuple regarde comme ſaints, & qui portent tous les caracteres de divinité qu'on peut raiſonnablement ſouhaiter. La Religion des Juifs eſt donc la premiere Religion révélée. Mais parce que cette Religion n'étoit que pour un tems, & toute figurative, parce qu'elle ſe rapportoit toute entiere au Meſſie, & qu'elle ne ſubſiſtoit que pour lui préparer les voies, & qu'elle devoit diſparoître à ſon arrivée en faiſant place à la Religion qui le reconnoitroit pour l'unique Sauveur des hommes, il s'en ſuit que la Religion qui le reconnoit en effet pour tel, eſt la ſeule Religion véritable, & cette Religion eſt la ſeule ſociété chrétienne dont le Dogme capital eſt la Divinité de Jeſus-Chriſt, le Meſſie attendu & promis à Adam dès le berceau du monde, & l'unique Sauveur des hommes. Mais comme il y a pluſieurs branches dans la ſociété chrétienne, & qu'il ne peut y en avoir qu'une ſeule vraie, puiſque la vérité eſt néceſſairement une, & qu'il eſt impoſſible que deux propoſitions contradictoires ſoient toutes deux vraies, cette branche ſeule véritable de la ſociété chrétienne n'eſt autre que l'Egliſe Romaine fondée par

Jesus-Christ dont toutes les sectes qu'on a vû paroître successivement se sont séparées en prononçant contre elles-mêmes l'Arrêt de leur condamnation, avec la preuve authentique de leur innovation, marque certaine d'erreur en fait de Dogme & de Religion.

Il y a dans l'Eglise Romaine, la seule vraie, un tribunal toujours subsistant, dont l'autorité est souveraine & infaillible dans ses décisions, touchant la foi & les mœurs, puisque sans cela elle ne seroit pas la véritable Eglise, pouvant nous tromper & nous égarer dans des points essentiels & nécessaires au salut, tels que ceux qui regardent la foi ou les mœurs. On doit donc reconnoitre ce tribunal infaillible, sous peine d'anathême, & de séparation de la seule vraie Eglise, & conséquemment de la vérité du salut. Les Souverains qui ont le bonheur d'être membres de l'Eglise sont donc obligés de la soutenir, de la défendre, de la protéger, de faire ensorte que leurs sujets obéissent à ses décisions & à ses Loix, en apportant toute la sagesse, toute la douceur, toute la modération possible dans le choix des moyens qu'ils emploieront pour y parvenir: c'est leur droit & leur devoir en qualité de représentans & de ministres de la Divinité. Prétendre les leur disputer & vouloir les obliger à souffrir toutes les erreurs de toutes les Religions, sous prétexte qu'elles ne blessent point les Loix civiles & politiques, c'est ignorer également, & leurs charges, & leurs priviléges, en faire des spectateurs oisifs de ce qui se passe de plus important parmi leurs sujets & dans le cœur de leurs Etats, ne les regarder que comme de purs automates dans le fait de la Religion,

la choſe du monde la plus intéreſſante. Non, non, dès qu'il eſt une Religion ſeule vraie, ſeule divine, ſeule capable d'honorer Dieu & de lui plaire, ſeule ſalutaire & hors laquelle il n'y a point de ſalut, les Rois ont la triple obligation de l'embraſſer eux-mêmes, de faire en ſorte avec douceur, & par voies d'inſtruction & de perſuaſion que leurs ſujets l'embraſſent, de ne point ſouffrir qu'on lui inſulte, & d'empêcher, quand ils le peuvent prudemment, l'exercice public ou connu de toutes les Religions fauſſes & damnables. Voilà ce que dicte la ſaine raiſon de concert avec la foi. Oui, la raiſon & la foi nous apprennent à l'envi que les Rois étant les Miniſtres & les images de Dieu, le plus eſſentiel de leurs devoirs eſt d'employer le pouvoir ſouverain qu'ils ont reçu de lui, pour le faire honorer par les hommes ſur leſquels ils ont droit de l'exercer, en leur procurant par-là non-ſeulement une félicité paſſagère & terreſtre; mais encore, & principalement un bonheur qui doit durer autant que Dieu lui-même. Telle eſt la fin principale du pouvoir de gouverner les hommes, à laquelle tout doit être ſubordonné dans ce monde; tel eſt le plus noble, comme le premier devoir de la Royauté; devoir indiſpenſable qui naît de l'état même du Souverain, & que le Très-Haut a attaché de ſes propres mains au rang ſuprême. Penſer autrement, c'eſt dégrader Dieu & l'homme tout à la fois; Dieu, en ſuppoſant qu'il n'a créé l'homme, ce chef-d'œuvre de ſes ouvrages, que pour le rendre heureux, ou plutôt malheureux quelques inſtants en ce monde: l'homme, en s'i-

maginant qu'il n'a été placé ſur la terre que pour y ramper un peu de tems, & y chercher ſa nourriture, comme les animaux ſans raiſon. Il ſeroit donc la honte & non la gloire du Créateur & de la création; le Créateur ne ſeroit donc plus un Dieu auſſi bon qu'intelligent, ſage, éclairé; ce ſeroit un être malfaiſant, ſtupide, inhumain, qui n'auroit donné l'intelligence à l'homme que pour le rendre plus malheureux par le ſentiment réfléchi de ſes peines. Quelle baſſeſſe! quelle infamie! quelle horreur!

§. XV. *Tyrannie de l'intolérance.*

Si c'eſt une tyrannie que de dépouiller un citoyen de ſes biens; c'eſt une tyrannie, c'eſt une cruauté bien plus criante de lui ravir ſes opinions ſur un Dieu qui lui eſt ſouvent plus cher que ſes biens & que ſa propre conſervation. (p. 78 & 79.)

Pour que la comparaiſon fut juſte, il faudroit qu'elle fût conçue en ces termes: *ſi c'eſt une tyrannie que de dépouiller un citoyen de ſes biens même empoiſonnés, & dont il ne peut faire uſage ſans ſe tuer lui-même*, c'eſt une tyrannie &c. Mais alors il eſt évident que c'eſt une faveur inſigne, & non une tyrannie de dépouiller un citoyen de pareils biens, comme c'en eſt une d'arracher à un furieux l'épée dont il veut ſe percer. De même auſſi doit-on regarder comme une grace ſignalée l'action d'un Prince qui empêche ſes ſujets de ſe perdre par l'exercice d'une Religion fauſſe & damnable.

Une ſaine Politique ordonne de tolérer dans un

Etat toutes les Religions & toutes les Sectes adoptées par les Citoyens, de tenir une juſte balance entr'elles, de ne jamais ſouffrir qu'aucune opprime les autres, ou trouble leur tranquillité. Le Gouvernement perd le droit de juger entr'elles dès qu'il ſe rend partie. (p. 79.)

La Politique qui tolèreroit toutes les Religions ne ſeroit qu'une fauſſe ſcience du Gouvernement dont la vue extrêmement courte ne porteroit pas plus loin que la ſphere étroite du corps & de la terre, ſi fort au-deſſous de la dignité & de l'élévation des êtres raiſonnables & penſans, deſtinés à un bonheur permanent & complet dans une autre vie qui ſera la récompenſe de la vraie Religion connue & pratiquée en celle-ci. Un ſage Gouvernement doit donc la protéger, excluſivement à toute autre, cette ſeule vraie Religion, & prétendre qu'en la protégeant, il ſe rend partie & perd le droit de juger, c'eſt vouloir, par une abſurdité palpable, que le dépoſitaire de l'autorité ſuprême s'en trouve dépouillé à l'inſtant même qu'il en veut faire uſage pour remplir le plus important de ſes devoirs, & procurer à ſes ſujets le plus grand bien dont ils ſoient capables de jouir, & de recueillir les fruits en ce monde & en l'autre. Ce n'eſt alors ni violer leur liberté, ni ſonder leur conſcience, ni contraindre leurs penſées, ni les ſecrets mouvemens de leurs cerveaux, comme l'ajoute notre Auteur, c'eſt leur tendre une main ſecourable & bienfaiſante, ou pour les empêcher de tomber dans le précipice de l'erreur, ou pour les en retirer, ou pour en pré-

ſerver les autres & établir le regne de la vérité & de la vertu ſur les ruines du menſonge & de la licence, en prévenant les troubles inſéparables de la liberté donnée à chacun de ſuivre telle Religion qu'il voudra, quelqu'abſurde & extravagante qu'elle puiſſe être.

§. XIX. *Tous les peuples ont droit à la liberté.*

Le nom même de la liberté eſt inconnu à ces peuples orientaux que la Religion, l'ignorance & un aviliſſement héréditaire livrent depuis des milliers d'années aux caprices de leurs Sultans : comment ces infortunés deſireroient-ils un bien dont ils n'ont nulle idée ? Ce deſir, s'il naiſſoit dans les ames, ſeroit une révolte contre le ciel qui veut que les hommes ſoient malheureux ici-bas. (p. 88.)

Non, le ciel ne veut pas que les hommes ſoient malheureux ici-bas ; il veut au contraire qu'ils y ſoient heureux autant qu'ils peuvent l'être par la connoiſſance de la vérité, par la pratique de la vertu, par une ſoumiſſion tranquille aux diſpoſitions de la Providence & aux ordres des Puiſſances qu'elle a placées ſur leurs têtes pour les gouverner, par leur patience enfin à ſupporter les maux attachés à la vie préſente, dans la charmante perſpective des couronnes réſervées à leur conſtance inaltérable ; c'eſt vous, oui vous ſeul, Ecrivain ſéditieux, qui voulez plonger les hommes dans le gouffre des derniers malheurs, en les excitant aux murmures, à l'impatience, à la colere, à la rage, au déſeſpoir, à la révolte enfin contre les Puiſſances ſouve-

raines qui les gouvernent. Il ne tient point à vous, qu'épris de votre enthouſiaſme & agités par les noires furies qui vous inſpirent, tous les peuples de l'univers ne prennent la torche en main pour brûler les trônes & les autels partout où il s'en trouve, au riſque de confondre leurs cendres avec celles de leurs Maîtres, & de ne faire du monde entier qu'une vaſte & immenſe bûcher.

DISCOURS VII.

De la Politique en général.

§. XVIII. *Cauſes de la dépopulation.*

LA Religion Romaine plus ennemie du bien public, plus contraire à la ſaine politique, ſemble ſurtout avoir formé le projet de dépeupler l'univers : elle attache on ne ſçait quelle perfection au célibat : ..... Nous ne parlerons point ici des guerres de Religion, les plus cruelles de toutes, dans leſquelles les ſujets d'un même Etat furent excités par leurs Souverains & par leurs Prêtres à s'égorger les uns les autres pour des opinions impertinentes. Le monde voit depuis un grand nombre de ſiecles des millions de victimes immolées à la ſuperſtition des princes & à l'orgueil du Clergé. (p. 133.)

On a répondu à ces déclamations contre la Religion, les Religieux & le Clergé en général, dans cent ouvrages auxquels on ne répliquera

jamais, que la Religion ne fut que le prétexte dont les paſſions maſquées de ſon voile ſe ſervirent pour allumer les guerres inteſtines; que les vraies cauſes de la dépopulation des Etats ſont, ou la miſere & le libertinage, ou la folle ambition des Conquérans qui ſacrifient des hommes comme des inſectes à leurs orgueilleux projets; que les Célibataires religieux ont défriché, ſemé, planté, formé des Villes & des Bourgades dans tous les Royaumes chrétiens; que leurs terres étant mieux cultivées que celles des Laïcs, & leurs Fermiers plus à leur aiſe, ils contribuent par-là beaucoup plus à la population qu'ils ne le feroient, s'ils ceſſoient d'être célibataires, & qu'ils allaſſent dévorer dans le ſein des Villes, comme la plûpart des riches, la ſubſtance de leurs cenſiers, au lieu de leur procurer, en vivant avec eux, une aiſance ſuffiſante pour former des nœuds légitimes dont la fin eſt de peupler l'univers.

§. XLVI. *Influence de la Religion ſur la Politique.*

La Religion fut de tout tems regardée comme un des plus puiſſans reſſorts de la Politique, comme la barriere la plus forte que l'on pût oppoſer aux paſſions des hommes & aux excès des Rois. Mais l'expérience nous montre que des idées ſurnaturelles, des récompenſes & des craintes éloignées, ſont de bien foibles armes contre les vices des Princes & des peuples que ſouvent leur exemple invite au mal. (p. 176.)

L'expérience nous montre que la Religon chrétienne avec ſes idées ſurnaturelles, ſes ré-

compenſes & ſes craintes éloignées a changé le monde entier, & qu'elle contient encore aujourd'hui dans le devoir tous ſes fidelles diſciples. Elle n'eſt donc pas ſi foible contre les vices que notre Auteur aime à nous la repréſenter. Mais ſi elle eſt en effet telle qu'il nous la repréſente, le monde a donc toujours été bien aveugle & bien ſtupide de la regarder comme un des plus puiſſans reſſorts de la Politique, comme la barriere la plus forte que l'on pût oppoſer aux paſſions des hommes & aux excès des Rois.

Les Souverains les plus injuſtes furent ſouvent très-zélés pour la Religion; des peuples très-dévots furent très-vicieux & très-méchans. (Ibid.)

Un Souverain peut être injuſte & zelé pour la Religion, ſon zele alors eſt louable & ſon injuſtice blâmable. Mais quant aux peuples qu'on nous dit avoir été tout-à-la-fois très-dévots, très-vicieux & très-méchans, nous ſoutenons que c'eſt un faux ſuppoſé, parce que la vraie dévotion dont il s'agit ici eſt abſolument incompatible avec le vice & la méchanceté en quelque dégré dominant que ce puiſſe être, loin qu'elle puiſſe compâtir avec le ſuprême degré dans le genre vicieux & méchant. Tout peuple vicieux & méchant eſt donc néceſſairement indévot, & toutes les marques extérieures de piété qu'il peut donner ne ſont que des grimaces hypocrites que la vraie dévotion condamne avec les vices, qui ne s'en ſervent que comme d'un maſque pour couvrir leurs difformités.

A l'inſtigation des Prêtres du Très-Haut, tantôt

les

les Princes devinrent des perſécuteurs & des boureaux pour une partie des citoyens, tantôt ces mêmes Prêtres exciterent les citoyens à la révolte & au régicide. Lorſque les Tyrans furent dévoués aux paſſions du Clergé, les peuples furent écraſés ſous le poids des deux Puiſſances réunies; quand les Princes furent moins dociles aux volontés de leurs Prêtres, ils furent ſouvent détrônés & aſſaſſinés. (Ibid.)

Les faits qui peuvent étayer en quelque ſorte cette ſortie pétulante contre les deux Puiſſances ſont faux, & quand ils ne le ſeroient pas, la Religion les déteſte, & cela ſuffit pour l'en diſculper.

§. XLVII. *Remedes du fanatiſme.*

Un Gouvernement ſenſé permet à tous ſes ſujets de penſer ou d'errer à leur maniere. (p. 180.)

C'eſt à cette permiſſion que notre Politique Galien réduit tous ſes remédes du fanatiſme. Rien de plus facile pour le Gouvernement de laiſſer penſer & errer chacun à ſon gré, nous en convenons; mais auſſi rien de plus pernicieux pour la ſociété; l'on n'en pourra diſconvenir pour peu que l'on ait d'idée de l'erreur & de la vérité, du vice & de la vertu. Non, une ame raiſonnable, honnête, vertueuſe, ne placera jamais ſur une même ligne, & ne fera marcher côte à côte le vrai & le faux, le droit & l'oblique, le vertueux & le dépravé: toujours elle ſera convaincue que la vérité ne peut qu'être infiniment avantageuſe & l'erreur infiniment nuiſible aux hommes dans l'ordre moral.

§. XLVIII. *De la Tolérance civile.*

Ramener tous les hommes aux mêmes idées religieuſes, eſt un projet auſſi extravagant que tyrannique.

Oui, ſi l'on entreprenoit de l'exécuter à force de coups, de chaînes, de carcans, de priſons, de gibets, de roues, de bûchers. Mais prétendre que c'eſt une extravagance tyrannique de tâcher d'amener tous les hommes à la ſeule vraie Religion, hors laquelle il n'y a point de ſalut, par la voie de l'inſtruction & de l'exhortation, c'eſt prouver à l'univers qu'on ne croit ni l'exiſtence d'un ſeul Dieu qui exige l'unité de culte de la part de ſa créature, ni la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame, ni les châtimens & les récompenſes à venir. Eh! quelle peſte pour le genre humain qu'un tel incrédule.

Ce tome ſecond & dernier de la Politique naturelle ne contient plus que deux diſcours, le huitieme ſur la Politique extérieure, & le neuvieme ſur la diſſolution des Etats. Ces deux diſcours ne ſe prêtent point ou preſque point à nos remarques, & renferment des choſes vraiment admirables ſur la Morale & les devoirs des nations, la ſource de la corruption politique, la probité en politique, la Morale des Princes, la guerre, les conquêtes, la bonne foi, la fidélité dans les Traités, la balance de l'Europe, la diſſolution des Etats, la chûte des anciens Empires, le luxe, la réforme des Etats, &c. Nous obſerverons ſeulement qu'il y a une contradiction ſenſible à dire d'une part, comme le dit l'Auteur, page 190. *que*

l'ignorance eſt la Source unique du mal moral; que les hommes ne ſont méchans que parce qu'ils ignorent l'intérêt qu'ils ont d'être bons, & les avantages ineſtimables attachés à la pratique de la vertu; & cependant de ſoutenir ailleurs, comme il le ſoutient, pages 187, 223, 224, 262, *que par une pente fatale & naturelle, les peuples & ceux qui les commandent ſont ſujets à des paſſions, à des frénéſies plus ou moins durables qui les rendent ſourds à la voix du devoir, aux Loix éternelles de leur nature; la nature par une marche conſtante mene tout ce qui exiſte à ſa deſtruction; que les êtres phyſiques & les êtres moraux exécutent plus ou moins lentement cette loi inévitable; que les paſſions communes aux ſociétés comme aux individus ſont les forces motrices qui font naître les mouvemens divers dans le monde moral; que de cette colliſion perpétuelle réſulte à la fin la diſſolution des corps politiques; que pour réformer les mœurs d'une nation, il faudroit commencer par réformer les volontés & les idées de ceux qui la gouvernent, &c.*

N'eſt-il pas évident que ſi la pente fatale & naturelle qui nous entraîne au mal, nos paſſions multipliées & nos méchantes volontés ſont les premieres & principales ſources de notre corruption; de notre méchanceté, de notre perverſité; dès-lors il eſt faux de dire que *l'ignorance eſt la ſource unique du mal moral?* Paſſons à la récapitulation générale de l'Auteur.

I. *Les bonnes Loix ſont celles qui ſont conformes à la nature de l'homme ſocial, & qui l'obligent à remplir ſes devoirs envers ſes aſſociés: la Morale eſt*

la connoiſſance de ces mêmes devoirs ; la vertu ne conſiſte que dans l'utilité générale. (p. 275 & 276.)

Nous avons déjà obſervé que ces définitions des Loix de la Morale, de la vertu ſont vicieuſes en ce qu'elles ſont trop circonſcrites, puiſqu'elles ne préſentent pas l'objet total des bonnes Loix, de la Morale, de la vertu, par la raiſon inconteſtable que l'homme même entierement iſolé, reclus, ſolitaire, a des Loix à obſerver, des mœurs à cultiver, des vertus à pratiquer.

II. *Gouverner les hommes, c'eſt exercer ſur eux l'autorité de la ſociété, afin de les faire vivre conformément à ſon but. Le Gouvernement agit au nom de la ſociété de laquelle il tient ſon pouvoir, ou la force d'obliger tous les membres à remplir les devoirs ſociaux, & à ſe conformer aux Loix qui ne ſont que les volontés générales ; d'où il ſuit que le Gouvernement eſt la force de la ſociété deſtinée à réprimer les paſſions des individus, lorſqu'elles ſont contraires à la félicité publique, & à faire remplir les engagemens réciproques contractés par le pacte ſocial.*

Non, gouverner les hommes n'eſt pas exercer ſur eux l'autorité de la ſociété. C'eſt exercer l'autorité de Dieu ſur eux, les conduire en ſon nom & les obliger d'obſerver ſes Loix tant par rapport à lui que par rapport à chaque individu, & à la ſociété dont les individus ſont membres. Les devoirs des individus ne ſont donc pas les ſeuls devoirs ſociaux, ils en ont pluſieurs a remplir qui n'ont aucun rapport à la ſociété, ni aux volontés générales de la ſociété ; il peut ſe faire que la ſociété toute entiere commande à un in-

dividu des choſes que Dieu lui défend & qu'il ne devra point faire malgré les ordres de la ſociété toute entiere qui les lui commande; & de-là il ſuit que le Gouvernement n'eſt point la force de la ſociété, mais celle de Dieu le Maître ſuprême de toutes les ſociétés, qui choiſit qui il lui plait pour les gouverner, & réprimer les paſſions des individus qui les compoſent, non-ſeulement quand elles ſont contraires à la félicité publique; mais auſſi quand elles bleſſent les Loix particulieres qu'il a droit de leur impoſer à chacun d'eux en particulier. Il ſuit encore que le pacte ſocial tant vanté par nos politiques, n'eſt qu'une chimere, ainſi que nous l'avons fait voir plus d'une fois dans le cours de cet ouvrage. Qu'ils diſent qu'en plaçant les Souverains à la tête des ſociétés, Dieu a voulu qu'ils les gouvernaſſent en bons peres de familles par leur application continuelle à y faire régner la juſtice, la probité, l'abondance, la paix, la ſureté au-dedans & au-dehors, le bonheur enfin le plus complet dont les hommes réunis en ſociété ſoient capables de jouir ici-bas: rien de plus vrai. Mais quand ils diront, généralement parlant, que ce ſont ces ſociétés elles-mêmes qui ſe ſont choiſies leurs Gouverneurs; que ceux-ci n'ont de force & de pouvoir que ce qu'ils en ont recu des mains de la ſociété; qu'ils ne peuvent agir qu'en ſon nom & ſelon ſes volontés; qu'il exiſte entr'eux & elle un pacte ſocial en vertu duquel la ſociété a toujours le droit impreſcriptible de demander compte à ſes Gouverneurs du pouvoir qu'elle leur a confié, & de le leur arracher s'il le faut par la force des armes en mêlant le ſang de ſes citoyens à celui

des ſatellites de ſes Gouverneurs ; quand nos politiques diront tout cela & beaucoup d'autres choſes ſemblables, ils n'avanceront que des impertinences, quelque puiſſe être la pompe ou l'énergie des expreſſions qu'ils voudront employer pour leur donner du relief & en impoſer aux ſots.

III. *Les Souverains ſont les dépoſitaires de l'autorité de la ſociété, choiſis & approuvés par elle pour exercer ſon pouvoir ſur ſes membres : obéir au Souverain qui gouverne conformément à ſes vues & au but de l'aſſociation, c'eſt obéir à la ſociété de laquelle la ſouveraineté eſt émanée.*

Les Souverains ſont les dépoſitaires de l'autorité de Dieu établis & approuvés par lui pour exercer ſon pouvoir ſur les ſujets qu'il leur a ſoumis : obéir au Souverain qui gouverne, lors même qu'il s'éloigne des vues de la ſociété pourvû qu'il ne commande pas des choſes que Dieu défend : c'eſt obéir à Dieu dont la ſouveraineté eſt émanée ; & lui déſobéir, c'eſt déſobéir à Dieu. Prétendre que les Souverains ne ſont que les dépoſitaires de l'autorité de la ſociété, c'eſt leur ôter la ſouveraineté pour la tranſporter à la ſociété, & vouloir qu'ils ſoient Souverains & qu'ils ne le ſoient pas tout enſemble par une contradiction palpable. Oui, ſi les Souverains ne ſont que les ſimples dépoſitaires de l'autorité de la ſociété, ils ne ſont non plus Souverains vis-à-vis de la ſociété, que les Magiſtrats & tous les membres des compagnies auxquelles les vrais Souverains confient

une portion de leur autorité le ſont vis-à-vis de ces Souverains dont ils tiennent en dépôt une portion d'autorité qu'ils exercent en leur nom; la comparaiſon eſt exacte. Or on ne peut dire ſenſément que les Magiſtrats dépoſitaires d'une portion de l'autorité ſouveraine ſoient ſouverains vis-à-vis des Chefs dont ils la tiennent. On ne pourra donc avancer ſenſément non plus que les Souverains ſoient vraiment tels vis-à-vis de la ſociété, dans l'hypothèſe qu'ils ne ſoient que les ſimples dépoſitaires de ſon autorité.

IV. *Le Souverain eſt ſoumis à la Loi qui eſt la volonté générale de la ſociété, & tous les citoyens ſont ſoumis au Souverain, en tant que ſes ordres ſont conformes à l'intérêt général.*

Le Souverain eſt ſoumis à la Loi qui eſt ſon propre ouvrage, puiſqu'en qualité de Souverain il eſt ſuprême Légiſlateur, & qu'il doit avoir pour but le bien général de la ſociété. Mais s'il arrive que le Souverain tranſgreſſe la Loi, ce n'eſt point à la ſociété qu'il appartient de le juger & de le punir, puiſqu'elle ne le pourroit faire qu'en s'élevant au-deſſus de ſon propre chef, c'eſt à Dieu ſeul qu'appartient ce droit, lui dont tous les Souverains tiennent leur puiſſance, & qui s'eſt réſervé le jugement de leur conduite.

VI. *La liberté eſt un droit inaliénable de toute nation ou ſociété, vû qu'elle eſt indiſpenſablement néceſſaire à ſa conſervation & à ſa proſpérité. Etre libre, c'eſt n'obeir qu'à des Loix tendantes au bonheur de la ſociété & par elles approuvées.*

Il eſt indubitable que les Souverains doivent ſe propoſer le bonheur de la ſociété dans toutes leurs Loix. Mais prétendre qu'ils n'en peuvent faire aucune qui ait la force d'obliger leurs ſujets, à moins qu'elle ne ſoit approuvée par la ſociété, c'eſt viſiblement une prétention abſurde & deſtructive de la puiſſance légiſlative dans la perſonne du Souverain, & par conſéquent de la ſouveraineté elle-même. Oui, ſi le Souverain ne peut faire de Loi obligatoire ſans le conſentement & l'approbation de la ſociété, dès-lors il n'eſt ni Légiſlateur, ni Souverain; il ne fait que propoſer la matiere de la Loi à la ſociété qui la rejette ou l'approuve à ſon gré. Si elle la rejette, le Souverain n'y peut plus rien; ſi elle l'approuve, elle lui donne en même tems par ſon approbation la forme & la force d'obliger: elle y a donc la principale part, & il n'y a proprement qu'elle qui en ſoit le véritable Auteur. Le pouvoir légiſlatif lui appartient donc de préférence au Souverain, qui par cela même ceſſe d'être Souverain; il n'en a que le nom, & la ſociété l'eſt en effet: tout cela eſt évident. Nous finirons par deux réflexions très-importantes que nous prions nos lecteurs de vouloir bien peſer avec toute l'attention qu'elles méritent.

1°. Tout le but de nos modernes Philoſophes eſt de rendre les hommes heureux ſur la terre, autant qu'ils en ſont capables, par la pratique de la vertu. C'eſt ce qu'ils ne ceſſent de répéter en mille manieres, & dans leurs diſcours & dans leurs écrits. Pour parvenir à ce but tant vanté & ſi deſiré, ils propoſent leurs ſyſtêmes qui ſe ré-

duiſent preſque tous à mettre à l'écart toute idée de Dieu, d'ame ſpirituelle & immortelle, de vie future bonne ou mauvaiſe ; à n'éguillonner les hommes que par la crainte des châtimens temporels, & par l'eſpoir des récompenſes qui ne s'étendent pas au de-là du tems ; à exalter la liberté, les droits des peuples, le bonheur pour lequel ils ſont faits, & qui conſiſte uniquement dans un certain bien-être aſſorti à l'état & à la condition de chaque individu de la ſociété. Or, je demande ſi c'eſt un moyen bien propre pour rendre les hommes vertueux, que de leur perſuader qu'ils ſont tous naturellement libres au point d'être en droit de s'armer contre leurs Souverains injuſtes ou réputés tels ; qu'ils n'ont rien à craindre, à eſpérer dans une autre vie ; que tout périt avec eux, & qu'un Dieu vengeur ou rémunérateur de leurs actions & de leurs penſées les plus ſecrettes, n'eſt qu'une chimere ; que tout ce qu'ils peuvent faire impunément leur eſt permis ; qu'il n'y a de vice ou de vertu que la malfaiſance ou la bienfaiſance envers ſes ſemblables, encore ſans autre motif que la crainte de s'attirer des diſgraces en leur faiſant du mal. Je voudrois encore que l'on me prouvât que le bien-être, l'aiſance, l'abondance, le goût de la liberté, ſont des moyens bien propres à contenir les hommes dans le devoir, & à les rendre vertueux. Ce qui me fait ſouhaiter une preuve tranchante là-deſſus ; c'eſt que l'expérience de tous les ſiecles a prouvé le contraire juſqu'ici en montrant la ſource de tous les vices dans l'amour & la jouiſſance de la liberté, de l'aiſance, de l'abondance, qu'aucun frein de Religion n'arrête.

2°. Si ces ſyſtêmes étoient vrais, il s'enſuivroit que les hommes ſeroient plus vertueux & plus heureux aujourd'hui qu'ils ne le furent jamais, toujours d'après les principes & les aveux de Meſſieurs nos Philoſophes. Il eſt certain ſelon eux que l'ignorance eſt la ſeule cauſe de tous les maux du genre humain ; qu'on l'éclaire ſur ſes vrais intérêts, & dès-lors tous ſes maux diſparoiſſent. C'eſt ce qu'ils ne ſe laſſent point de répéter & d'écrire, en inſtruiſant en effet & les Souverains & les peuples de ce qu'il leur importe uniquement de ſçavoir pour être vertueux & heureux. Eh bien ! ſages & zélés Précepteurs du genre humain, graces à vos travaux & à vos ſollicitudes, vos vœux ſont accomplis, ils ſont comblés à cet égard ; en volant dans tous les coins de l'univers, vos ouvrages lumineux ont porté par-tout les plus brillantes clartés, & notre ſiecle eſt par excellence le ſiecle de la lumiere. Sorti du cahos ténébreux des préjugés antiques, il voit clairement qu'il n'exiſte ni Dieu, ni diable ; que toutes les idées ſurnaturelles ne ſont que de belles inventions des Souverains & des Prêtres unis enſemble pour ſe faire adorer comme des Dieux par les peuples tranſis de peur au nom d'une Divinité vengereſſe ; qu'il n'y a ni ſupplices à craindre, ni récompenſes à attendre après la mort, & qu'en mourant, l'homme qui n'eſt que pouſſiere, retombe dans ſon ancien néant. A l'aide de vos livres imprimés & de vos leçons morales, le monde voit tout cela clairement, il eſt donc inſtruit, éclairé, la lumiere l'environne, elle le pénetre de toute part. Eſt-il auſſi heureux que ſçavant ? Ses vertus égalent-

elles ſes connoiſſances? A-t-il enfin fixé ſon ſéjour dans l'apogée de la ſageſſe & de la félicité? J'oſe vous le demander, ô vous! précepteurs admirables des hommes, & ardens bienfaiteurs de l'humanité! Je vous le demande & me tais, en attendant vos oracles dans un reſpectueux ſilence.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES, DISCOURS ET PARAGRAPHES.

INTRODUCTION de l'Auteur réfuté, & ſa réfutation, *pag.* 1

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I. *De l'origine des idées morales; des opinions, des vices & des vertus des hommes.* On y donne, en prenant la Religion pour guide, les plus juſtes idées de l'homme, de ſa nature, du principe de ſes actions, de ſes vices, de ſes vertus, de ſes paſſions, de la Loi & de la droite raiſon, regles inflexibles du juſte & de l'injuſte, *pag.* 16

CHAP. II. *De la Morale religieuſe.* On y fait voir l'inſuffiſance & les défauts des définitions que l'Auteur donne de la Morale & de la vertu. On lui prouve qu'il reprend mal à propos les Théologiens de ce qu'ils placent la vertu dans la conformité des actions humaines avec les volontés divines; & qu'il les calomnie quand il ajoute que, ſelon eux, les mortels ne peuvent ſe former aucune idée de Dieu. On y venge ſon unité, ſon immutabilité, ſa bonté, ſa ſainteté, ainſi que celle de la Religion chrétienne dont les maximes, loin d'être ſéditieuſes, ſanguinaires & meurtrieres, ne reſpirent que

la paix, la douceur, la charité la plus tendre, l'union la plus inaltérable, . . . 27
CHAP. III. *De la Morale des anciens.* On y montre d'un côté le vuide, la ſtérilité, l'imperfection, l'inſuffiſance des vertus payennes; & de l'autre, la réalité, la ſolidité, la pureté, la perfection, & la prééminence des vertus chrétiennes, 65
CHAP. IV. *Des Moraliſtes modernes.* On y juſtifie les Miniſtres de la Religion que l'Auteur accuſe très-injuſtement de vouloir éteindre la raiſon, pour lui ſubſtituer la révélation & les maximes chrétiennement religieuſes. On démontre que la faculté de diſcerner le vrai & le faux, le bien & le mal moral, le vice & la vertu, eſt antérieure à l'expérience, puiſque nous l'apportons au monde en naiſſant, 69
CHAP. V. *Principes naturels de la Morale.* On y réfute l'Auteur qui fait conſiſter le bonheur dans le plaiſir continué, & qui donne cette maxime empoiſonnée comme l'un des principes les plus clairs, les plus ſimples de la Morale, 83
CHAP. VI. *Des devoirs de l'homme ou de l'obligation morale.* On y fait toucher au doigt que l'obligation morale ne conſiſte pas dans la ſeule néceſſité d'être utiles à ceux que nous trouvons néceſſaires à notre propre félicité; ce n'eſt-là qu'un pur commerce d'amour propre; mais dans la néceſſité où ſont tous les êtres intelligens & libres de conformer leurs actions à la Loi éternelle & à la Loi naturelle, ces deux regles invariables des mœurs, ſoit que la fidélité à remplir ce devoir indiſpenſable leur attire les faveurs de leurs ſemblables,

ſoit qu'elle les indiſpoſe contr'eux ; 97

CHAP. VII. *Examen des idées des Moraliſtes ſur la vertu.* La définition que l'Auteur donne de la vertu, n'eſt pas ſeulement imparfaite & inſuffiſante en ſoi ; elle eſt encore ridicule & abſurde dans les principes de l'Auteur qui prétend que l'homme ne peut avoir en vue que ſon intérêt perſonnel dans tout ce qu'il fait ou qu'il ne fait pas à l'égard des autres, 104

CHAP. VIII. *Du goût, du bon, du beau, de l'ordre, de l'harmonie en Morale.* L'Auteur avance ridiculement qu'il faut une forte tête & beaucoup d'expériences, de réflexions, de combinaiſons, de raiſonnemens, pour juger ſi une action qu'on voit commettre eſt vertueuſe ou vicieuſe, tel par exemple qu'un vol, un empoiſonnement, un aſſaſſinat, &c. 115

CHAP. IX. *Des vertus morales.* On y définit mal la bienveillance & la bienfaiſance, leſquelles, ſi on en croit l'Auteur, ſe bornent à aimer les autres & à leur faire du bien pour en être aimés & récompenſés, 125

CHAP. X. *Du mal moral, ou des vices des hommes, de leurs crimes, de leurs défauts & de leurs foibleſſes.* On y releve l'Auteur ſur ce qu'il prétend qu'on ſe trompe en croyant qu'une pente naturelle porte les hommes au mal. On le reprend auſſi de ce qu'il avance que leſſence de la vertu conſiſte dans la ſociabilité ; que l'expérience conſtitue la raiſon ; que le renoncement au monde eſt un vice aux yeux de la raiſon ; que le zele eſt une paſſion criminelle ; que nous péchons contre la ſociété autant par nos omiſſions que par nos actions

nuiſibles ; que c'eſt être inſenſé que de dire que le menſonge n'eſt jamais permis. 129

CHAP. XI. *Origine de l'autorité, des rangs & des diſtinctions.* On y met au jour le faux des idées de l'Auteur qui ſoutient que les avantages que chacun procure aux autres ſont la ſeule ſource, l'unique fondement de l'autorité des rangs, des diſtinctions entre les hommes, 135

CHAP. XII. *De l'eſtime, de la conſcience, de l'honneur.* On y expoſe les égaremens de l'Auteur ſur l'eſtime & l'amour de ſoi-même, la conſcience & l'honneur, 139

CHAP. XIII. *Du bonheur, des paſſions & de leur influence ſur le bonheur de l'homme.* L'Ecrivain réfuté place le bonheur de l'homme dans la multiplicité de ſes deſirs qui eſt dans la vérité la cauſe eſſentielle de ſon malheur, 156

CHAP. XIV. *Examen des idées des anciens & des modernes ſur le bonheur & le ſouverain bien.* On y calomnie la Religion en lui attribuant de ne nous peindre l'homme que comme un malade déſeſpéré & ſans aucun ſecours, 159

CHAP. XV. *De la vie ſociale, de l'état de la nature, de la vie ſauvage.* On y démontre la fauſſeté de la propoſition qui refuſe le bonheur à l'homme iſolé, & de celle qui attribue la moitié plus de maux au zele qu'au luxe, 172

TOME SECOND.

SECONDE PARTIE.

CHAP. I. *De la ſociété, du pacte ſocial, des Loix; de la ſouveraineté, du Gouvernement.* On y développe les erreurs de l'Auteur ſur l'énumération qu'il fait des ſources du mal moral; ſur ſes mauvais effets, & ſur ce qu'il avance que les Princes ne tiennent leur autorité que du conſentement des peuples, 179

CHAP. II. *Origine des Gouvernemens, de leurs formes diverſes, de leurs avantages & déſavantages, de leurs réformes.* On y fait voir, contre les prétentions de l'Auteur, que la Religion n'eſt pas moins ancienne que le monde; qu'elle eſt très-propre à adoucir les mœurs & à réunir les hommes dans un État civil & ſocial, &c. 193

CHAP. III. *De la liberté.* C'eſt une maxime tout-à-fait violente, ſéditieuſe, contraire à la Loi de Dieu & au repos des peuples, que celle qui leur donne le droit de prendre les armes pour détrôner leurs Souverains, ſous prétexte qu'ils abuſent de leur pouvoir, 198

CHAP. IV. *Du Gouvernement mixte, des repréſentans d'une Nation.* Le projet propoſé par l'Auteur, pour que ceux qui n'ont point de part au Gouvernement ne deviennent pas la proie de ceux qui les gouvernent, eſt chimérique & impoſſible, 200

CHAP. V. *De la liberté de penſer : influence de la*

aux frivoles objections de l'Auteur que les vraies cauſes de la dépopulation ne ſont ni la Religion Romaine, ni les perſonnes religieuſes vouées ſolemnellement au célibat ; mais la miſere, le libertinage, la folle ambition des conquérans qui ſacrifient les hommes comme des inſectes à leurs orgueilleux projets. 318

§. XLVI. *Influence de la Religion ſur la politique.* La Religion ſurnaturelle n'eſt pas une barriere ſi foible qu'on le prétend contre les vices & les paſſions. Il eſt de fait qu'elle a changé le monde entier & qu'elle contient encore dans le devoir tous ſes fideles diſciples. Il eſt donc faux qu'il y ait eu des peuples très-dévots & très-méchans tout à la fois, puiſque la vraie dévotion eſt incompatible avec la méchanceté, & qu'un homme vicieux & méchant ceſſe par cela même d'être dévot ; toutes les pratiques de dévotion qu'il peut faire n'étant alors qu'un voile hypocrite dont il maſque ſes vices & ſa perverſité, 319

§. XLVII. *Remedes du fanatiſme.* Rien de plus nuiſible & de plus pernicieux que le remede qu'on propoſe ici contre le fanatiſme, & qui conſiſte à laiſſer penſer & croire chacun à ſa maniere. Tant qu'il reſtera à l'homme une étincelle de raiſon, il ſera convaincu que la vérité eſt préférable au menſonge & à l'erreur ; la vertu au vice & à la perverſité, 321

§. XLVIII. *De la tolérance civile.* Il eſt faux qu'il y ait de l'extravagance & de la tyrannie de vouloir amener tous les hommes à la ſeule Religion véritable, lorſqu'on ne le fait que

par la voie de la douceur, de l'inſtruction & de la perſuaſion. Le projet au contraire eſt d'autant plus ſage & plus ſalutaire qu'il ne peut y avoir qu'une ſeule Religion hors laquelle il n'y a point de ſalut, 322

TOM. II. & dernier, *de la politique naturelle.* Ce ſecond Tome ne contient que deux Diſcours, l'un ſur la politique extérieure, l'autre ſur la diſſolution des Etats. On remarque parmi d'excellentes choſes renfermées dans ces deux diſcours quelques contradictions, comme de dire que *l'ignorance eſt la ſource unique du mal moral, & cependant que la nature par une marche conſtante mene tout ce qui exiſte à ſa deſtruction,*

Récapitulation générale de l'Auteur. Il nous répete ſes vicieuſes définitions de la Loi, de la Morale, de la Vertu, du Gouvernement, de la Souveraineté, de la Liberté

Deux réflexions très-importantes & qui méritent toute l'attention du Lecteur

Fin de la Table des Chapitres.

APPROBATION.

J'AI lû par l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit qui a pour titre, *la Defenſe de la Morale, de la Vertu, de la Politique*; *&c.* je n'y ai rien trouvé qui ſoit contraire à la Foi & aux Mœurs.

En Sorbonne, ce 30 Janvier 1775. DELAHOGUE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A Nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Conſeils ſupérieurs, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Pere RICHARD, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un ouvrage intitulé, *Défenſe de la Religion, de la Morale, de la Vertu, de la Politique, &c.* s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, que l'Impétrant ſe conformera en tout aux réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la préſente Permiſſion; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été

donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL, qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur de MAUPEOU, &. un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL; le tout à peine de nullité des Préſentes: du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, charte normande, & lettres à ce contraires: Car tel eſt notre bon plaiſir. Donné à Paris, le huitieme jour du mois de Fevrier, l'an de grace mil ſept cens ſoixante-quinze, & de notre regne le premier.

Par le Roi en ſon Conſeil. LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XIX *de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°.* 130, *folio* 419, *conformément au Réglement de* 1723, *qui fait défenſes, art.* IV, *à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre huit exemplaires preſcrits par l'Article* 108 *du même Réglement. A Paris, ce* 10 *Mars* 1775.

P. SAILLANT, Syndic.

la liberté ſur les mœurs. Comme il n'y a qu'une Religion véritable, & qu'il ne peut y en avoir pluſieurs, la liberté de penſer en matiere de Religion eſt néceſſairement vicieuſe, 202

CHAP. IX. *Cauſes de l'abus du pouvoir ou de la Corruption des Princes.* Vaines & injurieuſes déclamations de l'Auteur contre les Princes, 205

CHAP. X. *De la fauſſe Politique, du deſpotiſme & de la tyrannie.* On y prouve que l'Ecrivain ne ceſſe d'outrager & de calomnier le Sacerdoce en lui attribuant une doctrine qu'il déteſte, telle que celle qui apprend à flatter criminellement, & à diviniſer, pour ainſi dire, les Princes, en leur offrant un coupable & ſacrilege encens. On y établit les principes de St. Thomas ſur l'indépendance des Rois, & l'on y rapporte les injurieuſes déclamations de l'Auteur contre les Souverains qu'il ne traite que de Tyrans, & les Prêtres qu'il ſuppoſe ridiculement avoir fait un pacte conçu en ces termes : « commets tous les crimes » que tu voudras, & nous les expierons, » diſent les Prêtres aux Princes ; tyranniſe » les autres, mais ſois-nous dévoué. Le ciel » te livre tes peuples, pourvû que tu reſpectes » les droits ſacrés de ſes Miniſtres. Obéis- » nous à nous-mêmes, & nous te ferons obéir » comme aux Dieux, 210

CHAP. XI. *De la Guerre.* L'Auteur dit de très-belles choſes ſur la guere & ſes ſuites épouvantables ; mais il déraiſonne auſſi-tôt qu'il parle de Dieu, de Religion, de Providence ; il mêle, il confond tout en paſſant de l'ordre

moral & politique à l'ordre naturel & phyſique, & en prétendant que le déréglement qui regne dans l'ordre moral & politique infirme les preuves que la conſtante régularité de l'ordre phyſique nous fournit journellement d'une Providence auſſi ſage & auſſi éclairée, qu'attentive, douce & puiſſante, ſans faire attention que c'eſt pécher contre les Loix du raiſonnement & de la Dialectique, de conclure du genre moral au genre phyſique, deux genres très-différens l'un de l'autre, 217

CHAP. XII. *Du Machiavelliſme, ou de la perfidie en politique.* L'Auteur continue à outrager, & à calomnier la Religion chrétienne, en ſuppoſant qu'elle fait la Divinité injuſte, elle qui ne ceſſe de nous peindre Dieu comme la juſtice, la bonté même, la pureté, la ſainteté par eſſence, la raiſon ſouveraine, 222

CHAP. XIII. *Effets phyſiques ou naturels du deſpotiſme.* L'Auteur y fait un faux parallelle entre la Théologie & le pouvoir deſpotique, prétendant que la Théologie voudroit concilier les choſes les plus inconciliables, de même que le deſpotiſme qui voudroit ſe faire aimer tandis qu'il ne ſcait inſpirer que la terreur, qui voudroit une agriculture floriſſante tandis que ſes impôts arbitraires découragent le cultivateur, &c. Nul parallele entre des choſes évidemment inconciliables & les Dogmes théologiques que l'on ne connoît pas aſſez évidemment pour que l'on puiſſe prouver qu'ils ſont contre la raiſon & conſéquemment inconciliables avec elle : tout ce qu'on en peut dire, c'eſt qu'ils la ſurpaſſent, &

qu'ils ſont au-deſſus de la ſphere de ſon intelligence. On ne peut leur oppoſer aucune difficulté vraiment inſoluble en ſoi, & quand on le pourroit, on ne les renverſeroit pas pour cela, parce qu'ils n'en ſeroient pas moins évidemment vrais quant à l'exiſtence, & que c'eſt un principe inconteſtable, qu'on ne doit pas nier ce qui eſt clair, par ce qu'on ne peut comprendre ce qui eſt obſcur. Nier le principe, c'eſt nier les effets & les phenomenes les plus clairs de la nature, puiſqu'on ne peut ni les comprendre, ni les expliquer. 226

TROISIEME PARTIE.

De l'influence du Gouvernement ſur les mœurs, ou des cauſes & des remedes de la corruption.

CHAP. I. *Des vraies ſources de la corruption des mœurs: de l'opinion.* L'Ecrivain y tombe à ſon ordinaire, & ſur la Religion, & ſur les Prêtres qui, loin d'éclairer les hommes, dit-il, les font croupir dans la plus profonde ignorance, à l'ombre d'une Religion vénale toujours prête à expier les crimes les plus noirs. Le portrait n'eſt point fidelle: La Religion & ſes Miniſtres ſont toujours occupés du ſoin d'inſtruire les hommes, & de leur répéter ſans ceſſe que tous les ſacrifices étrangers & toutes les expiations extérieures ne laveront jamais leurs crimes, s'ils ne les déteſtent du fond de leurs cœurs, s'ils n'y renoncent abſolu-

ment; & qu'en ceſſant de les commettre, ils ne les expient encore par des peines proportionnées, 231

CHAP. II. *Des influences du Gouvernement ſur les Grands d'une Nation.* Les faux raiſonnemens de l'Auteur s'y font remarquer d'une façon particuliere. Le Gouvernement deſpotique, dit-il, eſt le deſtructeur de tout ordre, l'ennemi de tout bien, le corrupteur de toute Morale. On lui prouve qu'il y a de l'ordre, de la probité, de la bienfaiſance, de l'humanité, des vertus morales dans les Etats mêmes les plus deſpotiques, tel que celui des Turcs. La vertu ſous un Gouvernement tyrannique conduit au repos & à la tranquillité de l'ame, à la paix délicieuſe que l'on goûte dans le témoignage d'une bonne conſcience, à l'eſtime & à l'affection de ſes concitoyens, à la joie que cauſe la pratique de la vertu en ce monde, & aux récompenſes qui l'attendent dans l'autre. Toute Morale, tout bien, toute vertu n'eſt donc pas incompatible avec le deſpotiſme, ni dans les ſujets qui le ſouffrent patiemment, ni même dans les Deſpotes qui l'exercent. Qu'on obéiſſe ſans réſiſter à un Deſpote jaloux de ſon autorité; rien n'empêche qu'il ne puiſſe avoir d'ailleurs bien de bonnes qualités & des vertus morales, telles que la ſobriété, la tempérance, la probité, la chaſteté, la bonté même à quelques égards, &c. 233

CHAP. IV. *De la ſource des crimes.* On y préſente, contre les aſſertions de l'Ecrivain, comme un fait hiſtorique de notoriété pu-

blique, que la Religion chrétienne a prodigieuſement diminué la ſomme des crimes partout où elle a été reçue, & qu'elle y a fait fleurir toutes les vertus dont on n'avoit pas même l'idée; pour en être pleinement convaincu, il n'eſt beſoin que de confronter le monde idolâtre avec le monde chrétien. Si le Chriſtianiſme n'empêche pas efficacement tous les vices, c'eſt qu'il n'eſt pas de ſon eſſence, ni de celle des hommes qui en font profeſſion qu'il les rende impeccables; mais s'il ne les empêche pas tous, il les condamne au moins irrémiſſiblement, & la proſcription générale qu'il en fait ſuffit pour conſtater l'excellence de ſa morale en même tems qu'elle eſt pour pluſieurs un frein ſalutaire qui les arrête ſur les bords de l'abyme du péché, 238

CHAP. IX. *De l'éducation.* L'Auteur ſuppoſe fauſſement que dans tous les pays on abandonne le ſoin d'élever la jeuneſſe aux Miniſtres de la Religion qui n'ont évidemment pour objet que de combattre la raiſon humaine pour la ſoumettre à leur autorité. On lui prouve que le but de la Religion chrétienne n'eſt pas de combattre la raiſon humaine, de l'avilir, de la déprimer pour la ſoumettre comme une eſclave à l'autorité privée de ſes Miniſtres; mais de l'éclairer, & de la diriger pour la ſoumettre à l'autorité ſuprême de la Divinité qui a parlé aux hommes en ſe révélant à eux, & qui exige le ſacrifice de la raiſon humaine, non en l'obligeant de croire des Dogmes qui lui

ſeroient contraires; mais ſeulement des dogmes qui paſſent ſon intelligence ſans la contrarier; ce qui forme un devoir indiſpenſable de la créature intelligente envers le Créateur. 241

CHAP. XII. *Remedes des calamités ou vices moraux & politiques : apologie de la vérité.* L'Auteur continue dans ce Chapitre, le dernier de ſon Ouvrage, à calomnier la Religion en lui imputant d'inſinuer à l'homme que le vice lui eſt utile & la vertu inutile. La Religion enſeigne donc préciſément le contraire en ne ſe laſſant point de répéter à l'homme que le vice eſt proprement l'unique mal qu'il ait à craindre, & la vertu le ſeul bien qu'il puiſſe deſirer, pourſuivre & aimer, 245

POLITIQUE NATURELLE.

TOME PREMIER.

DISCOURS I. *De la ſociété.* 247

§. VII. *Des devoirs; de l'obligation : des Loix naturelles.* La Loi eſt un principe de rectitude & de direction auquel l'homme eſt obligé de conformer ſes actions pour qu'elles ſoient moralement bonnes, indépendamment des avantages temporels qui peuvent lui en revenir. Il eſt donc faux de dire, comme le dit l'Auteur, qu'il n'y a que le beſoin, l'utile ou l'agréable qui impoſent des devoirs aux hommes; que les devoirs ne ſont que

les moyens néceſſaires pour parvenir à la fin qu'on ſe propoſe ; que les Loix naturelles découlent de l'attrait invincible que nous éprouvons pour l'utile & l'agréable, & de notre averſion pour tout ce qui nous eſt nuiſible & fâcheux, comme ſi nous n'étions tenus à rien, & que nous n'euſſions aucun devoir à remplir envers perſonne, dès-que notre beſoin, nos avantages, nos plaiſirs & nos agrémens ne nous en feront pas une Loi. Le beſoin, l'utilité, le plaiſir, ſont des principes inſuffiſans du juſte, de l'obligatoire, de la loi, puiſqu'indépendamment d'eux, l'homme doit quelque choſe à Dieu, à lui-même & à ſes ſemblables. 248

§. VIII. *Ces Loix naturelles ſont claires & ſenſibles.* L'Auteur définit mal la conſcience, & les effets qu'elle produit, en diſant que la conſcience n'eſt que la connoiſſance acquiſe par l'expérience des ſentimens favorables ou nuiſibles que notre conduite doit exciter dans ceux qui en éprouvent les effets. La conſcience dans l'exacte vérité eſt cette ſcience ou ce jugement actuel de l'ame qui dicte qu'une choſe eſt permiſe ou défendue, parce qu'elle eſt conforme ou contraire à la Loi qui la permet ou qui la défend, & nullement par rapport aux ſentimens favorables ou nuiſibles que notre conduite doit exciter dans ceux qui en éprouvent les effets, Si ce n'eſt qu'autant que ces ſentimens ſeroient eux-mêmes conformes à la Loi qui les approuve ou les condamne, 251

§. IX. *L'ignorance ſource des vices & des maux de*

la ſociété. L'ignorance n'eſt pas, comme le prétend l'Auteur, l'unique ſource des vices & des maux qui affligent la ſociété. La plûpart des hommes ne pechent pas par ignorance en une infinité de choſes qu'ils ſçavent très-bien être illicites; mais par malice, ou par fragilité, & par la violence de leurs paſſions déréglées qui les entrainent vers le mal, quoiqu'ils ſoient libres d'y réſiſter. Le voleur, l'aſſaſſin, l'adultere, l'avare, l'ambitieux, le médiſant, le menteur, le calomniateur, n'ignorent pas qu'ils pechent en volant, en tuant, &c. ſans que la connoiſſance qu'ils ont de ces différens péchés, les empêhe de les commettre, 254

§. XXIV. *De ce qui eſt licite ou illicite.* Les actions que la Loi naturelle commande ſont juſtes, quoique la Loi civile les défende, & les actions que la Loi naturelle défend, ſont injuſtes & illicites, quoique la Loi civile les commande ou les permette, 257

§. XXVIII. L'Auteur avance ici des maximes ſur le choix des Souverains par les peuples, qui n'ont aucun fondement, qui tendent à l'anarchie, à la ſédition, à la révolte, qui ſont démenties par leurs propres partiſans, & inutiles aux effets qu'ils lui attribuent, quand même ce prétendu choix ſeroit auſſi fondé qu'il l'eſt peu dans l'étendue qu'ils lui donnent. La raiſon nous dicte qu'il eſt inſéparable des ſociétés humaines que les uns commandent comme ſupérieurs, & que les autres obéiſſent comme inférieurs. La même raiſon nous dicte auſſi qu'on trouve les ſources primitives de

la ſupériorité des uns & de l'infériorité des autres, non pas préciſément & uniquement dans le choix totalement libre des ſociétés; mais dans la différence que l'Auteur de la nature a miſe entre les hommes, ſoit du côté des forces du corps, ſoit du côté des talens de l'eſprit, ſoit enfin par rapport aux divers talens qui font que les uns ſont propres à commander, & que les autres ne ſont propres qu'à obéir & exécuter les commandemens de leurs ſupérieurs, d'où il ſuit que le choix des Souverains n'a pas pour unique fondement la volonté totalement libre des peuples; mais la néceſſité même de la ſouveraineté, & la réunion des talens néceſſaires pour bien gouverner & aſſurer le repos & la tranquillité des peuples, 260

§. XXXIII. *Des vertus ſociales.* La définition qui ne met l'eſſence de la vertu que dans l'utilité phyſique & temporelle de la ſociété, eſt très-incomplette & très-inſuffiſante. On eſt vraiment vertueux quand on fait des actions conformes à la Loi naturelle & divine, à la ſaine & droite raiſon, ſoit que ces actions doivent être phyſiquement utiles ou nuiſibles à la ſociété dans laquelle on vit. Je ne ceſſe donc pas d'être vertueux, & je conſerve tout le mérite de la plus pure vertu en laiſſant ſouffrir ou périr ma Patrie, toutes les fois que je ne puis la ſauver ou la ſoulager que par un crime que Dieu & la raiſon me défendent, 266

§. XXXV. *Objet du Gouvernement.* 267

§. XXXVI. *Source de l'autorité.* *Ibid.*

L'Auteur ne fait que répéter dans ces deux Paragraphes qui ſont très-courts, ſes diverſes erreurs touchant l'autorité ; erreurs qui ſe trouvent réfutées en divers endroits de cet ouvrage.

DISCOURS II. *Du Gouvernement.* 268

§. I. *Ce que c'eſt que gouverner.* C'eſt, dit l'Auteur, obliger les membres d'une ſociété à remplir fidelement les conditions du pacte ſocial. Cette définition du Gouvernement eſt abſurde & contradictoire dans les principes mêmes de l'Auteur. Elle eſt abſurde, parce que le pacte ſocial étant ſelon lui une convention réciproque qui donne aux Souverains une force coactive ſur leurs ſujets, & aux ſujets ſur leurs Souverains, les Souverains & les ſujets, les chefs & les membres ſe trouvent confondus, les ſujets ayant droit de gouverner les Souverains & de les obliger à obſerver les conditions du pacte ſocial, comme les Souverains ont droit de gouverner leurs ſujets à leur tour, & de les obliger à garder les conditions de ce même pacte ; ce qui fait que les Souverains & les ſujets ſont tout à la fois chefs & membres de la ſociété, & ce qui n'eſt ni une legere confuſion, ni une médiocre abſurdité, ni une mince contradiction. *Ibid.*

DISCOURS III. *Des Souverains.* Les Souverains, dit l'Auteur, ſont des citoyens à qui les nations ont conféré le droit de les gouverner pour leur propre félicité. Cette définition des Souverains n'eſt pas plus juſte que celle du Gouvernement ; c'eſt la même erreur qui les a

dictées l'une & l'autre; erreur qui conſiſte à donner à la volonté capricieuſe des peuples l'inſtitution & la deſtitution des Souverains, à les rendre juſticiables de leurs peuples, & à faire les peuples Juges de leurs Souverains, au lieu que dans les vrais principes de la Religion & de la raiſon, l'inſtitution des Souverains & de l'autorité ſouveraine eſt l'ouvrage de Dieu auquel ſeul il appartient d'établir & de deſtituer les Monarques en qualité de Créateur & de Maître abſolu de l'univers, 270
§. XV. *Du Droit divin.* On fait voir à l'Auteur qu'il ſe trompe groſſierement lorſqu'il prétend que nous nous contrediſons nous-mêmes, lorſque nous fondons le pouvoir des Rois ſur la volonté divine, puiſqu'il n'y a nulle contradiction à croire d'une part que l'autorité des Rois eſt fondée ſur la volonté divine, & de l'autre, qu'on ne doit pas obéir aux Rois quand ils commandent des choſes que Dieu défend, puiſqu'alors c'eſt obéir à Dieu même qui a mis des bornes à l'autorité des Rois, & qui nous défend de leur obéir lorſqu'ils nous commandent des choſes injuſtes & contraires à la Loi naturelle ou divine. 281
DISCOURS IV. *Des ſujets,* 283
§. I. *Des citoyens, des ſujets & des eſclaves.* La maxime qu'avance l'Auteur dans ce Paragraphe eſt ſi peu ſenſée, qu'elle ne va pas à moins qu'à rendre tous les Souverains les ſimples eſclaves & les exécuteurs néceſſaires des volontés de leurs ſujets, *Ibid.*
§. V. *Du vœu de la nation.* Même défaut dans ce que dit l'Auteur, que les nations ont

le droit de limiter, d'altérer, de circonſcrire & de révoquer les pouvoirs des Souverains dès qu'elles en reconnoiſſent l'abus, *Ibid.*
§. VII. *Des troubles.* Le Souverain le plus légitime, le plus ſage, le plus vertueux, dit l'Auteur, ne ſeroit plus qu'un Tyran; ſi, contre le vœu public, il s'obſtinoit à gouverner; il rentre dans l'ordre des ſujets, dès que la volonté publique a révoqué ſes pouvoirs. Rien de plus abſurde. Les ſujets qui ſe révoltent contre le Souverain le plus légitime, le plus ſage, le plus vertueux, comme nous avons eu la douleur d'en voir tout récemment une ſorte d'eſſai, ſont autant de bandits qui méritent des châtimens proportionnés à la nature & à l'énormité de leurs crimes. La raiſon s'aigrit, elle s'indigne, elle ſe révolte quand elle entend dire que le plus ſage & le meilleur des Souverains eſt obligé de deſcendre du trône en jettant les rênes du Gouvernement pour aller ſe claſſer parmi les derniers de ſes ſujets, dès que ces ſujets mêmes injuſtement révoltés contre lui ſeront aſſez audacieux & aſſez inſolens pour le lui commander, 284
§. IX. *Le citoyen doit être patient.* En ſoumettant l'autorité du Souverain à celle de la ſociété, comme le fait l'Auteur dans cet endroit, on rend la ſociété la ſouveraine du Prince, & on rend le Prince l'organe ſeulement, l'inſtrument, le ſimple exécuteur des volontés de la ſociété; le titre de Souverain n'eſt pour lui qu'un vain nom ſans aucune réalité, 285
§. XX. *De l'inſtruction du peuple.* L'Auteur s'éleve ici d'autant plus injuſtement contre les

instructions chrétiennes, que si les peuples en profitoient comme ils y sont obligés, on verroit briller chez eux, comme chez les Chrétiens de la primitive Eglise, l'union, la paix, la concorde, l'humanité, la charité, la bienfaisance, la probité, la candeur, & enfin toutes les vertus portées jusqu'à l'héroïsme, 286

§. XXXIII. *Des Ministres de la Religion.* On nous peint ici les Ministres de la Religion chrétienne en particulier comme des êtres fort inutiles au monde, & cependant chargés de richesses & d'honneurs en raison de l'ignorance de leurs bienfaiteurs. Fausse peinture. Les annales de tous les Etats chrétiens attestent que les Princes les plus éclairés & les plus avantageusement pourvus des vertus mêmes politiques & militaires furent précisément ceux qui se firent un devoir d'accumuler sur les Ministres de la Religion les richesses, les bienfaits, les honneurs; tels on vit entre une infinité d'autres les Constantin, les Théodose, les Charlemagne, les Louis IX, les Otton, les Henri, &c. & ce qui portoit ces grands Princes à se montrer si favorables au Clergé, n'étoit ni la simple opinion de son utilité, ni la crainte qu'on aime à leur supposer très gratuitement; mais la conviction intime fondée sur l'évidence où ils étoient de la divinité de la Religion chrétienne, 287

TOME SECOND.

DISCOURS V. §. III. *Signes de la tyrannie.* C'eſt une tyrannie, dit l'Auteur, de troubler les conſciences des hommes, de faire taire les Loix pour les uns, & de s'en ſervir pour égorger les autres, de vouloir commander à une nation contre ſon gré. On démontre que ces trois prétendues maximes ſont très-fauſſes dans le ſens & l'étendue qu'il plaît à l'Ecrivain de leur donner. 300

§. V. *Origine du deſpotiſme.* On prouve, contre la prétention de l'Auteur, que ce ne fut pas la ſuperſtition, mais la Religion auſſi ancienne que le monde qui fit tomber les nations aux pieds des Rois établis de Dieu pour gouverner le monde, 302

§. VII. *Effets de la ſuperſtition.* On repouſſe les vaines & injurieuſes déclamations de l'Auteur contre les inſtitutions religieuſes auxquelles il reproche très-injuſtement d'avoir confondu le pouvoir avec l'abus, la Loi avec le caprice, l'équité avec l'injuſtice, la tyrannie avec l'image de la Divinité: on fait voir que la Religion diſtingue la perſonne de l'abus, de l'injuſtice, de la violence, de la tyrannie, de tous les déſordres qu'elle condamne impitoyablement, mais ſans préjudice du reſpect inviolable qui eſt dû au caractere de la perſonne qui s'y livre contre l'intention de la Divinité, 303

§. XIX. *Les Prêtres amis du deſpotiſme.* Les Deſ-

potes de tous les âges, ſi l'on en croit notre Ecrivain, ont employé avec ſuccès le crédit du Sacerdoce pour aſſervir les peuples & les retenir dans leurs chaînes; les Prêtres & les Souverains ſe liguerent pour exterminer la raiſon, la liberté, la ſcience. La vérité eſt que l'eſprit du Sacerdoce chrétien fut toujours un eſprit de ſcience, de lumiere, de douceur, de bonté, de bienfaiſance, d'une charité ſurnaturelle & divine, 304

DISCOURS VI. *de la liberté.* 309

§. XIV. *De la liberté religieuſe.* Ce Paragraphe qui ſeroit mieux intitulé *de la licence irreligieuſe & impie*, n'eſt qu'un cahos plein de confuſion dans lequel on trouve pêle-mêle ſur une même ligne l'erreur & la vérité, la chimere & la réalité, la ſuperſtition & la Religion. Il eſt un Dieu & il ne peut y en avoir qu'un: il eſt Créateur du monde & diſtingué du monde ſa créature: il eſt des rapports eſſentiels entre les créatures & le Créateur, les rapports qui exiſtent entre la créature intelligente & le Créateur, conſiſtent dans les devoirs religieux que cette créature douée d'intelligence & de raiſon doit à l'Auteur de ſon être, tels que l'adoration, l'amour, l'obéiſſance à ſes Loix: voilà la vérité. L'erreur eſt de prétendre qu'il ne peut y avoir d'accord parmi les hommes ſur le compte de la Divinité, ni dans la maniere de la ſervir & de mériter ſa bienveillance; que c'eſt violenter les hommes dans l'objet qui leur eſt le plus cher, & les rendre malheureux que de vouloir les troubler dans l'exercice des de-

voirs qu'ils lui rendent, 308
§. XV. *Tyrannie de l'intolérance.* Si c'eſt une tyrannie, dit l'Auteur, que de dépouiller un citoyen de ſes biens, c'eſt une cruauté bien plus criante de lui ravir ſes opinions ſur un Dieu qui lui eſt ſouvent plus cher que ſes biens & que ſa propre conſervation. Si les biens de ce citoyen étoient empoiſonnés, ce ne ſeroit pas une tyrannie, mais un acte de bienfaiſance de l'en dépouiller pour l'empêcher de ſe donner la mort à lui-même par l'uſage qu'il en feroit. Ce n'eſt donc pas une cruauté, mais une grace & une faveur inſigne de ravir à un homme les fauſſes opinions qu'il a ſur la Divinité, puiſque ces opinions ne peuvent manquer de le perdre s'il y perſévere juſqu'à la mort. La politique qui toléreroit toutes les opinions, toutes les Religions dans un Etat, ſeroit donc une politique fauſſe, meurtriere & infiniment bornée, puiſqu'elle ne paſſeroit pas la ſphere étroite du corps & de la vie préſente ſi courte & ſi fragile, 315
§. XIX. *Tous les peuples ont droit à la liberté.* Cela eſt vrai de celle qui conſiſte dans une ſoumiſſion tranquille & volontaire aux diſpoſitions de la Providence & aux ordres des Puiſſances qu'elle a placées ſur leurs têtes pour les gouverner, mais nullement de cette ſorte de liberté que le Philoſophe leur propoſe en les excitant au murmure, au ſoulevement & à la révolte; une pareille liberté eſt le plus grand des malheurs, le plus dur eſclavage, 317
DISCOURS VII. *De la politique en général.* 318
§. XVIII. *Cauſes de la dépopulation.* On répond aux

RÉFUTATION

DE

L'ALAMBIC MORAL,

PAR FORME D'ADDITION.

EN finiſſant notre travail ſur le livre de la Nature, il nous en eſt tombé un autre entre les mains, qui a pour titre : *Alambic moral*, ou *Analyſe raiſonnée de tout ce qui a rapport à l'homme par l'Ami des François.* A Maroc, M. DCC. LXXIII. C'eſt ce dernier Ouvrage dont nous croyons devoir joindre la réfutation à celle du premier.

L'Auteur, qui ſe dit Grenadier, & qui le prouve par le ton qu'il prend dans tout ſon Ouvrage, avoue franchement, (*p.* 213), qu'il a écrit, *currente calamo, tout ce que ſa tête lui a dicté, & tout ce que ſa mémoire lui a préſenté; mais qu'il ne garantit rien.* L'aveu eſt ingénu, & le parti de ne ſe rendre garant de rien, très-ſage. En s'obligeant à la garantie de tout ce qu'il a permis à ſa plume courante de griffonner, le rapide Ecrivain ſe fût impoſé une tâche

impoſſible à remplir. N'eût-il pas été plus ſage encore de ne rien avancer, qu'il n'eût été en état de prouver. Ce parti étoit indiſpenſable dans un Ouvrage qui embraſſe, en forme d'analyſe raiſonnée, tout ce qui a rapport à l'homme; ſujet important, s'il en fût jamais un, & qui demandoit conſéquemment que l'Ecrivain qui oſoit le traiter, établît par des raiſons ſans replique tout ce qu'il vouloit avancer. Il ne l'a point fait; & c'eſt pour ſuppléer à une omiſſion auſſi eſſentielle que nous nous croyons obligés d'ajouter à la réfutation du livre *de la Nature*, celle de l'*Alambic moral*, en notant les principaux articles que nous avons trouvé dignes de cenſure. Nous nous faiſons cependant un devoir étroit de rendre juſtice à l'Auteur, en déclarant qu'il y a dans ſon Ouvrage un bon nombre d'articles qui renferment d'excellentes regles de conduite. Tels ſont entr'autres les articles, *Adoleſcence*, *ameublement*, *amitié*, *amollir*, *anciens*, *apparences*, *aumônes*, *bienfaiſance*, *bienfait*, *cabaret*, *café*, *calomniateur*, *chariſable*, *charité*, *crédit*, *dépenſe*, *éducation*, *enfance*, *étude*, *faſte*, *hoſpitalité*, *ivreſſe*, *jeuneſſe*, *luxe*, *mœurs*, *nobleſſe*, *occupation*, *orgueil*, *parjure*, *ſobriété*, *ſupérieur*, *&c.* Quel dommage que ce qu'il y a de bon dans ces articles ſoit effacé par le mal que l'on trouve dans un trop grand nombre d'autres, qui vont faire l'objet de nos remarques!

L'Etre ſuprême, dit l'Auteur, (*p.* 24), *planant ſur l'Univers, & embraſſant d'un coup d'œil ſon immenſe étendue, donne une impulſion générale, qui néceſſite les événemens particuliers.*

S'exprimer de la ſorte, c'eſt vouloir établir le Fataliſme, qui exclut du monde viſible la liberté, & dépouille l'homme de l'un de ſes plus beaux attributs, le pouvoir réel qu'il a reçu de l'Être ſuprême ſur ſes déterminations & ſes actions. L'homme eſt eſſentiellement libre, & le ſentiment de ſa liberté eſt ſi profondément gravé dans le fond même de ſa ſubſtance, il eſt ſi intime & ſi continuel, qu'il ne peut, avec tous ſes efforts, ſe diſtraire toujours de ſa pénétrante impreſſion. La raiſon & l'expérience, d'accord avec la foi, nous enſeignent donc que Dieu regle & conduit tout, il eſt vrai, avec un pouvoir abſolu, un empire non moins ſouverain qu'univerſel, un ſuccès infaillible; mais auſſi avec une ſageſſe infinie, une douceur pleine de charmes, & des combinaiſons aſſorties à la nature & à l'exigence des cauſes ſecondes, en ſorte que celles qui ſont libres il les conduit librement; & celles qui ſont néceſſaires, c'eſt-à-dire, deſtituées d'intelligence & de liberté, il les conduit néceſſairement; c'eſt-à-dire, qu'il leur donne une impulſion qui néceſſite les événemens particuliers dont elles ſont le principe ſecondaire.

Telle eſt l'idée qu'il faut ſe former de la marche, de la puiſſance, de la ſageſſe & de la bonté de Dieu dans le gouvernement de l'Univers & de toutes les créatures qui le compoſent. Chacune d'elles eſt dirigée à ſa fin particuliere, ainſi qu'à la fin générale du monde, de la façon qui lui convient, ſelon qu'elle eſt libre ou néceſſaire, mais toujours infaillible-

ment, & ſans préjudice du ſouverain domaine du Créateur ſur tous les êtres créés, auquel rien ne peut ſe ſouſtraire; & c'eſt ainſi que l'on concilie la ſouveraineté de l'empire du Créateur & l'infaillibilité de ſes décrets, avec la liberté des créatures intelligentes.

*L'*ADULTERE *n'eſt point un crime ſelon la loi naturelle. Il y a tout lieu de croire que les femmes, dans l'état de nature, étoient deſtinées à être communes, comme les femelles des animaux.*

Si l'Auteur y eut réfléchi, il auroit vu ſans aucune peine que l'adultere eſt un crime énorme, condamné par la loi naturelle, par la loi divine & par les loix humaines, parce qu'il eſt radicalement contraire à la ſociété, & qu'il viole les loix ſacrées du mariage : d'où vient qu'il a été puni de peines très-rigoureuſes dans la plûpart des nations policées. Les Juifs & beaucoup de peuples Gentils le puniſſoient du dernier ſupplice. Les Arabes & les Parthes faiſoient mourir tous ceux qui en étoient coupables. Chez les Saxons, une femme adultere étoit pendue & brûlée, & deſſus ſes cendres on plantoit une potence où l'on étrangloit le complice du crime. Les Locriens leur arrachoient les yeux. Conſtantin, Charlemagne & Louis le Débonnaire leur infligeoient auſſi une peine capitale. Dans la ſuite cette peine a été arbitraire en France, & différente, ſelon la qualité des perſonnes & l'exigence des cas.

Mais, dit l'Auteur, *ſi l'adultere étoit défendu par la loi naturelle, tous les peuples l'auroient condamné & puni; ce qui n'eſt pas, puiſqu'il y a des Nations où il eſt d'uſage que les mari*

offre

offrent eux-mêmes leurs femmes aux étrangers, & regardent comme une insulte le refus qu'on feroit de coucher avec elles; & qu'en Europe, on fait de l'adultere une plaisanterie.

Rien de plus foible que ce raisonnement. Le concert unanime des peuples à condamner & à punir une action, n'est nullement nécessaire pour constater son opposition à la loi naturelle, parce que la plûpart des peuples l'ont ignorée ou étouffée par leur faute en une infinité de points, cette loi primitive que la main du Créateur avoit gravée dans leurs ames en les formant. Ils croyoient honorer leurs Dieux, les uns par l'ivrognerie, les autres par l'impureté & les plus honteuses prostitutions; ceux-ci par le vol, ceux-là par les meurtres. Les Lacédémoniens égorgeoient leurs propres enfans; les Phéniciens les brûloient dans les flammes; les Macédoniens les massacroient, & les Scythes se nourrissoient de chair humaine. Les Perses épousoient leurs propres meres, & les Athéniens leurs sœurs, tandis que d'autres peuples donnoient leurs peres à manger aux oiseaux carnaciers. Dira-t-on que ces horreurs, & tant d'autres non moins atroces, n'étoient point défendues par la loi naturelle, sous prétexte que tous les peuples ne s'accordoient point à les condamner & à les punir, ou plutôt qu'ils se réunissoient pour les approuver? Eh! qui ne sait que les nations aveuglées, corrompues dès le berceau du monde, se sont précipitées dans un abyme d'erreurs & sur le dogme & sur la morale? Cette corruption générale prouve l'insuffisance de la Religion naturelle, de même que la nécessité de la Religion sur-

naturelle & révélée : rien de plus. Mais que prétend notre Ecrivain, quand il avance qu'*en Europe, on fait de l'adultere une plaiſanterie?* Voudroit-il bien nous dire quels ſont ces braves plaiſans ? Seroit-ce les ſages & les doctes, les légiſlateurs ou les légiſtes, ces hommes auſſi vertueux qu'éclairés, qui ont entre les mains le dépôt ſacré des loix, & qui ſont chargés du ſoin de les faire obſerver ? Je le dis hardiment. Si l'Europe entiere plaiſante de l'adultere, l'Europe entiere eſt montée au comble de l'aveuglement & de la dépravation. Elle eſt ſans principes, ſans loix, ſans mœurs ; c'eſt un monſtre abominable, & qui mérite d'être déteſté du reſte de l'Univers.

« Le droit d'AÎNESSE n'a point d'exiſtence » dans le droit de nature. Tous les hommes » naiſſent égaux ; il me ſemble qu'il ſeroit plus » avantageux pour les familles qu'elles choiſiſſent elles-mêmes leur chef, ſans avoir égard » à l'époque de la naiſſance. La famille, dans » ce cas, doit pouvoir l'exclure, & nommer » celui qui le mériteroit le plus. Le droit d'ancienneté n'eſt bon à rien ni en rien, & eſt » néceſſairement ſujet à beaucoup d'abus. Ce » principe peut & doit s'appliquer à tout. » (*Pag.* 35.)

La premiere grace que j'ai à demander à l'Auteur, eſt de vouloir bien accorder ce qu'il avance ici avec les propoſitions ſuivantes que je lis à la page 54 de ſon Ouvrage. « Les » anciens ſont reſpectables dans toutes les claſſes. C'eſt ce reſpect pour les anciens qui faiſoit la principale force de Rome, d'Athenes, » de Lacédémone. La ſeule préſence des an-

» ciens retenoit toute la jeuneſſe, leurs conſeils » étoient des oracles. Le même reſpect exiſte » chez les nations que nous nommons ſauvages; » il eſt inné en nous : c'eſt un appui que nous a » donné l'Être ſuprême, une digue contre les » flots des paſſions. »

Une choſe qui n'a point d'exiſtence dans la loi de nature, & qui cependant eſt innée en nous; qui eſt néceſſairement ſujette à beaucoup d'abus, & qui produit pourtant une infinité de biens; qui n'eſt bonne à rien ni en rien, & qui néanmoins eſt bonne à tout; qui fait la principale force des Empires & des Républiques; qui a la vertu de retenir dans le devoir la vive & bouillante jeuneſſe, dont les conſeils ſont autant d'oracles, & que nous devons regarder comme un appui façonné par la main ſecourable de l'Être ſuprême pour nous ſoutenir, & une digue aſſez forte pour briſer la rage des flots écumans des paſſions, toujours prêts à nous ſubmerger. Si ces propoſitions ne ſont pas contradictoires, il faut que, par un privilége excluſif, la contradiction ne puiſſe avoir lieu dans les Ouvrages des Auteurs Grenadiers.

Je prie l'Auteur d'obſerver que le droit d'aîneſſe date de l'origine du monde; qu'il étoit en grande conſidération chez les Anciens, & qu'il y avoit bien des prérogatives qui en dépendoient; que le droit d'ancienneté a mille & mille avantages relatifs au repos & à la tranquillité des familles & des Etats, & que l'introduction du choix des chefs de familles, ne manqueroit pas d'enfanter des intrigues, des cabales, des diſſenſions, des troubles, des violences, cent & cent maux de cette eſpece.

« Qu'eſt-ce que l'AME? Je n'en ſais rien & » n'en peux rien ſavoir. L'homme ne peut con- » noître que ce dont les ſens peuvent juger. » Or je ne peux ni voir, ni ſentir, ni toucher, » ni goûter, ni entendre l'ame: donc je ne peux » pas la connoître. Les bêtes ont-elles des » ames? Je n'en ſais rien. Pourquoi pas? Sur » quoi jugez-vous que vous en avez une, puiſ- » que vous ne ſavez, ni ne pouvez ſavoir ce » que c'eſt. Un chien & tout animal que vous » appellez bête, raiſonne, combine: donc ſi » vous avez une ame, il en a une. Un chien » ne parle pas; qui vous l'a dit? Comprenez- » vous le Suiſſe? Non: donc les Suiſſes ne par- » lent pas. Vous ne comprenez pas le langage » des bêtes, mais elles s'entendent entr'elles; » donc elles parlent. Un chien ne raiſonne pas; » pourquoi donc ne fait-il pas une choſe quand » on l'a battu pour l'avoir faite?... Un enfant » eſt plus long & plus difficile à dreſſer qu'au- » cun de ces animaux que Deſcartes appelle » bien mal-à-propos bêtes.... Ils ont ſûre- » ment beaucoup plus d'inſtinct & ſouvent plus » d'eſprit que nous. Ainſi il y a tout lieu de » croire qu'ils ont des ames comme nous. » (*P.* 43, 44.)

Tous les paradoxes que l'Auteur avance ici ſur la nature de l'ame, nous les avons pleine- ment réfutés dans le chapitre XIV de la pre- miere partie, dans les chapitres IV & V de la ſeconde partie, & dans le chapitre XI de la quatrième partie, auxquels nous renvoyons nos Lecteurs, pour ne pas les ennuyer par des répé- titions qui ne leur apprendroient rien de nouveau. Nous ferons ſeulement quelques

obſervations ſur les faux raiſonnemens de l'Auteur.

1°. Quand nous lui accorderions (ce que nous ne faiſons pas) que les chiens & les autres animaux raiſonnent, combinent, &c. il ne s'enſuivroit nullement qu'ils ont des ames tout-à-fait ſemblables aux nôtres; & la ſeule conſéquence qu'on en pourroit tirer, ſeroit qu'ils ont des ames, mais d'un ordre de beaucoup inférieur à celui des nôtres, & quelques légers traits de reſſemblance avec nous. Qu'on refuſe des ames aux bêtes avec les diſciples de Deſcartes, ou qu'on leur en accorde avec beaucoup d'autres Philoſophes Chrétiens, il ſera toujours vrai de dire, de l'aveu même de ces derniers, que les ames des bêtes ſont très-bornées & très-imparfaites; que leur ſagacité ſe renferme dans le cercle étroit de leurs beſoins & de leur conſervation, & enfin qu'elles périront avec leurs corps; ce qui forme une différence énorme entre ces ames ſi imparfaites & les nôtres qui ſont douées de tant & de ſi ſublimes perfections, immortelles de leur nature, capables de connoître & d'aimer le bien ſuprême, deſireuſes de le poſſéder, ſans qu'elles puiſſent amortir ce deſir qui les dévore perpétuellement, & deſtinées à en jouir éternellement dans le comble d'un bonheur ineffable.

2°. Parce qu'un chien ne fait pas une choſe, quand on l'a battu pour l'avoir faite, il ne s'enſuit pas qu'il raiſonne. Un enfant qui n'a point encore l'uſage de la raiſon, & un fou qui l'a totalement perdue, raiſonnent-ils quand ils s'abſtiennent de faire les choſes pour leſquelles on les a battus? Ce n'eſt donc pas dans la raiſon,

mais dans l'organiſation & le méchaniſme des corps qu'il faut chercher cet amendement. Un chien de chaſſe mange une perdrix, au lieu de la porter au Chaſſeur qui l'a tuée; le Chaſſeur le bat rudement pour cette gloutonnerie : le lendemain, en pareille occaſion, le chien porte la perdrix à ce même Chaſſeur, ſans y avoir touché. Dira-t-on que l'animal s'eſt corrigé par réflexion & d'après ce raiſonnement : *Je fus hier bien battu pour avoir mangé une perdrix; il ne faut donc pas que j'en mange une aujourd'hui, ſi je ne veux encore être battu.* Non, le ſtupide animal ne raiſonne point ainſi. Mais la réminiſcence des coups qu'il a reçus pour avoir mangé la veille une perdrix, faiſant ſur ſon cerveau une impreſſion plus forte que la préſence d'une autre perdrix, il eſt déterminé à ne point la manger par cette impreſſion; ou plutôt la perdrix s'unit tellement au bâton dans le cerveau du chien, qu'elle fait ſur lui la même impreſſion que le bâton, & l'empêche ainſi de la manger.

3°. Nous ne concluons point qu'un chien ne parle pas, de ce que nous n'entendons point ſon langage, mais de ce qu'il ne profere pas de ſons articulés & propres à manifeſter ſes penſées, en quoi conſiſte le langage proprement dit. La comparaiſon du chien & du Suiſſe n'eſt donc nullement *ad rem*. Quoique je ne comprenne pas un Suiſſe dont je n'entends pas la langue, je ſais pourtant, à n'en point douter, qu'étant homme comme moi, il profere en parlant à des Suiſſes comme lui, des voix humaines, c'eſt-à-dire, des ſons articulés & deſtinés à faire connoître ſes penſées à ceux auxquels il parle.

4°. Parler, n'eſt pas ſimplement répéter des ſons, comme on le voit faire aux perroquets, aux pies, aux geais, &c. Autrement, il faudroit dire que les *échos* parlent, puiſqu'ils répetent les ſons. Parler, c'eſt donc manifeſter ſes penſées par des voix articulées, & propres à les faire connoître. Les bêtes peuvent donc hennir, meugler, aboyer, bêler, fredonner, gazouiller, &c. mais elles ne peuvent point parler; & ſi elles s'entendent entr'elles, ce n'eſt que fort imparfaitement, ſur un très-petit nombre de choſes relatives à leurs individus, en vertu de quelques ſons inarticulés, & nullement de la parole proprement dite. Les animaux ne parlent donc pas; ils n'ont pas plus d'eſprit que nous; ils n'en ont même point du tout; ils n'ont pas non plus des ames comme nous; ce ne ſont que de ſimples routiers & des routiers néceſſités, des routiers éternels & toujours monotones dans tous leurs ouvrages, qu'ils n'ont point l'art de perfectionner. Ainſi, quand on accorderoit des ames aux bêtes, ce ne ſeroient pas des ames comme les nôtres, mais des ames purement ſenſitives & ſuſceptibles de plaiſir & de douleur, d'appétits & d'averſions, mais nullement des ames raiſonnables & intelligentes, capables de choix, de combinaiſons, de vertus & de vices, d'arts, de ſciences & de progrès dans ces arts & ſciences; deſtinées à poſſéder Dieu, & à être ſouverainement heureuſes en le poſſédant.

« Le ſyſtême qui admet deux ames, l'une » bonne & l'autre méchante, peut expliquer » tous les phénomenes qui rendent l'homme » un être incompréhenſible. » (*P.* 46.)

On doit mettre au rang des imaginations creuſes le ſyſtême des deux ames, qui n'eſt nullement néceſſaire pour l'explication des phénomenes qui rendent l'homme incompréhenſible. Le mot de cette énigme, c'eſt le péché originel, & ſa tranſmiſſion à tous les enfans d'Adam. Tout ce que nous ſentons en nous de grandeur & de baſſeſſe, de lumieres & de ténebres, de mal & de bien, nous offre le tableau d'un être dégradé, vicié, corrompu, non par ſa nature, mais par le péché. Le Créateur ne nous a donc point donné une méchante ame ; un tel préſent étoit indigne de lui : il ne nous en a donné qu'une bonne par ſa nature, & qui eſt devenue méchante par ſa faute.

« On peut former différentes claſſes d'animaux, ſelon les différens degrés d'intelligence qu'on découvre en eux. L'homme ſe vante d'en avoir plus que les autres, parce que lui ſeul fait des livres dans leſquels il met ce qu'il veut. Mais ſi les éléphans, les caſtors, les fourmis, les abeilles, les araignées, &c. en faiſoient, & détailloient les merveilles de chaque eſpece, nous trouverions peut-être à qui parler. » (*P.* 55.)

La faculté excluſive de faire des livres, n'eſt pas le ſeul titre, il s'en faut bien, qui prouve la prééminence de l'homme ſur les autres animaux ; & quand il n'y en auroit point d'autres, il n'en ſeroit pas moins victorieux. Mais admirons la force probante de notre Auteur. *Si les éléphans, &c.* dit-il, *faiſoient des livres, nous trouverions peut-être à qui parler.* C'eſt la même choſe que s'il diſoit : ſi les éléphans parloient, ils parleroient peut-être auſſi-bien, ou mieux

que nous. Cela pourroit être, s'ils parloient; mais le fait eſt qu'ils ne parlent pas, tandis que nous parlons, & par conſéquent que nous avons ſur eux l'avantage inconteſtable de la parole, de même que de faire des livres ſavans, raiſonnés, ſublimes, en attendant qu'ils acquierent la faculté de parler & de faire des livres.

Changer de Religion eſt une foibleſſe, ou une friponnerie; ſi c'eſt l'inconſtance qui y détermine, c'eſt foibleſſe: ſi c'eſt l'intérêt, c'eſt friponnerie; ce n'eſt jamais la conviction.

Parler de la ſorte, c'eſt mentir impudemment (*abſit à verbo injuria*), c'eſt outrager & calomnier le genre humain. Quand l'univers abandonna le Polythéiſme, en briſant ſes idoles pour adorer le Dieu unique, & embraſſer la Religion Chrétienne, ce ne fut certainement ni par inconſtance, ni par intérêt, mais par la force impérieuſe de l'évidence & de la conviction. Eh! quel intérêt le monde pouvoit-il avoir à embraſſer une Religion eſſentiellement ennemie jurée de tous les intérêts humains de tous ſes préjugés, de toutes ſes paſſions, de ſa fiere & audacieuſe raiſon? Le monde a cependant quitté ſon ancienne Religion, qu'il avoit ſucée avec le lait, & qui étoit ſi favorable à tous ſes intérêts & à tous ſes penchans, pour en embraſſer une qui, le fer à la main, les coupoit tous juſque dans la racine. Ce n'eſt donc ni la foibleſſe, ni la friponnerie qui ont préſidé à ſon changement de Religion; c'eſt l'évidence qui l'a impérieuſement commandé, en lui faiſant exercer l'acte le plus héroïque, & remporter ſur lui-même la victoire la plus ſignalée & la plus complette qu'il ſoit poſſible

d'imaginer. « Non, dit très-judicieuſement l'Au-
» teur profond de la brochure intitulée : *De*
» *l'origine & des progrès d'une ſcience nouvelle*,
» (pag. 2 & 3), non, vous ne trouverez aucun
» homme qui croie légerement & ſans raiſons
» ſuffiſantes, autre choſe que ce qu'on lui a
» appris dans ſa tendre enfance.... Son ame
» eſt fermée aux idées nouvelles. Il eſt porté à
» nier tout ce qu'il ignore. Erreur, vérité, il
» combat également tout ce dont il n'a jamais
» entendu parler. »

Que ce témoignage d'un eſprit excellent, ſupérieur, profond, eſt précieux & déciſif pour la Religion Chrétienne ! Le monde n'en avoit certainement point entendu parler, lorſqu'elle lui fut annoncée pour la premiere fois. Il la combattit d'abord, & par toutes ſortes de moyens, juſqu'à faire couler le ſang de ceux qui la lui annoncerent, comme l'eau coule ſur la terre. Il la crut enſuite, & il ne la crut pas légerement ; il la crut après un long & mûr examen, & par la force irréſiſtible des motifs les plus puiſſans & capables d'opérer l'aſſentiment, la ferme croyance, la conviction, l'évidence, en faiſant céder les enſeignemens d'une enfance tendre & bégayante, à la clarté des preuves ſouverainement victorieuſes de la nouvelle Religion qu'on lui annonçoit. Elle eſt donc évidemment vraie cette Religion ſainte, & quitter toutes les autres pour l'embraſſer, n'eſt ni foibleſſe, ni friponnerie, c'eſt force de tête, nobleſſe, grandeur d'ame, héroïſme du premier ordre.

L'aſſaſſinat eſt le ſeul crime que l'on doive punir de mort. (Pag. 64.)

Cette aſſertion n'eſt pas ſeulement fauſſe en ſoi, elle eſt encore contradictoire à beaucoup d'autres, dans leſquelles l'Auteur reconnoît qu'il y a pluſieurs crimes que l'on doit punir de mort, tels que le pillage, le vol, le violement; & enfin, *tous les crimes que les loix de toutes les Nations jugent dignes du dernier ſupplice.* (Pag. 313.) *Tout prouve journellement à l'homme qu'il ne peut connoître, très-imparfaitement encore, que les objets qui ſont à la portée de ſes ſens; mais que tout ce qui eſt hors de leur portée, lui eſt & lui ſera toujours abſolument & totalement inconnu.*

Nous avons prouvé plus d'une fois dans le cours de cet Ouvrage, que l'homme connoît une infinité d'objets purement ſpirituels, & qui ne tombent en aucune ſorte ſous les ſens, tels que Dieu, l'ame, l'ordre, la juſtice, la vérité & le vrai, le beau, le bon dans les ouvrages d'eſprit, &c. C'eſt donc s'égarer prodigieuſement & de la façon la plus funeſte, que de reſſerrer les connoiſſances de l'homme dans le cercle étroit des objets qui ſont à la portée de ſes ſens.

« L'Athéiſme eſt une chimere. On ne me » perſuadera jamais qu'il y ait dans la Nature » un être jouiſſant de ſes ſens, qui puiſſe » croire réellement & ſérieuſement, que l'or- » dre admirable, l'harmonie générale, l'équi- » libre parfait & immuable; en un mot, tou- » tes les merveilles que nous admirons dans » les moindres choſes, ont toujours exiſté, » ſans avoir été arrangés, conçus & établis » par un être d'une puiſſance incompréhenſi- » ble à notre foibleſſe. L'exiſtence de cet être

» eſt une idée innée, puiſqu'on en trouve l'ex-» preſſion dans les différens idiomes. Donc il y » en a un. Donc l'Athéiſme eſt une chimere. » (*Pag.* 66.)

La ſeule choſe que je trouve à reprendre dans cet article, c'eſt ſon oppoſition formelle avec celui qui le précede. Dieu exiſte certainement, & *l'exiſtence de cet être eſt une idée innée*, dit notre Auteur. Mais ſi l'exiſtence de Dieu eſt en nous une idée innée, nous avons donc au moins une connoiſſance imparfaite de Dieu, puiſque ſans cela nous n'en aurions aucune idée, l'exiſtence de Dieu, ou Dieu exiſtant, n'étant qu'une ſeule & même choſe. Or, Dieu eſt un pur eſprit qui ne tombe point ſous les ſens, & qui n'eſt point à leur portée. Donc nous connoiſſons des êtres qui ne ſont point à la portée des ſens. Donc tout ce qui eſt hors de la portée des ſens, ne nous eſt, & ne nous ſera pas toujours abſolument & totalement inconnu.

Les gens d'Egliſe ne doivent avoir aucun bénéfice. L'état doit pourvoir à leurs beſoins, pour qu'ils puiſſent ſe concentrer entiérement dans les ſaints devoirs de leur miniſtere. (P. 81.)

L'Egliſe & l'Etat qui accordent des bénéfices aux Miniſtres de la Religion, n'ont pas beſoin d'apologie, & il nous ſuffira de faire ſentir à l'Auteur, qui les leur envie, la foibleſſe de la raiſon qu'il allégue pour les en fruſtrer. Non, le plus riche de tous les bénéfices n'eſt point capable par lui-même d'empêcher le titulaire de ſe concentrer dans les devoirs de ſon miniſtere, parce qu'il peut & qu'il doit ſe décharger ſur d'autres de tous les ſoins

temporels, qui l'empêcheroient de ſe livrer ſuffiſamment aux fonctions ſaintes qu'il doit remplir de préférence.

« L'homme a toujours été le même. Il y a » plus de deux mille ans que ſa vanité, non » contente de la ſupériorité que l'Être ſuprême lui a donnée ſur les animaux, & jaloux » peut-être de leur voir un inſtinct plus ſûr & » plus parfait que ſa prétendue raiſon, l'a » pouſſé à faire des livres, dans leſquels on » prétend démontrer que non-ſeulement les » bêtes n'ont point d'ames, mais qu'elles n'ont » pas même de ſentiment; & qui pis eſt encore, de ſenſations. J'eſpere que Dieu aura » pitié de notre aveuglement. Il renouvellera » le miracle qu'il a opéré déjà dans l'âneſſe » de Balaam. Les ânes à quatre pattes parleront, & qui pis eſt, feront des livres. Il leur » ſera facile de nous prouver & de nous démontrer clairement que nous ſommes plus » bêtes qu'eux. »

En attendant que les ânes à quatre pattes parlent & faſſent des livres plus excellens, plus profonds, plus ſublimes que les chefs-d'œuvre de nos plus grands génies, comme le prédit notre Auteur, il pourroit bien nous communiquer les argumens démonſtratifs, par leſquels les Ecrivains à quatre pattes qu'ils nous annoncent, prouveront clairement que nous ſommes plus bêtes qu'eux; & c'eſt la grace que nous lui demandons au nom du genre humain.

On ne doit pas révéler, même pour le ſalut de l'Etat, le ſecret d'une conſpiration. (P. 93.)

Il n'y a que le ſecret de la confeſſion qu'il

ſoit défendu de révéler, même pour le ſalut de l'Etat, parce qu'il eſt d'un ordre ſupérieur à tous les intérêts humains. Mais le ſecret d'une conſpiration doit être révélé ; & cela en vertu de la loi qui oblige de préférer le bien général au particulier : *Salus populi, ſuprema lex eſt.*

Nous ne pouvons jamais avoir de certitude morale, parce que l'homme ne peut juger que de ce qui eſt à la portée de ſes ſens. Ainſi nous pouvons dire que nous n'avons jamais, & ne pouvons même jamais avoir aucune certitude réelle. (Pag. 106.)

En s'exprimant ainſi, l'Auteur ne pouvoit pas prouver plus démonſtrativement qu'il n'entend pas le terme de certitude. Quand il ſeroit auſſi vrai qu'il eſt faux de dire, que l'homme *ne peut juger que de ce qui eſt à la portée de ſes ſens*, il n'en ſeroit pas moins inconteſtable que nous avons une certitude, non-ſeulement *morale*, mais encore *métaphyſique*, de l'exiſtence des corps qui nous environnent continuellement, & qui nous certifient leur exiſtence par les ſenſations uniformes & conſtantes qu'ils font ſur nous.

C'eſt uniquement du plus ou du moins de régularité de la circulation de nos humeurs, que dépendent nos vices, nos vertus, nos qualités. (Pag. 122.)

Nos vices, nos vertus, toutes nos qualités morales dépendent principalement & eſſentiellement de notre liberté dans l'ordre naturel, & du ſecours de la grace dans l'ordre ſurnaturel. Penſer autrement, n'eſt ne reconnoître dans l'homme, ni Religion, ni Raiſon, & ne

faire de lui qu'un automate vivant, qui, pour être ce qu'on appelle vertueux, n'auroit beſoin ni de préceptes ni de précepteurs, mais ſeulement d'un habile Médecin, doué de l'art admirable de donner toujours à la circulation de ſes humeurs la régularité la plus exacte. Vous vous trompez donc, ô vous Inſtituteurs & Inſtitutrices de l'enfance & de la jeuneſſe, en croyant que de leur éducation dépend la félicité des Empires, & vous vous fatiguez vainement à ſouffler dans leurs tendres cœurs le feu des ſentimens honnêtes & religieux, pour y allumer le foyer des vertus ſociales & chrétiennes : tout votre art doit ſe réduire à mettre l'équilibre dans leurs humeurs, pour en faire des modeles achevés en tout genre, & procurer au monde, par une voie ſi peu compliquée, tout le bonheur dont il eſt ſuſceptible.

" Je n'ai jamais conçu comment, ni pourquoi on ſouffre qu'il faſſe corps (*le Clergé*), & je conçois encore moins qu'il forme un corps abſolument ſéparé de toutes les autres claſſes. Il ne doit pas former de claſſe particuliere, parce qu'il n'a pas d'exiſtence réelle, il eſt mort au monde. D'ailleurs l'humilité étant la vertu la plus recommandée dans notre Religion, il doit en donner l'exemple. Or, certainement les grandeurs, les dignités, les diſtinctions, le rang, &c. ſont incompatibles avec l'humilité. " (*Pag.* 126.)

Ce qui eſt vraiment inconcevable, n'eſt pas le rang du Clergé, qui fait corps, & qui plus eſt, le premier corps de l'Etat, c'eſt la balour-

diſe de notre Ecrivain militaire, qui ne voit pas qu'en prenant les armes contre le Clergé, il milite contre lui-même, & prête le flanc à l'ennemi. Car enfin, voici le langage que lui tiendra ſûrement le premier champion de toute autre Religion que de la ſienne. *Vous êtes Chrétien*, M. le Grenadier, lui dira-t-il, *vous n'avez donc pas d'exiſtence réelle dans ce bas monde; vous êtes mort au monde, vous n'êtes pas du monde, puiſque nul Chrétien n'en eſt, & n'en peut être. Prenons en main le Code Evangélique, & dites-moi, ſi d'après ſa ſanction la plus formelle, tous les Chrétiens, ſans diſtinction de prêtres & de moines, ne ſont pas eſſentiellement & par état des hommes de l'autre monde, & nullement de celui-ci, des hommes parfaitement détachés, humbles, pénitens, mortifiés, morts enfin totalement à toutes les choſes de la terre. Vous ne pouvez donc y avoir aucune prétention, y former un corps, une claſſe particuliere.*

En attendant la réponſe de notre Militaire au brave qui l'interpelle, nous lui dirons que les grandeurs, les dignités, les diſtinctions, le rang, ne ſont pas foncierement incompatibles avec l'humilité, non plus qu'avec les autres vertus chrétiennes; qu'on peut être humble, détaché, pénitent même ſous la pourpre & ſur le trône; que l'Egliſe compte au nombre des Saints qu'elle invoque une multitude de têtes couronnées & de grands de tout état, & que celui des Pontifes ſuprêmes de la Religion, le plus éminent de tous, en a fourni plus que tous les autres, chacun en particulier.

Nous

Nous ajouterons que notre Ecrivain ne s'accorde pas avec l'un de ſes co-aſſociés, j'entends l'Auteur de la Brochure intitulée : *Du droit du Souverain ſur les biens-fonds du Clergé & des Moines.* Celui-ci s'exprime en ces termes, dans une note qui eſt au bas de la page 9 de ſa Brochure : *Je ne ſuis pas de l'avis de M. D. P. tout fait corps dans un état, & les circonſtances décident de la primauté ; mais la premiere utilité ne donne point abſolument le premier rang.* Cette note a donc pour objet un article de la Brochure qui a pour titre : *Diſcuſſion intéreſſante ſur la prétention du Clergé, &c.* L'Auteur de cette Brochure, que l'on croit être M. L. M. D. P., prétend que le Clergé n'eſt point le premier ordre de l'état, & même qu'il ne forme pas ce qu'on nomme ordre dans un état.

Nous terminerons nos réflexions ſur le point dont il s'agit ici, par une remarque très-importante, & qui regarde généralement tous les livres & livrets de nos beaux eſprits, contre le Clergé ſéculier & régulier. C'eſt que toutes les fois qu'ils traitent de ces deux corps, ils en parlent comme s'ils étoient d'une Religion tout-à-fait différente de celle des ſimples Fideles, & qu'ils regardent ces derniers comme n'étant ni Chrétiens, ni obligés à aucune loi. Ils ſuivent la même méthode, quand ils entreprennent de diſcuter & de fixer les droits des Princes Chrétiens ſur les Miniſtres des autels, & n'en parlent pas autrement qu'ils feroient de l'Empereur du Monotapa, ou de tout autre Royaume idolâtre. Faut-il s'étonner après cela, ſi leurs Ouvrages ne ſont que des

tiſſus de paradoxes révoltans, de déclamations puériles, d'abſurdités palpables, de contradictions groſſieres.

" Les Cloîtres & Couvens ſont contre „ Nature. Auſſi perſonne n'y entre ſans y „ être forcé par quelque cauſe néceſſitante. Je „ ne vois pas dans tout cela un ſeul acte de „ libre volonté. On ne peut trop tôt les détruire. Tout ce qui contrarie la Nature ne „ vaut rien. „ (*Pag.* 128.)

Si tout ce qui contrarie la Nature ne vaut rien, il faut abolir toutes les Religions & toutes les Loix qui la contrarient, & s'il n'y eut jamais que des victimes forcées dans les Cloîtres, il faut biffer de nos Légendes les noms d'une multitude prodigieuſe de Saints & de Saintes qui ont fait la gloire de l'Egliſe, comme ils ſont encore aujourd'hui l'objet de ſon culte. Mais faut-il s'étonner de ce que notre Auteur veut détruire tous les Cloîtres, lui qui exhorte patétiquement tous les hommes à brûler leurs villes, pour aller habiter les campagnes, ſans faire attention que ſi tous les Habitans des villes alloient peupler les campagnes, les campagnes deviendroient des villes, & les villes des campagnes.

" Les Colléges ſont nuiſibles aux mœurs, „ à la population, à l'agriculture, au com„ merce, aux arts; en un mot, à tout, & „ ne ſont bons à rien..... La comédie eſt une „ leçon d'autant meilleure, qu'elle frappe ſans „ bleſſer. „ (*Pag.* 130 & 133.)

Il faut donc, ſelon notre Réformateur, abattre tous les Colléges, & bâtir ſur leurs ruines autant de ſalles de Spectacles comiques,

pour y apprendre à bien vivre. Même ſentence contre tous les Couvens de filles, qui ont, dit encore notre Auteur, *les mêmes inconvéniens que les Colléges. Les filles n'y apprennent qu'à être fauſſes, minutieuſes, impérieuſes, diſſimulées, menteuſes, & en rapportent toujours cet eſprit de coquetterie, ſouvent même de libertinage, avant-coureur de tous les vices. Elles y prennent auſſi des notions fauſſes de tout.* (Pag. 172.)

DIABLE. *On le met à toutes ſauces. A force d'en parler, on s'eſt tellement familiariſé avec lui, qu'il n'y a plus que les enfans & les vieillards en enfance qui le craignent.* (P. 212.)

Tous ceux qui croient aux Livres ſaints, craignent le Diable, parce que ces Livres apprennent à le craindre, & tous ceux qui ne croient pas aux Livres ſaints, ne ſont ni raiſonnables, ni Chrétiens.

On peut en général aſſurer que deux perſonnes qui diſputent ont tort tous les deux. Celui qui s'échauffe le plus & qui crie le plus haut, eſt à coup ſûr celui qui a le plus de tort. Car tout homme qui eſt ſûr d'avoir réellement raiſon, n'a pas beſoin de crier. Dès qu'on s'entendra, on ne diſputera plus, car la vérité n'eſt qu'une. (Pag. 217.)

Il y a bien du faux dans cet apophtegme de notre ſententieux Réformateur. Il eſt faux, 1°. même en général, que deux perſonnes qui diſputent, aient tort tous les deux, parce qu'elles peuvent avoir des raiſons égales, ou qui leur ſemblent telles, pour diſputer. Il eſt faux, 2°. que celui qui s'échauffe le plus, & qui crie le plus haut, aie le plus de tort;

parce que cela peut venir, ou de ſon tempérament, ou du plus grand intérêt qu'il prend à la vérité réelle ou eſtimée telle, & d'un plus grand zèle à la défendre; deux raiſons, l'une phyſique, & l'autre morale, qui prouvent que celui qui crie le plus haut en diſputant, n'eſt pas toujours à coup ſûr, celui qui a le plus de tort. 3°. Tout homme qui eſt ſûr d'avoir réellement raiſon, n'a pas beſoin de crier pour avoir réellement raiſon, mais il en a ſouvent beſoin pour la faire entendre aux autres, ſur-tout quand ils ſont ſourds. 4°. On peut fort bien diſputer, & l'on diſpute tous les jours, quoiqu'on s'entende parfaitement les uns les autres; & pour mettre fin aux diſputes, il ne ſuffit pas que la vérité ſoit une, il faut encore qu'elle ſoit connue clairement de tout le monde, & que tout le monde veuille la reconnoître.

DISPENSE. *Eſt toujours injuſte dans tous les cas. Toute loi doit toujours être générale.* (Pag. 217.)

Cette maxime eſt abſolument fauſſe, & auſſi contraire aux droits des ſupérieurs légitimes qu'à l'intérêt des inférieurs. La diſpenſe eſt un ſage relâchement du droit commun, de la loi générale, en faveur des particuliers qui ont des raiſons ſuffiſantes pour mériter cette indulgence. Penſer autrement, c'eſt renverſer toutes les idées, & s'inſcrire en faux contre la perſuaſion & la pratique du monde entier, qui a toujours reconnu dans les Légiſlateurs & les ſuprêmes Adminiſtrateurs des Peuples, ſoit pour le civil, ſoit pour le ſpirituel, le droit de diſpenſer des loix poſitives & humaines.

DIVORCE. " Eſt la liberté de réparer une „ faute irréparable ſans ce moyen. Cette faci- „ lité me paroît, quoiqu'on en diſe, indiſ- „ penſable dans un état, du moment que le „ luxe s'y eſt introduit. Enfin, plus j'y réflé- „ chis, & il y a long-temps, plus je le vois „ indiſpenſablement néceſſaire en France. „ (*Pag.* 218.)

Il n'eſt pas beſoin de réfléchir long-temps, pour prononcer que cette aſſertion eſt également erronée & contradictoire. Elle eſt erronée, en ce qu'elle juge indiſpenſable le Divorce, qui eſt défendu par les loix divines & humaines. Elle eſt contradictoire, en ce qu'elle établit comme abſolument néceſſaire, la diſpenſe du lien du mariage, ou de la loi de l'indiſſolubilité du mariage, tandis que l'Auteur avoit dit peu de lignes avant, que *toute loi doit toujours être générale*, & que la *diſpenſe de la loi eſt toujours injuſte dans tous les cas.* Ceux qui voudront une plus ample inſtruction touchant le Divorce, pourront conſulter le mot *Divorce*, dans le troiſieme Tome de l'Analyſe des Conciles, où cette matiere eſt amplement diſcutée.

DOCTEUR. " Eſt un de ces êtres très-com- „ muns, qui parlent toujours très-haut, ont „ un ton décidant en tout, ſont effrontés, „ même inſolens; en un mot, ſe donnent „ l'apparence de la ſcience, & trompent les „ ſots. Mais ils ne trompent qu'eux. Pour „ peu qu'on ſoit inſtruit, on n'en eſt pas la „ dupe. Avec une ſeule queſtion, on les fait „ taire. C'eſt le plus ſûr moyen de s'en débar- „ raſſer. (*Pag.* 220.)

Au lieu de commentaire ſur cet article, je ne ferai qu'une ſeule queſtion à l'Auteur. N'eſt-ce pas trahir la cauſe du genre humain, que de lui cacher la queſtion qui a la vertu de pétrifier ces êtres tranchans, qui ne parlent que pour tromper & faire des dupes?

DOUTER. " Nos lumieres ſont ſi bornées, „ nos ſens ſont ſi fautifs, nos connoiſſances „ ſi imparfaites & ſi incertaines, qu'un „ homme ſage doute toujours, même de ce „ qu'il voit. Il n'y a que les fots qui aſſurent „ avec certitude, & qui décident. Un homme „ qui connoît l'homme, dit toujours : il me „ ſemble, il me paroît; mais il n'aſſure ja- „ mais, parce qu'il ſait qu'un homme éclairé „ ne peut être réellement ſûr de rien. „ (*Pag.* 222.)

Nous ne dirons pas que le pyrrhoniſme univerſel eſt le comble de la folie; nous ferons encore une ſeule queſtion à notre Auteur: la voici. Si l'homme ſage doute toujours & n'aſſure jamais rien, eſt-il ſage en aſſurant qu'avec une ſeule queſtion, qu'il ne dit pas, il fait taire tous les Docteurs de l'Univers; que l'adultere n'eſt point un crime ſelon la loi naturelle; que le droit d'aîneſſe n'a point d'exiſtence dans la loi de Nature, & n'eſt bon à rien; que les bêtes ſûrement ont ſouvent plus d'eſprit que nous, & qu'il ſera facile aux ânes à quatre pattes de nous démontrer clairement que nous ſommes plus bêtes qu'eux, &c.

ÉGALITÉ. " Eſt l'état de la Nature, ſi „ l'homme vivoit iſolé. Mais que deux êtres „ vivent habituellement enſemble, il faut de

„ toute néceſſité, que l'un ait une ſorte de „ ſupériorité ſur l'autre & décide. Cette ſupé- „ riorité n'appartient qu'au mérite, à la vertu „ & à la capacité. Celui auquel on la confie „ ne doit jamais perdre de vue, qu'il la tient „ de la libre volonté de ſes freres; que l'éga- „ lité eſt l'état de nature, puiſque tous les „ hommes naiſſent ſemblables, & qu'il n'eſt „ par conſéquent que *primus inter pares*. Cela „ doit s'appliquer à tout genre de ſupériorité „ ſans exception. „ (*Pag.* 230.)

L'Auteur a bientôt oublié que le Sage doute toujours, puiſqu'il nous aſſure ſans douter, que la *ſupériorité en tout genre & ſans exception, n'appartient qu'au mérite; que celui auquel on la confie la tient de la libre volonté de ſes freres, & que l'égalité eſt l'état de nature*, par la raiſon que *tous les hommes naiſſent ſemblables*. Pour nous qui ſommes convaincus qu'il y a nombre de choſes évidemment certaines, nous lui dirons ſans douter & ſans oublier nos principes, que ce court extrait que nous venons de faire de l'article *Egalité*, renferme au moins deux erreurs, trois contradictions, & une fauſſe conſéquence.

1°. C'eſt une erreur de dire, que la ſupériorité, en tout genre ſans exception, n'appartient qu'au mérite. Une pareille maxime ne viſe à rien moins qu'à bouleverſer l'Univers entier. La ſupériorité appartient donc à tous ceux qui la tiennent de la loi, ou de la coutume, ou de la puiſſance légitime, ou enfin de toutes les autres voies légales de la conférer.

2°. Il eſt des genres de ſupériorités qu'on ne tient pas de la libre volonté de ceux mêmes par les mains deſquels on y eſt élevé. Telle eſt entr'autres la Royauté, dans les pays même où les Rois ſont élus, & à plus forte raiſon, dans ceux où ils ſuccédent par droit d'hérédité, comme en France. C'eſt donc, à la vérité, le choix des Electeurs qui, dans les Royaumes électifs, détermine le ſujet qui doit régner ; mais c'eſt Dieu qui le fait Roi, en lui communiquant la Royauté, la puiſſance, l'autorité ſuprême; & de-là : *Louis, par la grace de Dieu, Roi de France, &c.*

3°. C'eſt une contradiction manifeſte de dire que la ſupériorité n'appartient qu'au mérite, & d'ajouter que celui auquel on la confie, la tient de la libre volonté de ſes freres, puiſque ſi celui à qui on la confie en eſt digne en effet, il l'a tient de ſon mérite, auquel ſeul elle appartient, ſelon notre Auteur, & non pas de la libre volonté de ſes freres.

4°. C'eſt une autre contradiction de dire, que l'égalité eſt l'état de la Nature, & que ſi deux êtres vivent enſemble, il faut, de toute néceſſité, que l'un ait une ſorte de ſupériorité ſur l'autre, & décide. Si de deux hommes qui naiſſent enſemble pour vivre enſemble, il faut de toute néceſſité que l'un d'eux ſoit ſupérieur de l'autre, & qu'il décide, comment ces deux hommes ſont-ils naturellement égaux ?

5°. C'eſt encore une contradiction de dire, que celui qui eſt néceſſairement ſupérieur des autres, n'eſt cependant que *primus inter pares*. La ſimple primauté du rang entre pluſieurs

égaux, ne donne à celui qui la poſſede aucune juriſdiction, aucune autorité, aucune ſupériorité ſur ſes égaux. S'il n'eſt que leur ſimple égal, il n'eſt pas leur ſupérieur, & s'il eſt leur ſupérieur, il eſt plus que *primus inter pares.*

6°. De ce que tous les hommes naiſſent ſemblables, il eſt faux de conclure que leur ſupérieur n'eſt que *primus inter pares*; & il eſt évident que l'Auteur a confondu le mot de *ſemblable* avec celui d'égal. Le Dauphin de France & les enfans des plus vils ſujets du Royaume naiſſent *ſemblables*, mais ils ne naiſſent point *égaux.*

Egliſes. *Ont toujours été en tout temps & chez tous les Peuples, des objets de dépenſes immenſes. J'en demande encore la raiſon pour m'inſtruire; j'avoue que je ne la conçois pas.* (Pag. 232.)

Si l'Auteur eut conſulté Saint Auguſtin, & tous les Docteurs Catholiques, ils lui auroient appris que la raiſon pourquoi tous les Peuples de l'Univers ont bâti des temples à leurs Dieux, c'eſt qu'il n'eſt point de Religion, vraie ou fauſſe, qui n'ait & ne doive avoir un culte extérieur, & des lieux propres à l'exercer, de même qu'à raſſembler ceux qui le profeſſent; & cela, parce que l'homme étant compoſé de deux ſubſtances, l'une intelligente & toute ſpirituelle, l'autre ſenſible & toute matérielle, le culte intérieur, quoique le plus eſſentiel, ne lui ſuffit pas; il a beſoin de l'extérieur pour lui aider à s'élever à Dieu, & completter ſes hommages envers lui. Lors donc que l'homme extérieur ſe proſterne dans

nos temples, ſous les yeux de l'Eternel, & qu'il nourrit ſa piété du ſpectacle ſi touchant & ſi onctueux de nos cérémonies ſacrées, l'homme intérieur s'abaiſſe, s'humilie, ſe confond, s'anéantit, adore, prie, gémit, loue, bénit, remercie, s'offre, ſe dévoue, ſe conſacre, s'immole enfin, & préſente ainſi à l'Être ſuprême un holocauſte parfait, dont il eſt lui-même le Prêtre & l'Hoſtie.

EMEUTES. *Dénotent toujours un vice dans le Gouvernement, & ſur-tout dans l'adminiſtration, parce qu'il n'y a jamais effet ſans cauſe. Ce n'eſt pas ceux qui ſe trouvent dans une Emeute qu'il faut punir ... Ce ſont les Chefs dont la négligence ou la friponnerie, ſouvent même l'une & l'autre, en ſont la cauſe premiere.* (Pag. 237.)

Il y a eu des émeutes dans tous les temps & dans tous les Gouvernemens, & l'on a toujours cru qu'elles n'avoient, pour l'ordinaire, d'autre cauſe que l'indocilité des Peuples, toujours diſpoſés à murmurer & à ſe plaindre de ceux qui les gouvernent, & toujours prêts à ſecouer le joug de l'autorité. En conſéquence de ces principes, on a toujours puni les mutins. Erreur! injuſtice! s'écrie notre nouveau Réformateur de l'antique Juriſprudence & du Code criminel de toutes les Nations. Ce ne ſont pas les mutins qu'il faut pendre, ce ſont les Miniſtres des Princes & les Princes eux-mêmes, dont la négligence & la friponnerie, ſouvent même l'une & l'autre ſont la cauſe premiere des émeutes & des mutineries. Reſte à ſavoir ſi ce nouveau Code fera fortune dans le monde, &

ſur-tout auprès de ceux qui le gouvernent.

« Frapper ſon ſemblable, de quelque claſſe » qu'il ſoit, & ſous quelque prétexte que ce » puiſſe être, eſt un crime puniſſable, même » dans un Souverain; la loi devroit infliger » punition corporelle, dans tous les cas ſans » exception, à tout homme qui en auroit » frappé un autre, ſous quelque prétexte que » ce puiſſe être, & cette loi devroit être exé- » cutée à la rigueur, ſans diſtinction ni con- » ſidération pour perſonne. » (*P.* 291.)

Voici encore une nouvelle légiſlation d'un abſurde & d'un ridicule complet. On avoit cru juſqu'à préſent que les ſupérieurs, tels que les peres & meres, les maîtres & maîtreſſes, ont droit de frapper modérément leurs inférieurs pour les corriger & les contenir dans le devoir, ou les y faire rentrer lorſqu'ils s'en écartent. Point du tout. Il faut punir corporellement les Souverains mêmes qui frappent qui que ce ſoit, & ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, quoiqu'ils n'aient à répondre de leur conduite qu'à Dieu ſeul, & que nul mortel n'ait ſur eux de puiſſance coactive.

" N'avoir rien à nous reprocher, & traiter „ en toutes occaſions nos ſemblables, comme „ nous voudrions l'être nous-mêmes, eſt eſ- „ ſentiellement néceſſaire à notre bonheur en „ cette vie. On ne nous en demande pas „ davantage pour être heureux dans l'autre. „ (*Pag.* 333.)

Vous vous trompez, Monſieur; pour être heureux en cette vie & en l'autre, il faut né-

ceſſairement deux choſes, croire tous les dogmes de la Religion révélée de Dieu, & en pratiquer tous les préceptes. Inutilement tâchez-vous de vous étourdir comme tant d'autres, en cherchant dans le témoignage de votre conſcience, & le fantôme d'une vertu toute humaine, de quoi vous aſſurer ſur vos futures deſtinées, & les terreurs d'un avenir qui vous remplit d'effroi. Votre ſort, comme celui de tous les mortels, eſt immuablement réglé; & c'eſt la parole de Dieu même qui vous en eſt garant. Oui, Dieu a parlé. Il s'eſt manifeſté aux hommes avec tous ſes attributs, & le culte religieux qu'il exige ſi indiſpenſablement, qu'il eſt impoſſible de lui plaire par tout autre qu'on voudroit lui rendre. La Religion qu'il a révélée eſt une comme la vérité même, & cette Religion divine, auſſi ſublime & auſſi incompréhenſible dans ſes dogmes & ſes myſteres, qu'elle eſt pure & ſainte dans ſa morale & ſes préceptes, demande irrémiſſiblement pour le ſalut, le double ſacrifice de l'eſprit & du cœur.

NATURE. *Notre chere & très-bonne mere, n'eſt autre choſe que l'Etre ſuprême. C'eſt lui, toujours lui-même, quelques noms qu'on lui donne, qui a fait, arrangé, & qui maintient dans l'ordre que nous admirons, tout ce qui exiſte.* (Pag. 422.)

On ne voit point à quel propos notre Ecrivain donne le nom de *Nature* à l'Être ſuprême. Par le mot de *Nature* on a toujours entendu la maſſe du monde, ou l'aſſemblage de tous les êtres. Pourquoi donc le reſtreindre à

l'Être ſuprême ? N'eſt-ce point renverſer toutes les idées, en confondant la cauſe & l'effet, l'ouvrage & l'ouvrier.

PEUPLE. *S'il eſt ſtupide, remuant, difficile à conduire, toujours prêt à ſe révolter & à adopter les nouveautés, c'eſt toujours la faute du Gouvernement.* (Pag. 447.)

Ainſi donc, d'après cette belle maxime, tous les Peuples ſont toujours, & par-tout, impeccables & infaillibles, & les Gouvernemens toujours fautifs, & dans le cas d'être réformés, annullés, exterminés par les Peuples, qui pèchent cependant, du moins en ce qu'ils ne ſavent pas s'accorder tous enſemble pour ſe gouverner eux-mêmes, après avoir écraſé tous leurs régiſſeurs.

PRESCRIPTION. *Eſt une injuſtice de nos loix, qui déclarent propriétaire d'une choſe, tout homme qui en a joui pendant trente ans. Je ne connois rien de plus injuſte & de plus ridicule.* (Pag. 461.)

Et moi je ne connois rien de plus téméraire qu'un Ecrivain iſolé, qui fronde lui ſeul toutes les loix & tous les Légiſlateurs.

PRIVILEGES, *toujours injuſtes.* Cherchez DISPENSE. [*page* 465.]

PROVIDENCE. « Un des attributs de l'Etre » ſuprême, qui donnant une impulſion gé- » nérale, néceſſite tous les événemens par- » ticuliers ». Cherchez notre premiere Obſervation, qui ſe rapporte à la page 24me de l'Ouvrage de l'Auteur.

RELIGION. « Son exiſtence eſt une idée » innée. Toutes les Religions viſent au même

» but; l'hommage dû à la ſupériorité de l'Etre » ſuprême, & la reconnoiſſance dûe pour ſes » bienfaits : voilà le fond. La forme, c'eſt les » différens moyens qu'on emploie pour lui faire » en commun cet hommage. Ils varient ſelon » les différens climats, qui donnent aux na- » tions des façons de penſer, voir & ſentir diffé- » rentes; leur font regarder comme plus digne » de lui ce qui leur plaît davantage. Chaque » peuple lui offre ce qu'il connoît de meilleur, » & avec les cérémonies dont on eſt convenu » dans le pays. La façon de penſer n'eſt pas » du reſſort des hommes : Dieu ſeul peut & » doit juger de l'intérieur ». (*Pag.* 480.)

Il n'eſt point difficile d'appercevoir le but où viſe l'Auteur : la tolérance de toutes les Religions, de tous les cultes, & de toutes les cérémonies religieuſes qui ſont en uſage chez tous les peuples de l'Univers, pour honorer l'Etre ſuprême. Mais, comme nous venons de le dire, la Religion eſt une, & ſi la façon de penſer n'eſt pas du reſſort des hommes, elle eſt certainement du reſſort de Dieu : l'Auteur en convient. Or, Dieu a parlé ; il s'eſt expliqué, il s'eſt révélé aux hommes ſur la maniere dont il veut qu'ils le ſervent. En créant le premier homme à ſon image, il lui apprit la Religion ſeule capable de l'honorer ; & tous les hommes n'en auroient jamais eu d'autre, s'ils ne l'euſſent point altérée, corrompue, par les ténebres de leur eſprit, & les déréglemens de leur cœur. Mais cette Religion unique, émanée de la bouche même de la Divinité, & revêtue de tous ſes caracteres, nous a été tranſmiſe dans

ſa pureté originale, par le fil non interrompu d'une tradition qui remonte juſqu'au pere du genre humain, créé & enſeigné par la Divinité même. Nous avons droit conſéquemment de juger les hommes par cette regle, & d'exiger d'eux qu'ils y conforment leurs penſées les plus ſecretes; puiſqu'alors ce n'eſt pas nous proprement qui parlons, mais que c'eſt Dieu qui parle par notre bouche.

SOUVERAINETÉ. « Devroit jamais n'être » confiée qu'au mérite, bien réellement & » unanimement reconnu.... par conſéquent ne » jamais être héréditaire. Si tous les hommes » étoient raiſonnables, cela devroit & pourroit » être ainſi; mais le plus grand nombre ne » l'eſt pas malheureuſement. Nous voyons ſous » nos yeux, & nous remarquons dans les hiſ- » toires, que les déſordres les plus affreux » déſolent toujours les nations dont le trône » eſt électif. Il eſt donc plus favorable aux » nations, qu'il ſoit & demeure héréditaire: » mais elles ſont intéreſſées que celui qui doit » les conduire, en ſoit digne & capable. Dès » qu'un trône eſt héréditaire, l'héritier pré- » ſomptif appartient donc à la nation. Elle » ſeule doit préſider & veiller à ſon éducation, » & nommer par conſéquent ceux auxquels » elle daigne confier un emploi auſſi important. » Le pere n'a point de droit ſur lui, & ne doit » jamais s'en mêler. » [*Page* 506].

Un pere Roi, ſi l'on en croit l'Auteur, n'a donc aucun droit ſur l'héritier préſomptif de la couronne; il ne doit jamais ſe mêler de ſon éducation. Je laiſſe aux têtes couronnées le

ſoin de faire valoir leurs droits contre l'Ecrivain qui les leur diſpute ; & je me contente de lui demander comment il pourra accorder ce qu'il dit ici, *que le plus grand nombre des hommes n'eſt pas raiſonnable*, avec ce qu'il a dit plus haut, *que les peuples ont toujours droit quand ils remuent, & les Gouvernemens toujours tort.* Si le plus grand nombre des hommes n'eſt pas raiſonnable, comment a-t-il toujours droit ? Eſt-ce donc que le bon droit eſt inhérent à la déraiſon ? Je ſouhaiterois encore ſavoir de quelle ſorte les nations compoſées de ſujets, pour la plûpart déraiſonnables, pourront choiſir ſagement les inſtituteurs des héritiers préſomptifs de leurs couronnes reſpectives ?

Théologie. « Parle de Dieu : devroit donc » être l'art de lire dans le grand livre de la » Nature. C'eſt l'unique moyen de nous élever » vers l'Etre ſuprême, de le connoître autant » que la foibleſſe de nos organes peut le permettre, & de ſentir tout ce que nous lui » devons. On a fait de la Théologie, un art » conjectural ; un dédale de mots amphibologiques, ſur leſquels on diſpute ſans ceſſe, » ſans jamais s'entendre. De là ſont émanées » les incertitudes, les doutes, les ſyſtêmes, » les ſchiſmes ; en un mot, le fanatiſme, & » toutes les horreurs qu'il traîne toujours à ſa » ſuite ». [*Page* 519.]

Que d'erreurs dans peu de lignes ! La Théologie parle de Dieu ; elle doit donc être, & elle eſt en effet, l'art de lire dans le grand livre qui contient la parole de Dieu, [l'Ecriture

criture ſainte] dans lequel Dieu nous parle lui-meme, pour nous inſtruire de ce qu'il eſt, & de ce que nous lui devons : voilà la conſéquence qui ſuit naturellement de la Théologie. Ce n'eſt point un art conjectural ; c'eſt une ſcience, c'eſt-à-dire, une connoiſſance certaine & fondée ſur des principes infaillibles, qui démontrent la réalité des vérités divines qui en ſont l'objet. Les maux qu'on lui attribue ne ſont point ſon ouvrage ; ils n'ont d'autre ſource que l'ignorance & les paſſions des hommes.

VOEU. « L'homme ne doit jamais en faire, » parce qu'il ne peut lire dans l'avenir ». (*Pag.* 541.)

Si cette raiſon avoit quelque valeur, elle prouveroit qu'on ne doit jamais prendre aucun engagement pour l'avenir ; ce qui renverſeroit toutes les ſociétés. Mais l'Auteur, ſans lire dans l'avenir, nous y promet néanmoins encore trois Alambics de ſa façon, l'*Alambic des Loix*, l'*Alambic phyſique* & l'*Alambic Chymique*.

Nous nous engageons de notre côté à lui continuer nos petites obſervations, dans l'eſpérance d'y ſuffire ſans trop nous alambiquer l'eſprit.

Fin de la Réfutation de l'Alambic moral.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre : *La Nature en contraſte avec la Religion & la Raiſon, &c.* Je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 19 Avril 1773.

RIBALLIER.

APPROBATION.

LA Réfutation du Livre intitulé : *La Nature*, nous paroît ſi complette, qu'il eût été à ſouhaiter que cet Ouvrage de ténébres tombât plutôt entre les mains de notre Auteur, ſi connu par ſes ſavans écrits. Il n'a preſque pas beſoin d'armes étrangeres pour le combattre. Il ne fait très-ſouvent qu'oppoſer M. Robinet à lui-même, & en le ſuivant pas à pas, il démêle dans ſa fauſſe Métaphyſique, ſes ſophiſmes & ſes contradictions, tout le poiſon du Matérialiſme, du Pyrroniſme & de l'incrédulité, dont l'artifice pourroit bien ſurprendre des eſprits foibles ; mais qui ne ſauroit échapper à des yeux clairvoyans. Si M. Robinet eſt de bonne foi, il découvrira la lumiere qu'il cherche, du moins les vrais Fideles n'en ſeront que plus affermis dans la poſſeſſion & l'amour des précieuſes vérités de notre ſainte Religion ; c'eſt ce qui nous fait déſirer l'impreſſion de cet Ouvrage auſſi ſolide que preſſant, clair, lumineux, & conſéquemment utile au Public. A Paris, le 20 Juillet 1773.

FR. JACQUES MAZAUDIER, *Profeſſeur en* Théologie, de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

52521153

D'Holbach
J. Richard
C.O.e